

SOCIOLOGIE D'AUJOURD'HUI
COLLECTION DIRIGÉE PAR GEORGES BALANDIER

STRUCTURES SOCIALES DU HAUT-ATLAS

PAR

JACQUES BERQUE
Professeur au Collège de France

suivi de

RETOUR AUX SEKSAWA

PAR JACQUES BERQUE ET PAUL PASCON



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

DU MÊME AUTEUR

Les pactes pastoraux Beni Meskine, contribution à l'étude des contrats nord-africains (La Typo-litho et J. Carbonel, Alger, 1936).

Études d'histoire rurale maghrébine (Éditions internationales, Tanger, 1938).

Les Nawâzil al-muzâra'a du Mi'yâr al-Wazzâni, étude et traduction de l'arabe (Moncho, Rabat, 1940).

Essai sur la méthode juridique maghrébine (Rabat, 1944).

Aperçu sur l'histoire de l'École de Fès, tiré à part de la *Revue historique de Droit* (Sirey, Paris, 1949).

Al-Ma'dâni, Tad'min aç-Çunnâ', étude et traduction de l'arabe (Bibliothèque arabe-française, J. Carbonel, Alger, 1949).

Histoire sociale d'un village égyptien au XXe siècle, Mouton, La Haye, 1957.

Al-Yousi, Problèmes de la culture marocaine au XVIIIe siècle, Mouton, La Haye, 1958.

Les Arabes, texte d'un album de l'Encyclopédie essentielle, Delpire, 1959 (trad. italienne, allemande).

Les Arabes d'hier à demain, 1960, 1969, 1976 (trad. italienne, espagnole, anglaise, deux trad. arabes).

Le Maghreb entre deux guerres, 1962, 1970, 1978 (trad. anglaise, arabe).

Dépossession du Monde, 1964 (trad. espagnole, italienne, arabe).

L'Égypte. Impérialisme et Révolution, Gallimard, 1967 (trad. arabe, anglaise).

L'Orient second, Gallimard, 1970 (trad. arabe).

Les Arabes, Sindbad, 1973 (trad. espagnole, italienne, danoise).

Maghreb : histoire et sociétés, S.N.E.D., Alger-Duculot, Gembloux, 1974.

Langages arabes du présent, Gallimard, 1974 (trad. anglaise, arabe).

Arabies, Stock, 1978.

De l'Euphrate à l'Atlas, Sindbad, sous presse.

L'intérieur du Maghreb, Gallimard, sous presse.

En collaboration

Avec G.-H. Bousquet, *Recueil de Zaïd b. 'Alî*, traduction de l'arabe (Publications de l'Institut d'études orientales, Faculté des Lettres, Maison des Livres, Alger, 1941).

Avec J.-P. Charnay *et al.*, *Impérialisme et décolonisation*, Ed. de Minuit, Paris, 1962.

Id., *Normes et valeurs de l'Islam contemporain*, Payot, Paris, 1966.

Id., *L'ambivalence dans la culture arabe*, Anthropos, Paris, 1967.

Avec Max. Rodinson *et al.*, *Les Palestiniens et la crise israélo-arabe. Les nations et le peuple arabe devant la Palestine*, Ed. Sociales, Paris, 1974.

Avec Dom. Chevallier *et al.*, *L'histoire des Arabes par leurs archives*, Ed. du C.N.R.S., Paris, 1976.

Avec Julien Couleau, *Le Maroc*, P.U.F., Paris, 1977 (Coll. « Nous partons pour... »).

ISBN 2 13 035345 2

Dépôt légal. — 1re édition : 2e trimestre 1955
2e édition revue et augmentée : 3e trimestre 1978

PRÉFACE DE LA 2e ÉDITION

A l'automne de 1947, limogé de Rabat pour avoir tenté, avec quelques rares compagnons, de construire l'inévitable, je fus relégué à distance rassurante de la Résidence générale, comme chef d'une circonscription du Haut-Atlas. Je ne devais l'abandonner, et avec elle ma carrière coloniale, que six ans plus tard, au moment même, toutes proportions gardées, où le sultan Mohammed V partait pour l'exil.

Cette disgrâce m'a été bénéfique. Loin de m'enfermer dans la solitude où le prétendu archaïsme des tribus et celui plus redoutable de la plupart de mes chefs devaient me rendre silencieux ou du moins inoffensif, non seulement elle me protégea des sursauts d'un pouvoir condamné, mais elle a fondé ma carrière scientifique. Chose plus précieuse encore, elle a liquidé en moi beaucoup de ce qu'il me restait de vieilles idées. On comprendra ma gratitude à l'égard des populations du Haut-Atlas et tout particulièrement des Seksawa.

*
* *

Près d'un quart de siècle après mon départ du Maroc, G. Balandier, directeur de la Bibliothèque de Sociologie contemporaine, et les Presses Universitaires veulent bien rééditer ma thèse. Ce n'est pas sans me poser un problème de méthode et peut-être de conscience. Comment publier à nouveau les résultats d'une recherche relativement ancienne sans en surfaire la portée ou en déformer la signification ? Une mise à jour s'imposait d'évidence. Il me fallait tenir compte d'un certain nombre d'écrits parus depuis 1955. Il me fallait aussi corriger nombre d'imperfections matérielles ou de gaucheries, afin de rendre ce travail plus apte à servir ses lecteurs.

Quant à l'enrichissement bibliographique, il m'aura inspiré quelque mélancolie. Du fait des événements, bien des questions que j'avais alors soulevées restent pendantes. La mutation que subit le Maghreb n'a pas encore trouvé, et c'est bien explicable, de

recherche ethnologique à sa mesure, malgré la valeur de certains apports, que la présente réédition ne pouvait ignorer. Et d'ailleurs, comment pourrait-elle s'abstraire du progrès général des sciences humaines et sociales ? Bien que ce progrès ait été plus marqué au niveau du débat théorique que dans les études de terrain au Maghreb, renversant ainsi le déséquilibre dont souffrait ma première recherche, je ne pouvais le négliger dans une réédition. Mais si j'ai précisé certains concepts, aiguisé certaines formulations, dans les titres et les sous-titres surtout, de façon à exprimer la contribution de ma thèse dans un langage mieux informé, je me suis gardé, ce faisant, de tout effet de trompe-l'œil. Que telles de mes observations ou de mes interprétations d'alors aient vieilli, ou qu'elles gardent au contraire leur portée, le lecteur restera à même de l'apprécier. Les brefs ajouts que je me suis parfois risqué à introduire se distinguent typographiquement du texte d'origine par un astérisque. J'espère avoir de la sorte concilié l'utilité et l'exactitude, tout en rendant mon travail plus digne de servir de nouveaux chercheurs, notamment maghrébins.

***

L'intervalle de temps qui s'est écoulé entre les deux éditions prendra lui-même valeur heuristique, dans la mesure où il permettra de suivre sur une plus grande amplitude de temps le mouvement des sociétés de l'Atlas. Ma documentation s'était fondée : a) *sur la mémoire des anciens qui retraçait l'état de choses antérieur au Protectorat ;* b) *sur la première description française (1925-1930) ;* c) *sur l'observation directe (1947-1953). Il n'est donc pas sans intérêt que la réédition puisse s'appuyer sur* d) *un stade actuel (1975-1976). Que l'analyse dispose ainsi de repères datés s'échelonnant sur à peu près trois quarts de siècle, cela constitue peut-être un privilège assez rare pour une recherche anthropologique.*

Cependant, malgré les nombreux séjours que j'ai faits depuis au Maroc, où je garde de fidèles amitiés, je ne pouvais guère espérer, du fait de responsabilités d'études élargies à l'ensemble de l'Islam arabe, pouvoir jamais effectuer dans l'Atlas un séjour assez prolongé. Pour cette raison, et pour bien d'autres, ne valait-il pas mieux recourir à un chercheur plus jeune en vue d'une seconde enquête, qui prendrait valeur de complément et de contrôle de la première ?

La compétence et le dévouement d'un sociologue marocain, le Professeur Paul Pascon, m'ont assuré ce concours essentiel. Je regroupe sa contribution en Appendice, sous le titre de Retour aux Seksawa, *avec un nouveau chapitre où j'esquisse les perspectives théoriques qu'une réflexion plus poussée et une expérience diversifiée m'autorisent peut-être à amplifier maintenant par rapport à mes idées et à mes projets d'alors.*

***

J'ai déjà dit ma gratitude envers les Marocains de l'Atlas, auxquels je puis désormais à bon droit associer Paul Pascon. Je n'aurai garde, non plus, d'oublier tous ceux avec qui la réédition m'aura fourni l'occasion d'un dialogue nouveau ou recommencé : ainsi les Professeurs Robert Fernea, Georges Balandier, Jean Dresch, Youssef Nacib, Mouloud Mammeri, Mohammad Boughali, Mme Germaine Tillion, André Adam, Joseph Chelhod, Lionel Galand, Mmes Dj. Jacques-Meunié, Nicole Grandin et Odette Petit, d'autres encore. A tous et à toutes merci.

Saint-Julien-en-Born.

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

J'ai écrit ce livre en collaboration avec les tribus du Haut-Atlas occidental, et surtout avec les Seksawa. Rien de plus farouche, de mieux préservé que ces fils du schiste noir. La pente vertigineuse qui monte à l'un de leurs hauts lieux, le Tichka, porte un arbre isolé qu'ils appellent *tasghart wawal*, quelque chose comme « l'arbre de la parole ». Ils administrent ses feuilles en infusion aux enfants lents à parler. J'ai mis bien du temps moi-même à délier la langue des Seksawa.

Abandonnant la méthode suspecte de l' « informateur » et des questionnaires, je laissais venir à moi les problèmes et les faits. Un an s'écoula avant que j'atteignisse au niveau des notices composées, vers 1925, à Imintanout par le lieutenant de La Chapelle. Le meilleur de ma provende, je le recueillais presque au hasard, à la faveur de tournées dans la montagne, de longues causeries sur les chemins, de débats judiciaires, de fêtes, de veillées. Ainsi s'approfondissaient simultanément l'amitié et la connaissance.

A l'une comme à l'autre, j'ai eu la joie d'associer maints visiteurs. Ils se reconnaîtront ici. Peut-être évoqueront-ils, en lisant telle ou telle page, l'heure rapide et brûlante, l'irremplaçable parcelle de vie qui nous unirent passagèrement à l'histoire de l'Atlas.

***

Ce livre a donc été écrit dans la communication. Bien qu'il ne revendique l'autorité d'aucun de ceux qui l'ont lu en manuscrit, par fragments ou en totalité, il a largement bénéficié de leurs remarques. Toutes lui furent précieuses. Mais je ne saurais dire s'il en a toujours fait son profit autant qu'il l'aurait dû. Je ne puis donc ni hiérarchiser la gratitude, ni donner par là à entendre que je m'autorise de tel ou tel des maîtres qui ont bien voulu me conseiller. Les imperfections de mon travail seront seules, hélas, à affronter de trop justes critiques. J'avoue pourtant ma dette à l'égard de MM. G. Davy, L. Gernet, R. Montagne,

J. Célérier, J. Dresch, F. Braudel, L. Milliot, H. Terrasse, E. Lévi-Provençal, J. Despois, E. Laoust, J. Orieux, G. H. Bousquet, A. Adam. L'Institut des Hautes Études marocaines m'a apporté l'aide la plus substantielle. M. L. Galand a contrôlé des graphies berbères, dont les leçons de M. A. Basset m'avaient fait pressentir l'exigeante délicatesse. Je suis redevable à M. Leloup de sa cartographie, à M. J. Van den Hove de son attentive révision. A tous, merci. Et merci à tous mes collaborateurs d'Imintanout, petits et grands, français et marocains, qui ont participé à la recherche ou à sa mise en œuvre. Bien des noms se pressent ici sous ma plume, que je ne puis citer, faute de place, et que je dois laisser dans l'anonymat de l'amitié.

***

Entre tous, c'est aux Seksawa que va ma gratitude. Mêlé plusieurs années à leur vie, j'ai progressé, lentement, dans leur connaissance, et peut-être dans leur confiance. Bien entendu, je n'ai été jusqu'au bout de l'une, ni de l'autre. Il aurait fallu, pour aller plus loin, un séjour plus durable encore, et à vrai dire une naturalisation définitive, analogue à celle qui, au cours des siècles, a introduit tant de fils lointains dans le petit peuple de Lalla Aziza.

Tout était bien ainsi. Si grandes que soient ses ambitions, l'analyse s'arrête devant des intimités qu'elle ne saurait enfreindre, et qui ne se révéleront que quand elles le pourront, quand elles le voudront, s'il en est temps encore. L'avenir, dans l'Atlas comme ailleurs, fera peut-être parler les silencieux. Laissons-lui la tâche de compléter notre recherche, si elle en vaut la peine, le jour où les Seksawa auront goûté à l'arbre de la parole.

Le Caire, 1er octobre 1954.

NOTE SUR LES TRANSCRIPTIONS SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A) *TRANSCRIPTIONS*

Bien que s'appuyant sur une masse de noms de lieux et de groupes, cette recherche n'avait pas de visées linguistiques. Elle s'est donc résignée à un système sommaire de transcriptions, celui qu'utilisent par exemple la « Bibliotheca arabica » de l'Université d'Alger, la revue *Ibla* de Tunis, etc. Certes les sons propres au chleuh ne sont ainsi rendus que très grossièrement. On a considéré qu'en règle générale le parler local négligeait les voyelles longues et que, d'autre part, la fricative laryngale, caractéristique de l'arabe (où nous la rendons par l'esprit rude ᶜ), était si peu appuyée qu'on pouvait la transcrire, comme E. Laoust dans certains de ses travaux, par un *ɛ*.

Pour modestes qu'elles soient, ces ambitions ne laissent pas de se heurter à certaines difficultés, dès lors qu'on veut noter de façon distinctive le parler berbère des Seksawa, l'arabe vernaculaire qu'ils emploient sporadiquement (et dont nous faisons précéder les citations du sigle *ar*), et leur langage notarial à tour technologique et prétentions classiques. Et ces distinctions se font jour parfois pour le même mot, qu'il faut donc transcrire différemment à quelques lignes de distance.

Le vrai est qu'une contradiction résidait entre l'importance conférée par notre enquête au matériel linguistique, et l'impossibilité où nous nous trouvions de rendre rigoureusement tous ces noms et tous ces mots, faute de moyens typographiques, et surtout de spécialisation.

Enfin les circonstances qui m'ont éloigné de l'Atlas et du Maroc, au moment de l'impression du livre, m'ont interdit les ultimes vérifications et m'ont empêché de tirer des contrôles dévoués de M. L. Galand tout le profit qu'on eût attendu d'une contribution aussi compétente.

B) *SIGLES*

a.	aït
ar.	arabe
arch. ..	archives
art. ...	article
b.	ibn
B. N. .	Bibliothèque Nationale
chl. ...	chleuh
c. r. ..	compte rendu
éd. ...	édition
I. A. A.	Institut Agricole d'Algérie
I......	Idaw
Im....	Imintanout
in.	inédit
R.	revue
t.	tome
tr.	traduction
Ud....	Awlâd
vol. ...	volume

C) *ABRÉVIATIONS*

Elles renvoient aux collections et périodiques suivants :

Afr. fr. « l'Afrique française » (1891...), Paris.

A. M. ou Arch. mar. « Archives marocaines », Paris (1904-1936), puis Rabat.

Ann. géo. « Annales de géographie » (1891...), Paris.

Ann. hist. soc. « Annales d'histoire économique et sociale » (1930-1939), puis « Annales d'histoire sociale » (1939-41 et 1945), « Mélanges d'histoire sociale » (1942-1944) devenues en 1946 « Annales (économies-sociétés-civilisations) », cette dernière série étant parfois précisée « Ann. E. S. C. », Paris.

Ann. soc. « L'Année sociologique » (1re série 1923-24, 2e série 1939-40 « Annales sociologiques », 3e série 1948-49), Paris.

Bull. E. P. M. « Bulletin de l'enseignement public du Maroc », Rabat.

CHEAM « Documentation du Centre de Hautes Études d'administration musulmane », Paris.

Hesp. « Hesperis », archives berbères et bulletin de l'Institut des Hautes Études marocaines (T. I : 1924...), Paris.

R. afr. « Revue africaine » (T. I : 1856), Alger.

R. al. « Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence » (1886...) (fait suite à « Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence » 1885), Alger.

Rens. col. « Renseignements coloniaux », annexe au bulletin de l'Afrique française, Paris.

R. E. I. « Revue des Études islamiques » (T. I : 1927), Paris.

R. J. C. « Revue de jurisprudence coutumière », périodique inédit de la direction des Affaires chérifiennes, Rabat.

Sour. in. « Collection des sources inédites de l'histoire du Maroc », Paris (suivi d'initiales et de chiffres indiquant la série et le pays considérés).

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE APPROCHE DU PAYS ET DES HOMMES

I

LE PAYS

UN NOM

L'existence de Seksawa, ou Iseksawan, est attestée depuis huit siècles au moins dans la même vallée du Haut Atlas. A ce nom, maintenant, se reconnaissent entre elles, et se distinguent d'autrui une dizaine de petites communautés, groupées dans le même bassin fluvial. Ces syllabes évoquent une multitude de traits de caractère, de tradition, d'institutions : donc une personnalité. Mais point de synthèse généalogique pour en rendre compte. Bien que la légende Seksawa n'ignore pas le thème du héros, ou même de l'ancêtre éponyme, nulle explication de cet ordre n'est alléguée pour l'ensemble. La diversité d'ascendance, une hétérogénéité proclamée sont inséparables de la profession de Seksawa. Il y a bien des raisons à cela.

Le nom ne sous-entend donc ici aucun statut de parenté. Il se réduit à une simple dénotation aux référents tout ensemble

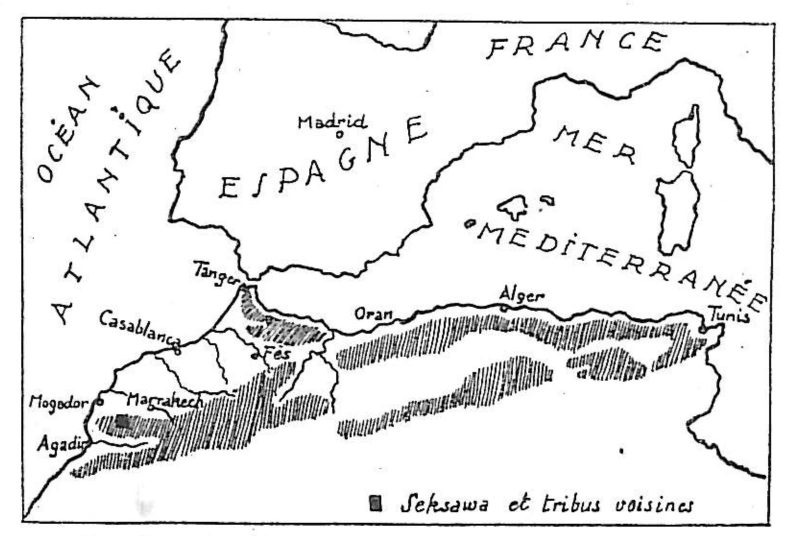


FIG. 1. — Les Seksawa par rapport au bassin méditerranéen

fugaces et touffus. Ces syllabes, en revanche, portent d'exactes correspondances topographiques. Le périmètre de terres qu'elles couvrent est resté à peu près fixe depuis le XIIe siècle, date des plus anciens témoignages écrits : et ce n'était pas là, sans doute, un commencement. Dans les désordres de cette histoire en plein mouvement, histoire de transferts de races et de conquérants ethniques, voici, dans un coin de l'Atlas, un peuple qui vraisemblablement n'a pas bougé, dont l'existence est attestée à la même place depuis presque un millénaire. Et cela ne lui est pas particulier. La même chose ou presque pourrait être dite de beaucoup de ses cousins Maçmûda. Nous savions certes que nous étions dans une société de sédentaires, qu'il s'agissait même là des plus vieux sédentaires du Maghreb. Mais où la chose se complique, c'est que si le nom, lui, est resté immuable et localisé, cette immutabilité ne fut que formelle.

Aussi certainement que les Seksawa se conservent ici, en tant que tels, depuis l'épopée almohade, qui les trouve et les laisse à la même place, ils ne sont plus aujourd'hui, à 90 % peut-être, ou plus encore, que des allogènes. Il ne s'agit pas là de ces transformations insensibles, inhérentes à la vie d'un peuple, et qui font qu'il n'y a pas de races pures, au sens biologique du terme. Il s'agit de remplacements, catalogués dans la mémoire populaire, et qui, sur les quatre siècles embrassés par les traditions locales, s'affirment comme le fait le plus irrécusable, et presque comme une donnée de base de cette personnalité.

C'est un grand débat que de chercher, pour un peuplement donné, quel a été le facteur déterminant, du groupe ou du territoire. Un berbérisant a émis l'hypothèse que des appellations telles que Seksawa, Urika, Gedmiwa, etc., auraient un contenu surtout topographique (1). Une grosse part des sédentaires du Haut-Atlas se trouve là mise en cause. Ces populations sont les seules du Maghreb, peut-être, dont on puisse affirmer la permanence d'habitat sur un laps aussi étendu : les seules donc qui offrent quelque garantie à ce genre de supposition.

(1) E. LAOUST, Contribution à une étude de la toponymie du Haut Atlas, *R. E. I.*, 1939, III-IV, et 1940, I-II, tiré à part, p. 150. Déjà, FOUCAULD, *Reconnaissance au Maroc*, 1888, pp. 90 sq., avait judicieusement distingué 3 sortes de groupes : la tribu, le village et le district. De cette dernière notion, il fait un large usage, pp. 268 sq. M. QUEDENFELDT, *Division et répartition de la population berbère au Maroc*, tr. H. SIMON, p. 131, note qu'entre H'âh'a et Ntifa « habitent des tribus qui portent toutes les mêmes noms que leurs principaux établissements ».

Cependant, ainsi posé, le problème resterait insoluble. Pour l'éclairer, il faut recourir à des unités bien plus modestes que ces noms de peuples, seuls connus de la chronique. Il faut recourir, sur le plan topographique, au nom du terroir; sur le plan humain, à celui du groupe agnatique. Ce sont là deux réalités conductrices. Elles ne cesseront pas de nous guider dans toute cette recherche. Et déjà, la toute première analyse d'un terme comme celui de Seksawa fait sentir la combinaison qu'il opère entre une valeur géographique et une valeur historique. Mais c'est une combinaison elle-même subdivisée, articulée.

Le nom peut livrer plus. Il est aujourd'hui consacré dans sa forme actuelle. Celle-ci semble régner depuis les Sâadiens. Des textes antérieurs, celui d'Ibn Khaldûn par exemple, donnent Saksîwa, où le vocalisme de la deuxième syllabe est celui de noms contigus, comme Damsîra, Ganfîsa, Gadmîwa (1). Mais le système berbère paraît trop éloigné, du moins à présent, de la voyelle longue, pour que nous puissions rien fonder là-dessus. De toutes façons, on n'entend maintenant que Seksawa, doublet du nom usité par les intéressés mêmes : Isekaawan (avec parfois redoublement de la sifflante). Le sing. *Iseksiwi* semble refait sur l'arabe. On attendrait plutôt un Aseksu, comme on a ailleurs un Admu, un Aglawu. Or, non seulement cet ethnique ne s'entend pas des membres du groupe ici étudié, mais il existe paradoxalement ailleurs comme nom juif, et même juif d'Oranie (2).

Ce qu'il y a de remarquable, ce n'est pas que des Juifs portent le même nom qu'un groupement berbère. C'est, d'une part, que l'ethnique singulier ait été perdu par les intéressés eux-mêmes, et, d'autre part et surtout, que le nom des Seksawa soit assez isolé dans l'anthroponymie des groupes maghrébins, ce qui n'est pas coutume.

(1) C'est l'orthographe que donne de Slane, sur la foi des mss qu'il a utilisés, par exemple le ms. 1521 de la Bibliothèque nationale, pp. 235 *v*, 1-2 *de fine* sq. Un arbre généalogique, que le traducteur n'a pas gardé dans son édition (p. 365, l. 16 sq.), donne même un éponyme Saksîw b. Ganfîs b. Maçmûd. Le ms. de RABAT, D, 14, 98, *Uns al-faqir* d'Ibn Qunfûdh connait de même des Saksîwa, p. 41 *a*, l. 2 sq. En revanche al-Baydhaq écrivait Saksâwa, E. LÉVI-PROVENÇAL, *Documents inédits d'histoire almohade*. 1928, p. 65, et texte arabe, p. 43.

(2) Renseignements fournis par L. BRUNOT, qui a bien voulu consulter pour moi des rabbins marocains. Cf. aussi, I. HAMET, *Les Juifs dans le Nord de l'Afrique*, 1928, p. 57 ; dictionnaire de M. EISENBETH, *Les Juifs de l'Afrique du Nord*, 1936, p. 174. Au Mellah' d'Imintanout, une famille israélite provenant d'Ilutjan, en Seksawa, porte le nom curieux de Elkeslasi, prononcé Lkslasi, nom à rapprocher de celui du lieu-dit Amskslan en Mtugga-Ud Bessebâʿ.

PREMIÈRES COORDONNÉES DU PAYS

Un certain pays, voilà ce à quoi réfère, au plus serré, le nom des Seksawa. De ce pays, l'essentiel est et a toujours été, selon une loi montagnarde qui se lit par exemple dans le compartimentage historique des Pyrénées, le bassin d'un torrent, asif i-yseksawan, ou Lwâd Sseksawa. Ce bassin est circonscrit par une arête de hautes montagnes qui sur trois côtés l'enclôt (fig. 2). Le Dir, puis la plaine dite aujourd'hui Bujmâda forment déversoir. Le torrent y perd son nom. Déjà il est devenu, de la petite plaine de Tuz'z'umt jusqu'à Buᵉanfir, en Ud Bessebâᵉ, Lwâd n-Qihra ou Wâd Lqîhra. Les limites, de ce côté, gardent tout le flou d'un passé qui nous renseigne mal sur la limitation de l'aventure Seksawa vers le Nord.

Voici donc un pays s'identifiant partiellement sans doute, mais sûrement à un bassin fluvial (1). Cette identification toute classique se poursuivra, jusque dans le détail, par la division du bassin en cantons, lesquels correspondront à la fois à une personnalité secondaire et à l'unité d'une ravine affluente. Cette vallée forme la dernière échancrure de la grande chaîne vers l'O. Elle interrompt cette façade montagneuse que sa dénomination indigène de Dir qualifie à merveille en évoquant la courroie de poitrail du cheval harnaché (2). D'ailleurs le terme manque de précision. Il traduit indistinctement la côte et son piémont. Dans le paysage, cette côte n'est ni continue, ni unique. Quand on regarde l'Atlas de la route de Mogador à Marrakech, un peu après Chichaoua, ou mieux encore, lorsqu'on l'observe des pâquis à chameaux du Lmjjûn, en Ud Bessebâᵉ, on aperçoit une première ride courant en avant-garde : c'est, dans le cas présent, celle de Talamenzu. Cette défense par boulevard préliminaire s'accentue à mesure qu'on va vers l'E. Elle est frappante de plusieurs points de la route impériale longtemps avant et longtemps après

(1) On emploiera « fluvial » et « fleuve », dans tout ce travail, pour désigner un torrent très modeste, mais qu'il fallait distinguer de ses affluents, et que magnifie sans doute, dans notre esprit comme dans la réalité, l'importance axiale qui est la sienne par rapport au sujet étudié.

(2) Le déchiffrement du pays est grandement facilité par le « Croquis orographique du Grand Atlas occidental, depuis l'oued ait Mousi jusqu'à la chaîne Igdet-Erdouz » au 1/100.000, dressé initialement par J. Dresch (en couleurs), et par la série de cartes au 1/200.000 annexée à ses *Documents sur les genres de vie de montagne dans le massif central du Grand Atlas*, 1941. Cette documentation, que nous avons gardée toujours présente dans nos tournées, et que nous avons surtout complétée quant à la toponymie, et réinterprétée à l'aide de la couverture aérienne exécutée depuis 1950, est à la base de notre propre investigation et de toute la cartographie de cette étude.

Marrakech. A hauteur des Seksawa, au contraire, de Chichaoua à Bulᵉwân, pas de dénivellation. C'est ce que traduit la descente S.-N. du thalweg du fleuve, lequel est escorté, sur sa droite comme sur sa gauche, par des séguias divergentes, certaines communes aux Seksawa, aux Dwiran et aux Ud Bessebâᵉ. Cette solidarité, ou cette continuité, ne sont pas sans incidences. Le même plan de terres remontera, un peu plus à l'O., vers une autre « bouche », celle d'Imi n-Tanut, commandant l'accès du Sous par le Tizi Umachchô et le Bwibaun. La vieille route sultanienne l'emprunte après avoir rasé, d'E. en O., le Dir (1).

Imaginons le voyageur musulman du XIIIᵉ siècle venu de Fès ou d'Andalousie, et que l'appât du négoce ou la queste de science promènent sur toute la face musulmane du monde connu. Ces « bouches », bâillant sur un arrière-pays mystérieux, lui causeront mille émois. Peut-être, au passage du Seksawa, a-t-il été rançonné. Il pense, avec une horreur dévote, aux vieilles pratiques inexpugnables : adoration du bélier (2), liberté sexuelle (3), que l'on récite des montagnards. Mais l'achat d'amandes, d'olives et de noix, fût-ce sur ce fond d'illicite, l'espèce de panique qui le saisit devant le foisonnement des peuplades embusquées sur les hauteurs, animeront son passage, comme plus tard ses souvenirs, sa *Rih'la*, dont il cultive déjà la pompeuse ordonnance, non pas de dédain mais d'inquiétude et de convoitise.

Il ne sera pas inutile d'avoir situé ainsi, dans l'optique de l'orthodoxie, c'est-à-dire somme toute jusqu'ici de l'authenticité — puisque nos seules sources historiques accessibles sont arabes — le pays Seksawa. Il s'ouvre, comme la dernière impasse sur la main gauche, à celui qui, de Marrakech, gagne le Sous. Auparavant se sont pareillement ouvertes les vallées du Nffis et de l'asif el-Mâl. Tout de suite après, ayant gravi le seuil d'Imintanout (900 m.), notre voyageur pourra se reposer dans un bourg à prône hebdomadaire, c'est-à-dire dans une *madîna*. Il y savourera ces auxiliaires de la prière que sont l'étuve et le commerce des pieuses gens. Simultanément, il s'adonnera à quelque négoce avec de sévères personnages, qu'il nommera des *chuyûkh*, sans trop analyser le caractère légal de leur investiture, et qui prêteront à la

(1) On peut trouver sur cet itinéraire une masse d'informations déjà considérable dans E. Renou, *Description géographique de l'empire du Maroc*, 1846, pp. 187, 190, 204, qui condense un grand nombre de récits de voyages.

(2) G. Germain est conduit par divers indices, dont la présence actuelle d'Idaw i-yzimmer, à situer dans notre région ces hérétiques dénoncés par al-Bakri au XIIᵉ siècle, Le culte du bélier en Afrique du Nord, *Hesp.*, 1948, p. 113.

(3) On sait que ce thème, à la fois juridique et polémique, n'a pas encore été abandonné.

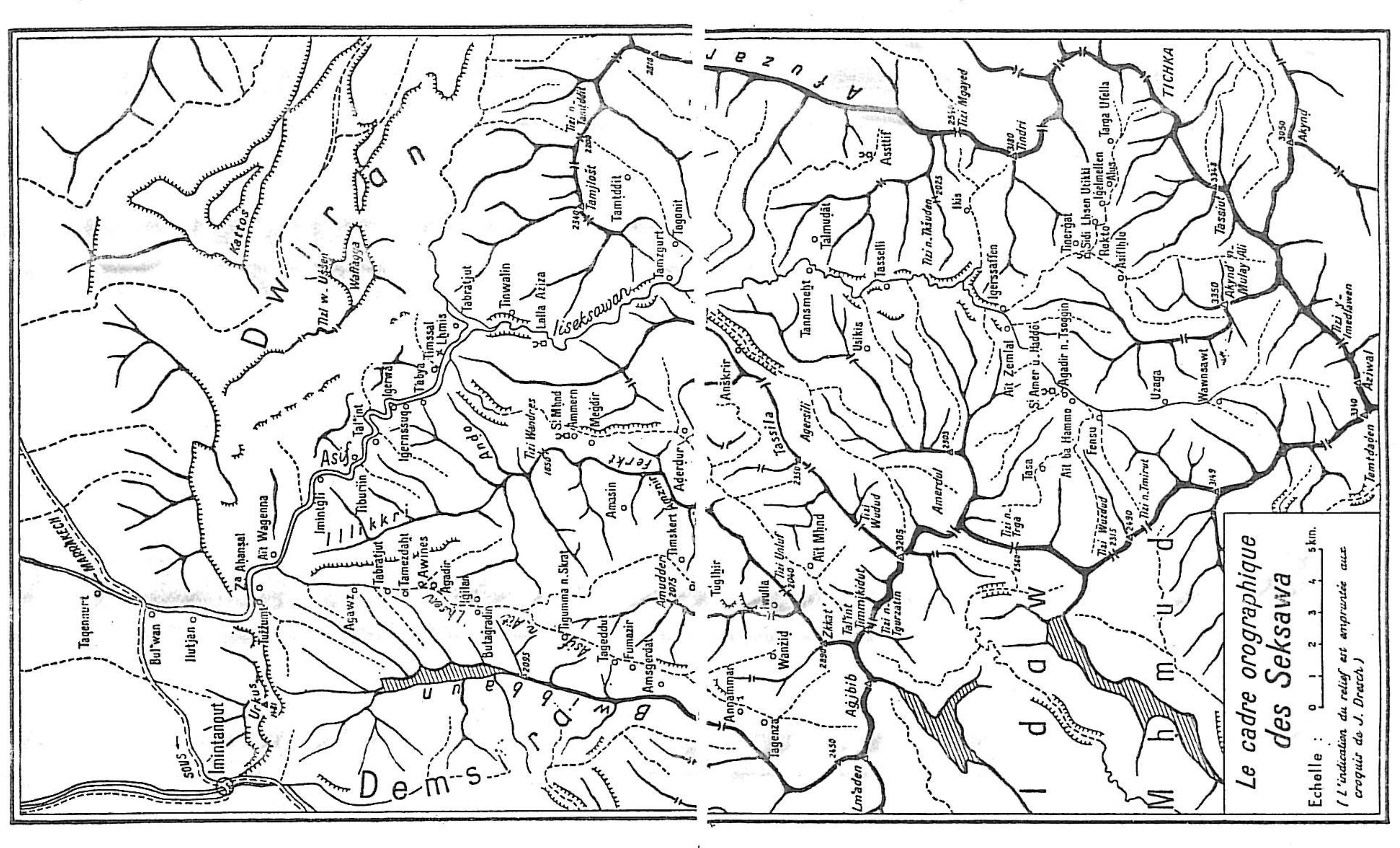


Fig. 2. — Le cadre orographique des Seksawa

commandite et aux achats en vert le secours de leur bilinguisme. Quelques Israélites, usuriers débonnaires, cultivent de discrets courtages. Ayant ainsi refait ses forces, le croyant s'enfoncera vers le S. Le voici bifurquant en direction du col des Bwibaun, maintenant détrôné dans notre nomenclature par le Tizi Umachchô (1). Et de là vers le Sous, par la vallée de l'Issen. Au loin, les délices savantes d'une capitale, Taroudant.

Mais laissons-là ce périple imaginaire : on ne s'est amusé à l'esquisser que pour mieux faire sentir peut-être le démenti que va lui apporter l'histoire. Ce voyageur musulman est intemporel : on n'est pas sûr que son Imintanout ait existé avant le XVI[e] et la décadence des Maçmûda. Quant aux amandiers et aux oliviers, dans quelle mesure ont-ils survécu, ou au contraire succédé à la forêt d'arganiers qui peut-être s'étendait jusqu'à l'asif el-Mâl au XV[e] siècle, c'est ce qu'il est difficile de préciser. Et que penser d'éléments aussi caractéristiques d'un paysage qu'ont pu l'être, dans ce piémont aujourd'hui déboisé, le thuya, le gommier, ou les associations de l'*oléolentiscetum* ?

Revenons donc à la carte, encore qu'imparfaite. Ces vallées, ces trouées, le Nffis, l'asif el-Mâl, le Seksawa, divergent toutes d'un même château d'eau, le massif du Tichka (2), lieu historique important, et qui, de son énorme môle granitique, fait butoir au pays Seksawa vers le S. Avec les cimes proches, montant à 3.000 et 3.400 m., un ressaut d'un millier de m. environ fait surgir le massif ancien au-dessus de la dépression permotriasique et de la zone subtabulaire de l'O. C'est la première barrière face aux vents de l'Atlantique, d'où forte condensation des nuages arrivant en général du S.-O. C'est aussi, lorsqu'on vient de l'E., la dernière affirmation de haute montagne. Après, on ne trouvera plus que les causses, les collines Mtugga et H'âh'a.

Le Seksawa, le Nffis, l'asif el-Mâl, et deux des affluents les plus importants de l'Issen proviennent directement du Tichka. Les autres affluents de l'Issen, plusieurs affluents du Sous sourdent du versant Sud de la chaîne axiale. Toutes ces sources ponctuent une distance de moins de 30 km. Il y a donc là un important foyer hydrogéographique, donc de culture sédentaire,

(1) Telle est en effet la prononciation locale, qui est mise en rapport avec les grès rouges stéphanotriasiques du col : on les nomme *amachchô* « roche de chat » (allusion à la couleur). Mais la dénominaton des roches dans la région manque absolument de rigueur. Je cite les explications qui m'ont été données.

(2) Cf. notre étude sur les Antiquités Seksawa, *Hesp.*, 1953, p. 363. Le premier à avoir souligné l'importance de ce môle d'histoire, d'économie pastorale, et de sociologie tribale, est R. MONTAGNE, L'Aghbar et les hautes vallées du Grand Atlas, *Hesp.*, 1927, p. 16.

donc de constance historique. Ce rôle du Tichka, ou plus exactement de la crête qu'il flanque, a été perçu par les auteurs musulmans. Ibn Khaldûn le marque en un passage dont les précises correspondances sauvent le métaphorisme. Le marabout de Tasaft est encore plus formel. Il compare ces bassins fluviaux, suspendus à la crête, à des outres dont les hauts cantons sont les pattes. Le Tichka, dit-il, est « la balance des eaux », *mîzân al-miyâh*, le réservoir de la montagne (1). Réservoir de bien d'autres choses encore, comme on verra.

LIMITES DU MONDE SEKSAWA

On comprend que cette crête ait frappé les imaginations. Pour qui remonte le fleuve, elle constitue vers le S., l'E., et l'O. un rempart continu.

Qu'on se figure deux murs, orientés N.-S. Ce sont le Bwibaun à l'O., côté Demsira, l'Afuzar à l'E., côté Gedmiwa. Entre les deux, la vallée du Seksawa, remontant vers le S., en bissectrice, jusqu'à l'angle d'un V concave dont la pointe, dirigée vers le Sous, serait le Tèmt'daden (3.340 m.). L'une des branches du V part vers le N.-O. La chaîne continue (3.000 m.) est ébréchée de quelques cols : le Tizi n-Tmirût, le T. Uzdud et surtout le T. n-Trga, qu'a franchi Brives, et qui est d'une grande importance historique, car c'est par lui qu'arrivèrent les immigrants du Sous. Là, décrochement vers le N. : voici le Tabgurt (3.210 m.), pivot des paysages Seksawa. Du Tabgurt, la chaîne fléchit franchement vers l'O. : elle se soudera, vers le Wagrarat, au prolongement méridional du mur d'O. L'autre jambage du V rejoint les hauts niveaux très complexes du Tichka, où s'enracine le mur d'E. Sur ce parcours, l'anticlinal culmine au dôme géométrique du Ras Mulay Ali (3.400 m.). Avec l'Ikis, en « bosse de chameau » ou en « crête de coq », selon les observateurs (3.180 m.), et le Tabgurt, le *Ras*, « la tête » (ou mieux l'*Akyud'* « la tresse »), Mulay Ali, s'offre constamment aux regards de très loin en plaine. Et de toutes les hautes surfaces séparant les vallées, se découvrent à la fois, à l'E. comme à l'O., ces « longs murs » du paysage Seksawa que sont le Bwibaun et l'Afuzar. Sur tout ce contour, clos au S. par de formidables masses, la barrière ne descend jamais au-dessous des 2.000 m. : caisson bien délimité qu'achève de bloquer, au S. d'Imintanout, l'Urkus. C'est seulement vers le N.-E., après le massif du Tamejlocht, du côté du Dwiran, que les plateaux de

(1) JUSTINARD, *La Rihla du marabout de Tasaft*, 1940, p. 91.

l'Imlilen viennent battre une falaise aux entablements calcaires, le Waffagga. Sur cette face, l'accès est facile aux cuvettes du haut Dwiran, Tissekht, Aduz. On est ici dans des confins.

Quelle impression tirer de cette délimitation du pays Seksawa ? D'abord celle de son orientation du N. au S., orthogonique par rapport à la chaîne de l'Atlas. D'où l'importance de la pente. Niveaux orographiques, horizons végétaux, degrés d'éloignement de la plaine et du pouvoir central, progression du particularisme montagnard : tout cela concourt à une gradation simple à partir du débouché de Bul^{c}wân (740 m. au gué de la route de Marrakech), jusqu'aux plus hauts villages (1.900 m. à Wawnsawt). Cette fermeté de contours autorisera, l'événement aidant, une vie d'ensemble bien défendue du dehors. Mais à aucun titre elle ne formera limite naturelle vers le S. : c'est de là qu'est venu tout l'être moderne des Seksawa. Et certes, il sera superflu de dire ici que jamais ces crêtes, coupées de cols, ne font obstacle, entre montagnards, même aux relations hebdomadaires d'un souq : c'est ce qu'on voit bien de nos jours à la fréquentation, par des Idaw Geryun, du marché des Imedlawen. Au surplus, une part importante de l'activité de ces populations réside précisément dans le courtage des cols et dans une circulation intense, bien que dure, dangereuse et impliquant tout un contexte d'accords entre groupes, et presque d'initiation individuelle. La muraille est un obstacle conventionnel. Pour les autres, jamais pour soi, et seulement quand on le veut.

MESURE DE CET ESPACE

Rien ne serait plus faux que d'apprécier la masse du pays d'après notre système métrique. La réelle unité, celle qui est la mesure même de l'homme, y est la durée de l'effort du marcheur agile ou du notable juché sur la mule au trot vif. Encore faudrait-il que cette durée fût appréciable quantitativement. Elle ne l'est naturellement pas en heures et en minutes. Tout au plus l'intervalle des prières, elles-mêmes marquées par les positions du soleil, pourrait-il servir d'étalon. En fait on ne prie guère. A vrai dire, ce sont des mesures encore plus lâches : matin, méridienne, soir *ççbah'*, *zziwal*, *içfirar*, qui seront le plus sensibles au cœur. Mais nous ne répèterons pas ici les réflexions de Lucien Febvre sur le « temps flottant », le « temps dormant » des sociétés de type « médiéval ». Aussi bien, s'agissant de temps mécanique, j'entends très précisément le temps qui évalue et subdivise un effort très précis, et de durée constante, c'est bien d'heures que nous allons

nous servir pour mesurer l'espace Seksawa, comme l'ont fait les officiers de la pénétration.

Négligeons les immenses confins qui, au delà des villages, du côté de Tichka comme de celui du Ras Mulay Ali, se prolongent encore bien loin. La vie Seksawa, la vie de fond de vallée, qui est la vie municipale, la vie dense, à pleine qualification, est mesurée par de bien faibles durées. Nous le verrons, en effet : à d'autres rythmes correspondent les espaces intercalaires, entablements séparant les vallées, sommets arrondis et, à plus forte raison, pâquis intertribaux. La mesure du pasteur n'est pas celle de l'horticulteur de village : elle n'est presque pas celle du citoyen. Si l'on voulait subtiliser, on opposerait aussi à cette mesure des honnêtes gens, qui est celle des chemins muletiers, celle de l'expédition guerrière. Celle-ci néglige les sentiers battus, survient de façon foudroyante, ayant franchi forêts et escarpements. Dans la période récente, un grand guerrier, le Caïd Lmokhtar des a. Lh'sen, sera l'homme de ces imprévus, de ces éclairs topographiques, dirait-on. Mesure du pasteur, mesure du guerrier : ces variantes, l'une élargissant, l'autre ramassant à l'excès l'espace Seksawa, ont leur valeur d'indices sur la psychologie individuelle et les rythmes sociaux : on peut les éliminer pourtant dans une analyse soucieuse de tabler sur une régularité civique.

La rosace de distances figurant sur le croquis ci-dessous (fig. 3) et dont le cœur est Lalla Aziza, suggère diverses réflexions qui ne seront pas inutiles à l'intelligence du milieu. Ces durées, calculées en temps de cheminement sur le sentier qui suit le lit, reflètent certes différents facteurs tels que la difficulté du terrain, les méandres, la multiplicité des gués, etc. Mais plus encore elles traduisent, et fort exactement, la notion que les Seksawa de tous les temps purent se faire de l'ampleur des cantons. Et par là nous sont rendus au plus vrai les espaces d'une histoire. Ce qui éclate, c'est la disproportion entre les tiges supérieures et la partie inférieure de la rosace. Une vision fondée sur les concepts de la plaine — et, prenons-y garde, sur quoi d'autres se fondèrent, d'Ibn Khaldùn à nous, les observateurs ? — insiste, que ce soit dans la connaissance ou l'action, sur les secteurs les plus proches. L'homme de la plaine perd son zèle à comprendre ou à intervenir dans la mesure même où la distance s'accroît et où son regard se lasse sur les arrière-plans neigeux. Mais une vision authentique, celle qu'a d'elle-même cette société, situe au contraire l'essentiel tout en haut, dans le repaire inviolé, le mieux défendu en tout cas du renseignement » par le relief, la légende et une incertitude devenue graduellement opaque. La basse vallée ne sera plus

qu'un couloir, un débouché, un appendice, ou tout autre équivalence métaphorique qu'on en voudra donner.

Combien ne s'éclairent pas, dès lors, et l'histoire du XIVe siècle qui nous montre l'expansion venant des hautes terres, et l'histoire plus récente, qui a reconstitué sur ces mêmes altitudes, grâce à l'afflux conquérant des gens du Sud, de nouvelles bases d'expansion ! De même, la vraie vie Seksawa ne gardera sa justesse, dans un espace à sa mesure et selon son cœur, loin des contaminations et des mesquineries de la plaine, qu'en deçà de ce rayon de deux à trois heures de marche en amont de Lalla Aziza. Tout ce qui est au

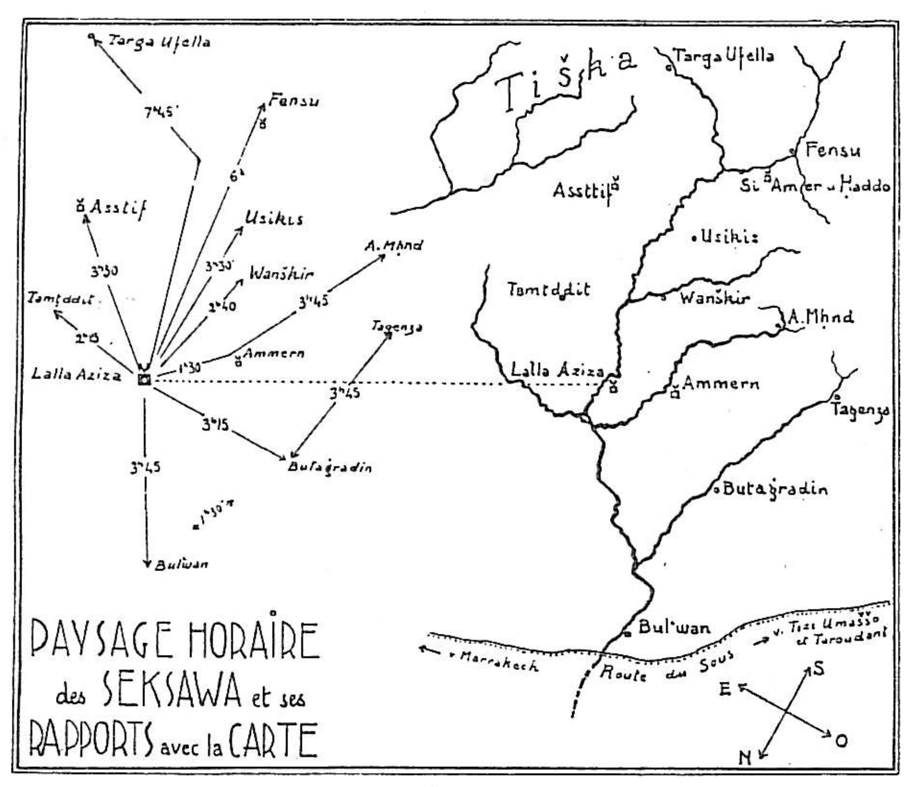


FIG. 3

delà, c'est-à-dire tout l'aval, sera soumis à l'influence des pouvoirs et des meneurs d'en bas. Donc, zone d'aventure, d'hésitation, de

mélanges. Plus loin encore, dans la plaine, peuvent s'étaler d'autres ensembles, sujets à d'autres mesures : ce qui compte ici, c'est la traite du cavalier, de bivouac en bivouac. Mais que cette optique de l'homme de cheval, c'est-à-dire, en l'espèce, et depuis cinq cents ans, de l'Arabe, nous éloigne du monde montagnard, ce monde tellement plus concentré, plus nerveux ! Un jour de marche, et l'on remonte la vallée de part en part. Le domaine Idma, de la zaouia d'Ammern à celle d'Assttif, couvre, sur sa plus grande diagonale, cinq heures. A peu près autant d'Iguntar au Seksawa : les conquêtes du Caïd Lmokhtar s'inscrivent aussi sur cinq heures de diagonale. Et guère plus de l'Amerdul à la base du Tichka : tout le règne des a. H'adduyws.

Monde d'une densité méditerranéenne.

APERÇU SUR LA STRUCTURE DU PAYS (1)

Le voyageur qui, des hauteurs dominant le Tizi Umachchô, contemple le panorama Nord, remarque qu'il se partage en trois sections de couleur différente : un pays blanc, un pays rouge, un pays noir.

Des calcaires clairs, jurassiques et surtout crétacés, épandent vers le N.-O. les causses pierreux du Mtugga. Jurassique également, sur l'O., le long cylindre du Lemgo. Et la couche se prolonge vers l'E. pour constituer des éléments qui, de ce belvédère, n'apparaissent pas encore, mais que nous retrouverons plus tard : le dôme de l'Urkus, écrasant à ses pieds le centre d'Imintanout, la basse vallée du Seksawa, et les entablements du haut Dwiran, qui s'échelonnent jusqu'au palier élevé de l'Azzeg, commun aux troupeaux de Dwiran, Mez'ûd'a et Gedmiwa. Immédiatement sous nos yeux, voici une nappe rougeoyante. C'est le stephano-trias, découvert entre les roches primaires et secondaires et, qui, mince en deçà du col, s'épanouit largement au delà vers Bigud'in. Au N. et à l'E., partout, un pays noir de schistes cambriens et ordoviciens. Leur masse trapue constitue la presque totalité du haut Seksawa, si l'on en excepte les calcaires axiaux et les granites du Tichka, que l'on n'aperçoit pas d'ici. Ces schistes luisent au soleil, sur pentes et arêtes, au point de donner à distance l'illusion d'un suintement, d'une cascade. De près, on voit qu'ils se délitent, éclatent, se divisent en feuilles et en aiguilles. Mais de loin leur relief est puissant et lourd : masse morose et sans grâce, où rien ne décèle les vallées bucoliques dont elle est entaillée.

(1) Tout ce paragraphe doit beaucoup à J. DRESCH, *Recherches sur l'évolution du relief dans le massif central du Grand Atlas, le Haouz et le Sous*, 1941.

Transportons-nous sur un autre belvédère, en plein pays Seksawa cette fois, au revers N. des croupes du Mzawt. De là l'œil suit toujours les trois teintes dans le paysage. La vue dévale sur le bassin des a.Musa, pour remonter ensuite vers le rebord tabulaire du pays Dwiran : Wawmright, Waffagga, et plus loin encore, Kattos. A mi-hauteur de ces couches blanches ou dorées, apparaît la roche rouge *tafzza*, qui se déverse ensuite sur les marnes de l'Imlilen. A 1.000 m. en contrebas, le fleuve, largement étalé parmi les tamaris de la petite plaine (940 m.), retrouve, aussitôt passé l'ancien Suq Lkhmis, vers T'abya, les mêmes hautes et sombres falaises qu'en amont.

L'analyse tectonique explique plusieurs des traits actuels par le remaniement qu'opéra, au tertiaire, le plissement de l'Atlas sur un relief hercynien. Mais il ne lui est pas toujours facile de déterminer dans les structures actuelles la part contributive des deux phases, bien que leur style respectif soit fort différent. En effet, l'intervention de cassures, perpendiculaires à l'axe des plis, peut entraîner d'autant plus de confusions de lecture, que la direction générale des deux mouvements s'avère grossièrement orthogonique : méridienne pour le socle, O.S.O.-E.N.E. pour le remaniement.

Au modelé hercynien ressortissent une série parallèle de trois anticlinaux et surtout l'action de cycles d'érosion qui ont dénudé les terres rouges du permo-trias et aplani l'avant-pays crétacé. La subsistance de ce dernier, plus largement que dans le reste du Dir, est en effet un trait important. Cette formation dessine même une ample échancrure vers le haut Dwiran et les Mez'ûd'a.

La tectonique atlasique est « brutale et simple... Architecture austère de blocs rigides qui montent par étages successifs au N., plus brutalement au S., jusqu'aux hautes crêtes massives ». On la reconnaît aujourd'hui, en Seksawa, à « une série de blocs, plus ou moins basculés et séparés par des accidents brutaux [et s'élevant] vers une haute chaîne vigoureusement plissée » (1). D'une façon générale, on est frappé du contraste entre la lourdeur de ces hauts reliefs et la jeunesse mordante des versants et des vallées. A 1.500 m., puis à 2.000, et encore à 2.500, un regard panoramique ne découvre guère que des niveaux, des dômes très aplatis, des crêtes mûres et tassées. Dans un large morceau du pays, en gros tout le moyen Seksawa, c'est presque une surface homogène, malgré l'interruption des vallées, qui étale sa perspective autour des 2.000 m. : Azur, Tassila, Amudder, Ibuban. Surface d'aplanissement antécrétacée, dont le rôle important sur les formes de

(1) Id., *op. laud.*, p. 67.

la vie est encore lisible et avec laquelle tranche paradoxalement le délié d'une crête axiale la surplombant de plus de 1.000 m. avec ses calcaires durs et aigus.

La morphologie touche ici directement à l'humain. Capital a été le rôle de ces surfaces de moindre pente, quelle qu'en soit l'origine : plateaux structuraux crétacés, d'ailleurs aujourd'hui presque entièrement hors du domaine Seksawa ; surfaces en cours d'érosion conservées ; bien plus bas, terrasses fluviales ; entre les deux, paliers constitués sur une déclivité par une inégale résistance des roches affleurantes. Ces plans ou « replats » ont été un facteur essentiel dans la constitution d'un système de vie et d'un paysage rural. Autre élément structural à grand retentissement : le mûrissement des vallées par degrés successifs, évolution qui semble avoir marqué des pauses et des réveils, et, se combinant avec l'inégale dureté des couches franchies, les avoir découpées en tronçons. L'orientation générale du fleuve, conforme à celle de l'asif el-Mâl et du Nfïs, épouse en gros la direction du modelé hercynien : elle s'est donc faite, ou maintenue, à contre-sens du plissement atlasique. Là où la roche est dure, comme entre Z'init' et Tamezgurt, entre Tasselli et Igerssafen, entre Sekrat et Iguntar, s'encaissent des gorges vertigineuses, aux parois abruptes. Ailleurs, l'existence de schistes tendres, ou la rencontre avec un synclinal, comme à plusieurs endroits de l'asif n-a. Lh'sen, élargissent la vallée, voire créent, comme en bas a.Musa, un chapelet de petits bassins. Une autre conséquence de cette direction contrariée, c'est qu'elle conspire avec le plan de surrection lui-même, pour fractionner le pays à angles droits. Tout concourt dès lors à un partage cantonal, d'autant plus net parfois que l'érosion fluviale n'a pas encore harmonisé son profil et que celui-ci se détache souvent en paliers. Profil à saccades, si j'ose dire. Des tronçons relativement mûris s'étalent parfois largement — ainsi en a. H'adduyws, à Tuz'z'umt — mais sont vivement séparés les uns des autres. Enfin, cet étalement s'opérant sur certaines sections du lit, tandis que l'érosion amollit les hauteurs, une frappante correspondance finit par s'établir : auges profondes en contrebas ; sommets aplanis en surplomb. D'où des couples caractéristiques de formes : *chaif* « bombement » de l'Illikkri, au-dessus du bassin des a. Mh'and ; *chaif* d'Azur au-dessus de celui des a.Musa. Ces ensembles sont favorables à une vie pastorale et agricole. Ils contrastent généreusement avec des formes plus inhospitalières, comme celle de la ravine abrupte héroïquement entaillée de gradins d'Usikis, ou même répugnant à toute utilisation. L'ambition des sociétés de montagne sera toujours de tenir à la fois le petit

delta fluvial et les hautes croupes à pâquis, à bois et à seigles. Il arrive même que ces épanouissements du lit soient assez simples pour révéler, comme en aval de Tuz'z'umt ou dans l'asif n-a. Lh'sen, la succession de plusieurs niveaux parallèles en longueur. Ce sont, comme dit J. Dresch, « des banquettes naturelles » : et il est bien remarquable que là aussi la géologie ait, de sa large écriture, tracé comme un modèle au travail de l'homme.

On a peut-être trop poussé cette enquête — encore que sommaire, et d'une technicité d'emprunt — sur la structure du pays Seksawa. Mais, pour notre propre recherche, d'importantes données s'en dégagent. D'abord, la nette démarcation d'un pays, sorte d'impasse à porte entr'ouverte sur la plaine et sur le N. Puis sa matière simple, procédant, du N. au S., dans un sens qui est celui d'une coupe géologique. Cet approfondissement progressif sera aussi celui de l'originalité des institutions et de la conservation d'une authenticité. En particulier, l'âge des sols, croissant en raison inverse de la force des derniers aménagements tectoniques, mène à un môle d'archaïsme géologique, et aussi de signification sociologique, le Tichka. Et encore ce cloisonnement à angle droit, résultant des directions croisées des modelés hercynien et atlasique. D'où une structure cantonale qu'avive la coexistence de paliers mûrs et d'engorgements abrupts. Enfin toute une horizontalité de moyenne montagne, offrant des relais en hauteurs, et comme un classement préétabli à une vie qui, d'étage en étage, parmi la dureté qui de toutes parts la presse, trouve des pentes où s'accrocher, et même des surfaces où s'épanouir.

QUELQUES CORRÉLATS DU NOM DES SEKSAWA

Qu'on le compare par exemple à la véritable grappe de noms analogues que fournit l'ensemble : Mtugga, a. Atig, Tigguga, Tuggana, etc. Pourtant, on trouve parmi les noms anciens de l'Occident musulman des Sakâsik, Saksâkî. Un ancêtre légendaire des Berbères s'appelle ainsi. Ibn H'azm, *Jamhara*, éd. Lévi-Provençal, p. 462, l. 21. On le retrouve, désigné comme ancêtre des Howwâra, par Ibn Khaldûn, tr. *Histoire des Berbères*, 1925, t. I, pp. 170, 185, 273. Cf. ms. Bibliothèque Nationale, 1520, p. 108 *v*, l. 11. Cela orienterait vers une racine S. K., à redoublement. Mais on peut aussi penser à une racine S. W. où le redoublement aurait différencié le deuxième élément. Cette hypothèse tirerait non pas une vraisemblance, mais quelque appui d'une rencontre de sons : celle d'Iseksawan et d'Ichefchawan, c'est-à-dire Chîchâwa. On sait qu'il s'agit là du même cours d'eau, ou du même système d'irrigations, l'un en aval de l'autre, et que l'extension du domaine Seksawa à la plaine, au cours du Moyen Age et jusqu'aux temps mérinides, offre une certaine probabilité.

Cf. dans la même optique, les Chawchâwa de l'Oranie, et surtout le *nasab* al-Chawchânî (al-Rajrâjî al-Samlâlî), cité par Brockelmann, Zu S. 249, 6. Mais évidemment, c'est le rapprochement avec Chichawa, et même Chefchawen, bourgades marocaines, qui serait tentant.

A. Basset veut bien m'indiquer qu'il n'y a pas d'impossibilité linguistique à ce que ces deux noms Iseksawan et (I)chefchawan remontent à une racine bilitère avec redoublement complet, et passage respectif de *w* à *k* et de *w* à *f*. Mais il précise qu'il faudrait pouvoir justifier la présence de ces différents traitements dans le mot voulu et au lieu voulu.

Dans un domaine bien lointain, mais dont les curieux chassés-croisés linguistiques de l'Afrique du Nord ne rendent pas le rappel tellement invraisemblable, je veux dire chez les Touareg, on relève, parmi les toponymes employés dans le sens de « vallée, système de points d'eau », toute une gamme de formes où l'imagination pourrait retrouver des étapes intermédiaires entre Seksawa et Chîchâwa : Sesau, Aseksawam, Segga, Ichaffen, Chawa. P. de Foucauld, *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres*, éd. A. Basset, 1940, pp. 18, 19, 239, 244, 251. Notons aussi l'existence de Chuchawa dans l'Ouarsenis, et aussi, bien entendu, l'existence d'une Chefchawen dans les Jebâla.

Pour E. Laoust, Seksawa pourrait se ramener au factitif d'une racine *k. s.* « paître ». Mais « aucun document, en dehors de l'examen de la forme de l'ethnique, ne confirme une telle conclusion », *op. laud.*, p. 148. Je signalerai pourtant l'existence de populations résiduelles dans le même domaine, dont le nom pourrait remonter à cette même racine : Ikessan, a. Tiksit, a. Gasa même. On pense aussi à l'Wâd Siksû, du Moyen-Atlas.

M. L. Galand m'écrit : « Dans sg. *Iseksiwi* pl. *Iseksawan*, l'opposition de singulier à pluriel appartient à un type connu en berbère; le *w* apparait ici comme un élément radical. Dans sg. *Agdem* (aussi *Igdem*) pl. *Igedmiwen*, a-t-on affaire à un *w* radical qui aurait été perdu au singulier, comme dans *ameksa* / *imeksawen* (cf. aussi *inebgi* / *inebgiwen* ?) Cette hypothèse ne trouve aucun appui dans les formes actuelles du nom : *Agdem*, sans voyelle finale, répond mal aux exemples précédents, et surtout, pour le féminin généralement plus conservateur, on ne m'a donné que *Tagdemi* en face de *tameksawt* (cf. aussi *tinebgiwt*). En attendant une recherche plus poussée, j'hésite donc à voir dans le *w* de *Igedmiwen* autre chose qu'un élément suffixal.

« Dès lors, la différence de structure qui sépare *Iseksawan* de *Igedmiwen* rend suspect le trop beau parallélisme des formes arabes *Saksîwa* et *Gadmîwa*. Le pluriel des noms de tribus est plus usité que le singulier; c'est lui qu'apprend d'abord un étranger : les Arabes ont-ils senti que dans *Gadmîwa* ils englobaient un suffixe et que dans *Saksîwa*, peut-être sous l'influence de *Gadmîwa*, *Damsîra*, etc., ils maltraitaient le vocalisme berbère qu'ils avaient respecté dans *Saksâwa* ? On peut en douter.

« On comprendra enfin que je n'envisage pas ici, sans toutefois l'exclure tout à fait, une corrélation du nom des Seksawa avec le mot énigmatique que signifie le mot maghrébin bien connu *sesksu* « couscous », mot qui a donné lieu à diverses transformations ou métathèses : cf. *kuskûs*, *saksakiya*, etc. »

II

UN PAYSAGE RURAL

PALIERS VÉGÉTAUX

Cet étagement se confirme à qui examine les végétaux qui s'échelonnent depuis les 740 m. du gué de Tagoyyamt, jusqu'aux 3.400 m. du Ras Mulay Ali (1).

L'exposition joue, entre ces différences d'altitude, un rôle d'autant plus décisif que l'habitat et l'irrigation se blottissent au fond des vallées, et que l'orientation méridienne de l'axe principal accentue les effets de l'insolation. Comme dans toutes les sociétés de montagne, on retrouve jusque dans la toponymie la distinction de l'adret et de l'ubac, *annammer* et *amalu*. Autre influence du relief : il n'est pas indifférent que malgré la lourdeur toute saharienne de ces croupes, le Haut-Atlas, du point de vue botanique, soit « une péninsule méditerranéenne en pays steppique et désertique » (2). Ce caractère de la flore se retrouve-t-il au même degré dans les techniques et les autres formes sociales ? Contentons-nous pour le moment, et sans rien préjuger, de relever un caractère qui se traduit visuellement et suggère certains genres de vie. Or, ici, à beaucoup d'égards, le rappel méditerranéen est archaïsme. Dans la civilisation de steppes, imposée par le climat aux basses plaines alentour, et parmi la généralisation de formes de vie instables à tout le Maghreb depuis le bas Moyen-Age, l'Atlas a érigé un bastion conservateur. Il a concentré des modes que nous dirions européens. Ces qualificatifs, vagues et littéraires lorsqu'il s'agit de sociétés, tirent du langage du botaniste une tout

(1) Note de L. EMBERGER sur La végétation du massif des Seksawa, in *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 5-11-1934. En dehors des explorations (en cours) de MM. Sauvage et Quézel, c'est la seule information propre aux Seksawa. Sur le plan général, toutefois, j'ai consulté avec profit, L. EMBERGER, *Aperçu général sur la végétation du Maroc*, 1938 ; Ch. SAUVAGE, La richesse de la flore marocaine. *Bull. de l'Enseignement public du Maroc*, nº 216, 1952 ; sur un domaine voisin, R. MAIRE, *Etudes sur la végétation et la flore du Grand Atlas et du Moyen Atlas marocains*, 1924. Enfin mes propres — et bien inexpertes — tentatives d'herborisation ont été grandement secourues par les identifications botaniques de MM. Sauvage, Vindt et Nègre, qui voudront bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance.

(2) R. MAIRE, *op. cit.*, p. 10.

autre précision. D'autre part, l'exposition océanique de ces dernières hautes montagnes de l'Atlas vers l'O. entraîne, comme l'observe L. Emberger, une relative douceur, qui les oppose aux secteurs contigus à l'E., par exemple aux Gedmiwa, pour les rapprocher, quant à la flore, des hauts sommets calcaires du Haut Atlas oriental et même du Moyen-Atlas. Gros facteur d'originalité pour le domaine Seksawa, par rapport à ses voisins immédiats.

En bas, l'arbre cultivé caractéristique est l'olivier, qui couvre de ses plaques alternativement sombres ou cendrées, selon les sautes de vent, le fond des vallées jusqu'à Z'init' et Meghdir (1.100 m.). L'amandier, dont les peuplements vert tendre contrastent avec l'olivaie, par masses égales, superposées l'une à l'autre, à Tuz'z'umt par exemple, grimpe beaucoup plus haut : jusqu'à plus de 1.800 m., à Targa Ufella, au pied de la montée du Tichka. Mais la limite de l'olivier n'est pas extrêmement nette. Le spécialiste devra déterminer les raisons de cas sporadiques trouvés beaucoup plus haut que la limite des 1.100 m. comme à Ad'erd'ur, Wanchkrir. Des conditions locales permettent là encore à l'olivier de croître vigoureusement, mais sans donner de fruits. Inversement, le noyer se montre solidaire des hautes vallées où, à partir de juin, il masse son froid et odorant feuillage. Il aime l'axe des ravines. Il le souligne, vu d'en haut, par une dense et étroite traînée de frondaison, formant rue couverte. Ainsi à Iguntar. Ainsi encore d'Ad'erdur à a. Mh'nd, ou dans le bucolique hallier que domine a. Zemlal. Certes, il y a des noyers partout, même à Tuz'z'umt, mais à l'état isolé. Leur véritable domaine s'affirme à partir de 1.400 m. Encore rare à Tannsmekht, il s'étale par peuplements de plus de 500 à la fois à Tasselli, et surtout Usikis; par milliers en a. H'adduyws et I. Geryun. Il monte alors jusqu'à 2.350 m.

Un autre trait immédiatement lisible est l'existence d'une steppe alfatière qui couvre entre 800 et 1.600 m. le plateau à sols rouges de l'Imlilen. Ce vaste morceau de terres, formant confins entre Seksawa et Dwiran, est sans analogue dans le reste du pays que nous étudions. Vide d'habitat humain, il contient quelques cultures clairsemées. Il est surtout utilisé par les troupeaux des Idma, à qui est ainsi épargnée la descente d'hiver. Pâquis varié et odorant mais fécond en épineux (1). En un point, la végétation

(1) Plantes caractéristiques de cet horizon : *Peganum Harmala*, *Launaea arborescens*, *Pulicaria mauritanica*, *Atriplex Halimus*, *Carex*, *Ballota hirsuta*, *Juncus maritimus*, *Lavandula maroccana*, *Salsola vermiculata*, *Stipa retorta*, *Artemisia herba-alba*. L'*auri* n'est pas en réalité de l'alfa. C'est le sparte, *Lygeum spartum*.

buissonneuse se hausse à l'arbre : un peuplement clairsemé de gommiers campe ses feuillages piquants à cosses caractéristiques, sur des affleurements calcaires qui dominent les marnes. C'est une forêt résiduelle. La plante souveraine est ici l'alfa, sous deux types distingués par le nom : *tanalt* et *auri*. Seul l'*auri* gravira les paliers supérieurs : on le trouvera à toutes les altitudes, jusqu'au col du Tabgurt où, tout rabougri lui-même, il est escorté d'autres graminées plus mesquines, telles qu'*izggri* ou *targha* (1).

A 500 m. au-dessus du plateau de l'Imlilen, surplombant le fond de Z'init' d'une rampe d'un millier de mètres, commence la forêt du Mzawt (2). Elle règne sans interruption sur l'énorme dôme de terres qui sépare la vallée principale de celle d'Ammern : entresol préalable au Tabgurt. La montée verticale au-dessus de Z'init' permet de repérer successivement l'amanderaie, puis une végétation de jujubier sauvage atteignant la forme arborescente. Puis des genévriers oxycèdres, particulièrement denses sur la face Nord des plis. A partir de 1.400 m., le chêne vert, que le genévrier ne parsème plus que de loin en loin. Au Mzawt fait pendant, de l'autre côté du Seksawa, le pâté montagneux de l'Azur, beaucoup plus déboisé. Les deux forêts sont fort dégradées, jusqu'à 1.500 ou 1.600 m., puis raffermissent leur caractère à mesure qu'on approche de la cote 2.000. Mais de ci de là, elles sont interrompues de clairières culturales, qui semblent rechercher les plus hautes croupes, comme au-dessus de Lalla Aziza. D'en bas, le vert rugueux de la forêt paraît troué de ces aires comme polies au doigt. L'étage est essentiellement celui du chêne vert *Quercus ilex*, chl. *tasaft*, recherché pour son bois et son fruit. C'est l'arbre classique par excellence : véritable « fond de teint » forestier de la montagne. Vers le Tabgurt il monte jusqu'à 2.800 m. et y constitue, fait unique au Maroc, la limite supérieure de la forêt. Autre arbre caractéristique, le genévrier, *tiqqi*. C'est l'oxycèdre qui est représenté. Son piqueté sombre, jamais dense, parsème la chênaie. Ailleurs, le thurifère atteint 3.150 m. En Seksawa il ne joue pas ce rôle de marge supérieure d'altitude.

La grande masse des arbres s'arrête court au-dessus d'Inraren Z'dinin par une lisière de visible déboisement, dont le genévrier thurifère semble avoir fait les frais. Plus au S., les revers Nord des plis dominant les vallées d'Wanchkrir et d'Usikis d'une part,

(1) A cet horizon : *Bupleurum, Euphorbia, Ononis atlantica, Alyssum spinosum, Stipa retorta, Isatis tinctoria, Astragalus Ibrahimianus, Erinacea Anthyllis, Descurainia sophia.*

(2) A cet horizon : *Tragopogon porrifolius, Roemeria hybrida, Leucanthemum maroccanum, Silene Cucubalus, Hypochaeris radicata, Scorzonera laciniata.*

d'Assttif de l'autre (Tizi n-Tkchchudin), offrent des boisements encore importants, mais isolés. La dénudation des pentes du Tabgurt est frappante. Tout cet étage est celui du pâquis. Les facteurs qui ont joué ici sont contradictoires. D'une part, influence desséchante de la ventilation et d'une insolation accrues ; d'autre part, concentration par places de l'humidité provenant d'un enneigement abondant : les mares, les suintements, les prés humides *az'mu* sont fréquents. L'*az'mu* le plus remarquable se trouve au sommet du Tichka (2.600 m.). C'est un pâquis célèbre. La tonalité générale des fleurs de ces hautes terres en leur printemps tardif (mai, juin) est jaune : *aghozzîr*, *uchfud*, *anâghud*, *amaler*, *aloggo*, dont plusieurs sont des genêts. C'est à peine si les touffes spongieuses de l'*ifessi waghad*' laissent percer un violet de pervenche (1). L'étage subalpin, qu'il est facile d'étudier au Tizi n-Tbgurt (2.600 m.), se caractérise par une végétation rasant le sol. Chaque plante devient un buisson en miniature, pour se mieux protéger du froid et du vent. Les plantes, pour ainsi dire, font le gros dos contre les conditions inclémentes. Elles affrontent l'extérieur par petits paquets de feutrage bombé et épineux.

Tels sont les principaux étages phytogéographiques du pays Seksawa. Mais une telle description, pour sommaire qu'elle soit, serait inexacte si, reprenant nos considérations initiales, nous ne marquions à présent combien la flore de fond de vallée échappe en fait, et par une écologie différente, et par la contagion de l'homme, à un étagement simpliste. Non seulement elle est nuancée, complexe et parfois paradoxale — en matière d'arbres fruitiers notamment —, mais encore elle ne reflète les conditionnements de l'altitude que pour encore accentuer ses différences avec la flore de pentes ou de sommets. A propos de la vallée de l'Urika, R. Maire a énuméré les associations ripicoles pressées sur les berges des torrents et qui, conjugant leur effet fixateur des graviers du lit avec l'incidence des cultures de berge, parviennent dans certains cas à constituer un sous-bois de tamaris ou de peupliers. Le taillis ombrage des prairies à fauche : autre type d'*az'mu* différant profondément et par l'origine, et par l'utilisation, de l'*az'mu* montagnard.

Ces influences proprement botaniques, et celles de l'abri, développent, à chaque confluent *imi* d'une ravine avec la vallée principale, des halliers ayant chacun sa physionomie : forêt vierge de lauriers géants à l'Imi w-Ussttif ; vallon virgilien de l'Imi y-Ikis, avec ses figuiers, ses grenadiers, ses ronces à fruit et

(1) *Alyssum spinosum.*

ses eaux murmurantes. Il pousse là une petite fleur violâtre à l'odeur sucrée, fort recherchée pour le thé, *afert'^{w}kk^{w}el* (1). On se croirait dans un « vallon d'Arcadie ». Dût cette comparaison n'être que fort peu exacte, surtout dans ces hautes terres qu'ombragent solennellement les noyers, elle n'en parle pas moins à l'imagination, et lui suggère à tout le moins une idée juste : celle de la profonde articulation de ces recoins de montagne, et de leur charme immémorial.

UN PAYSAGE CONSTRUIT (2)

Mais c'est là le domaine des groupements végétaux dont l'homme est l'agent majeur. Un degré de plus dans son action, et nous voilà aux plantes cultivées, avec leurs marges adventives ou subspontanées, que nous avons étudiées ailleurs (3). A vrai dire, cette considération de l'homme, de ses mouvements, de ses nourritures ne doit nulle part faire défaut. Bien des traits, dans ce petit développement sur la couverture végétale, menaient à l'homme.

D'abord le cachet méditerranéen de cette flore ; l'opposition entre les fonds de vallées et leurs parois supérieures ou les sommets ; étagement qui, dans les grandes lignes, explique, s'il ne la motive entièrement, une vie pastorale du type pyrénéen. Enfin cette absence de la couche supérieure de la forêt, ce manque de 5 à 600 mètres de genévrier thurifère, qui s'observent ailleurs au même étage, et ont ici disparu (4). Une telle lacune, traduisant la décadence du cadre végétal, suggère peut-être des époques lointaines où le haut Seksawa, plus boisé à cette altitude, pouvait aussi nourrir une vie plus puissante : celle précisément qu'il a nourrie au XIVe siècle. Et nous voilà subitement plongés, par une simple remarque sur le paysage, au plus profond de l'histoire.

Ces pays de l'Atlas sont parmi les plus « construits » des pays du Maghreb. La marque de l'homme, répétons-le, y ressort tout naturellement d'un examen même sommaire des horizons végé-

(1) *Salvia taraxacifolia*. Autres plantes : *Marrubium vulgare*, *Globularia Alypum*, *Rumex papilio*, *Satureja Hochreutineri*, *Catananche coerulea*, *Arrhenatherum elatius*.

(2) J. CÉLÉRIER, Le paysage rural au Maroc, *Hesp.*, 1943, pp. 152 sq., étude pleine des notations des plus pénétrantes, à l'égard desquelles notre dette est grande.

(3) A propos d'un Glossaire notarial arabo-chleuh du Deren (XVIIIe siècle), *R. afr.*, 1950, pp. 357 sq., nous avons étudié en détail le cadre biogéographique du champ, les plantes cultivées, et donné la liste de près d'une quarantaine d'espèces subspontanées qu'utilise accessoirement l'alimentation humaine (pp. 379 et 380).

(4) L. EMBERGER, *Les arbres du Maroc*, 1938, p. 68.

taux. Elle est profonde, en effet. Amandiers, oliviers, céréales, et, à un moindre degré, noyers témoignent de son ouvrage. L'usure de la forêt, la richesse des pâquis en variétés comestibles ou au contraire en épineux, la densité des associations en espèces subspontanées : tout cela encore le postule.

Réciproquement, ce qui frappe en lui, c'est, si l'on peut dire, son adhérence géologique. Non qu'il faille parler à son propos de réussite particulière dans l'adaptation. Maintes discordances entre les conditions naturelles, ses techniques, l'usage qu'il en fait, les projections qu'il en tire, et sa conception même de la vie, ressortiront çà et là de l'exposé. Mais ce dont il est impossible de ne pas être frappé, à première vision de l'habitant, c'est la rigueur avec laquelle il colle à son rocher. Cela au propre. Un déterminisme technique, dirait-on, a modelé la forme même de sa vie (1). Les terrassements qui entaillent les rives ne font qu'utiliser, façonner et prolonger dans bien des cas les paliers successifs qu'a commencé à sculpter l'érosion dans le lit du fleuve. A Bul^{e}wân, Tuz'z'umt, Ilutjan, a. Wagenna, Tabratjut même, l'étagement des cultures par niveaux reproduit ce schéma naturel. Vus d'en haut, les villages, dont les terrasses, par séries longues et étroites, s'échelonnent le long de la pente, rappellent exactement, avec leur couleur rugueuse et jaunâtre, les terrasses de culture qui les avoisinent. L'illusion est complète au moment des labours. Le toit de terre battue n'est pas traité autrement qu'un sol. La technique qui le soude au sol pour mieux résister à la pluie, à la neige et au vent, est une technique de remblai, de blocage. Le village s'apparente à la roche. Le terroir lui-même est architecture.

LE TERROIR

Cultures sur le toit, cultures au balcon, cultures à même la rue : ces trois métaphores, se référant au pays Seksawa considéré comme une cité, ne seront démenties ni par la réalité des choses, ni par la vision qu'en a le génie coutumier.

Le toit, ce sont les vastes plans qui couronnent les moyens et même les hauts reliefs, et perchent autour de 2.000 m., dans le silence de l'alpage et de la forêt, les labours de l'homme. Voilà une forme caractéristique de cette partie de l'Atlas. Sa molle horizontalité tranche avec l'énergie du plissement alentour. Qu'elle résulte d'érosions antérieures au mouvement tertiaire, ou au

(1) Déterminisme menant à une histoire qui, à son tour, réagit sur son substrat naturel. Il m'est agréable d'évoquer, après tant d'années, telles réflexions échangées avec J. Dresch à ce propos, sur la crête dominant Z'init'...

contraire de remaniements plus tardifs, c'est de quoi discutent les géologues. La chose n'en est pas moins là, avec tous ses effets géographiques et sociaux. Ces plans sont utilisés par le pacage et la culture. Celui-là succède à celle-ci dès l'enlèvement des récoltes, ou bien s'approprie de vastes domaines. Les hautes emblavures sont appelées *lbur*, terme arabe qui revient souvent dans la toponymie (et aussi les formes *albur*, *ilburan*, *talburt*, *talburin*, etc.). Au-dessus de 2.000 m., et de plus en plus haut, règne le seigle. Pour reprendre le mot de nos montagnards, c'est là le *plâ* pyrénéen ou le *replat* alpin. Une série de mots chleuhs, *tasila*, *agoni*, *aggʷmi*, *agodal* éveillent, peut-être sémantiquement, la même idée et correspondent à la même réalité surtout pastorale. Mais le mouvement pastoral est collectif, tandis que l'agriculture sur les hautes terres est l'affaire de quelques-uns. Elle implique des transports, des déplacements amples, dont le riche est seul capable. Ce n'est donc pas pour tous qu'elle comportera cette « remue » incessante si caractéristique de nos paysans de montagne. Là-haut, seul le notable, apte aux conflits à longue portée, se répandra. La démocratie agricole règne plus bas, tout contre le village, où elle s'acharne à son horticulture de balcons. Le riche, par son associé, ou ses cousins pauvres, ou ses bergers, surveille les confins entre cantons. Au droit de fond de vallée, étroitement municipal, se substituent, sur ces hauteurs, les accords, les drames et les trêves d'un droit international. Là naissent, de la contemplation des vastes perspectives, nécessaires au troupeau, des stratégies d'expansion d'autant plus ressenties et soutenues par le groupe, qu'avec les cultures du chef, c'est la possession des alpages et l'*impluvium* des torrents qu'elles mettent en jeu.

Tout autre style dans les fonds de vallée. D'en haut, on dirait d'un dessin patient, tout en courbes de niveaux. A la couleur fauve des parois s'opposent, selon les saisons, l'ocre vif des labours, le vert des jeunes pousses ou l'or des moissons. Tout ce monde de teintes vives et de minutieuses géométries, damiers de parcelles, parallèles de terrasses, se casse brusquement vers le haut, à la rainure d'une séguia. Au delà, et à l'infini, c'est la roche schisteuse, la forêt, le pâquis. En deçà bouillonne une vie persévérante et cloîtrée. Le village est, dans cette île que forme la montagne au sein de la steppe, lui-même une île. C'est l'île de l'île. D'extraordinaires valeurs de synthèse, de concentration s'y font jour.

Le mot français de balcon éveille tout naturellement l'idée de ces cultures que nous disons aussi en banquettes, terrasses ou gradins. Il exprime bien ces encoches sur la paroi dévalante

où un peu de végétation se juche sur un peu de terre, à grand renfort de peine de l'homme. Il s'agit de transformer en ligne brisée, à degrés horizontaux, si ténus soient-ils, la droite déclive que constitue la pente. Par là, la maîtrise des sols et la distribution de l'eau d'irrigation seront possibles, et par là seulement l'eau et la terre naîtront simultanément du labeur. Le géographe est assez familiarisé avec ce genre de cultures, dont il trouve des exemples classiques aussi bien en Orient qu'en Europe. Cela éveille à bon droit une idée de vertus rustiques, de courage et de travail. Incessant ouvrage pour s'opposer à la descente des sols, à la chute de l'eau, lentes remontées, couffin à l'épaule, attentif aménagement à la houe et aux « petits outils », art des murs en pierres sèches : tout cela sur guère plus d'espace qu'un pot de fleurs, ou qu'un caisson de terreau à la fenêtre d'un immeuble ! La surprise est ici que tant de peine n'aboutisse qu'à une poignée d'orge ou du maïs. Ces « grandes cultures », au scandale de l'économiste, jurent paradoxalement avec un cadre aussi minutieux, aussi coûteux. N'y a-t-il pas là subversion économique ?

Descendons encore. La rue, c'est le torrent. Ses parois, dans les meilleurs cas, s'étagent en paliers successifs, en terrasses naturelles. Il y a aussi des plaines et des bassins suspendus parfois assez spacieux : à Sidi Âmer u H'addô, à Tuz'z'umt. Ailleurs aussi, plus pauvrement. Mais parfois le fond du couloir se réduit au lit actuel du fleuve. Et l'on s'avise alors que ce lit lui-même n'est pas négligé. Des murs de pierre perpendiculaires au courant s'érigent. Vienne la crue : là où ils ne tiennent pas, tout est emporté. Ainsi en Sekrat. Ailleurs, des cheminements de rigoles tâchent de profiter d'une déclivité générale, sans souci de l'orage qui prendra tout. Ainsi en Imt'ddan.

Peine infinie, art presque gratuit, imprévoyance totale, dirions-nous. Toute une agriculture de lit de torrent édifie et réédifie des défenses, chaque année plusieurs fois vaincues. La pierre est si familière : on la déplace, on la replace avec une telle légèreté ! Propension cyclopéenne, gaspillage d'ouvrage humain. Et l'on croit, d'une foi aveugle, au bienfait de l'eau. On fera donc de l'orge et du maïs avec de la pierre et de l'eau. Le fleuve grossit, arrache le tout. Mais on aura parfois l'aubaine d'une récolte : orge forcé sur le galet, véritable explosion végétale. Et le montagnard de braver le torrent : *ghwan izri*, *nezdagh nokni*, « il passe lui, et nous autres demeurons » (1). Forte maxime d'un abus de

(1) Adage des a.Lh'sen qui sont ceux en effet qui ont le mieux colonisé leur *asif*.

courage. Par là la vie s'exalte, peine, et de temps à autre, misérablement festoie.

Car cette vie si dure a ses jaillissements. Une alacrité vigilante l'anime. Ici pas de nonchalance, pas de cette langueur des plaines atlantiques, doublement influencée par la mollesse de l'air et les fatalités bédouines. Tout, dans cette montagne, est dur, contrasté, nerveux. De toutes parts, des coins et des recoins finement affouillés, des fonds de vallées ciselés par la houe, le pays s'organise en secteurs et cantons. Autant de signes de l'homme, d'un génie aux passions fortes, aux non moins fortes patiences. L'Atlas est, on l'a vu, botaniquement une île méditerranéenne, isolée et anachronique. Ce ne sera rien préjuger de la suite de cette étude, que de dire déjà qu'avec cet aspect du pays, une certaine histoire et certaines structures sociales ont concouru à ce que fût assumé, dans l'encerclement du Sud, un destin personnel.

III

DES HOMMES

LA MAISON (1)

Pays de bourgs. Malgré l'identité de la teinte et des matériaux avec la roche alentour, la maison, par sa verticalité audacieuse, son entassement géométrique de cubes et de terrasses, oppose un vif contraste à la nature environnante. Ce paysan, si proche de son support géologique, affirme ainsi une initiative qui proclame l'énergie de la communauté.

Environ 80 agglomérations, groupant actuellement une douzaine de mille habitants, s'égrènent dans les fonds de vallée. Elles y profitent d'une sorte d'inversion qui tourne ici en avantages les tares habituelles de l'économie montagnarde. La basse latitude, qui fait fructifier l'olivier jusqu'à Ad'erd'ur en moyenne vallée, remédie aux rigueurs de l'altitude. L'abri sous parois escarpées, au lieu d'effets répulsifs par le froid et l'ombre, offre une protection contre l'insolation estivale. D'autres causes encore ont fait de cette partie du Maroc, prise entre les steppes, un refuge plutôt qu'un repoussoir. De là la densité de la vie qui tend, d'emblée, par les formes mêmes de l'habitat et de l'architecture, au système urbain.

Le village étale des terrasses presque continues. A peine si d'étroites ruelles, parfois ouvertes en tunnel, les séparent. Une légende de Tinmel illustre l'antiquité d'un tel style. Un bélier échappé put, dit-on, y sauter une journée entière de terrasse en terrasse (2). Hyperbole, sans doute, mais instructive.

Dès lors l'incertitude est grande quant aux limites de la

(1) Sur la maison du Haut-Atlas, R. MONTAGNE, L'Aghbar et les hautes vallées du Grand Atlas, *Hesp.*, 1927, p. 4 sq., *Les Berbères et le Makhzen dans le S. du Maroc*, 1930, pp. 41 sq. ; planches et légendes dans *Villages et kasbahs berbères*, 1930, pp. 5 sq. ; J. DRESCH et J. DE LEPINAY, *Le guide alpin de la montagne marocaine, le massif du Toubkal*, 1938, p. 73 sq. Dans un autre domaine chleuh, où la réalité technique et linguistique paraît plus riche que celle du Haut-Atlas, A. ADAM, *La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas*, 1951, pp. 8 sq. Enfin, on ne peut pas ne pas citer, dans un domaine géographique très différent, E. LAOUST, *L'habitation chez les transhumants du Maroc Central*, 1935.

(2) JUSTINARD, *La Rihla du marabout de Tasaft*, 1940, p. 119.

« maison ». Ce sont entre autres des nécessités de défense qui ont inspiré cette architecture de masses et de blocs. Mais prenons garde que le mot *tigemmi*, s'il désigne bien l'agrégat matériel de cubes maçonnés, de cours, de baies horizontales, de terrasses percées d'un trou carré, s'entend aussi, de façon plus étroite, de la « demeure » qui n'en est qu'une fraction, et qui se décompose parfois encore elle-même en « appartements » *lbyut*. Cette demeure est une. C'est l' « ouverture » *tiflut*, ou même *imi* « dégagement, débouché », qui la définit et la rend autonome de celles avec lesquelles elle est agglomérée. Il n'y a donc pas à proprement parler en Seksawa de maisons d'*ikhs*, bien qu'il puisse y avoir, comme par exemple aux a. Mh'nd, des blocs plus ou moins compacts pressant les demeures d'un même *ikhs*. Mais c'est là un cas privilégié et à peu près unique. D'une façon générale, une partie seulement de l'*ikhs* s'agglomère. Et le contraste est frappant entre une architecture qui, à certains égards, reste agnatique, et l'habitat divis à l'échelon de la famille nucléaire.

Non seulement les Seksawa bâtissent des maisons, mais ces maisons sont de pierres et à étages : beau sujet d'étonnement pour les premiers observateurs venus de ce « Maroc utile » que désole la hutte. Un examen plus attentif permettra de nuancer cette appréciation. Jusqu'à mi-vallée, s'observe l'architecture de pisé (1) du Sud. C'est le *löh'h'*, constitué par coffrage et « damage ». Le village de Bulᶜwân, par exemple, orgueilleusement dominé par la maison d'un *amghar*, ne serait pas déplacé plus bas dans la plaine. Un crépissage extérieur à la chaux a même été ici pratiqué. Fait exceptionnel, parce que seigneurial. Mais l'architecture de pisé se raréfie à mesure qu'on remonte le fleuve. Encore en a. Musa, elle prédomine de beaucoup : environ deux tiers des maisons. Mais elle devient fort rare (un dixième environ) à Z'init' et en Imt'ddan. Inexistante en Idma et plus haut. Ce n'est pas que la terre manque : elle sert encore ici à un crépissage intérieur, et parfois extérieur : mais l'architecture de pierre règne de plus en plus absolument à mesure qu'on monte.

Ce n'est pas seulement les matériaux qui changent. Mais naturellement aussi la forme de la maison. C'est maintenant une maison dressée : à deux ou trois étages. La première qui frappe l'œil, c'est, à la limite dirait-on des techniques proprement montagnardes, mais avec une perfection toute classique, l'agglomération de Tigemmi y-Iggiz : assemblage en ruche d'alvéoles qui sont des demeures individuelles : 7 foyers y vivent. Peu à peu se dégage un type monumental, qui compte déjà de beaux exemplaires, d'allure presque urbaine à Z'init', et culmine en a. H'adduyws aux cinq étages du palais de l'ancien *amghar* Umulid. Normalement, le rez-de-chaussée, *agrur*, sert d'étable et de climatiseur. Au-dessus, des appartements *lbyut*, *tinwalin* ; au-dessus, facultativement, la *tameçrit*, pièce de réception ou de vie masculine ; enfin, l'*asqqif*, grenier-véranda, pittoresquement ouvert sur l'une de ses faces, avec des piliers de bois parfois s'ajustant à la bordure de la terrasse par une sorte de dorique. La maison à *asqqif* apparaît en a.Musa, où elle constitue environ un tiers des types. Dans la haute vallée, elle est générale. L'ouverture de toutes les vérandas bâille sur la même orientation. Rien de plus frappant que ces villages étagés et architecturés, aux longues baies parallèles trouant la façade : tel apparaît Fensu à celui qui descend d'Uzaga.

(1) E. Laoust, dans le travail cité ci-dessus examine, pp. 295 et 296, le problème que pose cette technique du pisé, familière au Maghreb et à l'Espagne. H. Terrasse, *Kasbahs berbères de l'Atlas et des oasis*, 1938, pp. 48 sq., voit dans le pisé, « le fourrier d'une autre civilisation », en l'espèce des influences urbaines (p. 79), ou d'oasis.

Tout cela est noir et triste. C'est bâti en pierre schisteuse, aux cassures longitudinales, aux plans lustrés, et lié de terre grasse. Le toit, dont R. Montagne pour l'Aghbar, J. Dresch pour le Tubkal ont décrit la composition feuilletée, n'est au fond qu'un sol. Il fait chaussée. Les maisons, s'accumulant dans un système jointif, où chaque nouveau participant autonome loge son propre apport de pièces, s'ordonnent volontiers en quartiers, séparés par des ruelles ou des tunnels. Un bel exemple du genre à Igerssaffen, où le chemin muletier suivant la vallée doit emprunter un passage couvert.

Ces demeures sont bien fermées. Les portes, conformes au type homérique, ne tournent pas sur des gonds encastrés dans un montant immobile : mais leur axe tourne lui-même mobile sur des crapaudines. C'est du dedans que la serrure fonctionne. Système au maniement compliqué, consistant en pennes de bois ou de fer. Un trou pour la main permet de l'ouvrir du dehors. Et l'on se rappelle, sans vouloir faire de rapprochement, cette anecdote de l'Africain Apulée, sur la mésaventure d'un voleur : il introduit la main, mais une vieille, guettant derrière la porte, lui enfonce une alène dans le poignet, de sorte que, pour ne pas rester pris, il est obligé de se mutiler.

LES BOURGS

La forme de l'habitat est celle du « hameau » *Imud'a* aux maisons soudées, opposant à la menace externe un périmètre sans fissure. L'agglomération est parfois importante : ainsi les

a.Mh'nd (600 hab.). Elle peut aussi ne consister qu'en un « écart » de deux ou trois maisons. Ainsi à Ighilan, face à Buteghradin : une vaste portion de pente est occupée par une série de petits quartiers, chacun se ramassant à part des autres. Naturellement, les préoccupations de défense ont prévalu sur les commodités. Même sur celle de l'approvisionnement en eau. Amsgerdat reste perchée au sommet d'une invraisemblable falaise. Ailleurs, comme à Tasselli, survit la formule préhistorique dite de « l'éperon barré ». Mais la stratégie n'a pas seule conditionné l'installation. Parfois même elle est négligée. Un bourg comme Tuz'z'umt s'étale sans crainte. Et, presque partout, c'est la colline au bord du fleuve, le premier ressaut de la paroi, et non l'escarpement, que l'on choisit pour bâtir. Plus encore que la sécurité, on recherche la publicité. Il faut au citoyen une situation d'où il embrasse le périmètre des cultures, et puisse suivre les déplacements de chacun. Malheur à l'homme seul : c'est un méchant. Tout dans cette vie rurale doit se passer au grand jour, affronter le débat. A cette préoccupation répondent deux organes importants du village : l'emplacement pour la célébration de certains rites, *az'allo*, et celui où se pressent les aires à dépiquer, *inraren*. Des bourgs importants ont aussi leur forum, siège des réunions et des danses : c'est l'*asaïs* ou *asarag*. Par contre jamais ne se rencontre, sauf rarissime exception, la maison isolée, la villa patriarcalement entourée de ses fonds qui s'instaure à la limite des H'âh'a et des Mtugga.

Le chleuh ne distingue pas le hameau du bourg déjà presque urbain. Il le désigne toujours du mot *lmud'a* « localité », exotique apport arabe, d'un vague tout suspect. En règle générale, nulle coïncidence entre l'unité politique, la *taqbilt*, et l'unité d'habitat aggloméré. (On n'en trouve, dans notre secteur, qu'un cas isolé, celui des a. Mh'nd). Ni avec l'unité sociale, l'*ikhs*. Pourtant il arrive parfois que des éléments de tout un *ikhs* habitent à part, ou plus fréquemment que le village se décompose en quartiers, comme à T'abya. Mais ce qui compte, c'est plutôt l'indifférence de l'habitat quant aux structures sociales et à l'ordre agraire. L'enchevêtrement des *ikhs*-s entre hameaux du même canton, et de leurs terres dans les différents quartiers, sans autre correspondance avec les divisions de l'habitat que cette complexité même, est bien plutôt la règle.

Pourtant, l'agglomération comme telle peut revêtir une signification : c'est quand les proportions excessives de la *taqbilt* font éclater ses *ikhs*-s en tronçons, lesquels mèneront une vie de plus en plus indépendante dans chacun des villages où ils s'installent,

combinés avec d'autres éléments. Ainsi du partage des Iseqqalen entre plusieurs villages du pays Idma. Il est vrai que cette dispersion ne va pas très loin. Il existe pourtant une solidarité de village, dont le signe le plus complet est celui de l'existence d'une *timezgida* : lieu de culte, si l'on veut, encore que d'une orthodoxie au goût singulier, mais aussi cercle municipal. L'unité *timezgida* est celle qui, à de rares anomalies près, pourra le mieux renseigner sur la quotité moyenne des agglomérations dans les divers cantons. Ainsi en a. H'adduyws, 21 mosquées donnent une moyenne de 125 habitants groupés. Encore ce résultat est-il sensiblement faussé par l'existence de deux bourgs, Tasa et Fensu, de 3 à 400 habitants chacun. En Idma, 13 agglomérations, dont un bourg de près de 500 habitants, Usikis ; la moyenne fait 160 habitants. L'unique bourg des a. Mh'nd a quelque 600 habitants : mais c'est à lui seul une *taqbilt*. Les Imt'ddan et les a. Musa n'atteignent pas la centaine d'habitants agglomérés en moyenne. D'une façon générale, on le voit, ces unités sont très petites. On reviendra sur les problèmes de structure que cela pose. Tenons-nous en pour le moment à deux impressions qui peuvent tirer, de la comparaison avec d'autres milieux, une certaine vivacité.

Une association d'idées invincible lie, pour nous, la notion d'architecture en pierres à celle de durée, et aussi de magnificence (1). Il n'en est rien ici. Toutes les circonvallations de pierres qui défendent les gradins de culture sont sujettes à révision incessante. Dans la maison, d'autre part, fût-elle de dalles schisteuses dressées au cordeau, rien qui sente le seigneur. Celui-ci, plus loin au S., habite sa *qaçba* de pisé. Dans cette partie du Maroc, le palais est de boue, et la bicoque de pierre. Rien de plus déconcertant pour nous que la facilité avec laquelle le montagnard abandonne la masure, prélèvement fait des seules boiseries, et se met à bâtir ailleurs. De là tant de ruines éparses : tels villages antiques, avec leurs banquettes et leurs murailles, sont abandonnés. A quoi il y a plusieurs raisons, dont l'une est sans doute morale : horreur des ruines, auxquelles s'attachent des forces vengeresses, et l'autre économique : cette immense débauche de main-d'œuvre qui, par ses réalisations magistrales parfois, mais saccadées, dispense l'action humaine de persévérance.

Autre idée à réviser, celle que nous nous faisons souvent d'un habitat aussi morcelé. Pour le géographe européen, ce sera le

(1) Cf. réflexions de VIDAL DE LA BLACHE, *Principes de géographie humaine*, 1922, sur l'architecture de terre *(adobe)*, p. 150, et de pierre, pp. 150 et 154 sq. Il voit dans la connexion des cultures en terrasses et de l'architecture de pierre une chose essentiellement méditerranéenne (p. 156).

signe d'un particularisme anarchique, d'une défaillance des structures sociales. Or c'est ici tout le contraire. Rien n'est plus étroitement uni que ces ensembles d'écarts ou de hameaux *lmud'a*, jetés comme au hasard dans la vallée, et n'obéissant qu'aux exigences d'une capricieuse stratégie, ou de l'humeur. La cité chleuhe se casse en petits morceaux : mais elle est cité. Elle s'émiette sur tout le canton. C'est que, par l'effet combiné d'un milieu inhospitalier et de l'énergie des hommes, d'immenses pans de nature sauvage sont maintenus entre les pâtés de maisons.

LES GENS (1)

« Ce qu'on trouve, dans ces montagnes, c'est la famille-souche selon Le Play. La personne individuelle s'y absorbe, sous l'autorité patriarcale de l'ancien. De village en village, ces petits foyers sociaux et politiques s'affrontent en deux ligues, à la mesure de toute l'étendue des provinces. »

S'agit-il de l'Atlas, de ses « familles patriarcales » et de ses *leff*-s ? Non point, mais des Basques (2) et de la dualité qui les oppose en *onacinos* et *gamboinos* aux XIVe et XVe siècles. Mais laissons cette comparaison, qui n'est qu'une amusette. Attachons-nous à deviner sous des faits et des images simples les rapports de l'individu et de la famille dans cette partie de l'Atlas. Avouons tout de suite que ce chapitre ne saurait conclure : d'abord parce qu'à cette place, il ne vise qu'à décrire, sans préjuger des analyses économiques et juridiques qui seules permettront de prolonger la description en l'interprétant. Et aussi et surtout parce qu'en l'état actuel des études psychologiques au Maghreb, on ne saurait ici prétendre qu'apporter quelques matériaux aux enquêtes à venir.

(1) Pour une vision générale de ces populations, ou des populations voisines, cf. J. DRESCH, *Documents sur les genres de vie*, 1941 ; J. ORIEUX, *Kasbahs en plein ciel*, 1951 ; J. BOUQUEREL, La vie humaine dans l'Erdenz et la vallée de l'Ogdemt, *Notes marocaines*, n° 8, 1957 ; F. LAFUENTE, La vie humaine dans un groupement berbère du Haut-Atlas de Marrakech, les Ait Oucheg, *Revue de géographie marocaine*, n° 14, 1968, pp. 76 sq. Tous ces travaux compléteront utilement ceux, plus anciens, de R. MONTAGNE et du col. JUSTINARD. Sur le plan économique, Léon ROBINE, *Riveaux et niveaux de vie du Haut-Atlas occidental*, Rabat, 1956.

(2) J. Caro BAROJA, *Los pueblos de España*, Barcelone, 1946, p. 274. Cf. dans *Ann. hist. soc.*, 1951, pp. 497 sq., le compte rendu d'ouvrages de ce spécialiste. Dans le *Derecho consuetudinario y economia popular de España*, Barcelone, 1902, t. II, J. COSTA donne une remarquable étude sur les différents types de famille dans le N. de l'Espagne, pp. 234 sq. Ce ne sera pas là la seule fois que, dans un but non pas de comparatisme, mais d'analogie géographique, nous ferons appel à une documentation espagnole.

Les Seksawa sont monogames. Il n'y a pas actuellement chez eux un centième d'individus ayant deux ou trois épouses. Encore s'agit-il de personnages hors du commun. Une étude plus poussée révélerait entre *taqbilt*-s, quant au rôle de la polygamie, quant à la nuptialité et quant à la proportion des divorces, d'instructives diversités. En gros la force du lien matrimonial s'affirme à mesure qu'on remonte la vallée. Mais un contraste autrement vigoureux oppose les Seksawa en bloc, comme d'ailleurs tous leurs voisins du Dir d'Imintanout, aux tribus arabes de la plaine, comme les Ud Bessebâ°, essentiellement polygames. Une enquête récente a de même révélé dans ces montagnes un fait incontestable : la fréquence du célibat. Soit, par rapport aux gens mariés, et en comprenant adolescents nubiles, veufs et divorcés, un tiers de célibataires pour les hommes, une moitié pour les femmes. De tels chiffres, à défaut d'investigation spécialisée, ne sauraient rien fonder. Ils n'en doivent pas moins être notés ici pour le démenti qu'ils infligent d'emblée à certaines idées préconçues.

Toutes les femmes Seksawa gardent les clefs de la resserre. Elles les exigent. Qui les leur refuse les voit abandonner la vie conjugale, ce qui est, pour le mari frustré, ridicule et coûteux. L'opinion publique attribue ce trait à un caractère enclin aux disputes domestiques, mais qu'elles savent compenser par d'autres talents : celui de sorcière par exemple, ou de championne habile aux procès, ou encore, comme le dit l'adage, de beauté nocturne apte à fournir, le jour, un travail de bête de somme ! Enfin, c'est une *Tasseksiwit* : et cela suffit. La tribu commente avec une indulgence amusée et secrètement admirative ces traits, qui, pense-t-elle, la différencient de tous ses voisins : des Gedmiwa ou de ceux d'outre-Tichka. Par exemple des Idaw Kais, ou des a. Tkssit chez qui, dit-on, dix à quinze foyers peuvent cohabiter sans querelle, ou de ces Idaw Mh'mud où fleurit l'institution masculine de l'*agadir* (1). Dans l'*agadir*, en effet, c'est l'homme, exclusivement, qui garde la clef de la logette à grain ; et encore sa gérance s'exerce-t-elle dans un concert communal qui en accentue le caractère extra-domestique. Ailleurs, en Nfifa, en Mez'ud'a, *a fortiori* chez les arabes Ud Bessebâ°, c'est « le chef de famille » qui admi-

(1) Il n'y a qu'un *agadir* à fonctionner en Seksawa, celui d'Ikis. Restes d'un *agadir* ruiné à Iguntar. Cf. lieut. P. DUPAS, Note sur les magasins collectifs du Haut Atlas occidental, *Hesp.*, 1929, pp. 303 sq. La richesse des I. Mh'mûd en *agadir*-s contraste avec la quasi-absence de ceux-ci en Seksawa, où il y en aurait peut-être eu, si l'on en croit la toponymie, mais à une époque extrêmement ancienne. Ce qui est donc caractéristique des Seksawa, ce n'est pas l'existence, mais la non-existence de l'*agadir*, au moins pour l'epoque moderne. Le terme peut d'ailleurs n'avoir qu'une signification métaphorique.

nistre la réserve. Celle-ci est d'ailleurs souvent ensilée hors de la demeure. Ce chef de famille est en général l'ancien de la maison. Il distribue périodiquement aux couples qui coexistent dans la *tigemmi* des provisions qui, dans la plupart des cas, seront individuellement apprêtées.

En Mtugga, on évalue à une moitié des familles celles qui pratiquaient, avant le Protectorat, la communauté simultanée d'habitat et de cuisine. Mais une évolution s'est fait jour. Si l'ancien tient toujours la clef des réserves, un dixième seulement des familles reste fidèle à la table unique. D'autre part, la grande maison tombe en défaveur. Les foyers essaiment tout autour, et bâtissent pour leur compte un logement qui leur soit propre. Enfin, dans des tribus voisines, comme les I. Buzia, c'est le père qui abandonne aux fils la maison commune, bâtit à part, et, souvent alors, prend une jeune femme. Cette division de régime et d'habitat met donc en cause des phénomènes complexes : les rapports de bon ton entre le barbon et ses fils adultes, l'intervention du « démon de midi » qui, ici, disperse la tablée commune, et, ailleurs, oriente l'homme vieillissant vers les affiliations secrètes.

Il n'y a pas, on le voit, forcément coïncidence entre la gestion des réserves et la distribution des aliments. Dans les tribus de plaine, en effet, si la première incombe le plus souvent à un seul mâle, la seconde se fait foyer par foyer, c'est-à-dire par familles conjugales au sens étroit. Encore subsiste-t-il quelques maisons, grandes maisons, vieilles maisons — car la tradition enregistre ici une décadence — où le patriarche dispensateur des grains préside aussi à un communisme alimentaire. Deux tablées sont organisées : celle des femmes, et celle des hommes. La cuisine est faite à tour de rôle par les épouses dans un local unique : *aârich* en Mtugga, *kechchina* dans la plaine, *anual* dans la montagne. Mais la proportion de ces survivances, ou du moins considérées comme telles en plaine, ne dépasse pas le dixième, ou tout au plus le cinquième.

Il n'en est pas autrement en Seksawa. Mais là, la dispersion des cuisines entre foyers, mode majoritaire, mode normal, n'est nullement donnée comme consécutive à une évolution quelconque. Bien plutôt l'irascibilité des femmes, vantée comme une qualité nationale, ou presque, fournit l'immédiate explication d'un mode de vie qu'un fort contraste oppose donc à la forme de l'habitat, cette *tigemmi*, véritable ruche, où les pièces s'agglomèrent parfois par dizaines, et comportant même, dans les cas les plus développés, plusieurs cours internes et plusieurs loggias. Même quand la commensalité subsiste, chacun, à part soi dans sa

chambre, apprête sur un réchaud des mets d'appoint. Une évolution du régime alimentaire est ici décelable. Elle a fourni à cette subsistance, complémentaire de la fade potée commune, une matière commode : le thé sucré (1). Et ce n'est pas là seulement un « dessert », encore que sa généralisation en somme récente, les ustensiles qu'il requiert, sa provenance citadine et exotique l'apparentent à un ordre de choses qui n'est pas celui de la vie cantonale, mais à certains égards, celui de la rêverie, du jeu et de l'évasion. C'est aussi un véritable aliment, qui « fait passer » à merveille le pain et vous stimule au delà de sa valeur réelle en calories. Et, bien qu'il soit devenu ici, comme dans le reste du Maroc, l'auxiliaire obligé de toute vie de société, il est encore, dans la mesure où il s'oppose au brouet ancestral, le signe d'un affranchissement individuel.

Le pécule rapporté du travail en ville fait le plus souvent les frais du régal. Mais, on l'a vu, les provisions de grain sont aussi, le plus souvent, individuelles. Si dans la *tigemmi* coexistent deux et même trois générations, et parfois des ensembles plus vastes de collatéraux, ce n'est pas le communisme, mais un coopératisme fort exact qui anime l'économie rurale. Le troupeau, il est vrai, reste en général commun. L'entretien du berger est assuré à tour de rôle. Une répartition assez compliquée peut aussi s'exercer quant à l'entretien des valets *akheddam*, plur. *ikheddamen*, s'il y en a plusieurs. Mais, si la division du fonds est rare, du moins tant que le père vit avec ses fils adultes, la récolte est intégralement partagée soit au moment du dépôt des javelles : c'est le système *ddu tadla* — soit après le dépiquage et sur l'aire : c'est le système *s-trialt*, « au couffin ». La femme, naturellement, entre parmi ces ayants-droit. Sa part s'absorbe avec celle de l'époux dans une communauté qui ne se résoudra qu'en cas de divorce. Mais, on le voit, le champ de cette communauté se réduit au couple conjugal. Et encore est-elle justiciable de précises arithmétiques en cas de dissolution.

(1) Le thé a été, dans les milieux ruraux marocains, un prolongement modern-style, si j'ose dire, de ce type de « nourritures aqueuses », encore représenté ici par toutes sortes de bouillies, et où VARAGNAC et MAURIZIO voient un stade culinaire extrêmement ancien. P.-E. BACHE, Souvenir d'un voyage à Mogador, *Revue maritime et coloniale*, 1861, p. 87, attribue l'origine de la diffusion du thé au Maroc à un présent fait par les Anglais au Sultan en 1820. Lors du séjour de Bache à Mogador (1859), cette boisson est déjà très répandue. P. CHATINIÈRES, *Dans le Grand Atlas marocain*, en 1917, constate la consommation de thé en Meçfiwa (pp. 81 sq.). G. LEMPRIÈRE, dont le voyage est de 1790-91, *Voyage dans l'empire de Maroc et le royaume de Fès*, 1801, note déjà la cérémonie du thé, mais chez les riches seulement p. 250. Le point de la question dans J.-L. MIÈGE, *Le Maroc et l'Europe (1830-1894)*, t. II, 1961, pp. 71 sq.

Ainsi, même quand le traditionalisme de l'ensemble, ou le prestige de l'un des membres établissent, à l'échelon de toute la *tigemmi*, l'unité du mode d'existence, manifestée par la pitance commune, subsiste la personnalité économique du couple. Ce n'a pas été l'une des moindres surprises des enquêteurs du recensement de 1952 dans cette région que de constater que le mot « foyer » *takat*, ar : *kânûn*, utilisé dans le formulaire, était uniquement compris comme correspondant à la famille conjugale au sens strict : ce qui fait que son effectif moyen n'était que de 3 en général, parfois de 4, mais très rarement de 5 personnes, comme on l'avait cru jusque-là. Ce caractère économique s'est renforcé évidemment d'évolutions récentes : celle du régime alimentaire, par exemple, ou celle des possibilités d'émigration ouvrière.

Ainsi donc, et bien qu'il faille noter que les montagnards n'attribuent à nulle décadence, à nul changement des mœurs l'actuel morcellement des foyers, cette observation appelle quelques correctifs. Le domaine des a. H'adduyws, de même qu'il se caractérise par une pratique plus rare du divorce — moitié moins que chez les Idma, par exemple — semble être resté plus fidèle à une tradition antique d'agrégats familiaux.

Il est un autre point où une évolution récente a influencé le comportement. Nous aurons à parler en détail d'une importante pratique patrimoniale, que paraît avoir raréfiée le nouveau régime notarial. Il s'agit de la disposition, par le père, de tout ou partie de ses immeubles au profit de tels ou tels de ses héritiers, en général des mâles. L'institution, aujourd'hui assez imprécise, s'appelle, selon le cas, *waçiyya*, *ççadaqa*, ou même *lh'obus*. Ce serait une étude bien intéressante que de déterminer quelle pouvait être la fréquence de ces partages successoraux anticipés, si j'ose dire, par lesquels le père, de son propre gré, se mettait à égalité avec ses fils quant à la propriété des champs ancestraux. On n'a pas entrepris cette recherche d'archives. Mais si l'état de choses présent ne peut apporter là-dessus de précisions suffisantes, car l'institution est très oblitérée, les actes de ce genre sont nombreux dans le passé, et semblent révéler une tendance très forte des mœurs.

Une telle égalisation entre père et fils va à l'encontre de tout ce que l'on pourrait imaginer d'une culture patriarcale. Mais c'est à cette impression que conduirait déjà la grande initiative individuelle qu'une telle société laisse aux jeunes gens dans le choix du conjoint. Les accordailles sont libres. Elles se font peut-être parfois dans une atmosphère — d'ailleurs aujourd'hui bien pâlie — de groupes d'âge et de fête communale. Jamais elles ne procèdent des parents. Ceux-ci sont en général requis par le jeune homme ou la

jeune fille de prêter à l'accord leur seule entremise, nécessaire à une consécration juridique, et partie intégrante du contexte cérémoniel.

Si la désinvolture de l'adolescent est telle à l'égard de son père, si l'autonomie du couple tranche si vivement dans l'agrégat de la *tigemmi*, que sera-ce des rapports de ces familles conjugales avec

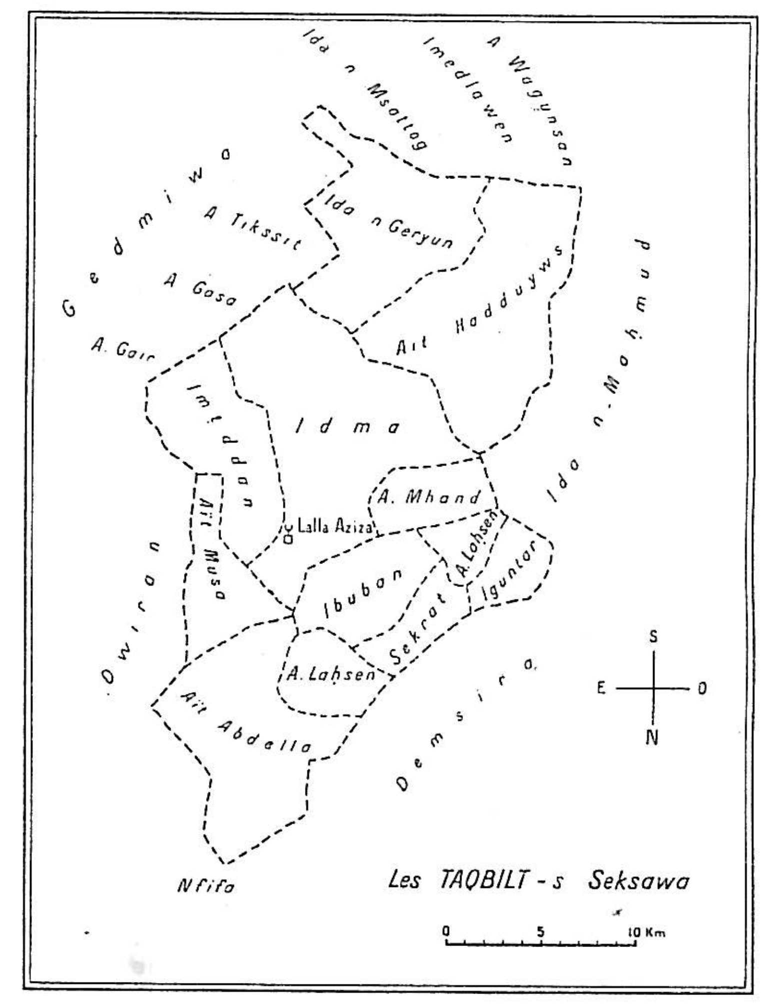


FIG. 4. — Les *Taqbilt*-s, division cantonale de l'ensemble Seksawa

l'ensemble agnatique plus vaste de l'*ikhs*, défini par un sobriquet ou un nom d'ancêtre ? L'impression est que ces rapports ne sont — aujourd'hui en tout cas — conçus que sous l'angle du droit public. Nulle loi, nulle morale, et même nul bon ton ne forcent le citoyen autonome, le *rrami*, à prendre conseil de ses collatéraux. Cette société est même sur ce point étrangement irrespectueuse de la vieillesse, dont nous lui prêterions le culte. Car le collatéral, en l'espèce, c'est souvent l'usurpateur ou le créancier, acharné à remembrer « sur sa tête » le patrimoine gentilice.

Or l'individu n'a guère de nom, si l'on peut dire. Les anthroponymes sont incontestablement ici plus pauvres, moins variés qu'en pays arabe. Plus monotones, et aussi plus légers à ouïr. Ils ne consistent en général qu'en brèves syllabes, dont l'assemblage est rarement original. Il n'est pas de village si modeste qu'il n'ait plusieurs Bihi u Âli, plusieurs Âddi u Bella. Les combinaisons de ces binomes, où la grandeur des noms sémitiques théophores déchoit en abréviations familières, tout en voyelles rustiques, sont assez pauvres de gamme. Il est vrai que, contrairement au pays arabe, l'*ikhs*, lui, a toujours sa désignation. Ce gentilice est en général évocateur et sonore. Sa richesse et sa solidité contrastent avec la banalité du *praenomen*, à peu près comme dans le système latin, mais avec cette différence que le surnom, si fréquent en pays arabe, *laqab*, est ici très rare.

Selon le milieu où se meuvent, l'ordre d'idées auquel se réfèrent les interlocuteurs, des cercles concentriques de plus en plus larges, si j'ose dire, d'identification sont émus. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que le nom de l'*ikhs*, lui, échappe à toute ambiguïté, et ne se réfère, pour être intelligible, à rien d'autre qu'à l'unité politique, la *taqbilt*. Dès le premier pas, donc, de cette enquête, la force de l'*ikhs* éclate. Et, simultanément, d'autres faits d'évidence, d'ordre juridique ou ressortissant aux gestes de la vie quotidienne : cuisine, agriculture, allées et venues de chacun, établissent tout aussi irrécusablement que la personne individuelle affirme un jeu totalement indépendant, au moins dans la vie civile. Peut-être le stade actuel a-t-il refoulé dans une ombre pudique des solidarités anciennes tirant leur raison d'être de la guerre et de la rapine. L'ancienne organisation des *paires* ou « ait Arbâin » fait aussi partie des choses dont on n'aime plus parler. Mais l'impression ne s'en impose pas moins que si l'*ikhs* est un cadre essentiel à l'intelligence de cette civilisation, de son histoire, de ses structures foncières, de ses substrats magico-religieux, de sa continuité dans tous les domaines, il le cède, dans les mœurs, à l'autonomie de la famille conjugale, à l'agressive vitalité de l'individu, cet anonyme qui peut aller si loin...

IV

PERSONNALITÉS CANTONALES

DESCENTE DU TICHKA : UN BOUT DU MONDE

Il existe dans la montagne d'Amizmiz un « bout du monde » *Imi n-ddunit*. Bien que le nom ne se retrouve pas ici, c'est bien au bout du monde que l'étranger se sent, lorsqu'il est parvenu au dernier palier de la dernière impasse, au flanc même du Tichka. Mais ce qui est aboutissement, ultime effort pour le visiteur venu de la plaine, explorateur, conquérant, prosélyte, sera pour nous, plus justement, un point de départ.

Commençons donc à descendre du fond de la vallée des « fils de Géryon », Idaw Geryun, à partir de leur bourg nommé Targa Ufella « la séguia suprême ». Derrière nous, plus rien que le Tizi Uzdim, dont l'escarpement, entaillé dans le granit du vieux massif, vous mène en plein ciel, aux pâquis silencieux du Tichka. Six mois de l'année, de novembre à mars, la neige les couvre. Et, à partir du 10 mars, une mise en défense impérieusement « nouée » *agg*^{w}*mi iqqan*, sauvegarde les herbages jusqu'à ce que les I. Geryun la « délient ». Alors y affluent, outre les troupeaux Seksawa, ceux des tribus environnantes : Imedlaun, Idaw Mçat't'og, Tigguga, a. Tkssit et même a. Ughbar. Pendant cette longue interdiction, les troupeaux du haut Seksawa ont transhumé en plaine chez les arabes Ud Bessebâ^{c}. Outre le mouton, la richesse de ces vallées est le noyer, dont les feuillages odorants, à partir de mai, font de chaque ravine un couloir de verte pénombre, en contraste violent avec les reliefs d'alentour, puissants, tristes, dévorés de soleil ou de frimas.

En effet, le pays des I. Geryun est de tous côtés enserré de montagnes. Le Tanddri, dominant l'archaïque bourg d'Ikis et souvent appelé Ikis lui-même par nos cartes, s'élance en cône aigu, d'une rectitude presque géométrique, aux échappées de la rive droite. Sur la gauche, un autre cône, le Ras Mulay Âli, point culminant de cette partie de la chaîne, dont sa pyramide élancée défie l'habituelle lourdeur. Son sommet (3.310 m.) est une minuscule plate-forme, partout entourée de pentes à 80 % et entièrement occupée par les ruines de bâtisses en pierre sèche, dites *timezgida* « sanctuaire » d'un Mulay Âli, personnage non identifié. Un trou creusé au milieu des ruines traduit les préoccupations,

fréquentes au Maghreb, des chercheurs de trésors. Une humidité abondante en sourd. Sur le versant Nord même, à 300 m. environ du sommet, une source glacée débite un faible filet. De ce belvédère, le panorama est immense : Taroudant d'un côté, la plaine de Chichaoua de l'autre, une profonde perspective E.-O. sur la chaîne axiale. Entre les deux pyramides du Tanddri et du Ras Mulay Ali, la vallée se ferme sur un mur : le rebord du Tichka, dominé par le Tassyut et le Mssddat. Mais continuons à suivre la pente, à partir de Targa Ufella.

Immédiatement au bas de la descente, le terroir de Tamgonsi, d'Igezwan à Rekto, échelonne ses cultures ombreuses, sur des méplats du lit assez larges, surtout devant Alus. Un hallier bucolique, Azerwal, s'enfonce sous les lourds feuillages des noyers. Puis, un sanctuaire, celui de Sidi Lah'sen u Tiqqi « Monsieur du genévrier ». De là s'ouvre en direction du Ras Mulay Âli, l'asif Lh'lu, que les vieux documents nomment *Wâdi'l-tuffâh* « la rivière des pommiers ». Ces arbres sont introuvables maintenant. Mais leur espèce était, dit-on, tellement fournie, il y a une génération seulement, que la vente des fruits suffisait au canton pour se procurer de l'orge. Il en reste des rejetons assauvagis. De même, des merisiers, *asemlal*, dénoncent peut-être d'anciens cerisiers. On n'exploite plus aujourd'hui que le pêcher, l'abricotier et le prunier. Le tout dans une luxuriance de fleurs et d'arbustes, parmi lesquels l' « églantier » *tikhfert*. Régal de fraîcheur, de couleur et de variété.

La branche principale de la vallée descend vers le Seksawa. Ses flancs sont parsemés de peuplements d' « opuntia » *aknari*, toujours ici associés à d'anciens habitats humains. Il y en a plusieurs d'abandonnés. Notons au passage des noms instructifs : la mosquée du Vizir, et le « marabout » *Sidi Jâmâ* « Monsieur-Mosquée », entre Rekto et Ighelmellen. La vallée s'ouvre en creux de plus en plus large sur un « Entre-deux torrents », le village d'Igersafen. Là commence un autre pays, celui des a. H'adduyws.

Les I. Geryun, avec la vallée d'Uzaga, abritent l'un des rameaux de la plus authentique lignée Seksawa : les propres descendants des rois que mentionnait, au XIVe siècle, Ibn Khaldûn : les a. D'alh'a, dont les archives de famille fourniront une information importante à cette recherche.

AIT H'ADDUYWS : DES « FILS DE ROI » (1)

On remonte le Seksawa par un vertigineux sentier de rive droite. Après Tasselli, on longe des à-pic de 2 à 300 m. On redescend ensuite, au confluent de l'Imi y-Ikis, à hauteur duquel la séguia des Idma se détache du lit du fleuve. La prise en est déjà chez les a. H'adduyws : d'où une menace permanente et bien des guerres du temps jadis. Le sentier remonte ensuite. De la crête une fois atteinte, le Tizi n-Kennas, se découvre d'un coup le panorama de la chaîne, formant l'horizon au S. Il est colossal. Les moindres de ces sommets : Ras Mulay Âli, Aziwal, Temt'daden, dépassent les 3.000 m. Aux pieds du voyageur, le village d'Igersafen « entre deux rivières » forme comme le centre d'un croissant fertile. Là convergent, en effet, deux vallées : celle des I. Geryun, dévalant du Tichka, dont on aperçoit à l'E. la grandiose dentelure ; celle de la branche principale du Seksawa, qui s'enfonce au S. et où notre visiteur va s'engager.

Le sombre paysage de schiste s'éclaire. On est à présent dans des calcaires tendant au rosâtre et au bleuté. La vallée s'épanouit en esplanades plus amples qu'on n'en rencontrera dans tout le reste de la vallée. Au centre, une coupole, celle d'un saint éponyme, ou plutôt celle du fils de l'éponyme, ce H'addô u Yûsuf dont descendrait la *taqbilt*. Le snobisme orthographique a réagi, en effet, sur la prononciation. Celle-ci tient à imposer un a. H'addô u Yûsuf, qu'elle déforme couramment en paroxyton. Yûsuf serait le propre fils d'Ibn Tachfin l'almoravide. Belle invraisemblance. Une orthodoxie prudente, mais de basse époque, a camouflé, en l'antidatant d'un siècle, par référence aux bons almoravides, l'histoire almohade de cette partie de la montagne. Le culte de cet éponyme est aujourd'hui bien modeste, et sa descendance bien dispersée. Ses propres documents généalogiques se réfèrent à un cycle qui déborde les Seksawa pour pénétrer en Idaw Mh'mud, et jusqu'en Mentaga. Dans cette décadence, il y a toute l'histoire des Seksawa, ou plutôt leur chute de la grande histoire du XIVe siècle à l'humble intrigue montagnarde de basse époque.

Le cirque est vaste. Il commence à 1.600 m. d'altitude, au débouché d'Igersafen vers le S. Mais l'habitat monte jusqu'aux 1.950 m. d'altitude de Wawnsawt, la plus haute agglomération des Seksawa. Sur toute cette section, le lit s'évase en larges méplats où s'échelonnent les cultures, de part et d'autre d'une rue de noyers. Cette disposition dure jusqu'au cul-de-sac de Wawnsawt. De là, plus qu'un mur, mais dont on voit à présent le détail et qui forme caisson. Une tache claire l'échancre : le Tizi

(1) Cf. les vives notations technologiques et d'atmosphère de J. ORIEUX, qui a fait un séjour en a. H'adduyws, *Kasbahs en plein ciel*, 1951. Cf. aussi F. BONJEAN, *Le Maroc en roulotte*, 1950.

y-Imedlawen. Accès bien précaire : par là, pourtant, des marcheurs intrépides fréquentent le souq des Tigguga, et même les a. Tamment, où est le sanctuaire de sidi Âbdallah u Sâid. Le saint est séparé par un jour de marche de Wawnsawt, village ultime des Seksawa : guère plus que de ce village à Imintanout.

Dans la plaine des « fils de roi », et malgré son ampleur et sa richesse relatives, la race antique n'a guère subsisté. Il est venu beaucoup d'hommes nouveaux, Idaw Semlal pour la plupart. Mais l'immigration a été ici sans doute progressive. Sans violence au moins qu'ait enregistré le souvenir. L'agrégat ainsi constitué est lui-même devenu conquérant. Au bourg de Tasa subsiste l'immense maison rectangulaire du dernier *amghar* indépendant, Ah'med Umulid. Plus bas, à Fensu, à la racine même de l'Aziwal, règne un riche-homme montagnard, chef des temps présents : la vieille vie patriarcale et ardente vire à la prospérité dans l'achat de noix en vert et la commandite de l'élevage. La majesté du lieu ne nourrit plus qu'un capitalisme aux sagaces fructifications. Il se combine toutefois avec l'esprit des hautes vallées dans un mélange de forte teneur archéologique. Les familles issues du grand ancêtre, les a. D'alh'a, occupent plusieurs villages, et ne contribuent pas peu à revêtir le pays, dans l'optique indigène, d'une teinte discrète, secrète, mais réelle, d'authenticité. Elles restent, vestiges du passé, le support d'une légitimité selon les Seksawa, dont les autres souches en bénéficient peu ou prou. Lignée authentique et allogènes, tous sont aujourd'hui fils de H'addô. Des facteurs immatériels, dont il ne faut pas minimiser l'action sur ces montagnards, ont ici imposé leur trêve : peut-être la force attachée à ce saint pourtant déserté du rite, presque oublié, et qui n'en est pas moins « le grand ancêtre ».

C'est une toute autre impression que recueille le voyageur qui, sortant de la vallée, gravit le Tizi n-Tbgurt (2.650 m.). A sa droite le Tizi n-Trga ouvre un passage difficile, mais indispensable, vers le Sous. C'est cette voie qu'empruntèrent, au cours des derniers siècles, les envahisseurs venus de l'Anti-Atlas relayer les vieilles populations agonisantes. Et c'est de là qu'ils s'épandirent vers le N. Des flancs du Tabgurt, plusieurs avenues s'étoilent en effet vers la plaine ; elles sont restées l'habitat des hommes nouveaux : a. M'hnd, a. Lh'sen, Idma. Vers le N. et le N.-O. bombent les hauts terrains séparant les vallées constitutives de l'asif n.-a. Lh'sen. L'œil suit leurs profils jusqu'à la barre du Bwibaun ; dans l'axe, au loin, apparaît, à la faveur d'une échancrure, le relief tabulaire des Dwiran. Vers le N.-E. dévalent les terrasses d'Agersili. Le paysage, de là, bifurque, dirait-on, en patte d'oie.

C'est dans ces directions divergentes que s'est étalée l'histoire des peuplements venus du Sous. On peut ainsi se demander si l'axe politique qui coïncide maintenant avec la vallée ne s'est pas déplacé au cours des âges.

« CANTONS » PAR EXCELLENCE

Nous voici aux confins claquemurés du monde Seksawa. Et même, ces gens-ci ne sont plus des Seksawa. Ce sont des Demsira vassalisés. Dernier reste des empiètements qu'à une époque inconnue leur peuple commit sur tout le bas Seksawa, jusqu'au moment où des hommes nouveaux et braves, venus de l'extrême Sous, libérèrent le vieux terroir avec le secours de ses saints.

Une descente vertigineuse, des hauteurs boisées de l'Wagrarat, mène à un fond de puits. Le torrent des Iguntar passe ici. Ils ont leurs deux villages : Tagenza et Tannammert, « le fronton et l'adret », campés à mi-falaise. A Tagenza, ruines d'un agadir, « grenier-citadelle », le seul du pays avec celui d'Ikis. L'arête atlasique se soude au dernier contrefort du Bwibaun, ce long mur hercynien qui clôture à l'O. le monde Seksawa. L'Arjbib, le Zkkat' ont de 2.400 à 2.890 m. C'est l'impasse. De l'autre côté de la cime habitent bien les Idaw Meh'mud : mais c'est l'autre côté du monde. Même si les pâturages de crête sont communs, une opposition radicale régit la vie de part et d'autre. On se tourne le dos de chaque côté du mur.

Les véritables parents des Iguntar sont ailleurs, dans le reste des Demsira. Les vieux actes de cette tribu les montrent réglant de leurs délibérations des intérêts plus ou moins mêlés avec ceux des Irohalen, débordant donc largement vers le Tizi Umachchô. Leur légende mentionne un héros fondateur et de grands ancêtres qui ont bâti les pays *bnan timizar*, expression d'une substantielle exactitude. Leurs neuf séguias et leurs cinq *ikhs*-s entrelacent droits et potentiels, dans un système de répartition hydraulique et foncière. Il nous reste des procès-verbaux d'un allotissement qui fut jadis effectué et suivi de bombance collective.

La même vie archaïque et enfouie, la même vie arcadienne, aux sagesses ancestrales, la même énergique soumission aux lois du paysage et de l'économie, vous frappent aussi dans une autre *taqbilt* de la haute montagne : les a. Mh'nd. Entre Iguntar et a. Mh'nd, pareillement adossés à la haute crête axiale, sont tapis d'autres cantons, anciennement conquis ou reconquis par les Seksawa sur les Demsira : Wanz'id' et Iwulla. Mais ceux-ci sont attirés vers l'aval par leur solidarité avec leurs frères du rameau conquérant des a. Lh'sen.

Les a. Mh'nd sont, comme les Iguntar, des isolés. Ils s'adossent à l'énorme masse de ce que nous appelons le Tabgurt mais qui, en réalité, correspond chez l'indigène à d'autres appellations : Timezgida Wager Wadaden et Awrir u Ginnus, pour les deux sommets du massif que nos cartes dénomment « Tabgourt » et évaluent à 3.200 m. d'altitude. Selon l'interprétation locale, *Tabgurt* est un haut terroir, dominant la plaine des a. H'adduyws, d'une part, les a. Dris de l'autre. De ce côté s'ouvre le Tizi n-Trga. Sur l'O. un autre col, le Tizi n-Tgurzatin. Après quoi règne l'Awrir n-Zkkat'.

C'est au pied de ces reliefs que les a. Mh'nd mènent leur vie d'anciens conquérants chus dans une honnête aisance, et absorbés par leurs terres, leurs troupeaux, leurs noyers. Alliés de leurs voisins Idma, ils se sont abstenus d'extensions. D'ailleurs ils étaient barrés vers l'aval par leurs suzerains d'Ad'erd'ur. La coïncidence de l'habitat de bourg avec la cellule politique et l'ordre agraire est ici totale. Nous étudierons plus loin en détail le parcellaire de leurs champs, irrigués par deux sources, et où joue un assolement impliquant d'impérieuses ententes collectives.

Ces ententes se manifestent, en fête de couleurs et de chants, les jours de chœur *ah'wach*, sur la superbe pelouse qu'ombrage tout l'été le feuillage glacial de noyers géants. Le plan du village, par une nouvelle rencontre avec les autres ordres de phénomènes où se traduit la profonde harmonie sociale de ce groupe, révèle une répartition encore sensible entre *ikhs*-s. Important par la population comme par l'architecture, composé d'épais quartiers de maisons jointives avec rues sous tunnel, il frappe par un caractère urbain. Et cette liaison entre une vie agricole richement équilibrée, une liberté municipale et une sorte de finalité citadine, n'est pas le trait le moins significatif de la vie des hauts cantons.

CONQUÊTES DE HAUTE LUTTE : LE DOMAINE IDMA

C'est un domaine, non un pays. Il fut constitué par les armes, à partir du XVIe siècle. Les petits hommes malingres, énergiques et sournois qui le tiennent sont venus de l'Anti-Atlas et sont restés fidèles, jusqu'à leurs derniers *amghar*-s indépendants, à une tradition tortueuse et violente. Leur type s'est sauvegardé. Il frappe par une étrange matité de peau, presque bleue parfois, et qui semble bien refléter l'emprisonnement entre ces hautes et terribles parois. « Gaigneurs et picoreurs », comme le chroniqueur pyrénéen le dit de telle autre population de montagne, élargissant le sens de la rapine jusqu'aux vastes conceptions politiques, les Idma se sont étendus en direction de Z'init', sur un vaste tronçon du fleuve et jusqu'à la barre de l'Afuzar à l'E. ; sur une vallée affluente, celle d'Ammern à l'O. ; et sur toutes les hautes terres de l'entre-deux. Pour comprendre selon quelle dynamique a pu se faire cette réunion de terroirs, il faut gravir les contreforts du Tabgurt. Postons-nous à un point d'observation sis à 2.300 m., juste sous le petit filet de source appelé Talat n-a. Ilarzg.

On découvre devant soi, en contre-bas, le terroir d'Agersili, au pied d'une crête accidentée, qui pointe à l'Awrir Waluggu. C'est un vaste ensemble de vallées suspendues, aux flancs prodigieusement entaillés de terrasses. Nous sommes en mai. Le vert des orges non encore en épi — car l'année est ici tardive, et la neige a persisté plusieurs mois sur les labours — s'organise avec l'ocre clair, soigneusement quadrillé et rebordé en nids d'abeilles, des préparés de maïs. Agersili, avec le terroir des a. Mh'nd, est le seul endroit de notre montagne assez ample pour qu'un assolement régulier d'orge, maïs, navet y régisse la vie agricole. Une séguia d'une dizaine de kilomètres l'irrigue. Elle vient des hauts méplats de l'Amerdul, communs aux Idma et aux a. H'adduyws. Cette séguia dessert, outre Agersili, les terroirs d'Ad'erd'ur et de Wanchkrir. Le premier bourg, « le muet », s'érige dans l'abrupte vallée d'Ammern. Le second, plus ancien, au nom maintenant inintelligible, n'est pas entièrement Idma. L'eau de colature d'Agersili y tombe en cascade, dans une ravine qui finira par rejoindre la vallée principale par suite d'une capture. Deux masses de hautes terres, le Tassila et Inraren Z'dinin, « les aires jointes », surplombent, à plus de 2.000 m., les deux bourgs, dont elles constituent le périmètre de cultures en sec. Mêmes caractéristiques : parois souvent à pic, sommet aplani. Ces hautes terres forment réplique aux secteurs exigus, accidentés, nerveux de fond de vallée. Ce contraste est, on l'a vu, caractéristique du Haut Atlas occidental.

Si l'on franchit la crête qui domine Agersili, l'Adrar Awselli, on tombe verticalement sur Usikis, la métropole des Idma, la première qui fut fondée par ces conquérants du Sous. Le site est rocheux. Tout y est rugueux, ingrat, inhospitalier. Mais que d'énergie ! Une centaine de gradins de culture dévalent vers le fleuve. Il appartient aux Idma sur toute une section, depuis un peu plus bas qu'Igersafen, premier village a. H'adduyws, jusqu'à Tâmzgurt où se jette le ravin de Wanchkrir. Les bourgs Idma de Tasselli et Tannsmekht jalonnent ce parcours. Tasselli est bâtie sur un croissant rocheux, selon la formule archaïque d'habitat de vallée, dite de « l'éperon barré ». La circulation est,

d'amont en aval, difficile. Des abrupts de 300 m. bordent le lit, qui est à une altitude de 1.500 m. Soit 100 m. de chute depuis Igersafen. A Tannsmekht, il ne sera plus qu'à 1.400 m. Des séguias, de part et d'autre du courant, captent la dénivellation et étalent le débit sur le maximum de superficies. Mais, vu le rapprochement des falaises, l'irrigué des deux villages ne donne, tout compris, qu'une cinquantaine d'hectares. C'est peu, sur un tronçon de quelque 10 km. Évaluons donc à une largeur moyenne de 25 m. la terre disponible de chaque côté du fleuve. Ce calcul, pour déformer la réalité, puisqu'il y a de longs tronçons absolument encaissés, et au contraire des méplats relativement larges comme à Tannsmekht ou à Jjgit, donne une idée des limitations topographiques de cette vie.

Sur la droite, des vallées affluentes remontent jusqu'à la barre hercynienne de l'Afuzar qui borne les Seksawa du côté du haut Gedmiwa. La sévérité de ces pentes, leur nudité jaunâtre frappent le regard. C'est un adret absolument désolé, sans doute parce que de hauts reliefs lui dérobent les vents d'O. Le peuplement y est rare : à peine un village, Talmud'ât, et une zaouia, Assttif, qui a peut-être recherché un « désert ».

Le domaine des Idma embrasse donc les trois sanctuaires les plus importants du haut Seksawa : Ammern à l'E., dans le prolongement du ravin d'Ad'erd'ur, Assttif à l'O., Lalla Aziza sur la bissectrice. Cinq heures de marche séparent les deux sanctuaires extrêmes. Il faut, d'autre part, longitudinalement, compter quatre heures entre Lalla Aziza et Igersafen. Ce domaine s'étend donc sur un espace que nous pouvons évaluer à la valeur d'une journée complète de marche pour être fouillé en tous sens. C'est beaucoup pour un petit état montagnard.

Les Idma sont en effet des vainqueurs. « Nous n'avions que 700 hommes d'armes », disent-ils, « quand les a. Gasa étaient le double. Mais nous les avons vaincus, avec l'aide de Lalla Aziza. » Dans les temps modernes, une lignée régulière de chefs, alternant entre deux ou trois familles, put combiner le principe de la cooptation d'assemblée, les grandes assemblées d'Inraren z'dinin, avec l'essor de l'individu. De ces alternances, la chronique nous est restée. Maîtres aujourd'hui du territoire des trois zaouias, ayant su s'insérer sans à-coup dans la paix française, obstinés, fiers, avares, les Idma continuent leur tenace aspiration à l'existence de groupe, et somme toute, leur prise en charge de l'ancien destin des Seksawa.

LE DOMAINE DES AIT LH'SEN

Comme les Idma, ce sont des conquérants. Eux aussi semblent être arrivés du Sous par le Tizi n-Trga, et, de là, avoir obliqué vers le N. et le N.-O. jusqu'à rencontrer la haute barre du Bwibaun, limite des Seksawa vers l'O., symétrique de celle de l'Afuzar vers l'E.

Ils comprennent au S., le long de la chaîne axiale, deux cantons tout pareils aux Iguntar et aux a. Mh'nd, entre lesquels ils s'intercalent. Ce sont Iwulla et Wanz'id', adossés au mur qui, des 3.000 m. du Zkkat', sépare les Seksawa des I.u Mh'mud. Qui, du flanc du Zkkat', regarde vers le N., distingue trois vallées aux formes encore jeunes et que séparent deux bombements de terrains : l'un aboutissant à l'Amudder, l'autre constituant le môle de pleine terre des Ibuban. Ceux-là, sujets politiques des a. Lh'sen, ont gardé leur originalité agricole : celle d'être exclusivement des cultivateurs en sec. Chose curieuse, les cultures en sec et l'élevage rangent certains de ces dispersés et de ces vaincus, restes de populations hétéroclites, parmi les plus riches des Seksawa. C'est là une sorte de démenti à l'optique d'irrigateurs qui est bien entendu celle des conquérants. Le centre économique et la chefferie de ces derniers se sont fixés dans la moyenne vallée du torrent, jonction une fois faite des diverses ravines descendant d'Iguntar par Sekrat, de Wanz'id' et d'Iwulla.

La vallée de l'asif n-a. Lh'sen traverse d'effroyables à-pic de basalte pour entrer dans le canton des Sekrat, population hétérogène rattachée par la conquête. Que ce soit au bas du nid d'aigle d'Amsgerdat, ou dans le vaste hallier que ponctuent, de part et d'autre du torrent, les autres villages Sekrat, même impression : le lit est assez large pour que sur ses glacis caillouteux se casent des cultures. Les blocs charriés par le courant ou dévalant de la rive gauche, qui est abrupte, ont été utilisés en boulevards pour la défense d'oliviers, d'amandiers, de pruniers, de pêchers. A cette variété du verger, on reconnait une paysannerie vivace. Au pied des arbres, tomates, piments doux, aubergines, et, depuis peu, pommes de terre alternent avec les prairies de fauche *az'mu* et les classiques emblavures d'orge ou de maïs. Le torrent bruit dans une rainure profonde, capricieusement taillée par lui-même dans son vaste lit. Un étage de submersion permanente, selon la technique dite du *tanuri*, et qui est surtout celui du fourrage, du lin comestible et plus rarement de l'orge, est dominé par l'étage des plates-bandes céréalières et du verger. Une masse énorme de terre arable exhibe sa tranche sur la rive droite, à

Tigumma n-Skrat par exemple. En levant les yeux, fort haut car tout ce monde est formidablement encaissé, on s'avise que les plus hautes pentes elles-mêmes ont, grâce à leurs arbustes, tels l'*urzigh*, l'*aloggo*, et leur plus grande densité forestière, sauvé leurs terres du dévalement. En bas, une profusion de ronces de mûres couvre les murettes. Les vignes s'élancent sur le tronc d'immenses noyers et de là plongent en lianes, mêlées çà et là au chèvrefeuille et aux églantiers. L'impression est celle d'un hallier aux plantureuses verdures.

En aval des Sekrat, le paysage, devenu plus sévère, rappelle que, sur la droite, les secs glacis d'Ibuban étalent leurs schistes à lentisques et opuntia, sans générosité pour l'homme. Mais l'impression redevient riante lorsqu'on retrouve les a. Lh'sen « d'en bas », et leur centre, la « pierreuse » Buteghradin.

Ce tronçon, longeant de Tuz'z'umt à Awines des quartzites très durs, ne s'adapte que plus malaisément en amont à la tectonique hercynienne. Roches dures, crêtes appalachiennes, érosion puissante font un paysage jeune et tourmenté. Là encore, les sols, d'une façon générale, sont moins décadents que dans la vallée principale. Rien n'y sent la dévastation. Le pays paraît neuf au regard de ce Moyen Seksawa que d'autres conquérants, les Idma, ont laissé couvert des ruines de leurs prédécesseurs, et que désole la décadence des arbres et la dérive des terres arables. Ici, une végétation forestière énergique couronne les dômes, une architecture obstinée de terrasses dit les solidarités collectives. A l'aboutissement, un pays à riche substance, aux méplats bien cultivés. Les jardins portent ici une variété de plantes ailleurs abandonnée. Un sentiment de prospérité communale s'y fait jour.

Toute la vallée est marquée de souvenirs. Certains, néfastes, remémorent les tueries des temps passés. Ainsi à Ukhriben, entre Tabratjut et Agadir. C'est là que demeurait une ancienne population, les Ih'erdach. Les a. Lh'sen la détruisirent par surprise, le jour même où naissait un saint : Sidi Âbderrah'man u Messâud u Âli. Sa mère dut s'enfuir par un passage entre les opuntia que l'on y voit encore. Elle se réfugia sur un sommet en face d'Agawz, là même où subsiste le mausolée du saint, près du fortin d'un pouvoir inconnu : Agadir n-Lmkhzen. Quel Makhzen ?

L'habitant, de caractère guerrier et ouvert, offre une richesse de coutumes, une chaleur légendaire, une fierté de ses traditions qui ne se sont pas repliées, comme chez les Idma, en sournoises et avares défenses. Et cette terre nous fournit, avec le souvenir d'une longue succession d'héroïques coups de main, celui, tout récent encore, d'une grande figure politique et belliqueuse, le « caïd » Lmokhtar, aïeul du chef actuel. Divisés, par leurs vassaux Sekrat et Ibubanen, en deux segments, l'un d'en haut (Iwulla, Wanz'id'), l'autre d'en bas (Awines, Buteghradin, etc.), les a. Lh'sen affirment, jusque dans leur équilibre immobilier, une unité qui témoigne, mieux que n'importe quelle légende, d'une vitalité encore intacte. Force militaire, conservation du terroir, variété des cultures, se composent avec les autres traits : vaillance, attachement au folklore, type physique franc et délié, en une synthèse attachante et vivace.

DE PART ET D'AUTRE DU SANCTUAIRE

Arrivés en Moyen Seksawa, nous voici comme aspirés par le voisinage d'un lieu saint, Z'init' ; et de la sainte nationale, Lalla Aziza. Le pays s'ordonne symétriquement autour d'un foyer rituel et social. En amont, les Imt'ddan, vengeurs et ministres de la sainte, qui les installa en place d'une population évincée, les a. Gasa ; en aval, le parvis que constitue, du côté de la plaine, c'est-à-dire du côté de l'agression et de la profanation, le terroir des a. Musa. Étudions l'amont, puis l'aval, avant d'aborder le sanctuaire même.

TERRES MAUDITES : LES IMT'DDAN

Venant du Haut Dwiran ou du Haut Gedmiwa, le voyageur franchit, à 2.200 m., le col de Tamt'ddit. A sa gauche, la forêt de chênes verts. A sa droite, un massif culminant au piton conique du Tamjlocht (2.340 m.), et les plateaux élevés de l'Azur, parsemés d'abris en pierre sèche pour le bétail, et çà et là, sur un replat bien abrité, de cultures de seigle et d'orge. La piste, au col même, passe entre une aire à battre et un tas de pierres *tarrut'* qu'augmente chaque passant. C'est là une « mansion » *màqâm* de Sidi Ah'med u Musa, le grand saint du Tazerwalt. En effet, c'est un petit groupe venu de là qui, à 500 m. plus bas, sur le flanc droit du ravin, a fondé son infime capitale. Puis, il s'est étalé jusqu'au fleuve, s'appropriant l'énorme pâté de montagnes qui pointe au Tamjlocht, au-dessus du lieu saint de Z'init', et deux vallées orientées N. E.-S. O.

Ces vallées, que flanque à l'E. la barre de l'Afuzar (2.315 m.), souffrent d'une intense désolation. Elles exhalent les durs souvenirs de la guerre menée par les Imt'ddan et leurs alliés Idma contre d'anciens occupants, les a. Gasa, aujourd'hui refoulés derrière l'Afuzar. La conquête eut beau se consommer dans le courant du XVIIIᵉ siècle, il semble que la vieille malédiction qui

chassa les vaincus pèse encore sur le pays. Plus matériellement, il apparaît que ce canton ne s'est pas relevé des luttes qui durent interrompre le travail de rétention des pentes, donc libérer le dévalement des eaux. Cela entraîna vers le bas les sols arables et livra ces terres au choc sans merci des orages. Encore à présent, on est frappé de la décadence du pays. L'une des vallées, celle qui monte de Tagonit vers Rekto, contient des étendues stériles, *imlalen*, et des falaises d'une intense dégradation. Les ruines de Rekto, jadis village important des a. Gasa, et leur dernier refuge avant l'éviction totale, ajoutent à la mélancolie du site. L'autre vallée, dite Tmlelt à partir de Tagonit, garde de maigres amanderaies. Mais jusqu'au cul-de-sac qui la termine, en amont de Tamt'ddit, elle offre le spectacle navrant d'un lit de torrent utilisé selon des techniques nonchalantes et comme découragées : parcelles abîmées sous le charroi de pierres, modestes bassins ou plutôt « trous d'eau », *tafrawt*, rigoles instables : le tout fonction d'un ruissellement prompt, on le sent, à se changer en descente torrentielle. L'ambition du laboureur se borne, entre les deux extrêmes de l'orage qui emporte tout, et de la sécheresse qui détruit la semence, à une sorte de tâtonnement. A Tagonit, une tour mi-effondrée, campée au milieu du lit, dénonce l'antique occupant. Une source permet l'irrigation d'un petit terroir. La vallée deviendra plus clémente en aval, jusqu'à la jonction avec le fleuve. Là, un autre village, Tamezgurt, érige pittoresquement ses maisons de basalte noir, et sa *timezgida* joliment campée en bastion d'angle. C'est le troisième bourg de la tétrapole. Le quatrième, Tinwalin, bien en aval, regarde le lieu saint de Z'init'.

La désolation de tout le pays, que clôt vers l'E. la longue barre de l'Afuzar, orientée S. S. O.-N. N. E., se découvre à qui gagne le fleuve par l'une des vallées affluentes de la rive opposée, celle qui descend de Wanchkrir par exemple. L'impression de sévérité s'accroît lorsqu'on pénètre en direction d'Assttif par l'étroite ravine obstruée de lauriers géants qui débouche sur le village ruiné de Jjgit. C'est l'Amlal i-ykiram, tout parsemé de ruines, de racines noircies et déchiquetées : vallée maudite, qu'un ruissellement sans doute abondant n'a pas rendue à la prospérité depuis le départ des premiers occupants. Tout comme Jjgit, le terroir a été déserté. Seul y habite à présent un homme de Tannsmekht : mais c'est le forgeron, familier, comme on sait, avec les puissances maléfiques. Et pourtant la toponymie, dans toute cette région, révèle d'anciennes mœurs bucoliques : depuis Wanchkrir, les terroirs franchis s'appellent : *Wizgaren*, « des bœufs », *i-yggiz*, « du veau », *Tisserdan*, « les mules ». Cette ravine

ingrate elle-même que doit franchir le pèlerin d'Assttif c'est l'*Amlal i-ykiram*, quelque chose qui est peut-être comme « le sablon des généreux ». Adossée à la falaise de l'Afuzar, où le Tizi Mggayd' permet le passage vers les Gedmiwa, la zaouia d'Assttif, isolée dans cette ruine, semble avoir concentré toutes les forces bénéfiques qui désertaient peu à peu le reste du pays, ou qui constituaient l'envers des forces maléfiques acharnées contre les a. Gasa. Elle incarne, dans ces terres maudites par l'histoire, et sans doute condamnées par le rite, l'espérance et la compensation. Elle rétablit un équilibre en faveur du groupe.

LE PARVIS DU TEMPLE : LA PLAINE DE TABRATJUT

Une nette démarcation géographique et sociale oppose les a. Musa Ufella, c'est-à-dire « Ceux d'en haut », à « Ceux d'en bas », occupants du tronçon de vallée immédiatement inférieur, à partir de l'ancien marché « du jeudi » Lkhmis. Eux vivent dans un petit bassin à fond plat, de 4 ou 5 km², plein de ruines, de champs et de cimetières. Quatre agglomérations se succèdent d'aval en amont : le village en ruines d'une fraction résiduelle d'a. Ish'aq ; puis la butte de Tabratjut, surplombée du nouveau château de la famille Chtittihi ; puis Tagadirt, en ruines, rappel des luttes entre a. Musa et a. Lh'sen, lors de la génération passée. Plus haut, mais dans un paysage différent, là où le Seksawa s'encaisse à nouveau dans les falaises schisteuses, le hameau de Tigemmi y-iggiz, merveille de cohésion dans l'habitat. Toute une escouade de saints, on le verra, dont le principal est Sidi Mh'and Ah'ormi, marque en quelque sorte du côté de la plaine, c'est-à-dire du côté des profanes, des officiels et des fâcheux, l'approche du sanctuaire et du lieu d'asile de Z'init'.

Le bassin est clos de tous côtés par des hauteurs de nature géologique différente ; marnes jaunâtres et roches rouges de l'Imlilen vers le N. sur la rive droite du fleuve : leur faisant suite vers l'E. du côté Dwiran, la sombre colline à deux têtes dite Awrir Wuzal « du fer », où l'on montre effectivement un puits attribué à d'anciens et légendaires mineurs portugais. De tous les autres côtés, c'est le pays noir. Il pointe vers le S. au Tamejlocht, bombe en croupes épaisses vers l'O. et le N.-O., avec le Mzawt, boisé de chênes verts, et l'Illikkri. Par ce dernier se ferme le cercle. Non sans que des échancrures n'y laissent passage au Seksawa, au torrent des a. Mh'nd et, symétriquement à ce dernier, de l'autre côté de Tabratjut, au Talat n-Tddert, qui monte en direction du Haut Dwiran et dont le rôle d'appoint hydraulique est important.

Comme les Iguntar, les a. Gasa et d'autres encore, victimes

d'une malédiction, les a. Musa ne dépassent pas, et ne peuvent dépasser 60 foyers. Leur personnalité a succombé au voisinage d'un lieu trop fort, ainsi qu'à la possession du petit bassin qui étale dans ce relief tourmenté son enviable esplanade. Ne pouvant se soustraire à l'accès des pouvoirs de plaine, ils étaient d'autre part trop peu consistants pour en tirer parti par l'exaction, l'intrigue ou la profitable entremise. Ce rôle ingrat s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Le dernier des chefs, le « Caïd » Chtittihi, est traîtreusement abattu dans un guet-apens. Lamentable histoire de cette petite *taqbilt* ! Elle est pressée, de tous côtés, par des voisins impitoyables. Le cadre même des ligues ne survit pas à tant de précarité. Les a. Musa passent de l'une à l'autre, se divisent. Moralement c'est pour eux la fin. Après avoir manié trente-cinq ans de suite le fusil, la famille de l'*amghar* émigre, et ne doit son salut qu'au lieu d'asile. Elle survit donc dans l'ombre profitable de la sainte. L'*amghar*, traqué, mais toujours préteur usuraire, commerce avec ses vainqueurs du haut de son *asqqif*. C'est de là qu'au moyen d'une corde et d'un couffin, il leur fait passer l'orge qu'ils lui empruntent. En bref, *taqbilt* dégradée, vestibule déshérité du temple et de l'arrière-pays.

Si l'on suit le fleuve à partir de l'ancien marché du jeudi vers l'aval, on le voit aussitôt s'enfoncer entre des parois schisteuses et abruptes, en une succession d'étranglements et de bassins de plus en plus étroits. A un moment même, l'horizon du lit paraît se clore entièrement sur les majestueux quartzites qui dominent Talâint. Cette section du fleuve est alimentée par une résurgence attribuée au choc du bâton de Sidi Mh'and u Âbderrah'man. En fait, elle a plus d'eau que le bassin de Tabratjut en amont : mais la terre manque. Le groupe n'a pas eu l'énergie de construire un terroir en mettant à profit l'assez large lit de galets et les petites plaines ménagées par les méandres sous T'abya et Igernssuq. La chose remarquable est ici la division foncière, à laquelle semble qu'aient participé, à la suite de l'éviction des Demsira, anciens occupants, des gens de trois *taqbilt*-s : a. H'adduyws, Idma, et même Dwiran. Les Demsira restent représentés par l'*ikhs* des Ichiyyâan. C'est lui qui a installé, plus en aval, les gens des zaouias. A mesure qu'on suit la vallée en direction des a. Âbdella, la situation immobilière devient de plus en plus évanescente. On sent tout un passé d'évictions et de tumultes : par exemple, ce partage des immenses biens d'un puissant, Lh'âjj Bujmâ u Âbderrah'man, de Talâint, vivant vers 1800, et qui est mort ne laissant que des filles. Ailleurs, la présence d'Idma et surtout d'a. H'adduyws pose des problèmes sur lesquels il faudra revenir.

DESCENTE AU STYX : Z'INIT'

La vallée du Seksawa, qui, après l'étranglement de Tigemmi y-Iggiz, obliquera vers le N.-O. à travers la petite plaine des a. Musa, circule maintenant du S. au N., au fond d'un couloir vertigineux. La paroi gauche monte d'une venue à 2.000 m. dans les schistes noirs et brillants que couronne la forêt de chênes verts du Mzawt. Une crête lourde forme l'horizon de l'O. au S. A droite la paroi est verticale. Un bloc de hautes terres pointe au Tamejlocht (2.340 m.), que des nuages accrochés à sa cime décorent de façon fort romantique. L'amont du fleuve est également bouché de rudes reliefs. Dans leur échancrure se découvrent, à mesure qu'on gravit la pente, les plus hauts sommets de la chaîne : dôme du Tanddri (2.540 m.), pyramide du Ras Mulay Âli (3.400 m.). Le fond de la vallée est à un millier de mètres. Un décrochement d'au moins 1 km., en chute verticale, l'entoure de tous côtés en forme d'entonnoir. Tout au fond, Lalla Aziza, la grande sainte des Seksawa.

Son sanctuaire au toit vert et aux murs crépis forme un étrange contraste avec les maisons de la zaouia, hautes, confuses, noirâtres, mais solides et bien jointes. Il est gardé de toutes parts par la sombre terre des Seksawa. Le ciel, à qui lève la tête, n'apparaît que circonscrit par des cimes. L'impression est morne et puissante. Le reflet noir des schistes, l'éclairage venu d'en haut tempèrent la scène d'une grisaille vibrante. La matité des teintes contredit une sorte d'éclat interne, dont les peintres pourront chercher l'origine, mais qui suggère à l'imagination la force du lieu. Nous sommes ici en plein centre des Seksawa, à un foyer de rayonnement et d'attraction. Une frairie barbare vient annuellement sceller la connivence du groupe et des puissances invisibles. Solidarité collective, rite saisonnier, recours à l'au-delà se nouent sous le signe d'une héroïne d'historicité précise.

Quelques hectares de cultures étalent dans le lit leur vert écailleux dominé par les feuillages des derniers oliviers. La limite de l'arbre, en effet, n'est pas loin : tout de suite en amont de cet éperon sombre qui barre le courant, et sur lequel se profilent les ruines d'un bourg. Jadis vivaient là les a. Gasa, qu'une malédiction expulsa du pays au profit de conquérants Imt'ddan et Idma. Les premiers sont aujourd'hui les servants de la sainte. Contre toutes les vicissitudes, celle-ci a maintenu son droit d'asile, dont les limites, nettement marquées vers l'aval et le pouvoir de la plaine, le sont bien moins vers l'amont et l'intimité de la montagne. Asile encore respecté, dont la protection bénéfique s'épandit sur le géologue Brives, premier visiteur français des Seksawa.

LA CONCIERGERIE DE LA MONTAGNE : LES AIT ÂBDELLA

Peut-être est-ce là une qualification inglorieuse pour le canton le plus septentrional des Seksawa ? Ses chefs affectent le vêtement de linge blanc, la régularité aux prières, le langage arabe, ou voulu tel, l'investiture officielle, l'horreur enfin de ce qu'on a gardé en soi de montagnard : mais c'est beaucoup. La contiguïté à la plaine coûte cher au canton. Il ne s'est pas relevé de la mise à sac que lui infligea vers le début du siècle une troupe régulière, dite « de Ben Sennâh' ». Demandée par l'allié Mtuggi, débarquée à Mogador, reçue amicalement à Bulᵉwân, soudain elle attaqua le village. Les effets de cette terrible leçon durent encore.

C'est de ce seuil que partent conquérants et explorateurs : Brives entre autres, qui dut au sauf-conduit d'un *amghar* de Tuz'z'umt de pouvoir remonter la vallée. Tout est ici plus doux, plus fade. Les constructions ne dédaignent pas le pisé caractéristique du Haouz. L'une d'elles même érige bourgeoisement des murs crépis et chaulés : exception unique en Seksawa. Aussi bien est-ce en ce canton que l'usure a marqué le plus profondément les mœurs. Depuis bien longtemps, semble-t-il, sa fonction a été celle même que nous lui connaissons encore : pénétrer et contrôler l'amont pour le compte de l'aval. L'alluvion d'une histoire qui n'est plus seulement celle de libres *taqbilt*-s, mais s'amplifie à la mesure de noms comme celui des Mérinides, se distingue encore ici. Du confluent de l'asif n-a. Lh'sen jusqu'à Tagoyyamt, lieu de passage commercial et de chocs dynastiques, c'est une succession de ruines monumentales.

A partir des a. Wagenna (« fils du paradis ») vers l'aval, le lit du fleuve s'étale. La berge, tout en raides éboulis sur la droite, monte sur la gauche par degrés. Affrontant les crues, de chanceuses cultures se collent à même les graviers et les sables du fond. Un tout petit épaulement sur la gauche : et c'est un étage de jardins ; le « hors-verger » *Berra n-rryat'* de Tuz'z'umt, le « fond » *Luljt* d'Illutjan, la Talmerkht de Bulᵉwân. Tout cela périodiquement ravagé. De cette section du lit s'étoilent les grandes séguias de plaine : Tagharro, Taâzzuzt, Tassebâit, Talh'archt. Deux ou trois sources permanentes jaillissent sur la gauche du talus, qui soutient un deuxième ou un troisième gradin de cultures. Ces derniers plans sont spacieux, et couverts d'arbres, par masses homogènes : oliviers en bas, amandiers en haut. La pente du fleuve est ici très molle. Des résurgences stagnent sous les peuplements de lauriers et de *tillirin*, dans ce que les habitués reconnaissent comme une « odeur de paludisme ».

L'entresol de végétation, à Tuz'z'umt, s'étale aussi magnifiquement que peut le souhaiter l'optique mesquine du pays : véritable petite plaine couverte d'une vieille, mais luxuriante olivaie à cultures intercalaires. Un double système d'eaux, venues soit d'Agawz, soit de la séguia Talh'archt, irrigue le verger de rigoles nombreuses, et anime quelques moulins. Comme Bulᵉwân, Tuz'z'umt est un gras et gros bourg, vulnérable et cordial. Dans ses constructions prédomine le pisé. Le bassin de Tuz'z'umt est au confluent de plusieurs ravines. L'une, close par le tertre où s'est juchée une zaouia d'Ahançal, donne vers l'O. sur l'Urkus, et le village de Tizi Wargyun, que cette haute croupe sépare d'Imintanout. Le nom d'*argyun*, « les arganiers », traduit sans doute une ancienne extension de cette essence à des endroits qu'aujourd'hui elle a délaissés, bien à l'E. de son domaine actuel. L'autre torrent est celui des a. Lh'sen, dont la partie basse, jusqu'à Agawz, reste aux mains des a. Âbdalla. Ceux-ci tiennent encore un tronçon de la vallée principale, remontant en direction de Z'init'.

C'est là, progressivement, un autre monde qui commence. Monde intermédiaire, ravagé par l'allée et venue des pouvoirs, et portant son incertitude encore lisible dans ses structures foncières. En amont de Tuz'z'umt, l'entrée dans le massif resserre le lit, qu'encombrent des échantillonnages de galets multicolores, parmi lesquels beaucoup de pierres dures, et même des fragments arrondis de ce beau granit grisâtre qu'on ne trouve dans la région qu'au Tichka. Entre Imi n-tghli « le débouché de la rosée » et Talâint, la vallée s'encaisse entre des quartzites verticaux. Leur ampleur va croissant jusqu'à l'Awrir n-sidi Limam. Ils impriment au fleuve, incapable de les entailler, des zigzags continuels. L'atmosphère devient peu à peu celle de la montagne. La richesse et la variété des espèces cultivées rappellent, à certains égards, mais avec un accent moins vigoureux, moins suggestif surtout d'un travail cohérent de groupe, le domaine des a. Lh'sen. De magnifiques vignes tapissent les pentes à Tiburiin et Talâint, comme plus haut de véritables bois de grenadiers égaieront T'abya. Cultures variées de légumes, aubergines et tomates notamment, dans des jardins qu'ombragent des abricotiers géants. Mais visiblement, le lit, malgré sa largeur, a été laissé à lui-même. Tout est emporté en temps de grosses eaux, sans même que les galets aient été mis à profit, comme en a. Lh'sen, pour ériger de petits bastions de cultures.

Une histoire heurtée survit dans les toponymes. Une escouade de saints : Sidi Rah'h'âl n-a. Ikherrachen à Imi n-tghli, plus haut les Regraga de Talâint et Tiburiin, plus haut encore les marabouts

d'Igerwal — s'interpose entre a. Âbdella et a. Musa. Les traits de la toponymie, collant à un paysage lui-même fort expressif, accentuent cette impression de passage d'un monde à l'autre : ici une roche ruiniforme, la « roche du Fort », *Tansmert wugadir*, là une muraille de pierre semblant clore la vallée, *Lluh'n-Khaddo*, qui est peut-être « la Table de H'addô », comme plus haut il y aura un Amlal Yah'ya : et tous ces noms ont une sonorité peut-être historique. Enfin, et plus caractéristique encore, le site majestueux de la zaouia de Talâint est dominé par une colline dite Awrir n-sidi Limam, au pied de laquelle il y a un « creux » du Mahdi *Tamd'a* n-Lmehdi. On sait qui est, dans le langage de la montagne, cet Imam Lmehdi : c'est proprement Ibn Toumert. Ce rappel ici, à l'endroit même où va commencer un autre domaine que défendirent sans doute longtemps, outre le relief et une âpre combativité, une hagiologie complice, est à méditer. Le lien de ce pays de transition avec les gens de Tuz'z'umt et de Bulᵉwân ne peut être qu'artificiel. Visiblement, ce monde est sans unité. Ses *ikhs*-s, on le verra, sont hétéroclites. Ils se disent eux-mêmes occupants récents : et plutôt à titre d'immigrants et d'acheteurs que de conquérants.

A l'E. de ce tronçon de vallée, de confuses collines marneuses étendent leur moutonnement jaunâtre jusqu'à la base des entablements calcaires, mordorés et burinés au faîte où commence le domaine Dwiran. Encore un ancien *no mans land*, où, de mémoire d'homme encore, des hordes de brigands, certains venus du Sous, rançonnaient à merci ou même assassinaient berger ou voyageur. Aujourd'hui, zone de pacage entre tribus, où significativement, les Idma ont acquis, ou recouvré, un droit d'usage. On a parlé plus haut de cette masse de steppe alfatière, qui, vers le S. aux approches de Z'init', s'illustre d'un vaste rond de pierre polie, avec tumulus au centre, la *tarrut'* n-Lalla Aziza. La sainte, en effet, n'est pas loin : le vrai monde Seksawa, ou plutôt celui qui est resté tel, va commencer.

Mais notre description rapide du pays, et de ses personnalités cantonales, a suivi l'ordre contraire. A l'inverse de l'explorateur moderne ou du chroniqueur arabe, elle a commencé en partant du haut, en descendant du Tichka. Il valait mieux faire ainsi : la montagne Seksawa est comme une maison qu'on comprend mieux de l'intérieur. Avec les a. Âbdella, nous voici arrivés, par un couloir aux multiples chicanes, dans le vestibule, qui donne sur la plaine. Et, puisque la plaine ne fait pas, ou ne fait plus partie de cette histoire, arrêtons ici l'exploration.

V

ARRIÈRE-PLANS HISTORIQUES

On n'écrit pas l'histoire avec rien. Mais ce « rien » peut être lui-même historique. Il en est ainsi des Seksawa. Depuis la fin du XIVᵉ siècle, les chroniques restent sur eux silencieuses. A peine quelques mentions brèves et espacées. Rien, ou presque, sur les deux siècles et demi qui ont précédé la période accessible à la première information prise sur place par des Européens. Rien d'extérieur du moins. Cette vie s'est repliée sur elle-même. Auparavant, elle avait connu des ambitions plus amples et, corrélativement, suscité quelques témoignages, dont celui d'un grand historien.

CARACTÈRES DU PASSÉ DES SEKSAWA (1)

Du plus loin que l'on remonte, une forte et sauvage personnalité, qui frappe Ibn Khaldûn. Elle produit, au XIVᵉ siècle, ces hautes figures de l'intrigue et de l'opposition que sont alors les rois Seksawa. Les premiers Mérinides en viendront à bout, non à vrai dire par la conquête, mais par le blocus. Ils bâtissent dans la basse vallée la forteresse d'al-Qâhira (1353), qui prive ces montagnards de leurs dégagements en plaine, c'est-à-dire de leurs labours et de leur pâquis d'hiver. Cette effraction dans leur ordre rural brise leur force offensive et disloque leur structure. C'en est fait des alliances arabes, des visées sur Marrakech, le Sous et le littoral. Fin de la grande histoire pour les Seksawa.

Ainsi s'explique la physionomie, toute de refus à l'égard des pouvoirs et des idéologies du reste du Maroc, qu'ils offrent désormais. Avec une inlassable constance, ils poursuivent contre la révolution mystique du XVᵉ siècle, contre les entreprises des

(1) Nous avons essayé de dégager ces lignes principales dans un travail : Antiquités Seksawa, *Hesp.*, 1953, qu'il nous a paru préférable de publier séparément. Non seulement en raison d'exigences d'économie à l'impression, mais encore et surtout car ces « Antiquités » offrent un caractère conjectural, ou reposent surtout sur des sources livresques, peu abondantes, et extérieures à la société considérée. Au contraire, les développements que l'on va lire ci-dessous reposent entièrement sur une documentation locale et de première main. Enfin, ils touchent directement à l'analyse morphologique de cette société dans son stade actuel.

Saâdiens, puis contre celles des Alaouites, la même résistance que contre les Mérinides. Mais plus de grandes ambitions. Par suite d'un triple phénomène : décadence économique, retombée intellectuelle, émiettement croissant de la vie maghrébine, les amples ligues, les longs espoirs ont disparu. Reste la « méchanceté ». Je veux dire l'obstination à vivre quand même. Elle est servie par l'impuissance des pouvoirs de la plaine, la dureté du pays. Mais elle ne porte que des institutions de plus en plus adultérées, honteuses, et qui rendent hommage, par un esprit de transaction et de « part du feu », à cela même contre quoi elles s'insurgent. Il faudra de véritables fouilles archéologiques pour retrouver, sous maintes couches d'élaboration, quelque chose des structures originelles. L'exploration vaut toutefois d'être tentée. Car elle dispose ici, chose à peu près unique en Afrique du Nord, du fil d'une continuité, attestée par l'identification des lieux, les recoupements chronologiques, une tradition enfin, et même des archives.

Tradition amère et violente : la montagne donne asile aux prétendants malheureux, conspire à toutes les intrigues, saisit l'occasion de tous les mauvais coups, brigandages, rébellions, sorcelleries. Elle se retranche par là de tout espoir positif. Elle ne veut plus — mais elle le veut obstinément, héroïquement — que sauver de toute intrusion ses petits débats internes, et la nostalgie peut-être de grandes choses qui auraient pu s'accomplir. En cela elle s'affirme toujours. Elle sauvegarde, dans son cadre exigu, une sorte de grandeur méthodologique. Veine appauvrie, mais sûre, de la vie du plus ancien Maghreb.

SOURCES INTERNES

a) *Morphologie des groupes...*

Ne demandons pas autre chose à ce lointain passé. Seul va compter pour nous l'arrière-plan historique des réalités que nous allons approfondir. Mais si nous renonçons, et pour cause, aux enseignements de la grande histoire, dont les Seksawa sont coupés depuis un demi-millénaire, c'est pour recourir à une autre série d'indices, internes, et d'une richesse inespérée.

La structure actuelle d'une *taqbilt* est un répertoire d'origines. Non moins que sa permanence historique, son hétérogénéité est une clef d'explication. Elle soumet la généalogie alléguée des différents *ikhs*-s entre lesquels elle se répartit à l'incessante concurrence des prétentions rivales et au critère des applications pratiques car l'économie vient authentifier les traditions. Si elles

gardent, pour la partie la plus ancienne, quelque imprécision légendaire, elles n'en soutiennent pas moins la critique de fait qui découle des nécessités d'une mise en œuvre agricole et d'un contentieux véhément. Elles plongent donc, à tout le moins pour les deux ou trois derniers siècles, dans le concret. Enfin il n'est pas jusqu'aux origines légendaires qui ne traduisent une option collective plus révélatrice pour notre propos que la sèche chronologie.

Voyons par exemple les a. D'alh'a. Leur habitat est aujourd'hui dispersé en trois endroits, de part et d'autre du lieu saint de Z'init'. Ils se donnent comme descendants du héros éponyme Amer u H'addô, personnage historique du XIVe siècle. Leur tradition jette donc un pont entre l'époque actuelle et celle des *agellid*-s. L'un de leurs rameaux, les a. Sefyan, dans la moyenne vallée, est réputé d'origine arabe. Son nom est-il le fossile des relations qu'entretinrent les rois montagnards avec les Sofyân de la plaine (1) ? Que ce fossile serait précieux !...

Dans beaucoup de cas, l'*initium* des labours, c'est-à-dire le privilège de les entreprendre sous de bons auspices avant tout le monde, est réservé à ces vieilles familles, même si elles n'ont gardé aucun prestige politique ou économique. Tel n'est d'ailleurs pas le cas des a. D'alh'a, fiers de leur parenté avec celui qu'ils nomment *Baba Âmer* et qui revendiquent, dans l'approbation générale, leur qualité de Seksawa de pure souche.

Comment toute une *taqbilt*, celle des a. H'adduyws, qui interprète elle-même son nom en « fils de H'addô fils de Yûsuf », peut-elle concilier cette appellation avec la profession tout aussi nette d'origines diverses pour chacun des *ikhs*-s qui la composent, et dont presque aucun ne remonte à l'éponyme ? Nous touchons là une apparente contradiction. Mais elle est presque de style. Elle traduit l'importance des noms classificatoires dans un système où ils ne gardent plus guère aucun contenu positif. Et, d'autre part, elle exprime la différence de nature entre la cellule sociale, l'*ikhs*, justiciable de rattachements successoraux précis, et la cellule politique, composée de sous-groupes que n'unit entre eux le plus souvent aucun lien de parenté même fictive.

On mesure l'intérêt de ces recherches d'état civil, si j'ose dire, portant sur chaque *ikhs*, son origine, son caractère. Leur résultat le plus immédiat, on en verra plus bas quelques exemples, est de révéler, dans des groupes se présentant aujourd'hui comme des unités, une extrême complexité.

(1) Ces Sofyân, appartenant au peuple des Beni Hilal, ont joué dans le bas Moyen Age marocain un grand rôle, et leurs alliés, d'après Ibn Khaldoun, étaient précisément les Seksawa.

b) *Archives familiales...*

Une seconde source, non moins riche, et plus propice aux méthodes habituelles de l'érudition, est offerte par les archives de famille. Cette société est amoureuse de l'écrit. Il est bien rare que chacun ne garde pas, enfouis dans une « outre » *tawulkt*, ou plus rarement dans un coffre, de vieux papiers. On les roule en *volumen*. On les glisse dans une boîte cylindrique faite d'un segment de roseau. Dans ce climat sec, la conservation est presque indéfinie. Rares encore pour les dates antérieures au début du XVIe siècle, ces documents deviennent de plus en plus fréquents à partir de cette époque. C'est par milliers qu'en conservent les grandes familles. Leur seul inventaire, dressé lors des litiges entre héritiers, occupe parfois plusieurs pages. Contribution inépuisable à la recherche, à qui elle réserve les trouvailles les plus inespérées. Certes elle se défend par ses difficultés d'accès et de déchiffrement. Ces grimoires sont jalousement préservés du regard d'autrui, *a fortiori* de l'étranger et de l'administrateur, car ils recèlent, sinon des pouvoirs, du moins une intimité que l'on veut sauvegarder contre toute emprise. D'écriture fruste, et souvent pâlie, rédigés en une langue notariale hérissée de barbarismes et d'idiotismes, leur utilisation réclame en général l'aide de lettrés du cru, seuls capables de les interpréter.

Quoi qu'il en soit ils constituent une source inestimable sur la vie juridique, partant économique et sociale de ces vieux temps. On y peut suivre, de génération en génération, les mêmes noms d'*ikhs* et recouper ainsi la tradition structure du groupe. Outre ces vérifications d'état civil, ils permettent de retracer assez sûrement la formation immobilière des terroirs de vallée pendant au moins les deux derniers siècles. On peut en tirer des éléments pour l'histoire des prix. Enfin les actes de droit public qui foisonnent, notamment dans le genre très fourni des codifications, jettent de vives lueurs sur un passé pour la connaissance duquel on en était réduit souvent à la conjecture.

Les faux, bien entendu, abondent. On arrive, dans bien des cas, à déceler l'imposture, voire le grossier anachronisme. Mais ce doute n'est pas de très grande importance pour notre recherche. Car le faussaire, amateur intéressé d'archaïsme, outre lui-même, la vérité d'atmosphère du document.

c) *Chronique*

Une troisième source est celle des chroniques proprement dites. A vrai dire, on n'en rencontre que rarement chez les Seksawa, et le gros de l'historiographie indigène y est constitué

par des traditions orales. Mais ces traditions sont précises, et fort souvent datées. On en jugera par de larges extraits. Néanmoins on a pu recueillir quelques documents publics, lettres de chef à chef, annales même dans un certain cas : la commémoration d'un désastre des Seksawa.

L'ensemble de toutes ces sources : morphologique, annalistique et d'archives constitue une documentation d'une précision à laquelle le passé du Maghreb ne nous a guère accoutumés.

Réfection des groupes montagnards par le Sud

LA FAUSSE AUTOCHTONIE

Montagnards, Sédentaires. On ne peut toujours chasser la tentation de les camper sur leurs rochers *sub specie aeternitatis*.

Or le premier résultat de l'analyse c'est qu'ils sont des immigrants, et que, fait plus instructif, ils n'ont aucune gêne à avouer une origine étrangère (1). Ils y mettent même, pourvu que vous ayez obtenu leur confiance, quelque coquetterie. Ils vous démontent complaisamment le complexe agrégat de la *taqbilt*. Classique conversation de veillée ! Ils vous content par le menu comment les parties aujourd'hui liées se sont agencées en fonction des lieux et des circonstances. Ils ne vous passent même pas l'anecdote. On sent que leur snobisme n'est pas de revendiquer une ascendance arabe ou chérifienne. Il est de subsister ensemble, alors qu'on vient de si loin, qu'on aurait tant de raisons de ne pas être ici. Le chic est, dirait-on, dans la réussite de l'ajustage, dans sa difficulté, parfois même dans sa bizarrerie. On ne pose pas au beau fils venu d'Orient, mais plutôt à l'astucieux petit bâtard qui s'encastre à sa juste place.

Voilà une nuance dont il est difficile de pousser plus loin l'analyse pour le moment, sous peine de la fausser. Mais elle

(1) R. MONTAGNE, Aghbar..., *Hesp.*, 1927, pp. 1 sq., notait déjà cette paradoxale allogénéité. Le fait est aujourd'hui mieux exploré dans ses rapports avec les mouvements démographiques très vastes du Sud marocain. Cf. R. MONTAGNE, Enquête collective sur la *Naissance du Prolétariat marocain*, pp. 43 sq. L'étude inédite, Arch. CHEAM, de LA PORTE DES VAUX sur les a. Wawzgit établit l'importance de ce facteur d'hétérogénéité dans la structure des populations. Mêmes remarques in. de BARRÉ sur les a. Yah'ya du Sous. Dans un domaine différent, le Fezzan, l'analyse patiente de J. DESPOIS a montré l'extraordinaire complexité de ces origines, Mission scientifique au Fezzan, *Géographie humaine*, 1946, pp. 241 sq. Déjà Ed. DOUTTÉ, Figuig, *Bulletin de la société de géographie d'Oran*, 1903, p. 186 ; Aug. BERNARD, *Les confins algéro-marocains*, 1911, p. 81, etc., avaient été frappés du même fait. Et encore avant eux H. DUVEYRIER, *Les Touareg du Nord*, 1864, note dans beaucoup de villes sahariennes la diversité d'origine de « quartiers » et le rôle qu'elle joue dans la politique de Ghadamès, Mourzouk, Ouargla, In Salah, les bourgs du Touat, etc.

s'impose à quiconque aborde, avec le montagnard, ce débat de l'unité dans la multiplicité d'origines, qui fait la préoccupation, l'orgueil et la science du citoyen. Prenons-y garde : on ressent ici, une fois de plus depuis le début de cette investigation, l'action d'une synthèse qui en général n'est pas celle de la parenté, même fictive, mais quelque chose de plus immédiat, en même temps que de subtil. La contradiction fréquente entre le nom de la *taqbilt* et la diversité des provenances offre la meilleure amorce du problème.

PREMIER CAS

Voici par exemple les a. H'adduyws (1). Contradiction frappante : l'éponyme est un personnage historique, dont la lignée est attestée depuis sept siècles dans la tradition orale. Or, ils se décomposent comme suit :

Division primaire de la *taqbilt* en « tiers » *ththelth*	Subdivision des « tiers » en sous-groupes ou « grands *ikhs*-s »	Habitat par villages	Origines légendaires
1) a. Wasif, « ceux de la vallée ».	a. Châib.	Uzaga, Igersafen, Tasa, a. Bah'ammo, Targa U-fella.	Immigrés du Sous, à partir d'un centre de dispersion qui aurait été Talat n-a. Tunert, village actuellement en ruines.
2) a. H'adduyws proprement dits, également appelés a. Tasa.	a. Lbâz et a. Ggûhi.	Tasa et Fensu.	Venus des Idaw Semlal. Ont un rameau en Sekrat. Il y a un autre *ikhs* I. Semlal à Ikis (a. H'ammo). A ces deux sous-groupes se sont agglomérés d'autres *ikhs*, dont certains sont réputés provenir de loin : les a. Waffûf (Nfifa) ; les a. Rrais, les Imzilen (Chyâd'ma). A noter le nom des a. Lhint, nom qui se retrouve en Demsira, et où il faut renoncer à retrouver les Hintata, puisque, localement, on l'interprète en : Gens de « l'acier » *lhint*.
3) Idaw Geryun (en réalité *taqbilt* autonome).	a. D'alh'a.	Tinerghat, Rektwasif, Uzaga, Wawensawt.	Descendants de l'éponyme, les seuls à en revendiquer l'ascendance.
	a. Messedat.	Alus.	Venus de Sidi Mh'and u Ghâzi, près Taroudant.
	a. Buzid.	Rektwasif.	Venus des Idaw Zeddut.

(1) On remarquera ici, comme dans d'autres sections de ce travail, que ces analyses internes de la *taqbilt*, pour autoriser la moindre hypothèse, doivent se vouloir exhaustives. Ce qui, aux yeux de l'observateur pressé, n'est que vaine complication constitue en fait un fondement extrêmement précis de l'organisation et de la connaissance.

Intégrés aux précédents	Différents rameaux	Habitat par villages	Origines légendaires
Populations résiduelles	Ikessan.	a. Bah'ammo.	
	a. Ish'aq.	Fensu.	*Ikhs*-s des Idukkalen et des a. Umetjar.
	a. H'oggwa.	Mtili.	Réputés venus des H'mer. Mais leur nom est celui d'une grande « ligue » du Sous.
	Iqorran.	Ighelmellen.	Origine inconnue, premiers occupants chassés par les I. Geryun.
	a. Sâid u Buzid.	Ikis.	Origine inconnue.
	Igurramen.	Imi n-wasif.	« Marabouts » d'origine Mtugga.

DEUXIÈME CAS

Le nom des a. Âbdella (1), de la basse vallée. Leur nom rappelle celui d'un illustre *agellid* ou « roi » du XIVe siècle. Mais, par la même contradiction relevée en a. H'adduyws, l'origine avouée des différents *ikh*-s n'est même pas attribuée à la souche Seksawa. La chose se complique ici d'une fragilité d'habitat et d'une incertitude propres à ces populations marginales. Invasions, infiltrations, conquêtes, révoltes, soumissions au pouvoir de plaine, bref destruction par le dedans ou le dehors se répétèrent tout au long du passé. La légende, confirmée par les vieux titres fonciers, veut que les a. Âbdella aient ici succédé à d'anciens occupants Demsira. Ceux-ci, s'épandant bien au delà de leur secteur actuel, tinrent, pendant une période que nous chercherons à déterminer, la basse vallée du Seksawa, jusqu'à Bulᶜwân exclusivement, et celle de l'asif n-a. Lh'sen. Ils remontaient à l'E. jusqu'à Taddert des Dwiran.

Dans le cas des a. Âbdella, dont toute l'histoire dénonce la vulnérabilité, et qui, au contact de la plaine, ont perdu déjà beaucoup de caractères anciens, la *taqbilt* ne se scinde pas en subdivisions telles que les « tiers » des a. H'adduyws. C'est le village qui joue ici le rôle d'unité politique, que la montagne lui refuse. Dans chaque village foisonnent des *ikhs*-s dont chacun a sa légende d'origine.

(1) Je note ainsi, très approximativement, la prononciation locale du nom de ce groupe, laquelle diffère sensiblement de celle du nom d'individu, Âbdelà, correspondant à ar. ᶜAbd Allah.

Villages	Noms d'*ikhs* et origine traditionnelle
Bul'wân	a. Lkhil, venus de Tiddrarin (Sous) par Sidi Âli Iz'm (Dwiran). a. Si Mh'and, « compagnons » des premiers. a. Sidi Ghânem, descendants du saint, qui a une autre tombe en H'âh'a. Il serait originaire des Ud Âzzûz (Ud. Bessebâ'). a. Wammern, descendant du saint (Ammeln). a. Lmchari (Iberhan, Demsira). a. u Feryad' (Iberhan, Demsira). a. Bihi u Sâid (autochtones ; seraient en voie d'extinction). a. Belh'âjj (autochtones ; seraient en voie d'extinction). a. u Sâid Bennaçer (Juifs convertis par le Nâçiri ?). a. Naçer, venus des a. Wagenna (Seksawa). a. Benjâa, venus de Tizzgi (Gedmiwa). a. u. Kherraz (Idaw Z'al). a. Bujmâ u Âlla (Idaw Merzug, Mtugga). Ichkajjen (Idaw Mh'mud).
Ilutjan	a. Lâneyt, venus d'Iferks, en Intamlin (Mtugga). a. Lh'achum, d'Imintanout (Nfifa). a. Warrah'man (Mez'ud'a).
Tizi Wargyun	a. Wammern « marabouts » d'Ammeln (Anti-Atlas). a. Lh'âjj (?). a. Warrah'man (Mez'ud'a).
Talat u Qyar	a. Sâid u Bella (Agadir i-ysemgan, Ibuban). a. Iddar (Agadir i-ysemgan, Ibuban). a. Bihi u Ali (Agadir i-ysemgan, Ibuban). a. Skella (Agadir i-ysemgan, Ibuban).
Tuz'z'umt	Ih'ançalen, « marabouts » d'Ah'ançal (Moyen Atlas). a. Lqaid, sous-groupe comprenant : a. Lamghba, a. Bella u H'fld', a. bu Tefsut, a. Lh'sen u Ali, a. Bihi u H'fld, a. Chcheikh H'med, tous originaires du Sous comme les a. Si Mh'and de Bul'wân. a. Wanz'id' (haut a. Lh'sen, descendants de Sidi Musa). a. Buhadi (Iberhan, Demsira). a. Mançur (Dwiran). a. Burjal (Dwiran).
Agawz	a. Buâbila (même origine que les a. Lqaid). a. Lqçir (même origine que les a. Lqaid). a. Sâid u Mh'and (même origine que les a. Lqaid). a. Lihran (même origine que les a. Lqaid).
Tiburiin, Imi n-tghli	« Marabouts » Regraga. Ih'naychen (Dwiran). a. Kawsir (Dwiran). a. Jâa (Dwiran). a. H'med (Dwiran). a. Moh'ammed (Dwiran). a. Si Brik Wakrim (Dwiran). a. u Nd'd'am (Dwiran).

TROISIÈME CAS

Un agrégat déshérité, les Ibubanen, plur. d'Abuban, fém. : Tabubant (dans les actes arabes, forme : al-Bubâni), occupe de hautes déclivités entre l'Amudder et l'Ameznir. Pays mutilé de toutes parts par ses voisins, sans eaux permanentes, et presque sans puits ni source. Leur type physique contraste au premier abord avec l'allure dégagée, le teint rosé, la mine de ligueurs des a. Lh'sen, comme avec la vitalité sournoise des Idma. Sales faute d'eau, laids et veules, ce sont des décadents. Entre leurs éléments hétéroclites, une synthèse pourtant semble avoir joué. La légende étale tous les détails d'une histoire indéfiniment refoulée.

1) Des noirs, groupés au pied d'une colline au nom significatif, Awrir i-ysemgan ont eu leur village détruit par les immigrants Dukkâla (1). Une partie s'est réfugiée en a. Âbdella, à Talat u Qyar. Le reste est resté à Tugg Lkheyr : ce sont les ait Bumellut' actuels, misérables débris, exclus de la répartition du terroir. Ils demeurent mêlés à deux *ikhs*-s a. Lh'sen : reste d'anciens occupants, hôtes forcés : on est en effet en pays d'obédience a. Lh'sen.

Des gens d'origine aberrante comme ces ait Abbo, de Timskert, vivant sans communication avec les autres, ou comme ces Inaghayn de Talburt, parents des a. Msseddat du Tabgurt et frappés d'une malédiction de saint, végètent, sans jamais pouvoir dépasser 3 ou 4 foyers.

2) Les immigrants Dukkâla — cas assez rare de mouvement venu du N., ce Nord fût-il le Haouz où s'étendait, jusqu'à une époque récente, l'habitat des Dukkâla — s'installent en groupe solide à Amassin. De là, ils s'insèrent dans chacun des autres villages, au terroir desquels ils participent désormais.

3) Les ait Irz'z'i, chassés par les Idma de leur village sis sur l'asif n-a. Mh'nd s'installent à leur tour en vaincus offensifs, et prélèvent partout, sauf à Amassin, leur part des terres. On les retrouve encore, sous le nom d'a. Mulid, dans les villages de Timskert, et surtout d'Iggayzen, où ils ont établi un *maqâm* de leur saint, ce Baba Lh'âjj, à figure personnelle, encore qu'anonyme, et localisé dans un passé vieux, dit-on, de 40 générations. Une « mansion » de Sidi Ah'med u Âli, dans ce même village, est un lieu d' « injonction magique » *l'âr* pour la totalité des Ibubanen : ramassis composite, mais dont le rite, l'économie, et une communauté d'infortune font une *taqbilt*.

Outre les a. H'adduyws, les a. Âbdella et les Ibubanen, on pourrait multiplier les exemples. Ces trois-là ont été choisis assez

(1) A ce moment, les Bani Mâjer, qui sont des Maçmûda, sont chassés de la rive Nord du Tensift, *Sources in. Port.*, t. I, pp. 136, n° 2 et 193, n. 1. Le groupe des Al Chichâwa actuels, groupant des Berbérophones séparés par les Ud Bessebâ de la masse chleuhe de l'Atlas, pose des questions embarrassantes, mais son existence forme sans doute « un pont » entre l'Atlas et les populations Maçmûda plus septentrionales et qui ont disparu aujourd'hui par migration ou arabisation.

différents pour faire ressortir une commune caractéristique qui ne doive rien à l'unité des conditions : conquérants de haute montagne pour les uns, friables villageois de piémont, ou vaincus déshérités, ce sont bien là trois aventures différentes. D'où la force de l'impression qui s'en dégage, et que l'on pourrait formuler sous la forme interrogative : dans cet ensemble Seksawa, à la personnalité si caractéristique, n'y a-t-il donc rien qui soit vraiment Seksawa, je ne dis pas dans l'objectivité historique, mais dans la conscience, la prétention même des habitants ?

UN VESTIGE DES ANCIENS SEKSAWA : LES AIT D'ALH'A (1)

N'y sont Seksawa d'origine qu'une infime poignée de familles : un groupe de haute montagne, les a. D'alh'a, et dans la moyenne vallée un rameau d'a. Musa. Voici comment se compose cette dernière *taqbilt*, dont l'habitat est sis immédiatement en aval du lieu saint de Z'init', et qui offre de ce fait une certaine importance. Son nom, comme celui des a. Âbdella, se rattache à la dynastie royale. Dans le détail, elle se décompose comme suit :

Subdivision	Ikhs	Habitat	Origine invoquée
Moitié d'en haut	a. H'aqqi.	Tabradjut-Agadir.	Sidi Âmer u H'addo.
	a. H'amed.	—	Venus du Sous, avec les Idma.
	a. Mzird'ad'.	—	Ce sont des a. Gasa résiduels.
	a. Jjaw.	—	Venus des a. Zemlal (a. H'adduyws).
Moitié d'en bas	a. H'sayn.	T'abya.	Ce sont des a. Ish'âq résiduels.
	a. Khaled.	—	Sidi Âmer u'Haddo.
	a. Ichchiyaân.	—	Demsira, « clients » de Sidi Mh'and.
	a. u Gella.	Iger n-ssuq.	Dwiran d'origine.
	a. Lâsri.	—	Ad'erd'ur (Idma).
	a. H'fid.	—	a. ba H'ammo (a. H'adduyws).
	a. Wammern.	—	Descendants du marabout sidi Mh'and.

L'agrégat est donc ici encore composite. Et pourtant, dans ce tronçon de vallée immédiatement inférieur à Z'init', s'est maintenu un rameau de vrais Seksawa, un rameau des « Fils de roi ». Ils ne partagent ce privilège d'authenticité qu'avec les a. D'alh'a de la haute vallée, dont l'habitat se dispose, par rapport au mausolée de Sidi Âmer u H'addo, comme le leur par rapport au sanctuaire de Lalla Aziza. Peut-être sont-ce là deux témoins symétriques ménagés par les invasions. Entre eux, nulle continuité : toute la moyenne vallée du fleuve a été dominée par des intrus ou des exclus, les a. Gasa. Cette rupture a marqué l'effondrement de l'histoire nationale. Mais deux îlots ont tenu, et sans peut-être que leur sauvegarde fût le fait du hasard, ni d'une résistance particulièrement efficace. Ils ont, en quelque sorte, subsisté comme témoins, et peut-être comme « garants ». Entre eux se sont disposés les nouveaux venus, entre eux se sont abrités leurs vainqueurs. Car la conquête du pays n'en altère ni la substance ni le nom. Les arrivants se disent aussi Seksawa. Certains même revendiquent l'origine de H'addô. Le culte des saints est ainsi continué. Z'init' reste, jusqu'à basse époque, le foyer d'asile. Les *taqbilt*-s se réclament encore des vieux noms princiers de Musa et d'Âbdallah. Les patronages mystiques du sol restent inentamés.

Enfin, et plus précisément, l'immigrant ne considère son occupation comme valable que quand il a dûment acheté le sol aux anciens propriétaires : Demsira dans les basses vallées, a. Gasa dans la moyenne. D'où des processus extrêmement nuancés et compliqués, qui ont laissé leur trace écrite. Nous le verrons en détail en ce qui concerne les a. Gasa. Mais notons dès à présent que la parenté des a. Musa et des a. H'adduyws, de part et d'autres des Idma, ressort de certains traits de la structure immobilière. L'analyse de la propriété apporte ici à l'histoire une confirmation éclatante.

Une famille d'Iger n-ssuq, les a. Ibizzi, a des biens en a. Bah'ammo dans la haute vallée. Réciproquement, des a. H'adduyws d'a. Zemlal en possèdent du côté de T'abya. Bien plus en aval, en a. Âbdella à Imi-n-tghli, les a. Ânono (Idma) gardent, avec des titres d'origine *açl*, une importante propriété indivise. Une famille illustre de cet *ikhs*, celle de l'*amghar* actuel, a même, anciennement, et encore du temps de Lh'âjj H'fid', progressé de ce côté. Qu'il y ait eu en cette expansion un sens très profond de reprise, de remembrement d'ensembles traditionnels, rien là de surprenant. Une telle hypothèse n'est pas contredite par l'explication que l'on donne aujourd'hui de la présence simultanée sous T'abya de propriétaires originaires de 3 groupes : Idma, ait H'adduyws et Dwiran. Cette coalition chasse les Demsira et se répartit leurs terres. Mais il est d'usage que ces reprises opèrent rétablissement de légitimité : leur valeur archéologique est donc probable.

(1) Rappelons que nous avons retrouvé le nom de T'alh'a dans les plus anciennes généalogies légendaires des *agellid*-s Seksawa. Dans cette société, rien ne se perd !

Origine légendaire d'une partie de ce peuplement, remontant à l'*ikhs* des a. Khaled, c'est-à-dire aux a. D'alh'a, c'est-à-dire à la plus antique lignée Seksawa — ou distribution foncière : il y a là un fait incontestable : la symétrie de part et d'autre de Z'init'. Et une symétrie dont les plus « légitimes » des Seksawa sont les agents. Peu importe en ce sens que cette symétrie soit un vestige ancien ou procède d'une restauration récente : la seconde hypothèse serait peut-être la plus instructive.

PORTÉE DE CETTE IMMIGRATION DU SUD

La conclusion à tirer d'analyses qu'on pourrait indéfiniment prolonger, c'est que l'immense majorité des *ikhs*-s composant les Seksawa d'aujourd'hui proviennent bel et bien d'immigrants, et non pas du lignage authentique, bien que celui-ci soit représenté encore et bénéficie d'hommages de légitimité mystique et immobilière.

Cette immigration généralement vient du Sud.

Sans doute avons-nous relevé çà et là un immigré du N. Le cas est particulièrement net en Ibuban, où cette origine donne lieu à une instructive étiologie.

Le pays des Dukkâla était soumis à une effroyable tyrannie. Un homme reçut un jour la visite d'un soldat, qui exigea l'hospitalité. Cet homme était pauvre. Il ne possédait qu'une poule, qu'il dut sacrifier pour son hôte. Or, il avait un fils unique qui, épuisé par la faim, osa dérober au rôti un pilon. L'hôte irascible fracassa alors l'enfant sur le sol. Le père tue le soldat et s'enfuit dans l'Atlas.

Thème folklorique général ? Sans doute (1). Mais aussi trace de refoulements subis par les populations du Haouz : les Dukkâla, jusqu'au XVIe siècle, descendaient jusqu'aux abords de Marrakech. Consignons cette légende pour ce qu'elle vaut. Nous retrouvons aussi des Dukkâla en pays Gund'afa.

Autre légende, mais qui, cette fois, se réfère au Sud. Elle a trait à un petit groupe vassalisé par les a. Lh'sen, les excentriques Iguntar. Leur provenance traditionnelle : Tagenturt des a. Widjdjas du Sous, est confirmée par l'enchevêtrement de la propriété de leurs divers *ikhs*-s dans des secteurs marquant les étapes successives d'une ancienne migration. L'ancêtre légendaire, Mh'and, eut deux fils, un Ah'chmud, dont descendent les actuelles familles de Tagenza, et un autre, Mh'and, dont les rejetons ont peuplé non seulement une partie de Tannammert, en Iguntar actuel, mais Tinmrutin, Tagadirt, Wallagô, Tajjdir en Demsira,

(1) Nous retrouvons la même légende en Kabylie, et toujours pour expliquer des déplacements de groupe, C. DEVAUX, *Les Kebaïles du Djerdjera*, 1859, p. 334.

partiellement aussi Akhferga et Amejnes des Irohalen. Ces *membra disjecta* conservent entre eux le lien précis de la copropriété immobilière, et la valeur des documents fonciers éclate ici une fois de plus.

Le fait est que, dans l'immense majorité des cas, c'est une immigration de l'Anti-Atlas ou du Sous, du Sud en tout cas, qui est relatée. Ce phénomène d'expansion du S. vers le N. est un phénomène général, confirmé par les rares analyses dont nous disposions quant à la composition de tribus du Sous comme a. Yah'ya et surtout a. Wawzgit.

Ce mouvement subsiste encore, ou même se déploie, sous la forme d'émigration ouvrière, et il faut y voir une loi générale dont la signification excède le cadre du présent travail. L'afflux des allogènes succède sans doute à des phases de dépopulation dues à l'épidémie, aux reprises de la forêt (comme dans l'histoire de l'Europe médiévale). Le sens est du S. vers le N. C'est ce que rappelle l'hagiologie. Sidi Mh'and vient des Ammeln de l'Anti-Atlas. Son compagnon Sidi Lh'sen est réputé tout ensemble appartenir aux Idma et venir du S. Sidi Abdallah u Sâid, des a. Tamment, draine les offrandes de plusieurs groupes Seksawa, alors que, chose significative, son propre ancêtre sidi Sâid n'a rien réussi à organiser dans notre secteur. Plusieurs vieux actes mentionnent l'action de marabouts de Taroudant. La légende même de sidi Âmer u H'addo déborde de l'autre côté des crêtes, en Idaw Mh'mud et jusqu'en Mentaga.

Les correspondances avec le Sud et avec le Nord n'offrent pas le même caractère. Du Sud, les Seksawa tirent leur matière, leur substance. Mais leur vocation historique, tout comme celle des groupes qui les alimentent, les attire vers le Nord. Ce contraste, sur le plan des psychologies collectives et individuelles, est peut-être celui des structures et de l'événement, ou, si l'on veut, de la sociologie et de la chronique. Mais cet apport continuel du S. joue encore un autre rôle. Renouvelant indéfiniment le fond archaïque des cantons, à mesure que ceux-ci s'épuisent dans les vicissitudes qu'ils doivent tant à l'appel qu'à l'hostilité de la plaine, c'est-à-dire, en somme, aux attraits comme à l'injure des empires maghrébins, il maintient intacts les termes du problème : le montagnard chleuh s'oppose toujours de la même sorte au monde citadin et bédouin. Grâce à cette constante montée de sève, il ne se rallie pas plus qu'il ne succombe.

POPULATIONS FOSSILES

Presque partout l'analyse découvre, à côté et en marge des grands groupes, des familles résiduelles, auxquelles souvent est concédé l'augure agricole. Ainsi, en a. Âbdella, ces a. Bihi u. Sâid

d'origine inconnue, et d'ailleurs en extinction. A Ikis, les Amarir, auxquels sont venus se juxtaposer, il y a quatre siècles, des immigrants des a. H'adduyws. Au-dessus d'Ammern se voit une Tagadirt Ikuzza, qu'on rapproche des Idaw Kazzo (H'âh'a). Citons aussi les a. Ish'aq, de la moyenne vallée, mais ayant aussi un rameau en a. H'adduyws ; les Iqorran des Idaw Geryun ; les ait Châib, les Ikessan, etc. Mention spéciale doit être faite de deux groupes dont les lambeaux se retrouvent encore en haute vallée et qu'on voit fréquemment nommés dans les plus vieux actes Seksawa. D'abord les a. H'oggʷa. On les dit ici apparentés aux H'mer. Mais leur nom rappelle singulièrement celui d'un *leff* du Sous. La Tah'oggʷat s'oppose à la Tagizzult. En Seksawa, ces a. Hoggʷa ont bien été dépossédés par des émigrants de la Tagizzult. C'est tout ce que l'on peut dire pour le moment. Voyons aussi les a. Umgan. Nom curieux. Ils ne sont peut-être que des « Gens de la place », les « Gens trouvés sur place », et somme toute « les Indigènes ». Remonteraient-ils à la plus vieille légitimité Seksawa ? Peut-être leur nom suggère-t-il des classements anciens entre différentes couches de peuplement, comme les *leff*-s de l'Anti-Atlas. C'est de ces a. Umgan que se réclament les gens de Tasa, en tant que légitimes et initiaux propriétaires. La mention arabisée al-Mukânî est fréquente dans les actes, et souvent comme paraphe de lettré. Autre constatation qui a son poids, ces actes se réfèrent non seulement à l'actuelle impasse des I. Geryun, mais à des lieux tels que Tawennrrast, Igelwan, maintenant sis en a. Gâir. Un habitat et des rapports circum-Tichka, c'est-à-dire antérieurs au cloisonnement et à la ségrégation actuels, ne sont pas ce qu'il y a de moins archaïque ni de moins révélateur dans ces témoignages. Cela semble renforcer la liaison de ces deux groupes à un certain passé Seksawa, aussi fondé par les données ethniques que par le cadre géographique qu'il suggère.

Mais le grand problème de la vallée est celui de la disparition des a. Gasa. On sait que ceux-ci subsistent maintenant de l'autre côté ce l'Afuzar, rangés avec les a. Tkssit et les a. Gâir dans un ensemble artificiellement rattaché aux Gedmiwa.

Impossible de parcourir le Moyen Seksawa sans tomber sur des traces des a. Gasa. L'archéologie est ici confirmée par la légende, et le souvenir est resté vif de cette tribu puissante, aux fortins escarpés, et que la malédiction de Lalla Aziza fit vaincre par une tribu moins nombreuse, les Idma.

Archéologiquement leur habitat est encore reconnaissable à partir de l'amont de Z'init', vers l'aval, jusqu'aux vallées finissant en cul-de-sac sur l'Afuzar. Dans le ravin d'Assttif particulièrement, des gradins en

ruines, des amandiers desséchés révèlent l'ancienne prospérité. A Z'init', un de leurs fortins barre la vallée.

La tradition populaire mentionne plusieurs de leurs villages : Taggrurt, Amlal n-Gâr, Tannçemt, Jjgit, Tannsmekht, Iggiz, Wanchkrir, Tamezgurt, Tagonit.

Leur *az'allo*, où ils se réunissaient pour les fêtes, domine le col faisant communiquer la ravine d'Assttif avec celle des Imt'ddan. Signe, à coup sûr, d'une époque où l'axe de leur vie avait quitté la vallée principale. Notons aussi qu'ils sont associés à 6 « mansions » de Lalla Aziza, qui se déploient en éventail vers l'E., de même que toute une escouade de lieux sacrés la protège du côté de la plaine. Car elle n'a à se protéger ni de l'O. ni du S.

Les a. Gasa sont associés à la sainte dans un système complexe, encore que classique, de rapports à deux faces : liaison-répulsion.

Une tradition constante attribue à Lalla Aziza leur éviction. Leurs crimes étaient nombreux. Ils détroussaient les pèlerins, et assouvissaient sur eux leur débauche. Un jour, un chef nommé sidi Yah'ya u Lqaid, de Z'init', les ayant priés d'aide à la moisson, ils égorgèrent l'un de ses fils, qu'ils laissèrent entortillé sous une natte. Peu après, au cours d'un guet-apens, il leur tua 11 personnes, dont leur chef, un Àbdelmumen. Ces relations entre les tenants du sanctuaire et les gens du fortin tout proche dénoncent une significative tension. La réprobation populaire accable encore ces vaincus, deux siècles et demi après leur effacement total. Il semble que la légitimité Seksawa ne leur ait jamais été attribuée, malgré le voisinage de Z'init'. Ils sont considérés comme des usurpateurs : mais peut-être n'est-ce là que l'effet d'un classement tardif.

Comment des nouveaux venus, Idma et Imt'ddan, aujourd'hui servants de la sainte, ont-ils pu acquérir les bonnes grâces de Lalla Aziza. Est-ce là un fait historique ou une réinterprétation qualifiant après coup les vainqueurs ? La chose est difficile à résoudre. Quoi qu'il en soit, ces conquérants, éliminant l'usurpateur a. Gasa, comme non loin les a. Lh'sen éliminaient l'usurpateur Demsira, ont été les restituteurs de la légitimité Seksawa, et la légende leur en a tenu compte.

Le nom des a. Gasa est très ancien. Sa consonance rappelle de très vieux noms berbères : ait Waddjas, ait Iggès, Uqâça. Le Baydhâq mentionne dans la confédération Genfisa, des Banu Waggâs, et parmi les « Çawda de la montagne » des Unghasa (1), où E. Laoust reconnaît nos a. Gasa. On est naturellement mal renseigné sur l'emplacement de ces divers rameaux à l'époque almohade. Il est possible que les ancêtres des a. Gasa, appartenant à un groupe voisin, se soient insérés en profiteurs dans le système Seksawa au moment où il s'affaiblit (fin du XIVᵉ siècle) et s'y soient maintenus jusqu'au moment où les forces du S. et la malédiction de la sainte les en chassent (2).

En une telle matière, il faut être très attentif à la notion de légitimité,

(1) Noter, parmi les quartiers agricoles de Z'init', l'existence d'une *tamazirt Iwanghasen*.

(2) Mais qui sait s'il ne faut pas reconnaître dans *a. Gasa* une dérivation ou plutôt déformation péjorative du nom même des Seksawa ? Cette hypothèse ouvrirait des échappées troublantes sur une série historique de renouvellements et de substitutions de l'authenticité !

dont, au moins à partir d'un certain moment, les a. Gasa ont été exclus, et dont bénéficieront au contraire les Idma. Mais voici, en ce sens, un nouvel indice archéologique.

Il existe un chemin dit *Tagharast i-ysseksawan* (1), communication directe mais ardue, entre Usikis, premier berceau de la puissance Idma, et le confluent des deux plus hautes vallées, l' « entre-deux fleuves », Igersafen. Ainsi purent correspondre, en évitant la grande vallée, le haut Seksawa et le centre historique de dispersion que l'on peut situer sur les contreforts Nord du Tabgurt. Cette liaison avec l'archaïque système du Tichka est certainement très importante.

Elle traduit une époque où le Moyen Seksawa, du fait d'occupants hostiles ou pour toute autre raison, devait être évité. On peut se demander dès lors si cet axe, négligeant le chemin du fleuve, et susceptible de conduire jusqu'à Lalla Aziza par le plateau du Mzawt, n'est pas antérieur aux présentes configurations politiques.

Si nous le mettons en rapport avec le système initial des Idma, à cheval sur le Tassila, la cuvette d'Agersili, le plateau d'Inraren Z'dinin et les ravins qui en rayonnent, cette impression se renforce. La tradition Idma veut qu'à une certaine époque, Idaw Geryun (entendons les plus vieux Seksawa, que représentent encore aujourd'hui les ait D'alh'a) et Idma élussent à tour de rôle un *moqaddem* annuel : la Tagharast permettait le déplacement direct des *jemâa*-s au lieu de l'élection. Quoi qu'il en soit, outre l'articulation d'un complexe géographique que confirme l'histoire, nous pouvons assez légitimement imaginer que l'installation des Idma dut s'autoriser du patronage des anciens maîtres, hommes et saints : et il n'est pas sans intérêt que la légende, la topographie et l'archéologie contribuent à faire supposer une communication directe entre sidi Âmer u H'addo, Lalla Aziza, et les premières métropoles du conquérant. C'est par ces constellations de forces, politiques et religieuses, que fut rendue possible l'élimination des a. Gasa (3).

Des conquérants légitimistes

LA GESTE DES IDMA

« Du S. vient la royauté », proclame une chanson chleuhe (2). Et cela est vrai de cette partie du Maroc, dont les maîtres sont issus de l'Anti-Atlas, ou de plus loin encore. Qu'on en juge par

(1) Une autre Tagharast mène de la zaouia d'Ammern aux a. Musa en négligeant la vallée du torrent. Autres exemples de ces chemins « de rechange », dont l'existence traduit sans doute des phases de rivalité entre populations maîtresses de la rivière et populations maîtresses de la forêt. Mais nous savons trop peu du passé de l'Atlas pour nous engager plus avant dans une voie pourtant bien suggestive.

(2) JUSTINARD, Notes sur l'histoire du Sous au XVIe s., *A. M.*, XXIX, 1934, p. 84.

(3) N'excluons cependant pas l'hypothèse que les aït Gasa constitueraient une fraction disqualifiée des plus anciens Seksawa. Encore une convulsion de cette histoire de refoulements !

l'histoire d'une *taqbilt* à la rapace et sournoise personnalité, les Idma.

La tradition les fait remonter à un chérif de l'Anti-Atlas. Sur le pourtour du Lkst, on connaît en effet des Tudma. L'expédition d'al-Mançûr (1580) soumet des a. Tudma (1). En Ammeln, des chorfa du même nom sont exemptés de tribut. Une de leurs familles est celle des Awlâd sidi ᶜAt'â'illah, parmi lesquels un certain Ṣidi Abû Zakariyâ, maintenant enterré en H'âh'a, fut contemporain du Saâdien doré, qui l'accrédite à Fès. Tout cela attesté par documents, et aussi historique qu'il se peut en la matière. A ces chorfa Awlâd sidi ᶜAt'a' illah prétendent se rattacher les Idma des Seksawa. Ils exhibent à ce propos la copie d'un acte de notoriété de *çafar* 1087 (1676), copie avérée plusieurs fois, dont la dernière en 1178 (1765).

Selon cette généalogie, il y a seize générations, une immigration de l'Anti-Atlas amène à Usikis, d'où ils se répandront par la conquête, cinq fils d'un chérif de l'Anti-Atlas, Sidi Yah'ya b. Muh'ammad Maghagh (2). Ils portent des noms archaïques : Jannûn, Aftûn, Danûq, Ghazâl, Isân, auxquels la tradition orale, à cette même place de la généalogie, en substitue cinq autres, d'allure arabe. Doublet caractéristique. L'arrivée des émigrants marque le franchissement d'un seuil, en deçà duquel règne la normalité. L'inconnu, la sainteté, la bizarrerie — ou l'authenticité — des appellations restent au delà, dans une pénombre légendaire. A ces cinq immigrants sont rattachés les *ikhs*-s actuels des Idma, dont l'identité peut être suivie à peu près sûrement sur les trois siècles qu'embrassent leurs archives. Les descendants de Mh'and peuplent Usikis et Ad'erd'ur, ceux d'ᶜAli Usikis et Tasselli, ceux de ᶜAbd al-Wâh'id Meghdir et Ad'er'd'ur. Sulaymân est l'ancêtre des Iborach d'Usikis et, à la sixième génération, du saint d'Assttif, Sidi Lh'sen u Mh'and. Celui-là est un personnage historique, dont beaucoup d'actes produits de nos jours portent encore le paraphe. Il vit dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. On peut donc situer vers la fin du XVe siècle l'arrivée légendaire des premiers Idma (3). Le saint d'Assttif précède de six autres

(1) JUSTINARD, tr. du Kunnâch, dans *Notes sur l'histoire du Sous au XVIe siècle*, 1934, pp. 171, 179, 182. Les Toudma sont encore repérables aujourd'hui même au même endroit. Sur les Ammeln, ci. E. A. ALPORT, The Ammeln, *The journal of the royal anthropological society*, 1964, vol. 94 (2) ; CHAUMEIL, Le mellah de Tahala en pays des Ammeln, *Hespéris*, 1953, 1er-2e trim., p. 227 ; COATALEN, thèse in. sur *Les Chleuhs de Tafraout*, 1972.

(2) Vieux nom berbère. Ibn H'AZM, *Jamharat*, éd. Lévi-Provençal, 1951, p. 462, l. 21, connaît les Maghâgha comme nom de groupe ; Ibn KHALDÛN, tr. *Histoire des Berbères*, t. I, 1925, pp. 171, 232. Cf. sur le nom de Jannûn, Ibn H'AZM, *op. laud.*, p. 43, ll. 10 et 16 sq. (idrisides).

(3) Les *Fawâ'id*, tr. JUSTINARD, 1953, p. 56, repèrent un cheikh Mûsâ at-Tudmâwî qui quitte le Sous pour s'installer dans le Daran. Il meurt en 1003 hég. : 1595.

générations un autre saint Idma, d'une lignée collatérale, Sidi Lh'sen u Bubker d'Ad'erd'ur, spécialisé dans l'expulsion des génies. Avec lui, nous sommes au début du XIXe siècle.

Arrêtons-nous un instant sur le site de ces deux villages d'Usikis et d'Ad'erd'ur, premier établissement des Idma. Usikis est leur station initiale, d'où ils se répandirent progressivement. Sa dignité est encore éminente. C'est presque toujours dans ce village que se sont recrutés les chefs. Leur désignation s'opérait en comices, à Inraren Z'dinin, et le collège ne se séparait qu'à Usikis sur la roche dite Taunt n-Fad'ma H'ssayn, après l'invocation du saint d'Ammern. Le village est bâti dans des parages d'une désolation cruelle. De partout le surplombent de massifs escarpements de schiste noir. Quelques paquets de maisons, cramponnées à une chétive esplanade, dominent le dévalement presque vertical d'un prodigieux escalier de champs. Ce jet de volonté humaine surgit dans une aridité générale, qui l'écrase de toutes parts, et que traduisent les toponymes mêmes : c'est ainsi qu'il y a près du village un « champ de la faim » *bur n-ldz'* comme un peu plus haut une « source de la faim » *talâint n-jjuc*, ou un « champ du juif », *iger n-bhenkuk*. Ces appellations dérisoires visent à conjurer la misère. Mais, visiblement, seule la tension du groupe arrive à maintenir la vie. Elle s'exprime par la connivence des saints et par une richesse folklorique dénonçant un fort contexte de rite et de légendes. Elle s'exprime aussi en ordre rural, en querelle municipale et en expansion guerrière.

L'autre métropole des Idma, Ad'erd'ur, est bâtie au fond d'un puits que domine, vers le S., une acropole. Cet *agadir* était le siège d'un antique habitat. Les persécutions des génies le dépeuplèrent : le diable labourait dans les maisons. On ne fut vraiment délivré que par l'intervention de Sidi Lh'sen b. Bubker. Aujourd'hui encore, ce côté-là est dit néfaste, et n'est plus guère habité que par l'*ikhs* des ait Lqaïd qui mène une vie à part. Le village actuel groupe ses maisons en face de l'*agadir*, sur un versant exposé au S. En aval, un autre roc en forme d'acropole, surgi dans le lit même du torrent, le Tansmert u Rrumi, passe pour avoir été une forteresse des Chrétiens, anciens occupants de la vallée. A son sommet un bloc de plusieurs tonnes repose en équilibre. Deux autres érigent une silhouette noire qui semble regarder vers l'aval. Pays de sombres légendes, de souvenirs cruels.

A un moment qu'on peut situer au début du XVIIIe siècle, les Idma sont encore réduits à ce petit canton, d'ailleurs redoutable par les armes et l'appétit. Cependant, de l'autre côté du Seksawa, la zaouia d'Assttif est déjà illustrée par un saint national. Entre les deux, couvrant la vallée principale jusqu'à Z'init', et les vallées affluentes jusqu'à Assttif, d'une part, Wanchkrir, de l'autre, règnent les a. Gasa. L'histoire des Idma : développement foncier, expansion de groupes et structure du commandement, est désormais liée à l'expulsion des « usurpateurs ».

Actuellement encore, la tradition populaire remonte à cette période où les Idma sont réduits aux deux villages, et où, soit concurremment, soit alternativement, deux lignées, issues de deux fils de Maghagh, exercent le pouvoir. Les deux premiers chefs que l'on cite sont, vers la fin du XVIIe siècle, Brahim u Jâa Rryun des ait Uchâwi et Wakrim u Sâid des Iseqqalen. Ils guerroient contre les a. Gasa. Ceux-ci les invitent à un « banquet-palabre » *tiwill* et, par surprise, massacrent quarante Idma. Les deux chefs sont heureusement avertis par une femme qui, du haut d'une roche, leur fait signe qu'on égorge. Ils prétextent avoir oublié un vêtement et s'esquivent. Bien leur en prend. La femme qui les a sauvés n'est pas identifiable : c'est peut-être Lalla Aziza. Car les saints conspirent à cette guerre de feintes et de pillages. La scène de l'hospitalité rompue est fréquente dans le passé de la montagne. Sa couleur, sa cruauté évoquent la plus vieille mythologie méditerranéenne.

Les luttes contre les ait Gasa continuent pendant tout le XVIIIe siècle. C'est à partir de 1214 hég. = 1798 que se consomme leur élimination. C'est le moment des grandes mutations immobilières. Z'init' est dégagée, la vallée occupée d'abord par conquête, puis par achats selon le processus classique. En bas de ce que les géologues appellent « la capture d'Agersili », un autre bourg important entre désormais dans l'histoire Idma : Wanchkrir.

Ce village s'ordonne en deux masses superposées. Celle du bas, sur un piton rocheux, porte, avec des habitations, les ruines d'un fort attribué aux a. Gasa. Celle du haut, dont se sépare le bloc du château d'un grand chef contemporain.

La population est un véritable ramassis. Voici comment elle se décompose, *ikhs* par *ikhs*.

Nom de l'ikhs	Origine légendaire	Remarques
a. Ikru « ceux du chevreau ».	Contemporains des a. Gasa, mais venus très anciennement de Tafrawt de l'Anti-Atlas.	Ont l'*initium* agricole.
a. bu Idder.	Venus d'Iger n-Tiqqi (a. Gâir).	
a. u Baggo.	Venus d'Anzammer (Mtugga).	
a. bu Bah'li.	Vestige des a. Gasa.	
a. Uchchen.	—	
a. Khunch.	Idma, venus de Tasselli. Iseqqalen venus d'Usikis.	Ce sont les deux seuls rameaux conquérants.
a. Wakrim.		

Vers 1700, les Idma se sont assuré, du côté du Tabgurt, l'eau de la source Amerdul qui irrigue le terroir d'Agersili, et, plus bas,

les terres d'Ad'erd'ur. Deux actes conclus à l'issue de ces débats le confirment. J'en ai donné ailleurs la traduction. Les a. Gasa éliminés, les conquérants n'ont plus à s'inquiéter de leurs voisins immédiats, a. Mh'nd et Imt'ddan, avec lesquels leur alliance a duré jusqu'à nos jours, sans grandes vicissitudes semble-t-il. Une politique rapace, fertile en actions de ruse ou d'éclat, est le lot de leurs chefs. L'accaparement foncier et les brutalités en semblent la méthode obligée. Non parfois sans ripostes du groupe. La tradition connaît plusieurs morts violentes des *amghar*-s qui désormais règnent sur tout l'ensemble actuel. C'est ainsi que Wakrim u Bella, en 1881, est tué par le voleur Bahhas qu'à la tête de la jemâa il traque dans sa maison. Âbdallah Ijjiwi des a. Sirra est assassiné pendant son sommeil à Talmud'ât.

La précision de telles anecdotes n'a rien pour surprendre. Chez les Idma, la puissance de la vie de groupe a pour pendant la fidélité au passé. Une chronique orale remémore, avec le souvenir des luttes contre les a. Gasa, celui des grands chefs dont la succession, du XVIIIe siècle à nos jours, est retracée dans tous les détails. En voici donc la liste. Elle sera donnée ici moins pour son intérêt propre, que pour le cachet d'historicité qu'elle imprime à la vie de ces petites sociétés.

Au plus loin que l'on remonte, c'est un grand *amghar*, de la famille des Iseqqalen, dont la silhouette se découvre. Lh'âjj Bujmâ, profitant de la liquidation des a. Gasa, a accaparé par droit, violence ou ruse, de nombreux immeubles dans la vallée. Il est emporté par l'épidémie de peste de 1790, et il semble que ses héritiers doivent rendre gorge (1).
Son oncle lui succède : c'est Moh'ammed u Yah'ya. Puis viennent :
Wakrim u Bella n-a. Lgerchman d'Usikis.
Brahim u Yâza n-a. Ilarzg d'Usikis.
Moh'ammed u Llila n-a. H'addo.
Brahim u Mohammed u Zed'd'ib.
Wakrim u Bella u Lh'âjj des Iseqqalen.
Son fils Moh'ammed u Bella Ânono.
Wakrim u Bella.
Son neveu Moh'ammed u Brahim Lh'âjj n-a. Zed'd'ib.
H'fid' u Mohammed n-a. u Llila.
Sâid u Akâyus n-a. u Muzun (Usikis).
Âbdallah Ijjiwi n-a. u Sirra de Tannsmekht.

(1) Texte traduit dans nos Documents anciens sur la coutume immobilière des Seksawa, *R. afr.*, 1948, p. 391. Sur ces épidémies de la fin du XVIIIe siècle, an-Nâçiri, *Istiqçâ'*, tr. *Arch. Mar.*, X, p. 14 ; EZZIANI, *Le Maroc de 1631 à 1812*, tr. HOUDAS, 1886, p. 181 ; le nombre des successions en déshérence est si nombreux que le Makhzen envoie pour les recueillir des agents spéciaux dans le Sous. Dans la montagne toutefois, c'est la commune qui se livre à ces récupérations. Et elle le fait dans d'impeccables formes juridiques.

Lah'sen u Saîd n-a. u Muzun (a. u H'aqqi de Tasselli).
Mohammed Akraray (Talmud'ât).
Lh'ajj H'fid' u Moh'ammed Wânono, père de l'actuel *amghar*. C'est un âpre conquérant, doublé d'un souple politicien. Il commande deux ans, puis part au pèlerinage.
H'fid' u Moh'ammed u Llila n-a. H'addo ; il meurt de la lèpre.
Moh'ammed u Lh'âjj ; il devient aveugle.
Lh'ajj H'fid' Wânono : il reprend définitivement le pouvoir qu'a gardé jusqu'ici sa famille.

LES ÉPREUVES DU VASSAL

De part et d'autre des Idma, deux groupes vassaux, les a. Mh'nd et les Imt'ddan. Nous ne saurons jamais d'où vient leur alliance, ni quelle en fut la procédure. L'Atlas offre de telles formes à l'état déjà adulte ou même décadent. C'est ailleurs, dans le Moyen Atlas ou en Maurétanie, qu'il faudra aller chercher, pour les prendre sur le vif, les pactes de groupe à groupe dans leur richesse rituelle (1). Nous ne les saisissons ici qu'usagés et interprétés. La contribution des Imt'ddan à cette enquête consistera donc non pas dans le rappel de lointains pactes, mais dans le traitement historique auquel ils ont donné lieu.

Les Imt'ddan viennent du Sous eux aussi. En l'espèce d'un lieudit Ighzer u Zerqi, dans le Tazerwalt. Leur expansion semble donc devoir être mise en rapports avec celle de ce centre religieux, soit qu'ils en fussent les lointains éclaireurs, soit, plus vraisemblablement, qu'ils en eussent été chassés par le saint. Le passé du Maroc est plein de ces mouvements géographiques, succédant à une sorte d'éruption idéologique sur un point donné.

Le premier habitat fut Tamt'ddit, non loin de la crête forestière qui sépare les Seksawa des Dwiran. Au col même se voit une « mansion » *tarrut'* du saint du Tazerwalt, Sidi Ah'med u Musa. De là les immigrants se rabattirent vers la vallée principale par un mouvement homologue de celui de leurs futurs alliés Idma. Eux aussi durent donc combattre les ait Gasa. De plus, ils devinrent desservants de Lalla Aziza. Pour les opérations de leur vie publique, ils se réunissaient au-dessus de Tamt'ddit, au lieudit

(1) Pourtant de FOUCAULD donne déjà une remarquable étude du « vasselage » et du rite de *dhabîh'a*, pour la région Haut-Atlas oriental et Drâ. Il a très bien vu le rôle morphologique majeur de ces protections, *Reconnaissance au Maroc*, 1888, pp. 130 sq. Au Maroc, et pour la période récente, citons deux excellents articles de H. BRUNO-G.-H. BOUSQUET, Contribution à l'étude des pactes de protection et d'alliance chez les Berbères du Maroc central, *Hesp.*, 1946, pp. 353 sq., et Dj. Jacques MEUNIÉ, Les oasis des Lektaoua et des Meh'amid, *Hesp.*, 1947, pp. 420 sq. Mais le domaine maurétanien et touareg donnerait des couleurs encore plus vives.

Assarag (Agoni), réplique de l'Inraren Z'dinin des Idma. Ils élisaient deux *moqaddem*-s annuels, et la chronique a enregistré fidèlement la succession des plus marquants de ces chefs.

Âbdennur n-a. H'sayn u Brahim, de Tamt'ddit, en 1002 hég. : 1594.
Naçer u Moh'ammed Lâgid.
Naçer u Âli.
Âli Wah'man (a. Igejder de Tamt'ddit), puis son fils Sâid.

A ce moment, le pouvoir politique des Imt'ddan, dont la courbe a classiquement évolué vers la tyrannie, est aux mains d'un grand *amghar*, Messâud u Jâa Benhd'id' Bwizgwman (m. 1270 hég. = 1861). Il chasse les a. Gasa de leur dernier repaire, Tidli, dans l'Afuzar. Il s'étend en Dwiran et Indmaghus. Il accapare force terrains, que la *taqbilt* en 1277 se répartira en 9 lots, car il meurt sans enfants mâles, ce qui est un juste châtiment.

On revient alors au moqaddem élu, et ce sont successivement :

Belkhir u Lah'sen.
Brahim u Lah'sen Aferyad'.
Messâud u Lah'sen, frère d'Aferyad'.

Puis à nouveau, le système des deux *moqaddem-s*, l'un pour Tagunit, l'autre pour Tamt'ddit.

Voici maintenant deux documents d'annales.

Le premier, qui date de 1799, marque un sursaut du vassal. La jemâa des Imt'ddan y précise ses limites territoriales. Après quoi, elle affirme que :

« leurs affaires sont distinctes de celles des Idma. Les Idma ont un *orf* distinct en matière de responsabilité civile et pénale. Les Idma n'ont pas à s'immiscer dans les affaires des Imt'ddan : ils ont eux-mêmes mis fin aux bonnes relations en essayant de créer des factions en Imt'ddan, de menacer ces derniers de les gouverner, de les prendre sous tutelle. Les Imt'ddan ne veulent pas de cela. Ils se refusent désormais à se rassembler avec les Idma sous une seule pensée et une seule parole. La chose en est venue au point que si quelqu'un marie sa fille à un Idma, elle n'aura pas de *ç'adâq*, car la femme est le lien du diable — Dieu me préserve de ses embûches. Que chacun parmi les tribus sache que les Imt'ddan sont distincts des Idma, ne comptent pas avec eux, si ce n'est pour la guerre ».

Suit le nom d'un ou de plusieurs notables de chaque *ikhs*.

Un conflit avait éclaté à l'époque entre les Imt'ddan et les Idma, alors gouvernés par la famille du grand *amghar* Lh'âjj Bujmâ ou ses successeurs immédiats, qui montèrent jusqu'à Tagunit, sans pouvoir atteindre Tamt'ddit. La résistance s'organise autour du chef des Imt'ddan Messâud Bwizgwman, que nous voyons donc au pouvoir, encore qu'aucun titre ne lui soit donné dans l'énumération.

Cette rébellion fut sans lendemain.

Dans les « coalitions militaires » *amqqun*, les Imt'ddan comptaient pour un *khoms* avec quatre autres *khoms*-s, dont trois pour les Idma et un pour les a. Mh'nd.

Mais tant s'en faut que ces expéditions fussent toutes bénéficiaires : c'est ce qui fait l'objet du second document.

« Le 9 *çafar* de l'année 1303 de l'hégire, dans la nuit de mardi à mercredi, les Idma et ceux de Tamt'ddit partirent en expédition contre les a. Gâir de Tawrar. En effet, les a. Gâir d'en haut et ceux de Tagist nous l'avaient envoyé dire, nous engageant ainsi traîtreusement à cette expédition. Ils nous disaient : « Lorsque vous aurez tué Ah'med b. Âli Lah'wach, notre unité sera réalisée, car il n'y a qu'un traître en tribu, c'est lui. »

Nous tombâmes donc sur Ah'med et le tuâmes. Mais les a. Gâir ne tinrent pas parole et nous attaquèrent par trahison. Un certain nombre d'Imt'ddan blessés se réfugièrent dans des maisons. Ils subirent des tribus coalisées un siège de trois jours, durant lequel ils restèrent privés de nourriture et d'eau. Leur nombre s'élevait à 52 : cinq originaires de Taddert (Dwiran), dont l'un mourut. Cinq de Z'init' dont l'un mourut. Trente-deux de Tamt'ddit, dont 14 moururent.

Quant aux Idma, ils étaient 11 et perdirent deux hommes.

Les assiégés déposèrent enfin les armes sur l'intercession des marabouts sidi Âli b. Ah'med et ses frères qui étaient venus sur place arrêter les ennemis et en exiger promesse de vie sauve pour les assiégés, contre rançon... [*membre de phrase incompréhensible*]. Mais les ennemis trahirent les marabouts et ne leur prêtèrent aucune attention.

Ce sont les a. Gâir, les Imelwan, les Maghusa, les a. Gasa, les a. Tkssit et les a. H'adduyws qui s'entendirent pour nous massacrer. Ceux des assiégés qui eurent la vie sauve furent dépouillés de leurs armes, fusils et poignards, ainsi que de leurs vêtements. Ils s'enfuirent tout nus. Les ennemis leur prirent leurs armes. Ils leur prirent leurs effets en totalité, sans plus penser au lendemain ni se dire : « Nous devrons nous rencontrer fatalement avec ces gens qui sont nos voisins. » C'est en vain qu'un des marabouts leur dit : « Ne prenez que leurs armes et ils vous porteront la rançon que vous voudrez. » Mais les ennemis s'étaient mis d'accord sur la mort des nôtres et seuls s'échappèrent ceux que Dieu sauva.

Quiconque lira ce document, mesure quels effets produisit sur nous la haine. Quiconque d'entre nous désormais se contenterait de voir passer, sans rien leur faire, les gens de ces tribus sur notre territoire, nous lui en demanderons compte demain, au jour de la Résurrection, pour autant qu'il aura eu conscience du forfait dont nous fumes victimes. O toi qui viendras après nous, réfléchis sur ce qui a été consigné dans ce texte : ce fut le décret de Dieu.

Quand les Idma avaient « cassé » les ait H'adduyws à Awnass, ils avaient dépouillé les vaincus de leurs armes, mais les avaient laissé aller, alors que nos ennemis, en ce jour, nous ont fait une chose qui restera à jamais entre nous.

O gens de Tamt'ddit, de Z'init', quiconque se contentera de voir passer des a. H'adduyws, des a. Tkssit, des a. Gasa, des a. Gâir, des Imelwan ou des Maghussa sur notre territoire sans en tirer vengeance, nous le châtierons au jour de la Résurrection. »

Pathétique inscription funéraire. Nous sommes là en plein genre annalistique, et d'une facture non dénuée d'artifice. Je donne ce document tout au long. On en tirera certaines conclusions si l'on songe qu'il est l'œuvre d'un humble lettré de village.

ESSAI DE RECONSTITUTION DE L'HISTOIRE FONCIÈRE DU MOYEN SEKSAWA (1)

Les armes des Idma et de leurs vassaux n'auraient pas réussi, à elles seules, à chasser les a. Gasa. Elles trouvèrent une alliée efficiente dans la volonté divine, émue par les malédictions de Lalla Aziza. Et leurs progrès furent pas à pas, accompagnés de régularisation juridique.

La liaison de ces trois aspects : guerrier, mystique, immobilier, restitue une vérité d'atmosphère. Mais ne nous hâtons pas de crier au « primitif ». Il ne s'agit pas ici, et tout au contraire, d'un stade d'indivision entre le droit, le sacré et l'initiative temporelle du groupe. Ce qui règne entre ces trois ordres de faits, à l'époque envisagée, c'est une division du travail, un concordat, dont nous aurons à analyser les modes très personnels. Quoi qu'il en soit, une telle corrélation offre, en l'espèce, un grand intérêt documentaire. Celui d'assortir de témoignages écrits localisables le déroulement d'une longue phase de l'histoire de la vallée. D'innombrables titres d'achat, où l'une des parties au moins appartient aux a. Gasa, sont produits dans les procès actuels. L'inventaire a même été possible de deux séries d'archives foncières, celles de la famille des a. Ikru et celle du présent chef des a. Gasa émigrés, Brahim Aharqus. Et il était fait appel accessoirement à d'autres élénmets plus lacunaires.

La famille des a. Ikru, originaire du Sous, a gardé jusqu'à nos jours une existence marginale qui l'a tenue à part et des succès et des épreuves du groupe auquel elle s'agglomérait : a. Gasa d'abord, et maintenant Idma. Son descendant, le jardinier Akonad' d'Imintanout, a excipé dans un litige immobilier d'une grande quantité d'actes anciens, parmi

(1) Chapitre entièrement établi sur place à l'aide d'actes fonciers.

lesquels une vingtaine ont pu être appliqués sur le terrain. Il a d'ailleurs perdu en appel ce procès, qu'il soulevait, au nom d'une vieille légitimité, contre les occupants actuels, et déjà anciens : certains Imt'ddan. Le droit d'origine, quelque séculaire qu'il fût, et sans doute pour cette raison même, a été vaincu en l'espèce par la possession constatée. Il ne pouvait

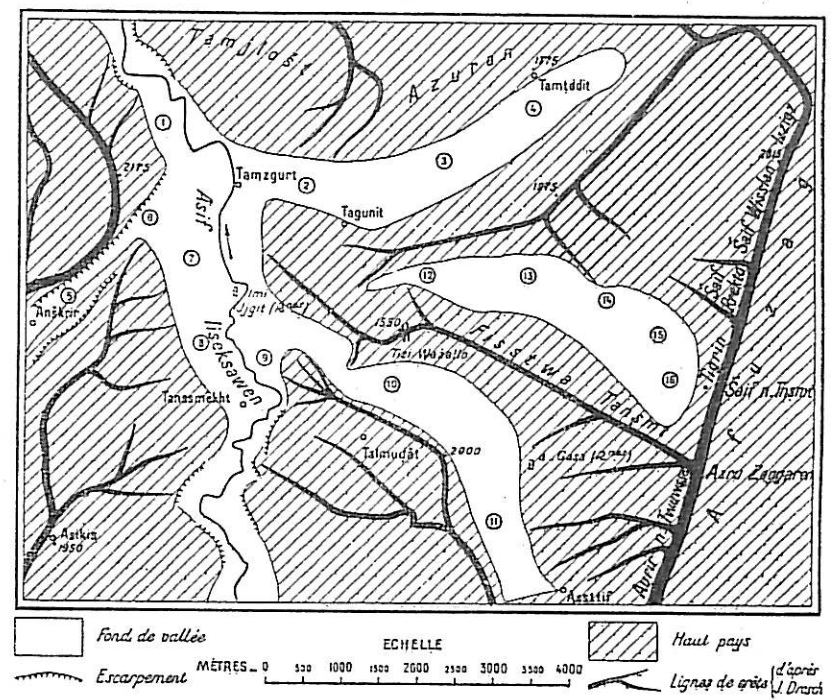


Fig. 5. — Terroirs du Moyen-Seksawa

1. Tagasit. — 2. Agella w-ad'o. — 3. Tamlelt. — 4. Igherm. — 5. Imaranan. — 6. w-izgaren. — 7. i-yggiz. — 8. Jjgit. — 9. Tisserdan. — 10. Amlal i-ykiram. — 11. Imi Wussttif. — 12. Tighrin. — 13. Tannsmt. — 14. Rekto. — 15. Amlal n-Gâer. — 16. Tkerni.

en être autrement en un temps de normalisation terrienne et judiciaire. Mais le débat était intéressant, parce qu'il faisait affleurer maintes vieilles et précieuses notions.

Une autre série d'actes, nostalgiquement conservés par les a. Gasa, inconsolables, semble-t-il, de la malédiction de la sainte et de la perte de leurs terres, a constitué le second gros élément de documentation, dont les recoupements toponymiques ont permis de vérifier l'exactitude. Une exactitude qui enjambe, si j'ose dire, deux siècles d'exil.

Dans la deuxième partie du xve siècle, et vraisemblablement vers la fin de celui-ci, les Idma se sont installés à Usikis (avec son terroir d'Agersili). De là, en une seconde étape, ils progressent et occupent Wanchkrir (terroir d'Inraren Z'dinin) et Ad'erd'ur (vallée du Tazmzgart). Agersili et Wanchkrir sont pris aux a. Gasa. Infiltration par achats suivie de liquidation guerrière, ou colonisation violente suivie de régularisation ?

Ce qui suggèrerait la première hypothèse, c'est la date très ancienne d'une vente consentie sur sa part d'Agersili par un a. Gasa à un Idma (acte 987, hég. : 1568). Le *terminus ad quem* des faits ressortissant à la deuxième hypothèse est fourni par un acte de 1013 hég. : 1605. Des a. Gasa jadis occupants de Wanchkrir, « aujourd'hui en ait Gâir », témoignent au sujet d'un immeuble sis dans le périmètre de ce village.

A ce moment (début du xviie siècle) le terroir des a. Gasa s'est contracté sur la vallée principale. Délaissant le contrefort N. du Tabgurt, que tiennent les conquérants, il commence vers le S. à « la borne de Lalla Aziza » *Tiktit n-Lalla Aziza*, sur le fleuve, et se termine au delà de l'actuelle Tasseli, à Imi y-Ikis peut-être. Deux gros villages, Jjgit et Tannsmekht dominent ce secteur. Un ravin affluent de gauche, à partir de Tigomma Titchekht (sous Wanchkrir) et les ravins affluents de droite, vers l'Afuzar, complètent ce périmètre. Là se trouvent, au lieudit Amlal n-Gâr, plusieurs centres de vie : Tançmt, Rekto, aujourd'hui ruinés, dans les parages de l'actuelle zaouia d'Assttif.

Le conflit entre a. Gasa, d'une part, Idma et Imt'ddan, d'autre part, dure sous le xviie siècle. Sans issue. C'est à partir du début du xviiie siècle que s'opère un recul des a. Gasa, qui tourne au désastre et, vers la fin du siècle, se conclut en liquidation définitive. Comme toujours, il est difficile de distinguer dans les documents les phases de dépossession violente ou contractuelle, chacune sans doute préparant ou complétant l'autre.

A une date antérieure à 1122 hég. : 1710, le village de Tannsmekht et sa mosquée ont été pillés. Une première émigration d'a. Gasa se produit, suivie d'un retour pacifique ou offensif sur le terroir de Jjgit (acte de 1131 hég. : 1719). A ce même moment, de nombreux actes opèrent ou sanctionnent l'occupation des Idma à Wanchkrir (1127 hég. : 1715), Iggiz (1074 hég. : 1664), Tannsmekht même (1139 hég. : 1727), etc.

Des a. Gasa demeurent encore à Tannsmekht. Un acte de vente de maison, daté de 1131 hég. : 1719 le prouve. La position de ce village est capitale. En amont, les colonies agricoles d'Usikis, Imi Wusikis et Tiwghla se sont sans doute déjà installées. Au S., les terroirs d'Iggiz et Bwizgaren, déjà noyautés par accaparements ou achats sont pressés entre Idma et Imt'ddan. Ils sautent au début du xviiie siècle. Deux personnages puissants, et qui ont su garder, du fait de leur origine, une position latérale au conflit, investissent de leurs achats, séparément mais de concert, tout le terrain compris entre la borne de Lalla Aziza au N., le lieudit Tiddram Wamden au S., en direction de Tannsmekht et jusqu'aux approches de Wanchkrir. Ce sont Lh'âjj Brahim des a. Ikru (Tannsmekht) et H'ammo bel Lh'âjj des a. H'ammo (Lalla Aziza). Il n'est pas indifférent que de ces deux personnages, l'un représente une très vieille famille, l'autre l'appui de la sainte : double forme de l'*auctoritas*.

Les actes d'*istirᶜā'*, « protestation rituelle » contre l'accaparement se multiplient dans les archives a. Gasa : « A fait acte de réserve et sauvegarde quant à ses droits, et publié à la mosquée, et crié au point que son cri atteignît le trône de Miséricordieux » ... ainsi débute, entre autres, un acte de 1127 hég. : 1715 au sujet de Jjgit : son accent rejoint l'antiquité grecque, qui utilisait mot pour mot la même formule.

Tannsmekht tombée, les a. Gasa se replient sur les ravins d'entre le fleuve et la crête de l'Afuzar. Le lieudit Amlal n-Gâr fait entre eux l'objet d'opérations nombreuses (cf. par exemple actes de 1177 hég. : 1764, 1194 hég. : 1783). Ils y réinvestissent, dirions-nous. Ils n'en seront chassés par les Imt'ddan qu'à la fin du xviiie siècle. Ils passent alors la crête de l'Afuzar. Un acte de 1259 hég. : 1833 cite des a. Gasa encore vivants qui, chassés de Rekto, sont maintenant de l'autre côté à Dddu-wzru.

Entre temps, dans la vallée principale, les Idma, et parmi eux la famille des Iseqqalen (curieusement homonyme d'une famille ait Gasa de Tannsmekht) a fait tache d'huile. Les deux premiers acquéreurs d'Iggiz, qui sont aussi des intercesseurs, se voient en partie dépossédés. A temps nouveaux, maîtres nouveaux. C'est leur tour d'inscrire des *istirᶜā'*. Ainsi en 1253 hég. : 1837 Naçr u Ali Ikru proteste solennellement contre les empiètements des ait Umghar de Tannsmekht et de Messâud u Jâa de Tamt'ddit. En effet, les deux *taqbilt*-s sont en pleine phase de pouvoir personnel.

En 1252 hég. : 1827, 12 vieillards d'Usikis protestent contre un grand *amghar*, accapareur obstiné, et dont seule l'épidémie de 1212 hég. : 1798 a pu les délivrer.

« Les témoins des présentes connaissent feu Lh'âjj Bujmâ Wakrim as-Saqâlî d'Usikis de vue, nom et personne. En foi de quoi ils témoignent que de son vivant il exerça sa domination sur toute la tribu des Idma, lui et ses fils, le Cheikh Brâhim b. al-H'âjj et Sidi Belaïd qui s'imposait dans les consultations juridiques et faisait le Cadi pour toute la tribu. Il n'y avait personne parmi les Idma qui pût s'opposer à lui dans la délibération, ni aucune prévarication autre que la sienne.

De son temps, lui et ses fils achetaient du terrain dans tous les cantons de la tribu des Idma, prenaient possession de leurs achats, et ne s'attardaient nulle part à laisser des droits en suspens, puisqu'ils détenaient le pouvoir de mémoire d'homme et s'étaient ainsi maintenus jusqu'à leur mort. Celle-ci se produisit en 1214 (1800) l'année de l'épidémie. Leurs propriétés demeurèrent en tout endroit telles quelles. A notre connaissance personne n'empiéta sur eux. Mais tout cela est demeuré tel quel en possession de leur descendant Bella b. Moh'ammed, actuellement en vie. »

Ainsi la vieille règle égalitaire, présidant au partage du butin, à l'allotissement des terres conquises, réagit chaque fois qu'elle le

peut contre l'individuation du droit et la mobilisation du sol. Une légitimité persistante, qui traverse évictions brutales et dépossessions contractuelles, se réclame, après des siècles, du droit des a. Gasa. Et ceux-ci peut-être ne furent finalement vaincus que parce qu'ils avaient enfreint la légitimité de cette terre.

LA GESTE DES AIT LH'SEN

Les a. Lh'sen sont des Tekna, originaires de l'Oued Noun. Ils appartenaient aux Azwâfid' descendants mythiques de l'éponyme ᶜuthmân b. Menda, khalife almoravide de ᶜAbd Allah b. Yâsîn. A remarquer qu'il y a encore parmi les Tekna, des a. Lh'sen. Les Tekna sont d'ailleurs Iguzulen ce qui correspond à ce que sont les Lh'sen : les seuls Imsifern des Seksawa (1). La Chapelle (2) mentionne une autre origine, peut-être d'ailleurs intermédiaire : les a. Lh'sen u Brahim du versant Sud (au-dessus de Talekjunt et des Mentaga). Selon la tradition locale, les a. Lh'sen descendraient d'un Musa, qui eut deux fils : Daud et Mençur.

Ce classement bipartite fonctionne encore en matière de *cojuratio*. L'unité des a. Lh'sen est grande. Leur pureté, garantie par leur patron Sidi Ah'med u Ali, disent-ils, est extrême. Aussi les règles de la distribution terrienne se posent-elles ici avec une particulière vigueur. Tout l'ensemble est encore jeune, vigoureux, conquérant. Il se répartit comme suit :

Ancêtre traditionnel	Sous-groupes	Ikhs	Villages
Musa.	a. Mençur.	a. Sâid.	Awines, Ighilan, Butaghradin.
		a. u Chelh'.	Agadir.
		a. Naçer.	—
		a. Amer.	Awines.
		a. Bnniya.	Iwulla, Tug u Lkheyr.
		a. Mulid.	Iwulla.
		Ikhwawn.	Iwulla, Wanzid'.
		a. Mh'and u Bujmâ.	Tabradjut.
	a. Daud.	a. Lechger.	Tamesdakht.
		a. u Zarra.	—
		a. u Mâli.	Awines.
		a. u Sus.	Awines.
		a. H'ammô Ali.	Agadir, Ighilan.
		u. H'ammô.	Ighilan.
		a. u Addam.	—
		a. Skiwt.	—

(1) V. MONTEIL, *Notes sur les Tekna*, 1948, p. 13 ; JUSTINARD, *op. laud.*, à la n. 2, p. 68.
(2) Dans sa remarquable Exploration inédite.

La conquête a. Lh'sen s'est faite en plusieurs phases.

Tout d'abord, ils occupent un *agadir* dont les ruines subsistent toujours en a. Mh'nd. Puis, ils envahissent le haut canton d'Iwulla, séparé des Idaw Mh'mud par une crête de 3.000 m. Ils complètent cette occupation par celle de Wanz'id'. Le tout pris sur les Demsira. La légende rend bien la cruauté épique de ces luttes.

En ce temps-là, les a. Lh'sen n'occupaient qu'Iwulla. L'un d'entre eux avait épousé une femme Demsira de Wanz'id'. Son beau-père lui demanda quelques poutres pour construire une terrasse. Son gendre les lui apporta jusqu'au col qui sépare les Iwulla de Wanz'id' : l'homme Demsira proclama alors que sa demande n'avait eu pour but que d'humilier un a. Lh'sen. Le gendre ne dit rien mais provoqua une invitation générale des Demsira à Iwulla, une *tiwilt*, « banquet-palabre ».

Les fusils des invités, déposés de confiance chez lui, reçurent chacun de l'huile dans le canon. Au milieu de la fête, les a. Lh'sen se mirent à massacrer les Demsira. Ceux-ci, se réfugiant chez le gendre, ne purent utiliser leurs fusils, et le gendre contribua à les liquider totalement, y compris son beau-père. L'esprit de groupe était chez lui plus fort que l'esprit de *nasab* : c'est le sens de l'anecdote.

A partir de l'ensemble Iwulla-Wanz'id', les a. Lh'sen poursuivent leur expansion. D'abord sur les Demsira. Il existe encore un *ikhs* de Demsira dans les a. Mh'nd actuels, ainsi que les traces d'une vieille séguia qui mettait en communication ce village avec Iwulla. Trace d'une vieille solidarité. A quelle époque approximative s'opère le deuxième bond de la conquête ? Nous tenons peut-être un indice dans le fait que les a. Lh'sen restés en Iwulla ont pour patron sidi Bubker u Sâid, des Mez'ud'a, tandis que ceux qui ont émigré dans la basse vallée ont pour patron le petit-fils, sidi Ah'med u Âli. Ce décalage de deux générations marque sans doute un échelonnement dans la constitution du domaine. Soit, respectivement, début et milieu du XVIIIᵉ siècle. Cela correspondrait grossièrement à l'indication selon laquelle la première extension s'est faite il y a onze générations. Prenons ces approximations pour ce qu'elles valent. On ne peut prétendre à mieux dans l'état actuel.

La deuxième extension porte les a. Lh'sen aux hautes terres d'Ibuban, qui seront ensuite rétrocédées par vente aux occupants actuels, à moins qu'elles n'aient été ainsi rendues aux gens trouvés sur place. Notons cependant que l'émigration des a. Irz'z'i se situerait mieux dans la première hypothèse (débuts du XVIIIᵉ siècle). Cette ancienne population a d'abord occupé un village un peu au-dessus d'Ad'erd'ur des Idma. D'abord massacrés

par les gens de Tasa (on montre à l'Amerdul un lieu d'hécatombe, dit Az'mu n-a. Irz'z'i), ils furent ensuite chassés de leur habitat, rompus par précipitation de grands rochers, ce à quoi les prédisposait un nom de mauvais augure, et obligés de se réfugier en Ibuban. Il est possible qu'ils aient alors demandé et acheté leur installation aux a. Lh'sen, qui venaient de conquérir leur terroir irrigué.

Ce terroir, qui reste séparé du premier canton occupé par quelques populations mêlées (Demsira, Idaw Semlal et autres, constituant les actuels Sekrat), a été entièrement arraché aux Demsira selon les méthodes habituelles. Ceux-ci se replièrent d'abord sur Uchfili, puis sur l'agadir n-Tizumyan n-Tlborjt. Ce village était tellement considérable qu'il contenait simultanément des séries d'homonymes de cent personnes. Une telle démesure appelait la malchance. Il ne leur resta bientôt plus que la basse vallée, où les a. Lh'sen les refoulèrent de plus en plus en aval, avec l'alliance d'une population antique, les Ih'erdach, que l'on trouve alors à Tamzedakht et Agawz.

Mais voici comment finit l'alliance. A l'occasion d'une cérémonie sans doute matrimoniale entre adolescents a. Lh'sen et jeunes filles des Ih'erdach, au beau milieu de la *tiwilt*, les a. Lh'sen sautent sur leurs armes et massacrent les Ih'erdach. L'oued se teignit de sang. Une négresse s'en aperçut et donna l'alarme. Ce jour-là naissait un saint, sidi Âbderrah'man u Messâud. Les Ih'erdach perdirent ainsi Tabratjut. Le bourg fut pris de haute lutte par un nouvel Aymerillot, le preux Mh'and u Bujmâ, accompagné de ses 7 fils : on le lui avait promis en apanage, à charge pour lui de l'enlever. Ce qu'il fit !

Les Ih'erdach s'éteignirent ensuite à Iferwan, haut lieu où se voit encore un petit sanctuaire de sidi Âbderrah'man, sur un piton qui apparaît sur la gauche à qui remonte le torrent.

Celui qui est éliminé ici, c'est donc non seulement l'occupant Demsira, mais aussi le possesseur légitime et l'allié. Les a. Lh'sen déploient une cruauté superflue. Elle parachève leur type belliqueux. Mais cela va poser un problème de purification. Le lieu de la *tiwilt* est toujours sinistre. Les récoltes n'y prospèreront jamais : ainsi en décida le saint. Est-ce pour cette raison que s'y voient encore des terrasses ruinées, sur la rive gauche du torrent ? C'est une Tagund'aft, dont seraient issus les célèbres Gund'afa (1). Il y a là aussi un tertre de cailloux, la Rrud'a n-sidi Ah'med u Âli. C'est sans doute la relique d'une lustration. Un grand saint devient

(1) Origine naturellement repoussée par ces derniers.

garant et patron des a. Lh'sen. Sans son intervention, leur crime ne leur aurait pas été pardonné. Ils prospèrent donc. De leur terrible histoire, ils n'ont gardé qu'une tradition militaire et l'orgueil de leur passé. On les retrouve à l'époque récente soutenant l'ambition d'un grand chef.

Le terroir conquis sur les Demsira a été allotti entre *ikhs*-s et les traces de cette répartition subsistent aujourd'hui, au point d'offrir de belles symétries. Mais les terres n'étaient pas seulement conquises par la force. Concurremment, elles étaient rachetées aux propriétaires légitimes et de nombreux actes se référant à l'ethnique Demsiri sont encore exhibés dans les procès entre a. Lh'sen et même a. Âbdella. Prise guerrière ? soit, mais régularisation juridique. Violence ? soit, mais légitimité. Ainsi se renoue, à travers l'aventure sanglante des hommes, l'accord mystérieux du sol et de ses paysans.

Le stade d'arrivée

Pour la période contemporaine, entendons depuis le début XXe siècle, nous disposons simultanément de témoins du cru, qui mettent la recherche en continuité avec la plus vieille tradition, et de témoins étrangers et critiques : nos observateurs. Or une chose frappe ces derniers, à leur arrivée dans le pays : c'est l'existence de « grands caïds », comme le Mtuggi, et de candidats grands caïds, comme plusieurs chefs de la montagne. Ont-ils raison de leur attribuer une telle importance — du point de vue scientifique, s'entend — et de mettre au premier plan le débat entre ces pouvoirs personnels et l'institution démocratique ?

INTERMITTENCES DU POUVOIR PERSONNEL

Car ce débat n'avait rien de nouveau. La tradition du Haut Atlas conserve de nombreuses listes de chefs, auxquelles nous avons fait maint emprunt. Nous en retrouverions de pareilles hors des Seksawa : par exemple en Mez'ud'a, en Mtugga, pour nous en tenir aux seuls voisins immédiats. L'existence de telles annales révèle un caractère du pays plus profond que sa propension aux destins héroïques.

Dans ce pays, des individus marquent, *des choses arrivent*. Si paradoxale que l'observation puisse paraître, ce n'est pas si commun dans le passé de l'Afrique du Nord. Entendons qu'ici l'événement laisse sa trace dans une mémoire collective. Elle utilise ou non l'écrit. En tout cas, elle fixe quelque chose de bien plus précis que la simple continuité de génération à génération.

Ces souvenirs, conscients et détaillés, imagés et dramatiques, affleurent même à la littérature. Pour quiconque a fréquenté d'autres populations, celles du Gharb par exemple, quelle surprise ! Dans ce monde de l'Atlas, la société a le sentiment de sa propre durée. Elle ponctue son passé de victoires et de vicissitudes. La permanence des archives familiales a pour pendant la constance des chroniques de groupes, dont ressortent naturellement de grandes figures.

Ces chefs sont des chefs temporels. Pas la moindre attribution dans le goût frazérien. Pas de « rois », mais un intendant, un capitaine, un administrateur. Ce milieu pratique la séparation des pouvoirs. Ailleurs, peut-être, ou autrefois, des dynasties de « marabouts » se réclamèrent d'une efficience mystique : à l'origine du moins, car très tôt l'action devenait profane. Ici au contraire, dans ce qu'on peut appeler le droit public, aussi bien entre *taqbilt*-s qu'à l'intérieur de l'une quelconque d'entre elles, le rapport entre le sacré et le laïque se résout en partage et contrats, non en confusion de l'un avec l'autre. On s'explique l'aptitude de ces sociétés à enregistrer leur passé. Pas plus que ne règne entre les activités individuelles et communautaires de patriarcale indivision, mais une soigneuse démarcation, la durée du groupe ne s'évanouit en fuyantes perspectives : saints ancêtres ou âge d'or. Mais à tous les étages se découvre le même petit homme soigneux, capable de vertus, sujet aux faiblesses de ses lointains neveux. Différenciation individuelle, démarcation entre la personne et la communauté, le sacré et le profane, aptitude à l'histoire : ces quatre traits sont corrélatifs.

Ainsi donc, le pouvoir de ces chefs est tout temporel. Il provient du *consensus* d'assemblées, qu'on voit parfois se réunir avec un début de régularité constitutionnelle à comices périodiques, lieux consacrés, procédure fixe, etc. C'est aussi par des voies contractuelles, mais dont peu à peu il cherche à s'affranchir, que le chef grandit. Il s'arroge plus que sa part des dépouilles du vaincu lors des partages de butin. Il augmente ses terres par dol et pression. C'est sous cet aspect immobilier surtout que ses concitoyens le voient progresser. Ils y sont sensibles, car cela lèse leurs intérêts matériels, mais aussi révolte leur conception de la légitimité. Privé de l'assentiment populaire, le chef tend à devenir tyran. Non sans ruées vengeresses des *jemâa*-s, chaque fois que la défaite ou la mort affaibliront son œuvre. La tyrannie apparaît ainsi comme un phénomène de voracité, de dilatation, forme archaïque de la concentration économique. Et elle suscite des réactions dont nombre de documents se font l'écho.

Ceci dit, n'est-il pas singulier que ce phénomène se reproduise à différentes époques, avec les mêmes caractéristiques ? Par exemple les Imt'ddan ont eu leur grand *amghar*, dont le pouvoir débordait sur les Dwiran, voire sur les Indmaghus : Bwizugman. C'est lui qui achève le refoulement des a. Gasa commencé plus d'un siècle auparavant. Les Idma ont aussi vers la fin du XVIII[e] siècle Lh'âjj Bujmâ, qui monopolise les terres de la vallée, jusqu'à ce que la peste le tue et que la commune fasse rendre gorge à ses fils.

De telles expansions trouvent, on le verra, leurs limites dans les mœurs immobilières et les mécanismes du droit local. Elles ne peuvent donc aller très loin. Souvent la tradition mentionne tel gros personnage, *amghar* ou autre, largement répandu sur ses immeubles mais qui meurt sans descendants mâles : tout retourne au règlement collectif. Tel fut le cas de Bwizugman, et tel aussi celui d'un autre riche homme du haut a. Âbdella. Ces silhouettes de grands chefs ne sont pas rares. Sur le laps de deux siècles que restitue la mémoire des cantons, nous en connaissons plusieurs qui paralysèrent un temps les rythmes égalitaires des *taqbilt*-s. Montées suivies de chutes : tout une sinusoïde politique se profile ainsi dans les ombres du passé.

Parfois, l'amplitude de la variation est telle qu'un tiers facteur intervient : le Makhzen. Il fausse alors tout le jeu, ou du moins c'est un autre débat qui commence. Alors les vicissitudes du pouvoir personnel perdent leur physionomie intégralement montagnarde. Cela ne s'est guère produit chez les Seksawa, sinon de façon précaire. En a. H'adduyws, une tentative de cet ordre, dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, a échoué devant la réaction des citoyens. D'où une scène dans le goût des *Nouvelles asiatiques*.

Moh'ammed u Mançur vivait paisible aux a. Bah'ammô. Une grosse récolte de noix, l'abus de petit lait, et les perfides conseils d'un ami, Amstak, originaire des H'âh'a, lui inspirèrent de l'ambition. Le mauvais conseiller et lui partirent à Marrakech et s'abouchèrent avec le gardien du mausolée de Sidi bel ᶜAbbâs pour qu'il les mît en rapports avec le Sultan. Il les cacha donc dans une armoire. Un jour que Mulay H'asan rendait visite au saint, ils surgirent devant lui. Après marchandage il concéda à Moh'ammed l'investiture de caïd sur les a. H'adduyws, contre versement de 5.000 réaux.

Le nouveau caïd repart dans sa tribu. Mais à peine est-il arrivé au bas de la vallée Seksawa, que ses frères l'avertissent qu'ils ne veulent pas de lui. Il jugea plus prudent de surseoir. Regagnant Marrakech, et parvenu à l'Asif el-Mâl, il légua ses ambitions à Amstak. Puis il gravit la montagne en reprenant la mine modeste que les a. H'adduyws lui avait tou-

jours connue : moyennant quoi, ils l'acceptèrent et le laissèrent vivre aux a. Bah'ammô comme devant.

Amstak poussa plus loin l'aventure. Il obtint du Sultan courroucé un ordre général aux tribus de plaine d'incarcérer tout montagnard des Seksawa qu'on prendrait sur les marchés. Puis, ses activités s'élargirent et il prospéra longtemps dans l'entourage du monarque comme intrigant spécialisé dans les affaires de la montagne. Cette enviable situation se prolongea jusqu'à la mort du Sultan. Mais le Haut Seksawa n'avait toujours pas accepté de caïd.

Comme pendant à cette piquante aventure, qui illustre l'incompatibilité entre le pouvoir caïdal et l'institution villageoise, on peut citer, en Bas Seksawa, des tentatives plus heureuses, encore qu'espacées. L'atmosphère est ici tout autre. Les *fqih*-s des ait Àbdella sont dits ^{c}*adûl*. Un dahir même nomme un cadi, si ^{c}Abd ar-Rah'mân b. ^{c}Abd Allah ar-Ragrâgî (1113 hég. : 1702). Toutefois, c'est un personnage religieux local, et d'autre part son investiture vise curieusement, outre les Seksawa, les Imedlawen, qui sont bien loin, de l'autre côté du Tichka, et « al-Qihra », mention topographiquement étrange. Tout se passe comme si l'extension du ressort étant rançon du peu d'autorité. Parfois, des caïds sont désignés. On connaît ainsi un caïd T'âhar, d'Agawz, d'autres encore. Il est vrai que ces désignations sont une simple formalité fiscale.

En 1292 hég. : 1884, un dahir concède aux Seksawa la limitation à l' « usage ancien » des prestations exigibles par le pouvoir central. Soit 1215 *mithqâl*-s (au *rial* de 19 onces) en *hedya* aux fêtes ; 50 moutons à l'Aid Kebir ; 200 poules, et des œufs, plus un quintal de fruits secs pour le ^{c}*achûra* ; de plus, participations aux corvées royales, au travail des séguias, aux harkas. Prescription impérative est faite aux ^{c}*ummâl* de s'en tenir là : mais de ce minimum à la réalité, il y a encore loin. Toujours est-il que nous sommes ici dans une atmosphère bien différente de celle de la haute montagne. Même simple convention de chancellerie, le régime de la plaine a gagné peu ou prou, marginalement les a. Àbdella : à quoi ont concouru bien d'autres influences.

PREMIÈRE CONNAISSANCE FRANÇAISE

Nous n'insisterons pas ici sur la sociologie politique de l'époque actuelle (1). Elle a fait l'objet du magistral travail de

(1) Sur la sociologie politique de l'époque moderne, l'ouvrage capital est celui de R. MONTAGNE, *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc*, 1930, pp. 276 sq., 306 sq., 310 sq. Nombreuses monographies inédites ou publiées du même auteur : notamment, sur les Seksawa ou les tribus qui les entourent, art. déjà cité sur l'Aghbar, not. in sur les Mez'ud'a, Idaw T'anan, Gedmiwa. Restée inédite, la monographie précieuse du lieut. F. DE LA CHAPELLE, sur *Les tribus du Grand Atlas du Mtouggui* (1926), à la fois « exploration » et tentative de systématisation scientifique. Le même auteur a publié : Un grand caïdat du S. marocain, *Afr. fr., Rens. col.*, 1927, p. 372 sq ; La formation du pouvoir monarchique dans les tribus berbères du Haut Atlas occidental, *Hesp.*, 1928, pp. 263 sq. ;

R. Montagne. Il repose sur un comparatisme étendu à tout le monde berbère marocain, et, localement, sur l'observation directe assumée par nos premiers officiers. Parmi eux se détachent R. Montagne lui-même, Justinard, de La Chapelle, Dupas, de Saint-Bon. Mêlés à la reconnaissance qui précédait, escortait, amplifiait la pacification, ils étaient frappés par l'antagonisme des petites républiques et des grands caïds. Le va-et-vient de l'une à l'autre formule, ils l'ont étudié dans l'action même, et en ont dégagé l'enseignement historique et pratique. Les incidences, si elles ont varié, n'en sont pas épuisées aujourd'hui même. C'est donc non seulement parce qu'elle fut admirablement approfondie, mais aussi parce que certaines de ces leçons restent d'actualité, que cette enquête ne sera pas continuée par notre travail. Mais elle lui fournira, il va sans dire, de substantiels recoupements sur ce que j'appellerai le stade d'arrivée : soit le premier quart du XXe siècle.

A ce moment, la vie politique des Seksawa s'ordonne selon des sections échelonnées de l'aval à l'amont. A chaque palier s'agite une chefferie guerrière, aux poussées conquérantes. A certaines d'entre elles seule la fortune manqua pour s'élargir du Haouz au Sous, comme Glawa, Gund'afa, Mtugga.

En haute montagne, les a. H'adduyws étendent leurs entreprises de l'Aghbar aux Idaw Mh'mud. Dans la moyenne vallée, les Idma et les Imt'ddan ambitionnent le Haut Dwiran et la moyenne vallée de l'asif el-Mal. Les a. Lh'sen ont un homme de guerre, le Caïd Lmokhtar, qui domine un temps des a. Musa aux Iguntar. Plus bas encore, les a. Abdella s'essaient au rôle de fourriers des pouvoirs de plaine, officiels ou conquérants : savante tactique de conciergerie.

Ces silhouettes individuelles (1) se meuvent sur le fond bicolore des *leff*-s. Cela est sans doute alors vrai à l'échelle de l'Atlas. Moins vrai à celle des Seksawa où, justement, ce bipartisme ne ressort pas avec la même régularité qu'en Gedmiwa, dans le Nffis, ou même chez les Mez'ud'a voisins. Nous chercherons les raisons d'une telle anomalie. Quoi qu'il en soit, R. Montagne a trop bien décrit la façon dont interfèrent dans ce jeu la force des groupes, l'ascendant des individus et ces grandes symétries équilibrées,

Les tribus de haute montagne de l'Atlas occidental, *R. E. I.*, 1928, pp. 339 sq. Not. in : du lieut. LABONNE, *Notice sur le caïd Abdelmalek Mtouggui*, 1913 ; ID., *Note sur les Ait Had ou Yous*, 1915 ; lieut. DUPAS, *Les Seksawa*, 1929 (fin de l'enquête de La Chapelle).

(1) Nous les avons étudiées du point de vue de la documentation psychologique qu'elles apportent, dans Vérité et Poésie sur les Seksawa, *R. afr.*, 1953, pp. 131 sq.

pour que nous entrions à sa suite dans l'histoire contemporaine. En somme nous ne demanderons surtout à ce premier et si précieux ensemble de connaissances que de faire butoir à notre propre démarche (1).

INDUCTIONS A PARTIR DU PRÉSENT ?

Mais est-ce bien là tout ce que la recherche historique peut en tirer ?

Cette sinusoïde du pouvoir, nettement repérable sur deux siècles, jusqu'où en suivre le prolongement dans le passé ? Et ce dualisme social, si propre à rendre compte des configurations politiques présentes, n'offre-t-il pas une élégante explication des faits plus anciens, et, de proche en proche, des structures de base du Maghreb ? Certains l'ont cru, et non des moindres (2). Une chose au moins leur donne raison : la vitalité à amples correspondances du moindre canton de l'Atlas. Nous sommes aujourd'hui tentés de l'enfermer dans ses murailles. Mais ne serait-ce pas que nous fractionnons à l'excès les cadres de cette histoire ? Certes, l'analyse morcelle. Elle est peut-être trop impressionnée par le stade d'arrivée, qui est discontinu, non seulement pour l'Atlas, mais pour toute l'Afrique du Nord. Cette réalité nous arrive par tout petits bouts, comme une glace d'auto brisée. Mais brisée par quels chocs, ou plutôt quelles évolutions ? Peut-être le cas des Seksawa doit-il conduire à distinguer, dans les lointains du Maghreb antique et médiéval, des ensembles plus vastes, un espace plus ductile. On recherchera, dans la dernière partie de ce travail, à creuser une hypothèse décisive pour l'interprétation de ces sociétés.

Si conjecturale que soit, dans le cas des Seksawa, la période la plus ancienne, elle fait ressortir qu'une vocation aux grands espaces et à la grande histoire s'est brisée en eux vers le milieu du XIVe siècle. La *taqbilt*, qui jadis s'ordonnait dans le sens S.-N., qui est celui de ses eaux, de son relief, de ses terrains et de ses plantes, doit se rompre en paliers transversaux. La conversion de l'un à l'autre dispositif appelle des intrusions. La vallée se peuple d'usurpateurs. Les Seksawa authentiques ne subsistent plus que cramponnés de part et d'autre d'un lieu saint. Ils ne sont plus qu'échantillonnage. Mais la chose est importante : car par eux survit une légitimité. L'originalité de cette histoire sera dès lors le rétablissement de cette légitimité malgré les disgrâces croissantes du temps, et dans un cadre de plus en plus étroit. Et que ce rétablissement d'un nom, et d'une personne, se fasse par apports externes, à l'exclusion de tout recours à la substance primitive.

(1) Et, soulignons-le une fois de plus, de dispenser de développements sur le stade présent ce travail, qui ne veut être à aucun titre un essai politique, ni même une étude de sociologie politique, genres qui, à l'époque où furent écrites ces lignes, étaient, selon le cas, dangereux ou infamants !

(2) H. TERRASSE, *Histoire du Maroc*, fait état de l'hypothèse des *leff*-s pour des périodes anciennes, t. I, 1949, pp. 30 sq. De même R. BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, t. II, 1947, p. 169, estime que le « système bi-parti des soffs, si bien connu..., jouait déjà, de toute évidence, au Moyen Age ». Suggestions séduisantes de J. LAMBERT à propos des « Tablettes Albertini », *R. afr.*, 1953, pp. 200 sq.

Le groupe subit donc une longue crise de son identité. Et il la résout d'une façon frappante : en modifiant son contenu. Si même les a. Gasa sont Seksawa authentiques, ils seront expulsés de cette tradition, et remplacés comme tels par des allogènes. En quoi donc consiste cette identité de groupe ? Une telle question, qui se place au cœur même de notre recherche, illustre le débat central et l'unité d'une histoire petite par la masse, mais typique.

C'est dans la période de deux siècles et demi, commençant au milieu du XVIe siècle, que se fait l'essentiel de la nouvelle mise en place. L'intervention de deux groupes arrivant armés, et tranchant absolument de style avec les autres éléments — migration guerrière ou hospitalité conventionnelle — en fut le fait principal. Cette vivification s'opère par le Sud. Sans doute est-ce là un phénomène général à l'Atlas et peut-être à tout le Maroc. Ce qui est particulier, ici, c'est la signification qu'il revêt. Ces forces fraîches trouvent sur place une alliée dans une certaine constance, rituelle et juridique, attachée au nom et au pays. Elles s'emploient à éliminer l'usurpation, à restituer un peuple.

Mettre en rapport l'intervention de ces nouveaux facteurs et le grand mouvement mystique du Sous aux XVe et XVIe siècles, c'est tentant. Mais une autre idée surgit. L'origine des nouveaux venus, le fait que la montagne reste en dehors de l'hagiologie du temps, d'autres traits encore donnent à penser que ces immigrations procèdent non pas de l'expansion du Sous à l'époque, mais bien des résistances locales qu'elle rencontra. Non du mouvement, mais de ses contre-coups. Parmi ces Iguzulen, alors en proie à une poussée spirituelle et politique, ce qui s'en va vers l'Atlas, ce ne seraient pas des partisans, mais des réfractaires (1). Dans le monde chleuh, nos Seksawa feraient ainsi réplique aux Idaw

(1) Rappelons que ce fut souvent le cas pour des sociétés montagnardes pareillement archaïques. Ainsi, en Espagne, M. LEGENDRE, *Las Jurdes*, 1927, pp. 86 sq.

Semlal. Ce sont des Idaw Semlal retournés ! Chez ces derniers la profusion culturelle, la richesse en héros de ce monde et de l'autre : trouvères, négociants, juristes, saints, danseurs, orfèvres ; une exubérance si consciente d'elle-même qu'elle tend à l'académisme (1). Là, au contraire, une réserve farouche, un silence obstiné. A partir de la fin du xve siècle, le cadre archaïsant des Seksawa recueille les déchets et les réfractaires de la grande histoire marocaine. Il les recompose, tant bien que mal, dans la permanence d'un nom. Il oppose à la décadence et à l'investissement, un flot de vitalité puisée au Sud de l'Atlas.

La plus vieille chronique, la tradition locale et l'observation récente sont donc d'accord. Toutes postulent, autour d'un pays exigu, des dimensions plus largement maghrébines, et même, aujourd'hui, mondiales. Toutes mènent à reconnaître l'œuvre des longs cycles et des grands espaces dans un système auquel on prêterait bien à tort l'isolement et l'immobilité.

(1) Cf. Col. JUSTINARD, Notes sur l'histoire du Sous au XIXe siècle, *Hespéris*, 1925 et 1926. ID., Notes d'histoire et de littérature berbères, *Hespéris*, 1949, pp. 291-326. L'ethnique Samlâli est extraordinairement fréquent dans les recueils biographiques concernant des docteurs ou des saints du Sud marocain, les *Manâqib al-H'ud'ayki*, par exemple.

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROPRIATION AU/DU MILIEU NATUREL

I

ORGANISATION DE L'ESPACE SEKSAWA

Lisibles dans le paysage (1), trois rapports caractérisent l'économie de ces sociétés rurales. D'abord la composition de leur cadre naturel : un bassin montagneux débouchant sur la plaine ; puis la circulation artificielle de leurs eaux de terroir à terroir ; enfin le mouvement hivernal de leurs troupeaux.

LE RAPPORT PLAINE-MONTAGNE

Ce premier rapport, bien connu de la géographie humaine, pouvons-nous le poser ici comme on le fait habituellement, c'est-à-dire en termes de complémentarité ? Besoins et produits de la montagne trouveraient leur contrepartie dans ceux de la plaine. Élevage et horticulture contre céréaliculture. Mais il faudrait alors convenir qu'à côté de tant de traits d'une vie d'échanges déjà mûre et diverse, d'autres subsistent pour l'Atlas, et non des moindres, dont l'archaïsme et l'apparente absurdité démentent cette belle division de travail. Ainsi des onéreuses cultures d'orge sur banquettes, paradoxe pour l'économiste qui compare leur prix de revient à leur valeur d'usage. Tant s'en faut donc qu'une complémentarité rende compte de tous les aspects. De ceux notamment qui traduisent un autre fait bien maghrébin : le contraste entre une vie quasi insulaire de cantons et une circulation économique intense, et relativement outillée.

Il est vrai que la tradition accole à l'entité montagnarde une entité de piémont : cette bande du Dir qui, dans la zone qui nous occupe, Mez'ud'a, Dwiran, Seksawa, Nfifa, et — quoique improprement — Mtugga, règne immédiatement à la base Nord de la

(1) J'invoquerai, au seuil de ce chapitre, les considérations de Vidal DE LABLACHE sur L'homme, facteur géographique, *Principes de géographie humaine*, 1922, p. 12 ; un autre grand livre, celui de L. FEBVRE sur *La terre et l'évolution humaine*, 1922. Je dois citer aussi les intuitives remarques de J. CÉLÉRIER, Le paysage rural au Maroc, *Hesp.*, 1943, pp. 129 sq., ainsi que l'article de G. FRIEDMANN sur L'homme et le milieu naturel, *Ann. hist. soc.*, 1945, pp. 103 sq. Enfin, ma dette est grande à l'égard de F. BRAUDEL et des pages élégantes et pleines qu'il consacre à la montagne méditerranéenne, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 1949, pp. 5 sq.

Fig. 6. — Liaisons plaine-montagne

chaîne. Ce sentiment a son prix. Il n'est pas indifférent que le vieux protocole mahkzénien classe comme « gens du Dir » *Diyyâra* toutes ces tribus, ou celles du moins qui lui en sont familières. Mais l'observation d'un marché comme Imintanout oriente autrement la recherche. La masse principale des échanges s'y fait moins entre les deux termes du couple plaine-montagne, qu'entre le couple plaine-montagne et le grand Sud d'un côté, Marrakech de l'autre (1). Imintanout est le relai vers le Haouz d'un système dont Goulimine est le relai vers la Mauritanie. D'autre part, comme le Sous, l'Atlas est grand pourvoyeur de main-d'œuvre saisonnière ou permanente. Une masse de salaires et de pécules irrigue le pays. L'amplitude de ce mouvement s'étend vers le N. jusqu'aux grandes villes de la côte. Elle dépasse de beaucoup les simples solidarités de Dir. Elle élargit le cadre économique et humain jusqu'à des limites qui, aujourd'hui du moins, débordent le Maroc et même la Métropole.

Le rapport de la plaine et de la montagne est donc irréductible à un dialogue simpliste. On devine mille connexions qui lient les partenaires, non seulement entre eux, mais tous deux à un monde singulièrement plus vaste que l'isolement pittoresque des hauts cantons ne pouvait le faire présumer. De proche en proche, c'est toute l'articulation externe d'un système apparemment clos qu'on est conduit à examiner. Or, outre quelques indices historiques, en parties conjecturaux, nous ne disposons, pour un tel examen, que d'extrapolations du présent. La méthode est chanceuse. Deux éléments précis, toutefois, autorisent à tout le moins l'investigation. Ils ne sont autres que ceux de la nourriture quotidienne : et par là concrets et, dans une certaine mesure, durables.

Parmi les déterminants économiques qui font dépendre la montagne de la plaine, citons en tout premier lieu le sel (2). Dans une alimentation à base de galettes et de bouillies, l'importance du condiment est considérable. Ce n'est pas exagérer que d'y voir, bien plus que dans les céréales, la servitude la plus impérieuse du montagnard à l'égard de l'extérieur. Par la nourriture, en effet, c'est toute l'économie de la vie familiale qui est touchée : puissant ressort, encore que procédant de causes obscures sur lesquelles l'observation se penche trop rarement. La montagne Seksawa est dépourvue de sel. Aujourd'hui encore, on en voit par énormes tas

(1) Cela ressort à l'évidence de l'enquête menée sur place, au printemps 1952, par MM. Adam, Trystram, Granai et plusieurs autres chercheurs.

(2) La route du sel est aussi importante pour les montagnards que le fut, à une tout autre échelle, celle des épices pour l'Occident médiéval : question de cuisine à la base !

blanchâtres ou roses au souq d'Imintanout. Il en vient des Idaw Isaren, en H'âh'a, et des lointaines lagunes de l'Inzzüyma, dites par nous « Lac Zima ». Deux qualités, dont l'une, très âpre au goût, est naturellement préférée par les montagnards, pour leurs bêtes et eux-mêmes. Si donc, méthode classique dans la vieille chronique marocaine, le pouvoir de la plaine bloque les Seksawa, ou les traque sur les marchés de bordure, c'est la route du sel qu'il leur coupe, plus durement encore que celle de l'orge (1).

Les hautes vallées, en effet, consacrent à la céréaliculture une part qui nous étonne, parce qu'elle entraîne ce qui apparaîtrait, en économie stricte, comme un gaspillage de terre et d'eau, et surtout de travail. Mais elles y gagnent ce que nous nommerions un volant de sécurité. Céréaliculture à grands frais, à grands sentiments : on verra tout ce que de tels sentiments peuvent avoir de fondé. Toujours est-il qu'orge et maïs assurent, en cas de blocus, un minimum difficilement évaluable, mais consistant. Les grandes familles du passé, autant qu'on s'en souvienne, tendaient à une certaine autarcie. Les autres produisaient en céréales une proportion allant, selon l'aisance de terres, du quart au tiers des besoins. Tel est encore l'état actuel : on peut s'en faire une idée par le volume des achats familiaux sur les souqs du Dir ou, plus instructivement encore, sur ceux du col à Timezgadiwin ou Argana. Le premier trimestre suivant une moisson normale n'est pas déficitaire. A partir du milieu de l'année agricole tous, sauf les grands, dépendent de l'extérieur. Le maraîchage, il est vrai, ajoute un appoint substantiel. Le navet surtout ; accessoirement la carotte, la courge. Et plus encore les fruits : noix, amande, olive, simultanément ou séparément selon l'altitude. La valeur en calories produites par unité de surface de ces dernières cultures l'emporte largement sur celle des céréales. Les équivalences qu'on pourrait ainsi établir dilateraient notablement l'espace agricole de populations que leurs pittoresques escarpements, vus d'un peu trop loin, semblent réduire à une disette permanente. Il y aurait là-dessus bien des idées à réviser.

Enfin, il faut tenir compte de l'émigration, qui éloigne, comme on sait, une proportion sensible de consommateurs, en même temps qu'elle les transforme en importateurs de « devises » : et sans doute ce dernier terme n'est-il pas déplacé, car ces rapports ressortissent à l'échange international. Pour antiques qu'ils paraissent, ils dépendent de la conjoncture politique et sont sujets

(1) Un exemple, datant du début du XVIIIe siècle, dans JUSTINARD, *La Rihla du Marabout de Tasaft*, 1940, pp. 37 sq.

à variation. Une comparaison qui vient à l'esprit, et que favorise l'aspect même du pays, avec sa falaise surplombant la plaine, c'est la pêche. Tout se passe comme si les rapports avec la plaine étaient ceux d'une population côtière, soit avec les eaux littorales, et nous avons là les rapports de Dir proprement dits, soit avec les mers lointaines : l'émigration. Pêche côtière et pêche hauturière, d'une part, rapports internationaux autour des marchés de bordure et des places intermédiaires comme Imintanout, d'autre part : pour métaphorique qu'il soit, ce rapprochement n'en contient pas moins sa part de vérité.

Mais les facteurs naturels échoueraient à rendre compte, à eux seuls, de tels échanges. Réservant le problème historique de l'émigration, attachons-nous donc à un autre problème, plus spécialement côtier, si l'on veut. C'est celui auquel conduisaient ces successives éliminations, comme à l'essentiel et au plus permanent de ceux que pose le rapport entre la plaine et la montagne. C'est celui des corrélations qui se nouent entre la montagne et la plaine, quand le montagnard a ses labours en plaine.

Dans les deux groupes voisins, Dwiran et Mez'ud'a, la vie agricole aussi bien que l'habitat se répartissent fort exactement entre la plaine et la montagne *lud'a* et *adrar*. Une correspondance bien réglée lie, à travers un réseau serré de va-et-vient saisonniers, de travaux et de productions complémentaires, des portions de plaine aux villages de montagne. De là, dans ces deux tribus, quelque chose d'analogue à la « remue » si caractéristique de la vie des Alpes ou des Pyrénées (1). Dans l'ancien temps, en Mez'ud'a par exemple, la répartition foncière de la plaine reproduisait la carte politique de la montagne. Chaque village du plateau ou des hautes vallées projetait en plaine un périmètre de cultures. Mais on ne séjournait guère en bas. C'est à l'abri des escarpements et souvent dans des greniers fortifiés ou *agadir*-s, que les paysans abritaient les récoltes. La paix a changé tout cela, et l'on observe aujourd'hui un habitat double ou alterné (2). La plaine attire désormais, par plus de facilités offertes, des montagnards autrefois contraints à une vigilance permanente.

(1) J. BLACHE, *L'homme et la montagne*, 1933, pp. 17 sq. ; R. CAPOT-REY, *Géographie de la circulation sur les continents*, 1946, p. 58.

(2) De même, la transhumance des Anniviards les amène à posséder plusieurs habitations ou villages, J. BRUNHES, *Géographie humaine*, t. II, p. 673 ; F. BRAUDEL, *op. laud.*, p. 48 (pour la Corse). La projection des populations de montagne sur la plaine est signalée souvent en Afrique du Nord, et dans les régions les plus variées. Outre le Maroc, on la retrouve par exemple au S. de l'Aurès, où pour les Béni bu Sliman, elle est signalée par le commissaire du Sénatus Consulte (rapport du 5. XI. 88, arch. d'Aris) : elle revêt là une régularité presque géométrique.

Or une telle correspondance ne règne pas, ou ne règne plus chez les Seksawa. Pourtant, elle semble, dans cette partie du Maroc, avoir été constante aux moments qu'évoquent certaines sources européennes (1). Un battement régulier entre l'habitat et le labour caractérise les tribus de la zone d'influence portugaise au début du XVIe siècle. Ainsi, les Âbda emmagasinent à Agawz ce qu'ils récoltent au loin. Les Chyâd'ma vont et viennent, utilisant la démarche agricole pour masquer la promenade militaire ou le ralliement politique. De même font les Cherqîya. Une mauvaise nouvelle fait le vide autour du conquistador : Nuño Fernandez de Atayde est alors obligé d'aller à la chasse de ses vassaux. Comme nous dirions, il cherche à les « fixer ». Partout, le campement de labour s'appelle *dâr al-h'arth*. Il est fort distinct de l'habitat principal. Cette alternance traduit sans doute, en même temps qu'un rythme saisonnier, un rythme humain : concentration pour le travail agricole, dispersion dans les intervalles. Les conquérants arabes, les pouvoirs officiels, comme celui des Sâadiens tâchent de participer au jeu. Ils le font avec plus ou moins de bonheur ou de dégâts. Le peu que nous en apprennent les sources ne permet malheureusement pas de préciser avec assez de vraisemblance ce que pouvait être à l'époque la vie de ces groupes en perpétuelle oscillation, et pratiquant en quelque sorte une transhumance agricole (2). L'actuelle antithèse entre pasteurs et laboureurs, ceux-ci sédentaires, ceux-là mouvants, et les conséquences qu'on en tire aujourd'hui, ne valaient donc peut-être pas pour le Maroc de l'époque. Le mouvement, au XVe siècle, paraît général. Comment les Seksawa, lors de leur expansion des XIIIe et XIVe siècles, y auraient-ils échappé ? On hésite à le croire.

Le souvenir n'est peut-être pas encore entièrement perdu d'un état de choses où le terroir d'Inzzüyma, en aval de Bul^{c}wân, longtemps disputé par les Ud Bessebâ^{c}, était le *dâr al-h'arth* des cantons de montagne. Comme par une vocation irrésistible, tels de ceux-ci persistent à y cultiver des lots qu'ils louent ou obtiennent en précaire des actuels ayants-droit, les « collectivités » des a. Âbdella et des a. Imintanout. L'absence totale d'actes, la qualification actuelle de « communal » *muchû^{c}* ou *lmuch^{c}* indiquent encore aujourd'hui de toutes façons que l'appropriation foncière de l'immeuble a été traditionnellement réservée.

D'autres terroirs pourraient anciennement avoir constitué le périmètre de labours des Seksawa. On sait la fragilité des hypothèses philologiques. Ce n'est pas sur la foi du doublet, si c'en est un, Seksawa-Chichaoua, que nous pourrons jamais nous fonder. Mais il est peu probable qu'aux temps de l'expansion des Seksawa, cette puissante population n'ait pas projeté vers la plaine les mêmes épandages, si j'ose dire, de vie agricole, qu'aujourd'hui ses voisines plus modestes comme Dwiran ou Mez'ud'a. L'histoire heurtée de la plaine de Chichaoua, son statut makhzénien qui a ôté toute spontanéité aux mouvements de populations, et entraîné même parfois des transferts en masse, comme celui des Idaw Blal ou des Ud Bessebâ^{c}, empêchera là-dessus de conclure. Mais on est frappé de l'unité du système d'irrigation entre l'aval et l'amont. C'est l'eau du Seksawa, qui, véhiculée par 4 séguias, porte une fertilité chanceuse dans tout le premier tiers environ de la plaine. Chichaoua et sa vallée sont restées intégralement berbérophones. Aujourd'hui encore, de nombreux Mez'ud'a y possèdent des terrains, et font alterner l'habitat de plaine et l'habitat de montagne. Plus à l'E., en Frûga, la sainte des Seksawa jouissait jusqu'à une date tardive d'un droit d'eau : indice hagiologique qui n'est pas sans intérêt. Ne mentionnons que pour mémoire la transhumance, phénomène qui déborde le droit immobilier, mais enfin qui s'exerce en Ud Bessebâ^{c} au profit des Seksawa, unilatéralement et sans que ce service à sens unique soit aujourd'hui motivé. Enfin, l'abondance des *agadir*-s dans la toponymie des a. Âbdella, sur le seuil montagneux que le fleuve doit franchir pour déboucher en plaine, concorde curieusement avec l'existence et l'activité assez récente d'*agadir*-s repérables sur la même bande du Dir, en Dwiran et Mez'ud'a, où leur fonction est claire.

(1) *Sour. in. Port.*, t. I, pp. 444, n. 2, 672.

(2) Phénomène observé encore en Algérie vers le milieu du siècle dernier. X. YACONO, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérien*, 1953, pp. 46 sq.

Tout cela, c'est peu pour prouver. Mais l'ensemble de présomptions est suffisant pour évoquer un état de choses ancien où le rapport plaine-montagne, dans le cas des Seksawa, s'assortissait corrélativement d'une aisance en terres de piémont (1). Quand cette aisance a-t-elle disparu ? L'hypothèse qui vient à l'esprit, on l'a vu, est celle de la rébellion antimérinide du XIVe siècle et de la construction de la citadelle d'al-Qâhira, précisément destinée à bloquer la chefferie montagnarde en la coupant — et c'est ce qui fut à jamais — de sa *sâh'a*, c'est-à-dire de ses dégagements. En connaisseurs, les maîtres de Marrakech infligeaient au système un détraquement définitif. Ils supprimaient pour lui l'un des termes de cette alternance saisonnière plaine-montagne, de cette vibration Sud-Nord, qui faisaient la vie du temps.

SOLIDARITÉS POUR L'EAU

Le grand problème de l'horticulture montagnarde est d'ordre mécanique. C'est de contrarier la force aveugle de la pente et d'en

(1) Ce pourrait être la *sâh'a* des Seksawa, dont parle Ibn Khaldûn ; cf. J. BERQUE, Antiquités Seksawa, *Hespéris*, 1953, p. 382. Plus heureuses que les Seksawa, d'autres tribus du Dir ont gardé leur projection en plaine, ainsi les Mesflwa ; cf. P. PASCON, th. in. sur *Le Haouz de Marrakech*, 1974, t. II, pp. 39-59.

tirer la vie. Comment ? Un physicien dirait : par une dérivation tangentielle tendant à l'horizontale. A cette loi abstraite peuvent se ramener deux sortes de techniques complémentaires. L'une des sols, qui rompt la déclivité en gradins, souvent chèrement constitués. L'autre des eaux de ruissellement, qui exploite leur mouvement spontané pour l'étaler en surface plane soit par des canaux, soit par épandage direct. Cette hydraulique tend à substituer à un débit inutilisable, issu de la violence des eaux accidentelles, un module calculé pour abreuver le plus possible de terres à leur limite d'absorption. C'est dire qu'elle met en jeu de vastes distances. D'abord celles que couvre l'*impluvium*. Puis celles que franchit le canal pour arriver au point d'utilisation. L'irrigation est donc grande consommatrice d'espace. Si elle inspire l'une des formes les plus savantes, les plus cohérentes de la vie de montagne, c'est qu'elle requiert la solution des plus grandes difficultés d'ordre politique, technique et social.

Politique, puisque, dans ce pays de vie concentrée, la séguia est parfois intertribale, souvent intercantonale, et presque toujours intervillageoise. La prise des séguias desservant les Dwiran et les Ud Bessebâᶜ se trouve en a. Âbdella, du moins pour la plupart d'entre elles. Avec les Ud Bessebâᶜ, tribu arabe de caractère turbulent, les rapports étaient aléatoires, et, bien longtemps avant le Protectorat, on en est déjà à la réglementation officielle. « Les usagers de l'Wâdî'l-Qîhra et les Ud Bessebâᶜ s'étant » — dit un dahir de 1285 hég. : 1868 — « trouvés en désaccord, j'ordonne que le cinquième soit réservé aux Ud. Bessebâᶜ, le reste demeurant aux premiers ». Sur ce point-là au moins, le vieil ordre était mort : le prince devait intervenir. C'était, non loin, le cas entre Mez'ud'a et Gedmiwa. Mais non point entre Seksawa et Dwiran. Entre ces deux groupes, les rapports pour l'eau sont régis aujourd'hui même, non seulement par des ententes fixes, mais par des « tours de faveur » discrétionnaires en apparence, équilibrés en fait de part et d'autre. Car les a. Musa dépendent du bon vouloir de Taddert en Dwiran. Le bas Dwiran dépend, jusque pour la boisson, de celui des a. Âbdella. La solidarité n'est donc pas celle des cantons, mais des tribus.

Le courant du fleuve tarit pendant tous les mois d'été en aval de Z'init'. Il ne reparaît que de façon de plus en plus intermittente à mesure qu'on va vers la plaine. Il est vrai que quelques petites sources pérennes murmurent, çà et là sur les berges, et que le lit lui-même laisse sourdre de façon plus ou moins continue des eaux qui attestent une circulation souterraine, et même, du côté de Lekhneg, stagnent paresseusement sous les lauriers et les *tillirin* (1). Mais la largeur du lit, sa perméabilité, que dénoncent de vastes bancs de sables et de graviers *ikrirs* (a. Âbdella), ou *ikri* (moyen Seksawa), ne permettent plus, à partir d'une certaine date, un cheminement disons rentable de l'eau. C'est donc de plus en plus haut vers l'amont, à mesure que la sécheresse s'accentue, que l'irrigation de plaine ira chercher son bien, et cela par des conduits artificiels : les séguias pratiquées à mi-flanc de la rive gauche auront alors leur plein emploi. Et non seulement la Talh'archt, dont la prise domine pourtant Tuz'z'umt. C'est bien plus haut encore, à Imi n-tghli, par la Targa n-berdun, que les gens d'aval sont obligés de faire passer l'eau. A Imi n-tghli, en effet, les utilisateurs observent — phénomène sans doute en rapport avec la cessation des sols primaires — une soudaine déperdition, qui ne permet plus de confier les eaux à leur lit naturel. Ce n'est donc que grâce à une série d'ouvrages d'art qu'en cas de sécheresse, bien loin en plaine Ud Bessebâᶜ, le fellah des Saᶜîdat ou des Ud Sawla pourra bénéficier des pluies tombées chez les lointains Idma, ou dans la plus lointaine Taddert. Et il n'y arrivera qu'en faisant franchir à la précieuse manne le territoire de plusieurs tribus. Véritable concert géographique ! Une organisation de l'espace, d'un espace constellé de centres rivaux, vient à bout des difficultés causées par le maniement des eaux à long terme. Mais cela pour autant qu'une certaine atmosphère subsiste. Or, ce n'est pas toujours le cas, même entre contributes. Les Idma de Taselli dépendent, pour leur séguia, des a. H'adduyws, qui en contrôlent la prise. D'où conflits continuels. Entre Idma même, l'immense séguia de l'Amerdul, que le flot met douze heures à parcourir, ne fut plus, depuis un accord du début du XVIIIᵉ siècle, l'objet d'aucune attaque de la part des gens de Tasa. Mais sa distribution cause encore de nombreux conflits entre les villages d'Usikis, Ad'erd'ur, et Wanchkrir. Dans l'ensemble pourtant, le système a tenu.

La gestion nécessite une surveillance compliquée et parfois d'une extrême délicatesse. C'est un fonctionnaire qui l'exerce, l'*amazzal*, plur. *imazzalen*, ou « coureur » (cf. ar. *jerrây*). L'accomplissement d'un tel rôle réclame initiative et probité, mais il réclame surtout que joue un ordre collectif, fait de lois non écrites. Le personnage qui l'assume est en général soumis à la désignation unanime de ses concitoyens, et ne peut se maintenir, même soutenu par l'autorité temporelle, qu'avec leur confiance. Un très ancien ordre, aux sanctions immédiates, et déclenchant de lui-

(1) *Inula viscosa.*

même une application sans débat ni recours (1), s'entrevoit ici. Il consacre un certain nombre de ce que nous appellerions principes. C'est, par exemple, le sens amont-aval, sens qui règle la continuité de l'irrigation, et peut, en cas de conflits de groupes, donner lieu à application autoritaire par le pouvoir. Ainsi du litige ancien entre Gedmiwa et Mez'ud'a, pour les séguias de l'asif el-Mâl. Une telle règle implique de la part de l'irrigateur d'amont, qu'elle favorise, une certaine discrétion, un honneur communautaire, attentif à ne pas léser les gens d'en bas. Cela suffit en général entre concitoyens. C'est le stade primaire. Au delà, il y a les accords entre groupes. Ils manifestent le plus souvent de très vieux équilibres, et une constance statutaire. Mais parfois aussi, ils sont plus circonstanciels : sujets à débat mercantile ou encore à démarche rituelle. On achète une part d'eau, à moins qu'on ne l'obtienne par « l'injonction » de *l'ʿâr* (2). C'est ce qui se produit en a. Musa pour l'utilisation de l'eau d'Aduz, en Ud Bessebâᶜ pour l'obtention de parts supplémentaires sur les séguias des Seksawa ou des Dwiran. C'est ce qui se produit généralement lors des crues : l'imprévisibilité de l'aubaine détermine des modes de répartition qui débordent largement toute stricte régularité.

MOUVEMENTS PASTORAUX

Si les structures agricoles et immobilières des Seksawa peuvent s'être, de longue date, rompues et tronçonnées sur l'axe N.-S., haut et bas pays, il n'en est pas de même de leur vie pastorale (3). Elle s'étale encore amplement au delà des lisières de la montagne, et même du piémont. Pourquoi ce privilège du pasteur ? Pourquoi cette discordance entre deux économies, non seulement ici complémentaires — « labourage et pâturage » — mais bel et bien fondées l'une sur l'autre ? L'une étriquée, comprimée, vaincue ; l'autre respirant à sa plénitude d'espace...

On a l'habitude de ranger les Seksawa parmi les plus vieux sédentaires du Maghreb : et certes, la part de vérité est grande dans la définition. Or, en tant qu'éleveurs, ce sont des transhumants. Bien plus, ils se répandent en transhumance d'hiver chez les Ud Bessebâᶜ, Arabes dont la fixation n'est pas encore très profonde, et ce sont eux qui assument, parmi ces chame-

(1) J. Costa, *Colectivismo agrario in España*, 1915, pp. 541 sq., observe aussi que le fameux Tribunal des Eaux, la *Cort de la Seo* de Valence, est une juridiction tout amiable. Le conflit peut, à tout instant, être évoqué devant une instance judiciaire : mais cela n'arrivait jamais !

(2) Cf. E. Westermarck, *Ritual and belief in Morocco*, 1926, t. I, pp. 518 sq.

(3) Cf. G. Couvreur, La vie pastorale dans le Haut-Atlas central, *Revue de géographie marocaine*, 1968, n° 13.

liers, l'attitude du berger mobile, écornifleur de guérets. Commutation de caractères qui doit faire réfléchir. Cette antithèse maghrébine du nomadisme et de la sédentarité, dont les deux termes, bien entendu, ne se retrouvent jamais à l'état pur, mais qui enfin est l'une des clefs de déchiffrement du pays, ne repose peut-être que sur des rapports variables avec chaque population considérée, et dans une large mesure interchangeables. A certains égards, on est toujours au Maghreb le nomade, ou le sédentaire de quelqu'un. Les Seksawa, avec leurs frères du Haut-Atlas occidental, cumulent allégrement des privilèges ressortissant à l'un et l'autre caractère. Et le terme pudique de « transhumance », créé pour rendre compte de combinaisons de ce genre, en cèle mal la complexité.

Celle-ci s'avive encore de contrastes internes entre les masses, les lieux, les rythmes de l'élevage, et ceux de l'agriculture de plateau ou de vallée. Ce paysanat est antique et solide, certes. Mais prenons garde à l'exiguïté de ces superficies, si on les compare à la démesure de pacage qu'appelle l'effectif du troupeau. Moins de 3.500 ha. de cultures, contre un cheptel s'élevant à 4.000 bovins, 20.000 ovins, 30.000 caprins. Même compte tenu de la pratique des fourrages, de la stabulation et de la transhumance, ce qui compte dans le paysage, pour qui sait le voir — et en tout cas pour qui le voit d'un œil local — c'est le domaine du troupeau.

Ce domaine commence au-dessous des entablements calcaires qui séparent à l'E. les Seksawa des Dwiran, avec l'étendue mamelonnée de l'Imlilen, énorme pan de steppe alfatière inséré dans la montagne. Plus amont, les contreforts de la chaîne axiale. La forêt y a reculé. Son rôle devait être autrefois plus important qu'à présent. Plus haut encore, entre 2.500 et 3.000 m., les alpages, comme l'Azur, le Tabgurt ou le Tichka. Trois étages de pâquis, auxquels il faut ajouter un rez-de-chaussée : la plaine Ud Bessebâᶜ. Si concentrée et nerveuse, si riche d'institutions que soit la vie paysanne de vallée, et si caractéristique sa projection en hautes cultures sur les dômes dénudés ou les essarts, c'est elle l'exception, et l'espace pastoral la règle. Un témoignage ancien aidera, sur ce point, à rectifier l'optique. C'est celui de Léon l'Africain. Il ne voit dans les Seksawa que des bergers, peut-être il est vrai sur la foi d'une étymologie, ou d'un enthousiasme pastoral à l'italienne : mais son témoignage est là (1). Sans doute y aurait-il inexactitude et paradoxe à insister outre mesure sur un tel aspect : seule la remise en proportions nous intéresse.

(1) *Description de l'Afrique*, tr. Schefer, 1896, t. I, pp. 222 sq.

Passons maintenant à un second contraste qui se fait jour dans les techniques de cet élevage, entre la solidité d'assises que suppose une habitude ancestrale de la stabulation et la mobilité du troupeau. Sans doute, cette mobilité n'affecte pas l'ampleur du véritable déplacement de peuples qu'est la *ᶜachâba* dans le Sud algérien (1), ni du glissement S. E.-N. O., suivi de déploiement en éventail, des tribus moutonnières du Moyen Atlas (2). Sans doute aussi ne s'agit-il maintenant que de la transhumance de professionnels et non de toute la maisonnée, et cela confère au mouvement une portée plus économique que sociale. Mais peut-être n'est-ce là qu'une décadence. De toutes façons, ce véritable épandage d'animaux et d'hommes, qui étale bien loin en plaine, chaque hiver, les troupeaux des hautes vallées, est un signe important. Et les contrastes — à tout le moins immédiats et tangibles — que l'on vient de relever, offrent une prise non négligeable sur l'intimité de l'institution.

Abordons donc cette vie pastorale sous son aspect le plus sédentaire, à sa charnière avec l'horticulture de montagne. Sa liaison avec celle-ci est fondamentale. Elle se manifeste dans la maison même, où coexistent l'habitat humain et l'habitat animal. C'est une « maison en hauteur » (3), dont la base est occupée par une ténébreuse et oblongue écurie : l'*agrur* plur. *i*^{w}*grar*, source de chaleur et laboratoire de fumiers. Ce fumier *amazir*, soigneusement recueilli, puis répandu sur les minuscules carrés d'irrigation, refera un sol épuisé par les immersions maladroites et une production toujours en haleine. Par là la paysannerie Seksawa rejoint le classicisme agricole le plus antique de la Méditerranée. Elle se fonde sur un va-et-vient entre l'homme, le sol et l'animal. Elle tranche ainsi de façon quasi absolue sur l'agriculture de plaine au Maroc, où cette liaison entre troupeau et labour a disparu à une époque d'ailleurs incertaine, et pour ne plus jamais reparaître jusqu'ici.

(1) A. Bernard et N. Lacroix, *L'évolution du nomadisme en Algérie*, 1906, pp. 36 sq., sur le droit *sui generis* de *ᶜachâba*. Suggestive description de ce déplacement dans E. Fromentin, *Un été dans le Sahara*, 3e éd., 1874, pp. 229 sq. et le Cl Villot, *Mœurs, coutumes et institutions des Indigènes de l'Algérie*, 1888, 3e éd., pp. 383 sq. Ajoutons à cette magnifique galerie d'études algériennes, l'œuvre de L. Lehuraux.

(2) J. Célérier, La transhumance dans le Moyen Atlas, *Hesp.*, 1927, pp. 53 sq.

(3) C'est l'expression de A. Demangeon, dans son suggestif article sur L'habitation rurale en France, *Ann. de Géographie*, 1920, pp. 370 sq. Le rapprochement est fait avec une architecture commune à tout le tour de la Méditerranée : notre midi pyrénéen et alpin, la partie occidentale des Balkans, etc. Un trait fréquent y est la véranda de premier étage, que nous trouvons ici sous la forme d'une sorte de loggia : l'*assqqif*.

La stabulation, propice à la conservation des jeunes sujets, suppose un souci cohérent des pâtures : naturelles et même artificielles. Dans les champs, à l'époque du désherbage par exemple, mais aussi sur les côtes entourant le village, ou dans la forêt, on voit les femmes en cueillette, le couffin à la main ou la brassée au dos. Ce sont les hommes qui coupent et hâchent pour leurs bêtes les jeunes feuilles de chêne-vert ou de genévrier : ressource d'hiver. Toute une gamme de plantes est ainsi collectée, et de telle sorte qu'une continuité se manifeste entre les nourritures de l'homme et celles du bétail. Des « salades » aux provendes, l'écart n'est pas grand, et la solidarité des unes avec les autres, dès qu'il y a gêne ou disette, se transforme en identité. Ainsi du gland de chêne-vert *abuhu*, de la baie de genévrier *abelhas*, chère aux caprins, et dont la dessiccation et la moûture donnent à l'homme une farine de substitution. Normalement, les navets séchés *akhchawn*, qui jouent un si grand rôle dans l'économie montagnarde, sont communs à l'homme et à l'animal. La bête est non seulement la voisine, mais la commensale du citoyen villageois. Cette société connaît, d'autre part, ce que nous nommons fourrages artificiels. Très rarement encore la luzerne, que pratique pourtant le Sous (1). Ici, ce qu'on trouve, c'est l'herbe grasse *(poa bulbosa)*, entretenue en « pré humide » *az'mu*. Le fauchage de l'*az'mu* intervient après maturité et dépôt des graines sur place. On y recueille une graminée nommée *tàg*^{w}*last*, nom qui se rapproche de celui de l'orge coupé en vert pour la pâture des animaux *(àg*^{w}*las)*. Ces prairies sont ménagées à l'ombre des oliviers ; et surtout des noyers, dans tout le haut Seksawa : a. Mh'nd, Fensu, Wanz'id', Iguntar, Agersili, Tabgurt. Le fourrage est gardé en magasin jusqu'au moment des labours, où il sert à fortifier les bêtes.

Enfin les pacages de montagnes donnent lieu à une sagace organisation de « défens ». Le ban de mise en défens ou d'ouverture de l'*ag*^{w}*mi* constitue un fait important dans la vie du village (2). Toute transgression est frappée d'une « amende »

(1) Mais cette luzerne *lfesst* n'y a-t-elle pas servi antérieurement à l'alimentation humaine ? Cf. les curieuses observations de J. Mathieu, Etude des conditions de vie dans une palmeraie du Moyen Ghéris et contrôle de la nutrition de ses habitants, *Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc*, I-II, 1939, p. 31.

(2) Une bonne description des « pâturages d'été » kabyles, de leur mise en défens, etc., le tout très analogue à notre *ag*^{w}*mi*, dans M. Rémond, *Djurjura, terre de contraste*, 1940, p. 221 sq. Il sera instructif de comparer ces pratiques maghrébines aux mêmes pratiques pyrénéennes : pour l'Andorre, J.-A. Brutails, *Etudes sur la condition des populations rurales du Roussillon*, 1891, p. 253 : il s'agit de la *devèse*, « lieu soustrait à la jouissance commune » (cf. chleuh : *ag*^{w}*dal*).

az'z'ayn. Les ententes de pacage sont parmi les circonstances essentielles du droit externe des groupes. Ainsi le Tichka, pâquis d'été, âprement disputé entre tribus, a sans doute animé depuis très longtemps des ligues et des ententes, des « lies et passeries » (comme disent nos Pyrénéens), qui marquèrent cette histoire. Il a fait l'objet, en 1701, d'un pacte entre a. H'adduyws et Idma. Même lorsque le débat affleure au plan guerrier ou judiciaire, c'est-à-dire dans les cas de tension entre groupes, joue aussi un ordre rural, d'une importance que l'on peut mesurer en songeant aux nécessités vitales qu'il ménage. Il ne donnera lieu que rarement à l'écrit ; parce qu'il est d'un autre plan. On ne s'étonnera plus dès lors que les ententes pour la transhumance, bien que ressortissant à ce droit international, se recommandent aujourd'hui encore de conventions insaisissables et de lois innommées d'autant plus fortes que leur illogisme et leur unilatéralité se découvrent maintenant aux usagers eux-mêmes. Ce n'est d'ailleurs pas là un trait spécialement maghrébin. Ailleurs aussi ces dispositions reflètent une « technique antique, presque imperfectible » (1), qui a frappé tous les observateurs de la vie d'altitude.

Un problème que cette société nous présente comme réglé une fois pour toutes, c'est aussi bien celui des rapports marginaux entre le pacage et le labour (2). Matière fort délicate dans un pays arboricole et qui chérit les caprins. Nos forestiers s'en tirent à grand-peine. Dans les mœurs montagnardes, le problème est résolu par une institution de police municipale, celle de l'*amchchard'u* plur. *imchchurd'a*, personnage dont les dires feront foi, et par là-même tenu à l'adhésion unanime des usagers. Cette institution est d'une délicatesse et d'une sensibilité tranchant fort sur le genre contentieux de nos institutions analogues : gardes champêtres, gardes forestiers, ou gardes-chasse. Mais elle suppose un ordre, préalable et sous-jacent au droit commutatif. Par là cette société résout un problème des plus difficiles, celui des rapports entre l'éleveur et le laboureur, problème dont toutes les civilisations sémitiques ont dû se saisir, fût-ce sous les espèces dramatiques du conflit entre Caïn et Abel.

(1) J. BLACHE, *L'homme et la montagne*, 1933, p. 19.
(2) La difficulté de ces rapports et l'incidence historique de ces difficultés mêmes est l'un des thèmes du grand ouvrage de Marc BLOCH, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, 1931. Même fil conducteur, pour l'Espagne, dans l'étude de J. KLEIN sur *La Mesta*, 1936 ; pour le Maghreb, dans celle de BERNARD et LACROIX, *L'évolution du nomadisme en Algérie*, 1905 ; pour la Sardaigne, M. LE LANNOU voit là l'explication du fameux système des « vidazzoni », *Pâtres et paysans de Sardaigne*, 1941, pp. 134 sq. Sur l' « esprit de pâturage », R. DION, *Essai sur la formation du paysage rural français*, 1934, p. 55.

Sur l'alpage, des constructions en pierres sèches, entassées en réseaux parfois compliqués, *adaghas* plur. *idughas*, marquent une installation régulière. Leur équivalent arabe communément donné est *lâzib*. Les actes fonciers donnent un autre doublet *minhal* = = *asggun*, plur. *isg^{w}an*, « enclos de transhumance ». Ces édifices parsèment de façon caractéristique les hautes croupes comme celle du Tasila, du Tichka, de l'Azur, etc. C'est ainsi que sur le Tichka, les *idughas* d'Igenfis par exemple, consistent en constructions très basses, aux murs de pierre sèche, au toit de branchages colmatés de fumier de mouton. Le tout est en équilibre instable, et s'écroule de temps à autre. Dès les premiers froids, l'abri devient insuffisant et l'agnelage subit des pertes : le séjour à l'alpage doit être écourté, il est temps de redescendre.

Pratique de l'*agg^{w}mi* « pâquis en défens »

Nom de la *taqbilt*	Nom du village	Lieu de pâquis	Durée de la mise en défens	Remarques
I. Geryun.	L'ensemble.	Tichka (dit aussi Tuchka).	De l'enneigement à une date de *yulyuz* conventionnelle entre tribus.	Pâquis intertribal.
a. H'adduyws.	Tasa.	Amerdul.	Mars-juillet.	Coutume de la *talddrar*.
	Fensu.	Aziwal.	—	
Iguntar. a. Lh'sen. a. Mh'nd.	L'ensemble.	Talburt n-H'sayn.	—	
Idma.	Asikis.	Agersili.	—	Coutume de la *talddrar*.
Imt'ddan.	Ad'erd'ur.	Tasila.	—	
	Anchkrir.	Inraren Z'dinin.	—	
	Tasselli.	Tameksut.	—	
	L'ensemble.	Afuzar.	—	

Cette transhumance à court terme, où l'on ne sort pas des limites du canton, est une sorte de commentaire amplificateur de la vie de fond de vallée. Elle s'opère à la fin de l'été et dure le plus possible : jusqu'à ce que pluies et frimas soient les plus forts. D'une façon générale seuls les bergers y participent. Mais la proximité du village rend fréquentes les visites du maître. Dans un cas même, c'est la famille qui effectue dans son ensemble un déplacement saisonnier. Il s'agit d'une partie des Idma. De celle précisément du village le plus ancien, Usikis. La moisson du

terroir d'Agersili une fois faite, l'on s'en va estiver en famille dans deux villages de « bordes » ou « burons », comme diraient nos Pyrénéens, Twurirt et Agadir n-Tsila. Des cases de pierres sèches se massent à flanc de montagne, sur la rive droite de la dépression. Elles affectent la forme de villages, qui nous paraissent en ruines, mais qui sont bien vivants et ont chacun leur *timezgida*. Une vie de laitage et de consommation de jeune orge commence alors, marquant profondément cette période de l'année. C'est le seul cas où cette forme d'estivage soit observable à plein. Sur les pâquis voisins d'Amerdul, les gens de Tasa (a. H'adduyws) n'en font qu'une application incomplète : seuls viennent les bergers et les femmes. Une enquête ethnologique plus poussée aboutirait sans doute sur l'estivage d'Asikis, d'une part, et la spécialisation fonctionnelle qui restreint celui de Tasa, d'autre part, à des images révélatrices du génie pastoral de ces populations : atmosphère générale de liesse, de vie sociale concentrée et réconciliée. La consommation des jeunes épis et l'abus du petit lait provoquent une sorte d'ivresse, qui a parfois des effets toxiques, et, à coup sûr, sexuels. C'est la période dite de *talddrar* ou *tamakhirt*. De cette allégresse générale, la plus grande manifestation est la fête du Tichka, officiellement réorganisée depuis une quinzaine d'années, mais selon une antique tradition intertribale.

Le mouvement du cheptel Seksawa ne se résume pas à ces déplacements estivaux vers l'alpage. Un rythme de plus grande amplitude, et qu'on pourrait, plus exactement que ce qui précède, qualifier de transhumance, anime les troupeaux de haute montagne. Sous l'aspect sans doute réduit que connaissent à présent les évolutions du cheptel en Seksawa, elles n'en constituent pas moins, à l'échelle de la vie présente de cette société, un mouvement considérable. Après avoir suivi, du S. au N., le lit du fleuve, le flot diverge en deux directions principales. Une faible partie pousse vers les confins Dwiran-Ud Bessebâᶜ, sans toutefois atteindre, comme le troupeau des tribus plus orientales, le terroir réputé du Lmjjûn. La plus grosse partie cingle vers l'O. Par la trouée de l'Amjnas, elle gagne, en bas Mtugga, les terroirs d'Amskennid', de Sidi ᶜAbdelmumen (déjà en relation hagiologique avec le Haut Dwiran), de Berdami, des Id'ergan. Plus loin encore, elle franchit le Jebel Kharruba et, enjambant le collectif de Zahr u T'âmer, elle s'arrête chez les Ud Bessebâᶜ, sur leurs « montagnettes » Jbayl (1). Le troupeau qui descend des Dwiran et

(1) Si le pâturage est pauvre en Ud Bessebâᶜ, le mouvement est bien plus ample encore. Le troupeau du Dir occidental se déverse largement en a. Iggas,

des Mez'ud'a se divise aussi en deux branches. Mais son angle de divergence et l'éloignement de ses objectifs sont plus amples, puisqu'il atteint d'un côté le Lmjjûn, de l'autre Sidi Mokhtar, sur la route de Mogador, et plus loin encore, la tribu des H'mer. Ceux-ci d'ailleurs, quoique rarement, séjournent en automne dans les basses vallées de l'Wâd l-Ibûr, du Lqihra, et le bas Mez'ud'a. Mais ce sont là des cas isolés. La règle est l'irréversibilité du mouvement de descente hivernale de la montagne vers la plaine. De l'autre côté de la crête, du N. vers le S., quelques troupeaux a. H'adduyws descendent l'hiver dans la vallée du Sous, jusqu'à l'*azaghar* des a. Iggas : la réciproque n'est jamais vraie. Cette direction subsidiaire a d'ailleurs plutôt la valeur d'un indice historique. Mais dans l'un comme l'autre cas, le grand fait est l'asymétrie des rapports entre l'Atlas et la plaine du Haouz.

Cette asymétrie n'est pas un fait particulier à cette partie du Maroc. On la retrouve dans d'autres domaines (1). Mais elle est ici d'autant plus frappante qu'il s'agit de transhumance de la montagne vers la plaine, donc du contraire de ce que les géographes nomment assez arbitrairement le type normal. C'est ici, pour parler comme eux, une transhumance inverse (2). Mais bien que ce problème s'encadre dans des perspectives très vastes, peut-être certains traits historiques lui confèreront-ils une physionomie plus personnelle. Il est de fait qu'aujourd'hui l'irréversibilité du mouvement n'a pas d'explication aux yeux des gens de la plaine, frappés de son illogisme. Mais qui sait si elle ne trouve pas sa contrepartie dans l'irrigation ? Les tribus de montagne sont maîtresses de laisser ou non passer l'eau. Une coutume d'étiage et une coutume de crue, appliquant des taux différents, régissent les rapports hydrauliques et humains, de part et d'autre du Dir. Peut-être aussi pourrait-on penser que l'ascension ne serait pas favorable aux cheptels de plaine, habitués à une température plus

en Chyâd'ma, jusqu'à la mer. Celui du Haouz remonte en Chaouia. En 1952, ce retour à la vieille errance du pasteur, et aussi à son privilège, s'est exercé parfois selon les modalités les plus modernes : location de propriétés de colons loin dans le N., transport rapide des ovins en camion.

(1) R. Capot-Rey, *Géographie de la circulation sur les continents*, 1946, p. 52. Selon P. Deffontaines, *art. cit.*, « la montagne pastorale parait primordiale et elle est restée longtemps prépondérante dans tout le bassin méditerranéen » (p. 25). A preuve, l'organisation de la *mesta* castillane, les lies et passeries du XIIIᵉ siècle (p. 31). Dans les Alpes, au contraire, la vie pastorale doit se concentrer sur elle-même (p. 26).

(2) J. Blache, *L'homme et la montagne*, 1933, p. 31. Et pourtant, en Sardaigne par exemple, où cette institution joue un si grand rôle, ce sont les troupeaux de montagne qui descendent vers la plaine, cf. Le Lannou, *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, 1941, p. 174. Voir les critiques adressées par F. Braudel à cette expression, *La Méditerranée...*, pp. 38 sq.

clémente. Enfin, la possibilité de vaine pâture dans les amples emblavures de la plaine dispense les tribus d'en bas d'aller chercher ailleurs. Elles n'ambitionnent plus dès lors l'usage des hauts secteurs, et n'en auraient que faire.

Pourtant ces explications laissent de côté un fait plus profond, quoique infiniment moins clair : la solidarité entre la montagne et la plaine, point de départ du présent chapitre. Or, ce qu'on trouve ici, c'est un rapport à sens unique, singulièrement plus riche que la simple clientèle économique. Évidemment, les rapports économiques sont largement débordés en la matière par d'autres nécessités, d'autres habitudes, d'autres sentiments, d'autres images. A preuve le caractère politique des relations qui se nouent entre tribus pour la disposition des secteurs indispensables à leurs mouvements. Le fait est connu pour le Moyen-Atlas, où il a conditionné toute l'évolution démographique et la distribution des pouvoirs dans la montagne ou les plateaux, du Jebel ᶜAyachi à Fès et Meknès. Mais même dans la zone qui nous occupe, les incidences récentes de ces deux ordres de phénomène l'un sur l'autre n'ont pas manqué.

Bien que ce soit là excéder le cadre chronologique de ce travail, et seulement à titre d'exemple, notons que la possession du Tichka, disputé entre Seksawa, a. Tkssit, Ijjanaten, Idaw Mçat't'ug, etc., faillit, guère plus tard qu'en 1930, déclencher un conflit violent. Dans l'action hégémonique du Caïd Mtuggi, le contrôle des terroirs de transhumance et des marchés du Dir, donnait l'avantage au pouvoir de la plaine, qui en usait à merveille pour négocier : discriminations savantes, finances souples, tarifs préférentiels, le tout dans une large marge d'abus et de transaction individuels. Ces traits ont disparu depuis la pacification. Des routes de transhumance ont été du même coup abandonnées, la sécurité en ouvrant d'autres plus avantageuses. « C'est ainsi que les Idaw Mh'mud ont abandonné les pâturages des Mtugga, que les a. H'adduyws ont renoncé au Dir des Dwiran pour aller pâturer au Jbayl. Ces deux anciennes routes de la transhumance, indiquées par M. J. Dresch n'étaient déjà plus pratiquées en 1941 lorsque parut l'ouvrage qui les mentionne. Il est même probable que la seconde ne fut utilisée qu'exceptionnellement dans les périodes aiguës de la *siba* (1). »

Cette « fiscalité » des grands caïds — mot bien entendu anachronique — mène à envisager les relations entre le transhumant et son correspondant de plaine : *çaheb* ou *amddakkʷel*. Qu'elles

(1) Etude in. de L. Robine sur *La transhumance dans la région d'Imintanout*, 1949. Notre dette à son égard est importante pour cette partie de l'exposé.

soient individuelles ou de groupe, elles ne ressortissent pas non plus au contrat débattu, mais à l'échange de faveurs ou de « douceurs », pour parler comme ce rural. De là un ensemble de rapports comportant, de la part de l'homme de la plaine, cautionnement du montagnard, et autorisation à participer au pâquis, en général collectif : c'est une naturalisation provisoire. Le montagnard prend l'attitude du bénéficiaire reconnaissant et du protégé. Dès son arrivée, il offre *luqfa* (d'une rac. ar. qui signifie « dresser », correspondant à chl. *sbidd*, verbe usité dans l'expression *sbidd lᶜâr* « enjoindre rituellement » — mais nous sommes loin ici d'une telle intensité émotionnelle). C'est en général quelques pains de sucre en cadeau, et parfois, selon l'importance des parties et des intérêts en cause, une tête de petit bétail. En sus, l'appréciable contrepartie des fumures. Toutes les variétés collectives et individuelles se font jour dans les relations de voisinage ainsi nouées. Elles durent plusieurs mois entre les partenaires, encore que, seul, le berger séjourne à demeure. Le propriétaire ne fait que de périodiques apparitions. Un « bon pasteur », comme actuellement encore l'*amghar* du Haut Seksawa, multiplie ces visites : tournées d'inspection, patriarcalement conjuguées avec des démarches d'entente et d'amitié. Tel autre, des I. Geryun, épouse une fille des Ud Bessebâᶜ, et n'hésite pas ainsi à se soumettre, par amour de son troupeau, aux subtilités onéreuses du notariat de plaine, non plus qu'à risquer l'aventure d'un mariage arabe. Tous ces rapports sont en effet empreints d'une bonhomie sans doute inhérente à la vie pastorale puisque, longtemps après les poètes antéislamiques, elles arrache encore à des modernes les plus lyriques des descriptions.

Le mouvement d'hiver, affectant surtout le Haut Seksawa, ressortit à ces modèles pyrénéen ou alpin qui, pour être décadents, et ne plus atteindre à l'ampleur d'autrefois, ne s'en renouvellent pas moins sur tout le pourtour de la Méditerranée. Les raisons, ici, sont probablement surtout historiques, et tiennent à la densité exceptionnelle de vie qu'a gardée l'Atlas au-dessus des plaines chaudes et steppiques. Ces plaines furent, depuis le bas Moyen Age marocain, le théâtre de migrations pastorales bien plus amples, comme celle des Sofyân du Sous au Haouz et à la Chaouïa. Le contact entre ces deux rythmes, lorsque tous deux s'affrontaient encore à l'état pur, au XIVᵉ siècle par exemple, a dû produire des interférences politiques et culturelles. Les « alliances » que notent les chroniqueurs entre montagnards et Hilaliens ou Maᶜqil, au N. comme au S. du Haut-Atlas, sont vraisemblablement de cet ordre. On a observé d'ailleurs, dans les Pyrénées par exemple, à quel point

ces rapports de plaine à montagne, dont le plus important est celui que nouent les échanges pastoraux, avaient agi sur les structures politiques. Est-ce à dire qu'aux époques où ces mouvements de troupeaux atteignaient une ampleur aussi considérable, du Sous au Gharb, par exemple, une organisation se soit fait jour, comparable à celle de la *mesta* espagnole ? Il n'en est rien. Que le trait soit ancien ou récent, nous ne trouvons rien au Maroc qui ressemble à la prodigieuse vie institutionnelle qui, cinq siècles durant, se développa en Espagne autour de ces migrations (1). Au stade actuel, nous ne voyons ici que rapports non écrits, plongeant dans un flou que dément peu à peu l'évolution de tout le pays. Ni la route de transhumance n'a d'assiette ferme, ni les relations entre bergers et cités ne se dessinent, ni, à plus forte raison, de magistrature spéciale, comme celle de l'*entregador* espagnol, ne vient préciser le jeu. Non seulement la transhumance marocaine reste au stade de la tradition non écrite, et décourage les codifications, mais elle n'affleure pas ou n'affleure plus à la technique des accords purement cantonaux ou intercantonaux, de mises en défens par exemple.

Elle n'en révèle pas moins un ordre antique (2). Dans le cas des Seksawa, et de leurs voisins du Haut-Atlas occidental, il a survécu tant bien que mal aux accidents de l'histoire. Aux déterminismes naturels de l'enneigement, de la pluviométrie et de l'insolation, réglant en somme sur l'altitude les possibilités nourricières du pacage, se sont ajoutés des phénomènes d'un autre ordre : l'événement qui verrouille la passe du Bas Seksawa et, par là, étrangle l'ancien rythme agricole ; la fréquentation de plus en plus véhémente, et finalement permanente de la plaine par les tribus arabes. Le nœud de tous ces faits se situe dans la seconde moitié du XIVe siècle (3). Ce fut sans doute là une des phases-clefs de l'histoire maghrébine. Décisive en tout cas pour les Maçmûda. Mais tant qu'une patiente analyse d'éléments

(1) Qu'il nous suffise, sur ce point, de renvoyer au magistral ouvrage de Julius KLEIN, *La Mesta*, Barcelone, 1936, auquel n'ont pas échappé les vastes correspondances méditerranéennes du phénomène décrit. Le fait espagnol n'en offre pas moins une grande originalité, tant par son ampleur géographique que par la colossale organisation historique qu'il révèle, et qui est, à beaucoup d'égards, d'avantage unilatéral pour le pasteur. La période contemporaine réagira contre ce privilège. Rien de plus instructif que de comparer la carte des pp. 34-35, carte des routes de transhumance et des vastes mises en défens officielles, ou *dehesas*, avec ce que l'on pourrait reconstituer d'un stade maghrébin médiéval.

(2) A noter qu'en Espagne, l'origine de la *mesta* est des plus obscures, et que certains auteurs l'ont même attribuée à l'influence des Berbères. Cf. J. KLEIN, *La Mesta*, p. 19.

(3) Ibn Khaldoun l'enregistre immédiatement, et en fait la théorie.

médiocres et épars, et la bonne fortune de textes, ne nous auront pas permis de nous en faire une idée plus précise, on ne saura rien de ce que furent les rapports des indigènes et des nouveaux venus, l'incidence des uns sur les autres, et la façon dont se fit à l'époque, ou se défit — ce qui revient au même — la réelle histoire du pays.

CONTINUITÉS

C'est évidemment la direction subméridienne du Seksawa qui constitue l'axe géographique de cette société. En même temps voie de descente et de pénétration, le torrent, par son lit principal et les ravines affluentes, de proche en proche jusqu'aux dernières alvéoles du cadre montagneux, aère et vivifie l'ensemble. Le fractionnement du bassin fluvial en unités secondaires, les cantons, correspond donc à la fois à un classement logique et à une division physique de paysage (1). D'où la profonde insularité de la *taqbilt*, enfoncée dans son creux de rochers et n'ayant comme artère vivifiante que son torrent, pour la relier à la vallée principale et, de là, au monde extérieur.

Mais cet isolement est-il une donnée de base, ou une résultante ? Sa pittoresque réalité ne masque-t-elle pas les rapports fondamentaux qui l'unissent aux autres parties du système ? L'histoire des Seksawa acheminait là-dessus à une réponse, que confirment les faits actuels. Ce qu'il y a d'essentiel dans cette vie, c'est justement qu'elle dépasse tout morcellement cantonal. L'appel de la plaine, la circulation des eaux canalisées, le mouvement des troupeaux ne sont que trois signes imagés d'échanges qui relient, au delà des étroites barrières, les hommes et les lieux.

On est ainsi amené de nouveau à considérer les Seksawa d'aujourd'hui comme un corps mutilé. Leur division présente en sections de vallée ne correspondrait qu'à des nécessités circonstancielles. Les correspondances entre haut et bas pays qu'ont su maintenir, dans leur structure politique et immobilière, leurs voisins Mez'ud'a et Dwiran, procèdent sans doute d'une meilleure conservation. Ou plutôt, le tronçonnement actuel des Seksawa et leur élimination de la plaine ne reflètent nulle donnée d'origine, mais, dans une certaine mesure, l'événement. Cette asymétrie qui les oppose aux groupes voisins dénonce les coups

(1) De même, dans les Pyrénées, l'état politique est formé, jusque dans ses subdivisions, « vicq », « locq », « cuart », « voisinages », par le rapport de la plaine et de la montagne et les articulations du relief, cf. M. SORRE, *Les Pyrénées*, 1922, p. 73 sq. et, pour l'Andorre, J.-A. BRUTAILS, *Etudes sur la condition des populations rurales du Roussillon au Moyen Age*, 1891, pp. 263 sq.

reçus lors d'une phase de participation à la grande histoire. Plus heureux que leurs voisins Hintata, qui y ont perdu l'existence tribale et jusqu'au nom, les Seksawa ont ainsi pâti de la loi commune, si lourde aux acteurs du Moyen Age maghrébin. Pour eux, la rançon ne fut pas de disparaître, mais de subir ce cantonnement montagnard. Ils s'y sont cependant maintenus, opposant aux forces de désagrégation d'autres forces, que cette analyse tentera de déceler.

Aujourd'hui encore, leur émigration, leur hydraulique, leur élevage révèlent des lignes de mouvement qui manifestent en pleine vitalité le rapport plaine-montagne : rapport méditerranéen type. Aussi bien, par ses formes végétales notamment, leur pays, comme le reste du Haut-Atlas, constitue-t-il à beaucoup d'égards un rappel méditerranéen. *Vox clamantis in deserto* : au pied de la chaîne, voici déjà la tache désertique de Chichaoua, avec ses terres jaunâtres et caillouteuses, sa pluviométrie indigente et son cousinage saharien.

Bien entendu, il serait par trop schématique de supposer que dans ce drame séculaire, les gens de la plaine, Mérinides et Arabes, ont, par la force guerrière et la séduction culturelle, refoulé et dissocié un antique rapport méditerranéen. Il y a certes du danger à de telles simplifications. Mais comme s'éclaireraient ainsi le passé des Seksawa, ses reliefs archéologiques et, à l'arrivée en plein XXe siècle, les instinctives tentatives de remembrement qu'ils opposent encore aux blessures de l'histoire...

II

MATIÈRE ET CONTOURS DU TRAVAIL PAYSAN

LE CHAMP ET SA PERSONNALITÉ

Vieille et profonde notion que celle de champ ! Une tradition millénaire la colore de sentiment. Des études aussi rigoureuses que celle d'un Roupnel pouvaient en l'espèce s'envelopper de lyrisme sans pour autant perdre contact avec la science. De nombreuses générations ont cherché dans les *Géorgiques* à la fois les règles les plus précises de l'agronomie méditerranéenne et un charme qui, loin de rien ôter à l'exactitude des discours, l'amplifie et la prolonge. Cette rare conjugaison entre « poésie et vérité » s'explique par la synthèse qui s'opère en l'espèce, de valeurs intellectuelles, pratiques, affectives, où se fondent la terre, l'homme, ses outils, son histoire, sa vie solennelle ou familière. Et de cette synthèse, l'élément de base c'est le champ.

Mais qu'est-ce qu'un champ, dans le Haut-Atlas (1) ? Sera-ce le domaine individualisé, continu dans l'espace et le temps des Romains ? Ou la parcelle longue des plaines nordiques, liée en faisceaux par les obscures ententes de l'*openfield* (2) ? Ou les mêmes soles de lanières retrouvées, dans un tout autre milieu, et sans doute parmi de tous autres environnements par Weulersse, en ce *muchâ*^{c} proche-oriental dont l'appellation (mais non la réalité) reparaît chez les Chleuhs (3) ? Ou le clos bocager, qu'évoque paradoxalement par certains traits, malgré sa sécheresse, avec ses bois et ses enclos, le pays H'âh'a ? Ou le *saltus* méditerranéen ? Arrêtons-nous à cette dernière forme. Elle est si propre à l'antiquité maghrébine qu'une des premières lignes de recherche qu'on puisse imaginer serait de contrôler si, dans la réalité actuelle du Sud marocain, rien n'y correspond. Or on peut affirmer sans crainte que, comparaison pour comparaison, ce n'est

(1) J. BERQUE, Un glossaire notarial arabo-chleuh du Deren (XVIIIe siècle), *R. afr.*, 1950, pp. 359 sq., sur les différents noms du « champ ».
(2) M. BLOCH, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, 1931, pp. 21 sq.
(3) C. r. du livre de WEULERSSE, Le pays des Alaouites, *Ann. hist. soc.*, 1943, III, pp. 116 sq. ; LATRON, *ibid*, 1941, p. 122 et 1943, III, p. 117, n. 1. Dans maintes jurisprudences maghrébines se retrouve ce terme de *muchâ*^{c}, avec, ni plus ni moins, la signification d'immeuble indivis.

pas au *saltus* mais à une forme rurale diamétralement opposée, et qu'ont restituée les magnifiques photographies aériennes du *limes* constantinois, que feraient plutôt penser nos observations dans cette partie de l'Atlas.

Rien n'apparaîtra plus proche des ensembles de parcelles « en rayon de miel » (1) découvertes par le survol du *fossatum* romain, que les ensembles analogues, irrigués par toute une arborescence de rigoles, de nos hautes vallées. Sans doute là et ici le problème n'est-il pas identique. Les techniques dépeintes par J. Baradez s'appliqueraient encore mieux à la plaine subdésertique ou au Dir qu'à l'horticulture montagnarde. Mais la forme des terroirs est là. Même agglomération de minuscules quadrilatères en aval d'un bassin. Même art de la levée de terre coupant et dirigeant le développement des eaux. Arrêtons-nous à cette analogie superficielle, tout juste propre, si l'on veut, à imager l'exposé, et sans poser la question qui vient tout de suite à l'esprit. J. Baradez attribue sans discussion toute cette technique à la romanité. Ce que l'on pourra conclure du présent historique, c'est que, dans une tout autre partie du Maghreb, championne de l'isolationnisme africain, des formes analogues ont fleuri. Que de différences, d'ailleurs ! La *centuriatio* est, dans ces confins de la Romania africaine, la base même de l'agglomération parcellaire. La borne précise, le cadre géométrique, l'art de l'arpenteur sont les compléments obligés du fonds. Rien de plus contraire à la notion que se fait d'une limite notre montagnard. On pourrait presque dire, non sans quelque paradoxe il est vrai, que la limite du champ n'est pour lui nullement topographique, mais d'un tout autre ordre.

Aux antipodes de ces parcelles montagnardes, examinons d'abord le champ des molles plaines atlantiques marocaines : dans le Ghârb par exemple (2). Ici l'unité agraire est proprement la force sociale, dont le signe visible en même temps que l'unité de mesure est la *zawja* « attelée de labour ». Un paysage diffus, une grande démesure de terre arable, très anciennement défrichée, semblent n'opposer au développement de la propriété que les exigences de développement rivales. Milieu neutre où chacun, théoriquement, s'épand à la mesure de sa force. Il porte, de soi, à un libéralisme de compétition. On conçoit qu'en un tel milieu, mouvante, rétractile soit la limite du fonds. Si le champ est épierré, les pierres sont groupées en monceaux, *kerkur*, *k^{w}erkur* non sur la

(1) J. Baradez, *Fossatum Africae*, 1949, pp. 173 sq.
(2) J. Berque, *Etudes d'histoire rurale maghrébine*, 1938, pp. 11 sq.

périphérie, mais à l'intérieur. Or ce monceau prend assez fréquemment une fonction magico-religieuse, celle de *maqâm* « mansion ». Au bout de cette évolution s'entrevoit le bétyle sémitique, qui peut être opposé au Dieu-Terme latin.

La basse vallée, à Bul^{e}wân et Tuz'z'umt, où les cultures intercalaires s'épandent assez largement sur deux niveaux très bien marqués, amanderaie en haut, oliveraie en bas, possède quelques enclos. Le mur de pierre sèche, *ad'erras* revient fréquemment dans le pays, pour toutes sortes d'usages.

Les noms les plus intéressants pour l' « enclos » sont *agellay* et *urti*, ce dernier vocable ayant des acceptions multiples. Mais la forme se raréfie à mesure qu'on pénètre dans la moyenne vallée. Elle ne convient guère à l'égalitarisme cantonal. Elle suppose des faciès plus larges que n'en offre l'amont, et aussi un genre de vie qui n'est plus celui du riche-homme de la montagne. Elle ne saurait valoir ici comme type. Même dans le bas secteur, d'ailleurs, elle cadre avec de tout autres conceptions : on le verra à propos du terroir de Bul^{e}wân lui-même, qui pourtant constitue l'extrême concession du système Seksawa aux choses du Dir. Là, comme à Tuz'z'umt, on peut longuement circuler sous l'amandier ou l'olivier sans observer de limites décelables dans la topographie, voire signalées matériellement.

Second type : les cultures de thalweg frayées dans la pierraille, et disputant une existence précaire aux crues automnales. Très souvent, des bandes parallèles sont repérées par des rangées de blocs. L'épierrage concourt à l'établissement de limites et de digues. A grand-peine parfois. La moindre crue remet tout en cause. Des exemples remarquables peuvent être observés en face de Bul^{e}wân même. Ils portent un nom arabe *lulja* : cultures de bas-fonds, cultures aventureuses sans cesse perdues, et quémandant de l'inondation qui les ravage une humidité nourricière. En plus haute vallée, en a. Lh'sen par exemple, le système devient plus original. On trouve, d'une part, l'île de blocs fortifiée, renforcée d'arbres, et d'autre part la culture à longue submersion. Il s'agit là d'une forme un peu spéciale : agriculture de chance et d'exception que ces *akriun*, où l'effort humain recommence inlassablement son humble édifice devant la menace, mais aussi le bienfait de l'eau. Certes, le dévalement torrentiel charriera les galets, démolira les murs, emportera les semences : mais parfois aussi il les respecte. De toute façon, il humecte le sol et dépose du limon. Chance à courir...

Troisième type : l'agriculture en sec, sur hautes croupes ou essarts forestiers. C'est un complément important de l'hydrau-

lique. Mais nous sommes trop mal renseignés sur la pluviométrie d'altitude pour en analyser exactement les conditions. Toujours est-il que les emblavures dépassent la cote des 2.000 m. dans le Tasila et l'Azuran. Le seigle et l'orge y atteignent de bons rendements. Cela explique que la compétition pour l'usufruit de ces terrains soit vive. Et qu'elle soit honorable. C'est une compétition entre communes et entre notables plutôt qu'entre concitoyens. L'éloignement est une prime aux riches et aux audacieux. Seul de son *ikhs*, tel ou tel individu se lance à des valorisations ou défrichements, qu'il étaiera bien entendu de titres. Pourtant la servitude d'une vocation communautaire reste assez vive pour imposer dans certains cas l'allotissement. Si tels de ces terroirs, comme le Tasila, sont très appropriés, d'autres, comme l'Azuran des Imt'-ddan suggèrent toute proche la coutume de la répartition entre *ikhs*-s. La vocation de chacun de ceux-ci s'affirme nettement encore par exemple dans l'*albur* des a. M'hnd.

Ailleurs, et un peu partout où règne le domaine forestier, la vivification par essartage ou épierrage sera souvent invoquée comme source de droit : le plaideur recourt dans ce cas au verbe arabe *l'uww*^{c}, et effectivement joue alors pour lui un principe musulman, celui de la « vivification ». Mais dans quelle mesure est-ce là institution ancienne ? Il est difficile de le préciser. Peut-être trouvera-t-on plus d'authenticité, et à tout le moins d'originalité, dans les coutumes régissant certaines plaines du Dir, de part et d'autre d'Imintanout. La saison venue, s'organise une course au labour. Le premier qui marque le guéret en a la jouissance pour l'année. En Seksawa, bien qu'elle ne fonctionne nulle part de façon aussi avouée, cette pratique se sous-entend de tout ce qui ressortit à la notion de *muchû*^{c} « communal ». Et cela avec une évidence juridique susceptible d'imposer encore la répartition entre *ikhs*-s quand l'acuité de la compétition ou l'exiguité du terroir ne permettent plus à l'ancien système de fonctionner à la satisfaction générale. En a. Lh'sen est usité le mot *lghimer*, plur. *lghwamer*, pour désigner quelque chose comme la zone de légitimité d'une famille ou d'un fonds (1) : en général projection géométrique de celui-ci sur l'espace neutre qui le borde, friche ou maquis forestier. Et ce ne sera pas notre moindre surprise que de rapprocher le mot, ainsi interprété, de ce *ghâmir* que les actes fonciers du

(1) Ailleurs en Seksawa, et aussi en Demsira, etc., s'emploie le mot chleuh de *az'lag*, plur. *iz'lagen*. Transposée à l'échelon de la collectivité, cette notion d'aisance ou de dégagements n'est pas loin de celle de *muchû*^{c}. Ajoutons aussi, comme procédant du même fond de « prédroit », celle d'*ad'erg* « voie de passage pour les bêtes », ar. *medwez*.

Nord marocain opposent au ^{c}*âmir*, comme l'agriculture en puissance s'oppose à l'agriculture en acte, ou la vocation éminente d'un sol à la possession individualisée.

Ce champ de l'*albur* est beaucoup plus vaste que celui des fonds de vallée. Une dizaine de fois, en moyenne, si l'on en croit les évaluations faites lors des partages successoraux. Il est, d'autre part, tout pénétré par la nature sauvage. Livré tour à tour à la jachère et à la culture, à la friche, au pacage, aux plantes adventives, il ne se détache pas nettement de l'espace qui l'entoure. Enfin sa vocation juridique, sa forme, les techniques qu'il appelle, varient en fonction de l'altitude. Ces classements en hauteur sont une spécialité de cette société de montagne. La tectonique et l'érosion y ont ménagé, peut-être encore plus qu'ailleurs dans cette partie de l'Atlas, un relief par niveaux successifs. Le rez-de-chaussée de la plaine du Dir, l'auge parfois spacieuse des lits de torrents, entaillés de rebords progressifs, les vastes replats herbeux, contredits par l'acuité de la chaîne axiale : chacun de ces étages inspire une nouvelle figure du champ, de l'agriculture, du droit et des mœurs.

Mais à ce monde de l'horizontalité ainsi ménagé par la nature au sein de la montagne, s'en oppose un autre où règnent la verticale, l'oblique, le surplomb. C'est celui du terroir irrigué, construit par l'homme. Il est tout en redans, circonvallations. Murs et terrasses, escaladant la pente, superposent leurs petits plans soigneux. L'ensemble s'oppose par la couleur, le caractère, la densité toponymique, la présence humaine à ce qui l'entoure. Voilà le type majeur de cette économie et aussi de cette histoire. Le terroir irrigué n'est pas seulement un substrat matériel. C'est un symbole social.

Observons l'ensemble dit Bukhemsin, où chaque groupe des a. Lh'sen a sa part. Il s'étale sur la rive gauche, entre Awinas et Buteghradin, à mi-flanc de montée, et se compose de deux plans, que coupe diagonalement le sentier. Nous sommes en mars. Une végétation luxuriante d'orge commence déjà à épier. Nulle solution dans la masse. Seulement, par éclairage rasant, s'y devinent quelques différences de niveau, selon la quantité d'engrais qu'ont apportée les divers propriétaires. C'est à peine si un œil expert distingue, dans un quartier aussi homogène, les cent cinquante parcelles qui le composent. Une telle distinction, à qui n'en a pas l'idée préconçue, s'avère impossible. C'est à la base même des tiges d'orge, et entièrement dissimulées par la tallaison, que rampent des

limites idéales : lignes abstraites dont seuls les angles sont indiqués par une modeste pierre fichée dans le sol, *awuttu* plur. *iwutta*.

Seul le quartier a une personnalité, dans la toponymie comme dans le paysage. Mais il n'est pas unité d'appropriation, à moins qu'on ne le pose comme « champ collectif », ce qu'on ne saurait faire sans abus d'expression. Les parcelles qu'on y discerne ressortissent bien à une propriété moléculaire, si j'ose dire. Mais elles n'ont guère d'existence topographique. Ce ne sont que des miettes de patrimoine.

DIVISIONS ET ORGANES DU CHAMP

Tout abstrait qu'il soit, ce fractionnement joue son rôle. Mais sa force n'est pas liée à une démarcation matérielle, à la consistance d'une superficie. Elle tient plutôt à une affinité verbale. Telles et telles parcelles, dispersées dans le terroir, sont réputées la part légitime de telle ou telle famille. Cette qualification est leur seule défense. Rien de plus frappant lors des litiges de bornage. Ce qui s'affirme dans la procédure, ce n'est pas la valeur concrète d'une limite, c'est, pour ainsi dire, l'autonomie d'une cellule. Belle différence avec le type méditerranéen du *fundus*. Ces parcelles se définissent moins par un cadre spatial déterminé que par l'emboîtement d'un ayant-droit entre d'autres ayants-droit. La modicité des superficies aidant, l'identification de chacune n'est pas locale, mais onomastique. Les noms subdivisent un quartier qui est lui-même une division du terroir. De même la *taqbilt* se divise en sous-groupes, qui se subdivisent en familles. Toponymie et anthroponymie se combinent donc pour former, avec l'aide d'autres facteurs, un système diversifié et étagé qui se définit par l'emprise de classements verbaux sur des morceaux de pays, par l'association de noms à des sols.

Serrons de plus près l'identité de cette cellule patrimoniale que représente la parcelle. C'est en général un minuscule quadrilatère inséré parmi une multitude d'autres, et défini par cette insertion même. Sa superficie est d'une modicité qui confond. Quelques mensurations expérimentales donnent en moyenne :

Hoirie de l'*ikhs* des a. Watchaw (a. Musa)........	30 m²
— si Âbdallah u. H'ammo (Taselli)........	45 –
Cheikh Wakrim u Lh'âjj H'fid' (ibid.)............	70 –
Famille Chkku (Imt'ddan)	26 –
Terroir d'Agersili (Idma)	102 –
— de Z'init' (id.)..........................	200 –
— de Tabratjut (a. Musa)..................	75 –

Une telle exiguïté, aggravée par la dispersion sur des aires dépassant parfois le kilomètre en longueur, suscite mille embarras techniques. Non moins que l'irrigation elle impose le minutieux travail de la « houe » *agelzim*. Ce ne sont, à toute époque de l'année, que paysans courbés, « interrogeant la terre », pour reprendre une magnifique expression classique, et rebordant le moindre méplat du relief, le moindre angle de la périphérie, afin d'y étaler l'aubaine de l'eau. Si la forme quadrangulaire est fréquente, l'agriculture ne néglige pas les formes mineures. Ainsi du « pédoncule » d'humus, *ad'ar*. Parfois quand même, un « redan » *tighmert* reste délaissé. Mais d'une façon générale, et sauf les cas de roulement de soles, comme à Agersili ou aux a. Mh'nd, l'espace cultivé sous le canal est plein, sans fissure. C'en est même là la caractéristique qui l'oppose aux taches espacées de culture en sec, visibles de loin sur la colline. Ces champs-ci sont de forme irrégulière, tandis que les parcelles irriguées, alignées en balcon, ou tassées dans un fond humide et comme juteux, ne se fractionnent qu'abstraitement et selon un système de quatre orients, d'essence onomastique.

Mais cette parcelle exiguë est souvent elle-même composite. Selon sa superficie, et qu'elle soit ou non de niveau, elle pourra se fractionner en « lobes », *tisirit* ou *tirit*, eux-mêmes divisés en « carreaux » d'irrigation, *uz'unen*. Ou bien la rigole versante donnera directement sur l'un de ceux-ci. Cette divisibilité peut aussi résulter des exigences de la culture en eau, ou de la destination maraîchère ou céréalière. Bien des variétés, traduisant initiative et possibilités individuelles, viennent ici diversifier, de même que l'apport de fumure, la bande continue et homogène que porte la banquette. Mais cela n'apparaîtra qu'aux effets, après tallaison. A ce moment, on l'a vu, les repères d'appropriation s'enfoncent sous la verdure, mais l'ensemble vu d'en haut fait l'effet d'une pièce d'écailles. Les nuances de vert comme la puissance germinative diffèrent selon la propriété sous-jacente. Un œil exercé peut alors déchiffrer tout le réseau foncier.

La hiérarchie d'organes décrite plus haut s'établit donc ainsi à partir de la base (1) :

- — le carreau, première unité technique ;
- — la planche d'irrigation, groupant quelques carreaux (facultative) ;
- — la parcelle, première cellule foncière, groupant quelques planches ou carreaux ;

(1) Se reporter, pour la nomenclature chleuhe de ces différentes formes, à notre Glossaire notarial..., *R. afr.*, 1950.

— le quartier, unité à la fois topographique, sociale et technique groupant un certain nombre de parcelles desservies par une prise sur la rigole, mais pouvant s'étager sur plusieurs banquettes ;
— le terroir, unité topographique et politique : morceau de paysage approprié par l'agriculture du groupe, et distribuant, on le verra, entre les divers quartiers dont il se compose, un échantillonnage bien réglé des patrimoines d'*ikhs*. Ce terroir se compose lui-même en « finage » ou même en « pays » avec l'habitat du groupe, rassemblé ou morcelé, et son emprise sur les sols et les végétaux, plus dense au fond des vallées, plus diluée dans les *ilburan* (plur. d'*albur*) qui surplombent le village à la verticale, noyés dans la sylve montagnarde.

Dans un tel système, l'appropriation privative descend, selon les modes propres à l'irrigation, jusqu'à l'individuation la plus forcenée du travail et du sentiment, de la peine et de la persistance de l'homme, donc de ses droits. Tout au contraire les cultures en sec, larges et intermittentes, se font sur le *muchâᶜ* ou *muchûᶜ*, une espèce de collectif. Mais ces deux types s'opposent ensemble à la disponibilité de la forêt ou du pâquis, seulement réglée par les droits politiques et l'équilibre international. Pourtant, dans le terroir irrigué lui-même, un ordre règle la distribution parcellaire. Les qualifications d'origine et de parenté sont ici plus essentielles que les limites et, dirait-on, que le terreau lui-même. Ce lopin, presque dénué de matière, tient et vaut surtout comme illustration d'état civil.

Ainsi peut-être s'explique l'acharnement de cet homme à ses complications, à ses modes déficitaires. Tout se passe, sur ce môle historique des vieilles civilisations sédentaires du Maghreb, comme si une société paysanne recherchait, dans le paradoxe économique, l'exercice d'elle-même.

MAGIE OU TECHNIQUE ?

Le travail humain n'a pas seulement à compter avec les ressources ou la résistance du milieu. Outre les eaux, les sols, les plantes, il doit compter avec un pouvoir bénéfique ou maléfique, diffus dans les choses ou se précisant en figures. Et tout autre sera l'appréciation à porter sur l'activité du groupe paysan selon la marge de spontanéité, de démarche consciente et d'efficace qu'il s'arroge par rapport aux amis ou aux adversaires invisibles, et selon le degré d'existence qu'il leur reconnaît. On a beaucoup insisté, en ethnologie marocaine, sur les caractères « magiques » de

l'agriculture. L'œuvre d'E. Laoust offre à cet égard une mine d'informations. La « mort du champ » et beaucoup d'autres faits rituels y sont décrits, avec la référence sinon aux Seksawa, du moins aux proches Mtugga, chez qui ont été relevées de suggestives coutumes de moisson. La nécessité de restituer au sol son énergie, sa *baraka*, d'expulser ou de maintenir loin de lui les forces mauvaises — ces « deux pôles de la croyance populaire » — animeraient des rites et des cérémonies qui « constituent, en définitive, le fond de la vie berbère dans tous ses domaines » (1).

Grave hypothèse, que ce n'est ni le lieu, ni l'objet de cette étude d'infirmer ou de confirmer. Imbue des théories alors récentes de Frazer, succédant à ce livre de Doutté sur *Magie et Religion* qui fut le coup d'essai, et le coup de maître de ce genre d'investigations au Maghreb, l'enquête d'E. Laoust vaut d'ailleurs par la curiosité linguistique et une intuition d'ethnologue qui restent des modèles. Mais elle n'a guère, sur ce second plan, été continuée (2). Tous motifs d'individus mis à part, il y a là quelque chose d'un peu inquiétant. On peut dire en un sens que ces interprétations, auxquelles il faut ajouter, pour le Maroc, celles de Westermarck et certaines de celles d'H. Basset, constituaient un point d'aboutissement (3). Elles ont inspiré aux chercheurs plus jeunes à la fois admiration, défiance et lassitude. Résultat sans doute regrettable. S'il y a peu de chance d'ajouter, en matière marocaine, d'autres découvertes que de détail à celles de ces grands anciens, certains problèmes se posent, guère effleurés jusqu'ici, et qu'une critique, fût-elle immodeste, aura du moins le mérite d'énoncer. C'est à quoi répondront les notations suivantes, qui sont loin de prétendre épuiser le débat.

Souvent les faits, minutieusement collectionnés par ces ethnologues, sont indiqués sans contexte statistique. Le sacrifice d'inauguration du labour à Bwabbût' est-il généralement pratiqué, ou procède-t-il d'une attitude exceptionnelle, ou seulement particulière ? Voilà ce que la suggestive description des *Mots et Choses* ne dit pas (4). Et pourtant voilà qui serait essentiel pour reconnaître si le fait ressortit au *magique* dans le sens étroit du terme, impliquant une activité semi-clandestine de spécialiste, ou au *religieux*, c'est-à-dire met en cause une fonction sociale générale, avec référence au divin.

(1) E. Laoust, *Mots et choses berbères*, 1920, p. 321.

(2) Cf. cependant, pour la Kabylie, J. Servier, *Les portes de l'année*, 1962.

(3) Le livre de Laoust a paru en 1920. Celui de Westermarck, *Ritual and Belief in Morocco*, en 1926 ; celui d'H. Basset, *Le culte des grottes au Maroc*, en 1920.

(4) E. Laoust, *Mots et Choses*, pp. 315 sq.

D'autre part, le commentaire qui prête aux gens d'ici les célèbres croyances à un esprit du champ s'appuie-t-il chez E. Laoust sur des expressions indigènes ou des inductions de savant ? Certes, ainsi posée, la question est captieuse. Mais enfin, si les notions de *baraka*, de bon et de mauvais augure, et plus généralement celle de sacré, dans son ambiguïté spécifique, ressortent d'une masse de faits de croyance et de langage, on n'en trouve jamais l'expression consciente. Ce qu'on entend professer, au contraire, et à satiété, c'est l'explication rationaliste : « Nous faisons cela parce que c'est une bonne recette pratique », ou bien « parce que nous sollicitons ainsi la faveur céleste ». Ou encore des dénégations : « Nous ne faisons jamais cela. » Certes, il n'y a dans ces formules pudiques que réaction ou réinterprétation. Mais elles correspondent à la couche de l'Islam, qui est profonde. Et le propre d'un phénomène maghrébin, c'est justement de ressortir à ces divers ordres d'idée. L'explication d'E. Laoust est donc légitime, dans la mesure où on la complète par l'explication contraire.

D'ailleurs, si l'on donne au mot *magie* le sens restrictif où il a été entendu plus haut, et qui est celui d'Huvelin par exemple, il faut avouer qu'une analyse préoccupée avant tout de structures comme la nôtre néglige assez systématiquement l'aspect « magique » des choses maghrébines. Il est vrai que l'acception de Laoust est beaucoup plus large, et embrasse à la fois magie au sens strict, religion et folklore. D'autre part, si beaucoup des faits qu'elle vise sont seulement coupables d'avoir été interprétés sans contexte statistique, ils n'en existent pas moins. C'est déjà beaucoup. Plût à Dieu que la collection s'en fût accrue depuis Westermarck et E. Laoust du même élan qui anima ces explorateurs.

LE CALENDRIER AGRICOLE

Les « travaux et les jours » s'ordonnent, dans toute l'Afrique du Nord, selon la double division de l'année en mois du calendrier julien, aux noms curieusement latins, et en « mansions » *manâzil* de treize jours chacune, basées sur l'astrologie (1). Enfin, à côté

(1) C'est en tout cas un genre extrêmement ancien dans l'Occident musulman. Cf. H.-P.-J. Renaud, *Le calendrier d'Ibn al-Bannâ de Marrakech* (1256-1321), 1948, d'ailleurs sur prototype cordouan, et, semble-t-il, sans référence

des vieilles fêtes rurales, comme la « bonne année » *yenneyr*, ou la « chandeleur » *lânçra*, les fastes musulmans, suivant l'année lunaire, et par conséquent décrochés des deux premiers rythmes, introduisent aussi leurs périodes fériées ou chômées. D'où un système complexe. L'étude qu'on en ferait pour un milieu donné serait suggestive. Mais elle ressortirait plutôt au folklore. A première vue, ce sont plutôt des similitudes avec le reste du Maghreb, même arabe, que des particularités qui en constitueraient ici le problème principal (1). On en détachera, comme plus adaptées au caractère de notre travail, deux recherches : d'abord sur le déroulement de la campagne agricole ; puis sur les fonctions dévolues, au sein du groupe, à tel ou tel des sous-groupes.

Malgré la folle irrégularité des pluies, malgré l'élément de constance qu'introduit l'irrigation, le paysanat de l'Atlas reste fidèle à la notion de période agricole. Question de cycles végétaux sans doute : la croissance de l'orge dure six mois ; celle du maïs trois mois. Et probablement aussi, question de hautes eaux et d'étiage. La baisse des sources, en ce pays sans neiges permanentes, force les cultures à s'ajuster à la diminution du débit de mai à septembre. C'est donc à bon droit que l'on peut ici suivre la description classique du déroulement de la campagne mois par mois.

Chutanbir (septembre) est un prélude. S'il pleut, on le met à profit pour labourer, en dépit de la date du « labour faste » *amud ih'allan* qui ne tombe que le 17 *uktuber* (octobre). Plus les semailles sont hâtives et plus abondante la récolte, pense, non sans raison, le montagnard. « Septembre, affaire-toi » lui sussurre le proverbe : *chutanbir chuch t'ebber*. De toutes façons, c'est le moment où l'on prépare le fumier, les instruments ara-

maghrébine. Cf. aussi Joly, *Arch. mar.*, III, 1905, pp. 300 sq. Léon, *Description de l'Afrique*, Schefer, t. I., pp. 112 sq.

La généralité de cette croyance aux *manâzil* est attestée par le fait qu'un petit traité que leur consacre un lettré de Marrakech, Ibn Al-Muwaqqit, *Natîjat al-cumr*, éd. égypt., 1930, bréviaire de centons érudits et de conseils de bonne femme, avec nombreuses références agricoles, se vend dans toute l'Afrique du Nord, et, dit-on, en Egypte même. Il serait intéressant de savoir si le « calendrier mahonnais » utilisé en Algérie par marins et paysans, a un lien quelconque avec ce folklore musulman.

(1) Nous retrouverons à diverses reprises la même communauté maghrébine, sous-jacente, en quelque sorte, à des développements régionaux. Pour parler comme A. Varagnac, l' « archéocivilisation » de l'Afrique du Nord est une. De là vient peut-être que l'ethnologie soit si peu efficace pour rendre compte des véritables caractéristiques des diverses régions. L'originalité n'est pas dans le « fond », elle est dans les traitements qu'il a subis, c'est-à-dire dans l'histoire.

toires. On gaule les noix, on cueille la figue de barbarie. Les éleveurs des hauts cantons tiennent leurs troupeaux à l'alpage : ils les y garderont, sauf intempéries excessives, jusqu'au moment de la transhumance hivernale. Septembre s'est achevé, en 1951, sur l'*âchura* ou *amâchur*. Rites du feu, rites de l'eau dans les villages. On saute par-dessus des brasiers ; on s'asperge d'eau. Dans certains villages a. Lh'sen, on se bat à coup d'*azzunt'i* « orties ». Rite ou jeu ? La fête déclenche une épidémie de mariages et de procès.

Uktuber, mois classique d'ouverture du cycle céréalier. La pluie tombe, les torrents se réveillent. *Wa-nna iran amud, yasi-t-ann*, « quiconque veut semer n'a qu'à le faire ». Le 17 inaugure les emblavures : il y a une génération encore, nul n'eût osé enfreindre la prescription. L'expérience contemporaine a prouvé qu'il valait mieux profiter de la pluie : « mais c'est que les choses ont changé ». Un *amghar*, gros cultivateur, déplore devant moi que ce principe, qu'il croit d'essence religieuse, soit de plus en plus transgressé, tandis que les pratiques d'ouverture du labour, avec distribution de fruits secs, bris de pain, etc., qu'il qualifie dévotement d'idolâtrie, *laçnam*, restent en honneur. Aussi bien ne heurtent-elles aucune opportunité économique. Le bon vieux temps s'éloigne.

Nuwanbir, « novembre ». Sauf pendant la période néfaste des treize jours de *lqâleb*, les labours continuent. Du 17 octobre au 10 décembre, c'est la culture « précoce » *amenzu*, puis « moyenne » *arbdi*. La cueillette des olives commence en a. Lh'sen, a. Abdella, a. Musa.

Dujanbir. « Voilà décembre : le froid clôt la discussion », *Dujanbir aya ikks us'emmid' awal*. Cette société est en effet mal outillée pour le supporter. La neige couvre toutes les hauteurs. Cependant, à partir du 10, commence la céréaliculture « tardive », *amazuz*. Elle durera, en principe, jusqu'au 20 février, en pays Seksawa et en plaine. Parfois beaucoup plus tard encore, jusqu'en mars même, et presque jusqu'aux premières moissons : telle est l'immoralité du jeu que le hasard climatique impose au cultivateur ! Les montagnards continuent à envoyer leurs bêtes en plaine. La stabulation pour les bovins, le pacage à court rayon autour du village sont le lot de celles qui restent.

Yenneyr « janvier ». Après les cérémonies immémoriales du nouvel an solaire, le paysan qui a terminé ses semailles respire : *inna ira ku-yan ikk*, « où il veut, qu'il y aille », proclame le dicton qui néglige, et pour cause, les tâches patientes du désherbage, malheureusement trop peu en honneur, et l'entretien des plantations. Celle-ci vont toutes seules, à ce qu'on croit. Et cependant, l'homme avisé sait que la campagne déjà avance : *tlekmek tafukt n-f^w^brayl, a-yamekraz n-yenneyr* : « Gare au soleil de février, laboureur de janvier. » Voici venir le moment de commencer à nettoyer les rigoles, et de couper pour la pâture « l'orge en vert » *âg^w^las*.

F^w^brayl, « février », décidera du sort de la campagne. Le proverbe l'assure *igh tswa gh-f^w^brayl, ar kullu tjjint lmrayr*, « février pleut : guérison des maux » ; février sec : aggravation. Chez l'éleveur, la saison du laitage commence. Le « petit lait », *aghu*, le « beurre », *udi*, viennent à point pour

permettre « la soudure » entre les provisions qui s'épuisent, le souq qui enchérit, et la récolte encore incertaine.

Mars, « mars », commence l'emblavure des maïs précoces, du mil, encore çà et là pratiqué, et le maraîchage. L'époque des plantations est finie. La tonte et la castration, toutes deux très primitives, sont entreprises. En a. Âbdella notamment, l'effet des premières chaleurs aidant, la moisson, si j'ose dire, mûrira en chaîne : guère de pause entre l'*amenzu* et l'*amazuz*. Dans les hauts cantons, la fraîcheur persistante dissocie les deux périodes. Mars est absolument décisif : *mars as-tt-id ih'yu, negh tt-inn iluh'* : « il vivifie ou perd tout ». Autres dictons significatifs, *mars imerç ten-d a^w^kk*, « mars les rassemble toutes » (la suite des saisons), ou bien : *inna mars i-yiran : ggawrat igh ennghligh*. « Mars dit aux autres mois : Paix vous autres, si je viens bien. »

Ibril, « avril », le 15 commence officiellement la moisson. En plaine du moins. Car la montagne attend toujours. C'est ce qu'exprime un adage pittoresque : *ibrin gh-uzaghar, ih'una berren gh'udrar igh-d-id' er ugherd'a zegh-tgejda ibbaqqi gh-wakal*. « De la bouillie en plaine, du vide dans les chambres de la montagne : si un rat y tombe d'une solive, il reste sur le carreau ». « Sous les gerbes » même de l'orge, le maïs *n-ddu tadla* est paraît-il le meilleur. La culture des légumes s'intensifie : aubergines, tomates, courges, navets, partout du moins où règne encore cette variété. Les a. H'adduyws donnent une irrigation à leurs champs de montagne et récoltent ce qu'ils ont en plaine. Inversement, et depuis mars, les premiers grains récoltés en plaine ont servi à ensemencer les soles d'orge d'Agersili, débarrassées de leurs neiges. D'une façon générale, à partir de la moyenne vallée vers l'amont, c'est le moment où, les torrents baissant à vue d'œil, on commence à mettre en eau les séguias. Jusque-là, chacun se servait à discrétion, là où la pluie, ou l'humidité due au long enneigement, ne rendaient pas toute irrigation inutile ou nuisible. Pour l'éleveur, c'est le retour de la transhumance de plaine. Continuation de la tonte et des castrations en a. Âbdella et a. Lh'sen.

Mayyu, « mai » : c'est à peine le printemps dans les hauts cantons, où commence, vers le 15, la culture de l'orge précoce. L'éleveur vend sa laine et des bêtes sur pied. Il se méfie du pacage matinal, où la rosée recèle *lghechch*, « la douve ». Du 1er au 13, c'est « l'aldébaran » *ddabarant*, moment important dans les rythmes agricoles. On considère qu'à partir de ce moment la fructification des amandiers est sûre, ce qui entraîne maintes conséquences dans les mœurs.

Nunyuh, « juin », marque en a. Âbdella les débuts de la récolte de maïs. Le céréaliculteur doit avoir engerbé toute sa moisson sur les aires de dépiquage. Le 14, qui coïncide avec la fête de *lânçrt*, clôt les emblavures de maïs tardif.

Lulyuz, « juillet », voit un peu partout les dépiquages, les arrosages du maïs, la culture du navet, des carottes et maintenant des pommes de terre. En Bas Seksawa commence la cueillette des amandes. A partir du 10, les éleveurs des hauts cantons gagnent les alpages. Ils y resteront

tant bien que mal jusqu'à la descente hivernale, malgré des phases de stabulation.

Ghucht, « août », mois des vannages. Le maïs est moissonné en a. Âbdella, a. Lh'sen et a. Musa. Il ne le sera qu'en octobre dans le Haut Seksawa. Le paysan s'affaire à l'irrigation de ses navets et de ses carottes. Les oliviers fructifient. Mais c'est aussi, d'une façon générale, la saison des grands rassemblements, des frairies patronales dont le cycle embrasse tout le Dir occidental.

Mois de clôture : *mayuh, nunyuh, lulyuz, wayyahu ; ghucht, uhu*, « mai, juin, juillet : vas-y ; mais août : fini ». Mais c'est aussi le mois de la rétribution : *ighli-d unamar f-taffa n-yan iskummern*, « la mauvaise étoile hante la meule du paresseux ». Adage moralisateur qui ne fait pas illusion : chacun sait que, même en pays d'irrigation, le hasard des météores conditionne encore, en grande part, la vie de la végétation. Outre la sécheresse et l'eau, c'est le vent qui disperse les fleurs de l'amandier ; le brouillard qui provoque la fumagine de l'olivier, sans parler de l'éclosion des parasites animaux.

Cet exposé s'est surtout attaché à retracer le déroulement de la campagne avec la succession des différentes activités. Il est frappant que la confrontation d'un tel calendrier agricole avec ceux qu'établit parfois notre agronomie nord-africaine (1) révèle, compte tenu de la particularité d'un milieu montagnard, beaucoup de concordances. Cette particularité échelonne selon les altitudes la succession des dates convenables à chaque culture, à chaque récolte. Elle dédouble le registre par la distinction des façons précoces et tardives. Que de précision et même de subtilité ! Entre cantons superposés, les divers termes du système s'articulent et s'emboîtent. Ils permettent à l'orge récolté en a. Âbdella d'être semée en Idma, ou au paysan d'Iguntar de moissonner chez autrui pour de l'argent, avant de moissonner chez soi. Encore une « liaison verticale » entre cantons qu'avait oubliée notre chapitre sur l'organisation de l'espace Seksawa.

DIVISION DES FONCTIONS AGRAIRES

En matière d'ethnologie descriptive, méfions-nous en français du présent dit narratif : « les *ait* X font ceci ou cela ». Et méfions-nous-en surtout s'il s'agit des Chleuhs qui ont, pour répondre à ce genre de question, le curieux « mode d'habitude », employé pour rendre la répétition ou l'intensité de l'idée verbale, mais, soyons-

(1) Cf. notamment Rivière et Lecq, *Traité pratique d'agriculture pour le N. de l'Afrique*, 1928, t. II, pp. 401 sq., sur le calendrier du cultivateur nord-africain, et, p. 578 sq. (généralités agricoles sur la région).

en sûrs, sans la moindre préoccupation de contrôle statistique (1). Là où l'informateur pense un : « il y a des gens qui... », l'ethnologue enregistre une règle générale, pour la joie des interprétateurs de seconde main. Et pourtant il est d'une très grande importance que la pratique soit le fait de l'ensemble, voire de la majorité du groupe, ou seulement d'un spécialiste qualifié, voire d'un aberrant.

C'est à ce genre de vérifications qu'on s'est livré à propos d'une question déjà traitée par les auteurs (2) : celle de l'*initium* agraire, elle-même parfois, mais non toujours, liée à celle des jours fastes ou néfastes et des rites saisonniers. D'intéressantes différenciations entre familles s'en dégageront, et il est donc d'un grand intérêt de savoir jusqu'à quel point de généralité cette pratique s'observe en Seksawa. Elle n'y a pas gardé, notons-le, de dénomination spéciale. Le terme d'*anflus* est tombé en désuétude. On est dit seulement *bab llkhir*, c'est-à-dire doué de « bonne main » ; et plus encore, ce pouvoir s'exprime par des périphrases : *ifulki kh-lyuga*, « il est bon pour la culture », etc. Ce flou verbal est peut-être, mais non certainement, un trait de décadence. Quoi qu'il en soit, voici les résultats d'un dépouillement en la matière, qu'on a voulu exhaustif.

1° Idaw Geryun :

Village de Targa Ufella (le dernier avant la montée du Tichka) : tous les habitants descendent d'une seule origine, les antiques a. Châib. C'est peut-être pour cela qu'il n'y a pas entre eux de discrimination. Tirage au sort pour inaugurer les irrigations. Le premier samedi de mai, une chèvre noire est portée sur une certaine roche dans la montagne, et sacrifiée. Si le sang ruisselle, l'augure est bon.

A Ighelmellen, les Ih'muchcha, famille survivante des Iqorran, premiers occupants, inaugurent l'irrigation et l'alpage. Libations propitiatoires, dites *ifyed'*.

Rektu wasif : les a. Âbdelkrim ont l'*initium* pour l'eau.

Zaouia de Sidi Lh'sen u Tiqqi : ce sont les a. Umetjar.

Ikis : *initium* général (et non seulement pour l'eau) des a. Uâziz.

2° Ait Wasif (a. H'adduyws) :

Igersafen : a. Sâid.

a. Zemlal : a. Umetjar.

a. Bah'mmo et Uzaga : les a. Th'emjit jouissent d'un *initium* général, attribué à l'ancêtre Amer u H'addo. Période réputée néfaste : *Lmunah'is* ou *Ih'h'yalen*, et le *lqâleb* : on ne se rase pas, on ne laboure pas, on est en deuil.

(1) Cette erreur de nuance apparaît dès la traduction des premiers textes marocains réunis par S. A. Boulifa, et est devenue une loi du genre.

(2) Signalée pour la première fois, semble-t-il, en ce qui concerne le Maroc, par E. Laoust, *Mots et choses*, p. 313. Pour l' « ambiance » générale, cf. aussi E. Westermarck, *Ritual and belief in Morocco*, t. II, chap. XVI.

2° Tasa (d°) :

Villages de Fensu et Tasa : les a. Ggahi ont l'*initium* pour l'eau, sont chargés de l'*ifyed'* : même interdiction que ci-dessus. De plus, pendant cette période, on ne peut laver le linge. Les a. Umghar : *initium* pour la guerre.

4° Idma :

Les a. Ilarzg d'Usikis ont l'*initium* pour la mise en eau des rigoles. Les Iseqqalen s'abstiennent de toute entreprise le lundi : une fois qu'ils avaient voulu ce jour-là monter à Agersili, il leur mourut des jeunes filles. Les a. Ikru d'Ad'erd'ur et de Wanchkrir ouvrent le labour. Voici pourquoi. Les Idma étaient restés six ans sans pluie, d'autres disent sept ans. Les *ikhs* se relayaient pour guetter les nuages à l'horizon. Quand ce fut le tour des a. Ikru, la pluie tomba, à la joie générale. D'où l'usage actuel. Les *ikhs* qui, dans les autres villages, ouvrent le labour, sont : pour Usikis, les a. Ilarzg ; pour Taselli, les a. Lh'sen.

5° En Imt'ddan, les a. Uchikar ouvrent le labour, et mettent en eau les rigoles. Les ait Ubaqa égorgent la vache de Lalla Aziza.

6° En ait Mh'nd, les a. Bakhkha ouvrent le labour.

7° En ait Musa, aucune qualification de ce genre.

8° Ait Lh'sen :

Wanz'id'. Labour : a. H'sayn ; irrigations : sacrifice à sidi Lwâli au premier vendredi de mars ; récolte : a. Mulid ; guerre : a. Berka.

Buteghradin. Labour : 1. a. Messâud (dimanche) ; irrigations d° ; récolte : d°.

Au matin de l'*yenneyr*, bataille entre *ikhs* à coup de touffes d'orties.

Agadir. Labour : a. Naçr (dimanche) ; récolte (d°) ; irrigation : a. Hammo ; sauts dans la flamme la nuit d'*amâchur*. Bataille à coups de touffes d'orties.

Awinas. Labour : a. Amar ; récolte d° ; irrigation a. Umâli. Aspersions entre *ikhs*-s au matin d'amâchur ; diner de bouillie le soir de l'*innair*.

Ighilen. Labour : a. Messâud (dimanche) ; moisson : d° ; irrigation : a. Lechger. Même coutume que ci-dessus.

Tabratjut. Labour : a. Mençur (dimanche) ; moisson d° ; irrigation : a. Ufqir Lh'sen. Coutume des aspersions au matin de l'*amâchur*, et de la bouillie la nuit de l'*Yenneyr* ; bataille à coups de mottes d'herbes.

9° Ibuban :

Amasin. Labour : a. Addi u Lh'sen (dimanche) : irrigation : d° ; moisson : d° ; guerre : d°.

Talburt i-yggayzen. Labour : a. Wakrim Uâli ; moisson dès la remise du « vendredi » de sidi Mh'and.

Tugg Lkhayr. Labour : a. Bumellut' (dimanche) ; irrigations : a. Bihi u Addi ; moisson : a. Bihi u Addi.

Timskert. Labour : a. Ali Wakrim : irrigation d° ; moisson : a. Lh'sen Wakrim et a. Âli Wakrim ; guerre : d°.

10° Iguntar. Labour : a. Lâsri (dimanche) irrigation : sacrifice à sidi Mh'nd : moisson : a. Lâsri, guerre : Ineqqachen.

11° Sekrat :

Amsgerdat. Labour : a. Urjdal (dimanche) ; Irrigation : a. Wârab. Coutume de la bouillie. Moisson : a. Wârab. Coutume de l'*amâchur* ; pas de lessive, pénitence.

F-umazir. Labour : a. H'emmo (dimanche) ; moisson : a. Çalh' ; irrigation : d°. Coutume d'*amâchur* comme ci-dessus, pour les a. Çalh' seulement.

Tagddut. Labour : a. Bihi (dimanche) ; moisson : a. u Lârj (dimanche) ; irrigations : a. Ukhezzaz ; pénitence : pour les a. Bihi le jour d'*amâchur*.

Tigumma n-Skrat. Labour : a. Musa (dimanche) ; moisson : a. Warir (dimanche) ; irrigation : d°. Coutume d'*amâchur*, pénitence des a. u Musa.

12° Ait Âbdella. Cette *taqbilt*, importante par la masse, la richesse, l'habitat, et nombreuse par ses *ikhs*-s, ne reconnaît à aucun de ces derniers l'*initium* en matière agricole. Seuls les a. Wanz'id', descendants de sidi Musa, le saint de la haute montagne, dispensaient le bon augure en matière d'expéditions militaires.

Une question se posait tout d'abord quant à la généralité de ces pratiques : généralité à laquelle porteraient à croire le genre de l'exposé qu'en font les ethnographes, et peut-être aussi la façon même qu'ont de les décrire les informateurs locaux. En second lieu, quel caractère leur prête-t-on : sacré ou profane ? Distinction ardue que seule pourrait sans doute éclairer une véritable analyse statistique et philologique. D'une pareille enquête, il n'est évidemment ici pas question. Quelques faits seulement ont été épinglés, à titre d'invite, en quelque sorte, à une recherche spécialisée.

La qualification de tel ou tel *ikhs* à inaugurer certaines activités du groupe, agricoles principalement, mais aussi guerrières, est établie dans tous les hauts cantons. En revanche, elle fait défaut en a. Âbdella et a. Musa, ce qui ne saurait étonner, vu l'histoire heurtée de ces deux groupes, vulnérables à l'étranger. L'*initium* peut donc se ranger, avec toutes sortes d'autres traits matériels ou spirituels, qu'on a relevés au passage, parmi les composantes de la physionomie montagnarde. Une différenciation se fait jour entre deux ou trois *ikhs*-s, ayant chacun vocation particulière. L'exemple le plus riche est offert par les a. Mh'nd, mais aussi par beaucoup de villages a. Lh'sen. Ces partages se font en effet aussi souvent à l'échelon du village qu'à celui du canton, sans qu'on puisse démêler les raisons de ces inégalités d'ampleur. Dans une certaine mesure donc, le facteur local, nourricier d'étroites particularisations, à l'échelle du hameau par exemple *lmud'a*, joue sur le fond constitué par une vie sociale et politique dont l'organe est la *taqbilt*. Trait ancien, ou évolutions récentes ?

Il est très difficile de discerner les raisons du choix de tel ou tel *ikhs* dans telle ou telle compétence. Naturellement, le rôle de l'inexpliqué est ici, par définition, majeur. Cependant, le cas des Ih'muchcha en I. Geryun, des a. Ikru en Idma, des a. Bumellut' en Ibuban, montre que ce choix n'a rien à voir avec le prestige politique.

Il s'agit là, en effet, de descendants de populations vaincues. C'est plutôt l'idée de pouvoirs attachés à l'ancienneté dans le pays, l'idée de légitimité, qu'on évoque alors. Dans d'autres cas pourtant, rien de tel. Ce qui entre en jeu semble le vestige d'anciennes personnalités rituelles, devenues inexplicables. L'étiologie en est parfois cherchée, et donne lieu à des légendes. C'est le cas des Idma : il reste exceptionnel. Dans la plupart des cas, on peut seulement supposer les motifs de la vocation : antiquité, d'où légitimité (thème de l'autochtonie) ; sainteté, puissance, ou au contraire benoîte pauvreté. On touche certainement là un fond antique, mais fruste et presque inintelligible. Il n'en reste de concret qu'une notion d'inégale qualification entre *ikhs*-s.

Aussi indistinct est le sens prêté à cette pratique de l'*initium*. On en attend le bon augure : c'est le genre de bénéfice très vague qu'on prête aussi à d'autres cérémonies agraires, celles de l'*yenneyr*, de l'*amâchur* ou de cette *tafaska* au nom presque certainement méditerranéen (« la Pâque »). Mais sans plus. Ces usages sont qualifiés d'idolâtrie *açnâm* par leurs fidèles mêmes, qui savent fort bien et spontanément les distinguer des rites de l'orthodoxie, du culte des saints, ou des pratiques communales.

Il ne peut être ici question d'analyser l'aspect subjectif de ces pratiques. Entre elles d'ailleurs des différences éclatent. Les « libations » d'*ifyed'* (1), là où elles s'observent, doivent à la référence démonologique une précision et une vivacité caractéristiques. Que l'interprétation soit de bon aloi, c'est une autre question. En revanche, les batailles à coups de mottes de terre, de touffes d'orties, de cruches d'eau (2) ressortissent au jeu, et tendent à n'émouvoir en Seksawa que la jeunesse, comme notre carnaval. Ailleurs, au contraire, chez les Frûga par exemple, la cérémonie déchaîne, un jour durant, toute la communauté, et les aspersions se compliquent de joutes équestres. Sur ces usages, chacun a son opinion. Le superstitieux, le plaisantin, l'esprit fort, le faraud de village, le traditionaliste en ont une, chacun à sa façon, et sans manifestement qu'aucun d'eux ne se croie engagé par le groupe. Nuance importante. Il arrive que, défiant les enthousiasmes berbères de notre ethnologie, les populations arabes déploient une richesse de coutumes bien plus générales dans l'application, et plus chaudes de croyance, que nos montagnards (1). Il en est ainsi des feux de la nuit d'*amâchur* (ar. : le ᶜAchûrâ) : les *choᶜâla* des Ud Bessebâᵒ font rougeoyer la plaine, tandis que les *lijuffa* des Seksawa, et surtout des Dwiran, sont évidemment plus rares et moins fréquentées. Cette fête, celle du Mîlâd prophétique et de l'Aid Lkbir ont d'ailleurs servi de traits d'union entre bien des rites indigènes et l'orthodoxie qui légitime. Ainsi les a. Âbdella font des feux d'*amâchur* le rappel de ceux dont survécut miraculeusement Abraham, lorsqu'il y fut jeté par Nemrod. Les distributions de fruits secs, au moment où l'on met en train le labour, sont générales en Seksawa, mais teintées d'une nuance avouée de fantaisie et de gratuité : elles « font bien », sans plus. De deux cantons voisins des Nfifa, dans le Dir, l'un, l'Amejnas, ne connaît guère qu'une infime minorité à pratiquer cette coutume ; et celle-ci, tout à côté, dans l'Wâd l-lbûr, rencontre, sous le nom pittoresque de *jawjaw*, une application universelle et chaleureuse.

On trouve donc, de *taqbilt* en *taqbilt*, de village en village, pour ces différents ordres de faits, les degrés de généralité, d'intensité affective et de coloration en « sacré » les plus divers. Mais jamais ce degré n'est tout à fait celui du rite. Jamais non plus il n'est seulement celui de la simple amusette folklorique, comme naguère encore c'était le cas chez nous des feux de la saint Jean.

Ce qui frappe, en tout cas, ou aurait dû frapper les observateurs, là où règnent des pratiques d'*initium*, c'est justement l'antithèse entre l'incertitude de leur contenu et les nettes divisions fonctionnelles qu'elles évoquent çà et là. Elles ne sont plus en elles-mêmes aujourd'hui qu'une masse hétéroclite de faits en rupture de contexte. Ce qui demeure d'elles, c'est justement l'inégale répartition qu'elles traduisent entre groupes, ou, à l'intérieur du groupe, entre *ikhs*-s. Leur usure extrême, souvent parvenue — mais pas toujours — au stade du folklore, souvent aussi gardant quelque accent rituel, décourage l'interprétation d'ensemble. A tout le moins ces inégalités dans la constance ou l'effacement, la généralité ou la rareté, laissent-elles entrevoir sous elles deux

(1) Terme dont on observera qu'il est, curieusement, le *maçaar* du verbe arabe *fâd'a yafîd'u*, « verser, répandre », à la quatrième forme.

(2) Bonnes observations de F. Gorjon, Les rites du feu et de l'eau chez les Berbères du Maroc, *Bull. EPM*, 1952, pp. 199 sq. (pour une région toute proche de la nôtre).

(1) C'est évidemment une impression, que devrait recouper l'analyse statistique.

choses. D'abord une pluralité de sous-groupes. Et d'autre part, entre ces sous-groupes, des aptitudes différentielles de mieux en mieux observées à mesure qu'on pénètre dans l'intimité montagnarde. Ces rapports sont peut-être le vestige d'antiques liaisons entre la structure des groupes, la vie agraire, et une division du travail magico-religieux entre les sujets collectifs. Mais le vestige s'efface sous les reconstructions.

On arrive ici à une idée très importante — on le verra — pour la suite de cette recherche. Une énumération complète a été nécessaire pour l'établir. Faudra-t-il alourdir le présent chapitre par d'autres monographies ? On nous permettra de renvoyer aux publications où nous avons traité de deux sujets dont le développement viendrait logiquement à cette place.

Nous avons déjà montré (1) à quel point l'agriculture en sec des Seksawa contraste avec leur horticulture irriguée, par les liens qu'elle conserve avec la flore spontanée. L'alimentation ne s'est pas complètement détachée de la cueillette. Le luxe de plantes comestibles, révélateur d'un effort d'appropriation de l'homme au milieu naturel, tranche sur la monotonie des variétés cultivées. Celles-ci ont subi l'influence de l'histoire. En particulier, il est probable que le maïs, à partir du XVIe siècle, s'est substitué comme sole de printemps au mil ; il a fait reculer cette antique culture africaine, liée à l'emploi de la houe. D'autre part, on constate une curieuse inversion des caractères de la céréaliculture et du maraîchage. Tandis que l'orge est traitée intensivement en irrigué, le navet concurrence le maïs dans l'assolement. Si le village paysan n'a véritablement pas de potager, il ne connaît, si l'on peut dire, que des « grandes cultures » en modèle réduit. Une telle recherche était nécessaire à l'intelligence de cette société. Car la vie végétale entoure la vie de l'homme et du citoyen. Que d'échanges entre l'un et l'autre de ces deux règnes ! Il est impossible d'assigner, dans ce milieu botanique, fût-il défendu par la solitude ou l'altitude, une part qui soit restée entièrement soustraite à l'empreinte du « fils d'Adam ». Malgré les démarcations soigneuses qu'opèrent la technique, la morale et l'histoire, nature et société s'entre-pénètrent.

Mais à l'opposite des conclusions que l'ethnographie croyait pouvoir tirer de faits suggestifs, certes, mais dont elle négligeait de mesurer l'insertion dans le système en cause, nous sommes nous-mêmes d'ores et déjà tentés de conclure à la complexité

(1) Voir, pour une interprétation, plus bas, pp. 142 sq.

et à l'historicité de ce système (1). Comment, par exemple, méconnaître que cette société est profondément et anciennement monétarisée (2)? L'exportation de l'amande et d'autres produits montagnards est attestée depuis au moins deux siècles. Elle a sans doute équilibré le déficit alimentaire du Haut-Atlas, sa dépendance de la plaine, par l'importation d'argent. Mais cela provoquait sans doute une inflation paradoxale qui avivait, en ce milieu déjà si porté au débat mercantile, les inégalités sociales et l'agilité de la vie contractuelle. Une économie complémentaire, et, à certains égards, rivale de l'économie paysanne jouait ainsi. Du débat entre l'une et l'autre les conséquences seront graves sur la structure des groupes comme sur les psychologies individuelles.

(1) Un glossaire notarial..., *R. afr.*, 1950.

(2) J. Berque, Recherches sur l'histoire des échanges dans le Haut-Atlas occidental, *Ann. hist. soc.*, n° 3, pp. 289 sq.

III

COMPARTIMENTS ET NIVEAUX D'UN SYSTÈME RURAL

ROUTINES OU TECHNIQUES ?

Le premier coup d'œil sur l'agriculture Seksawa y relève maints traits d'avancement. La réfection des terres s'y poursuit solidairement avec l'administration de l'eau. Un rapport étroit est perçu entre l'épuisement de l'humus par la plante et son renouvellement par les fumures. Celles-ci font l'objet d'un soin d'autant plus soutenu que l'usage de la submersion des planches et une tendance à l'abus du module disponible délavent constamment les sols. Expérimentalement, le plus ou moins d'engrais ou d'eau réagit à vue d'œil sur la germination. Toute cette horticulture se place sous le signe du labeur, du courage. Il ne pouvait en être autrement dans un pays de canaux et de gradins, pays de la terre rare, et de la pierre domestiquée.

Quelle différence avec l'agriculture en sec ! Une évaluation du nombre d'heures d'activité annuelle demandées par l'un ou l'autre régime apporterait sans aucun doute des éléments décisifs. Bien qu'on ne puisse la chiffrer, il est hors de doute qu'une énorme aggravation de densité caractérise, par rapport à l'économie de plaine, celle de la montagne.

Une concentration de travail et de vie, la volonté marquant tout, une agronomie délibérée, aiguisant les pratiques ancestrales d'une pensée capable d'évaluer l'action des facteurs et des causes — de tels aspects sont fréquents et décisifs. Mais ils ne s'observent pas uniformément dans tous les cantons. Si donc l'hydraulique fournit un critère commode de classement de ces petites sociétés, d'autres facteurs y concourent qu'on ne retrouve pas partout au même degré. Leur réunion idéale ferait de ce montagnard un être économique parfaitement adapté à son milieu, et qui en exprimerait, par l'élevage et le labour, l'arbre et le jardin, toutes les ressources possibles. Mais il n'en est rien. Adaptation du groupe à son milieu naturel, réalisation d'équilibres, mise en œuvre d'une économie propice à la grande histoire que postuleraient d'autres aptitudes de ces sociétés : tout cela en est resté à un niveau mesquin, précaire, ou plutôt s'est consolidé dans la régression. Pourquoi ?

CRÉATION DE SOLS, COLLECTE D'EAUX

Le travail de base, en montagne, est la conservation et même la création des sols. Il se confond avec une autre tâche essentielle, celle de la régularisation des eaux. Examinons donc simultanément ces deux activités, que ne distingue pas l'agronomie indigène.

Dans un tout autre milieu, celui des plateaux présahariens, péristyle bordant au S. ce monde méditerranéen que la Romania fit énergiquement progresser en Afrique, de telles techniques ont été remarquablement décrites (1). Sera-ce confusion géographique, ou fausse et paradoxale assimilation historique que de se reporter à cette description avant de passer à celle du Haut-Atlas ? Suivons J. Baradez lorsqu'il rejette en tant que norme fondamentale de l'économie d'irrigation la question des isohyètes. D'une part, en effet, rien, dans l'état actuel, ne nous fixe avec assez de précision sur la hauteur des précipitations en montagne. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles *doivent* être beaucoup plus abondantes que dans le Dir, à Imintanout. Et pourtant ce n'est pas le cas pour Taddert, en Haut Dwiran, où des mensurations ont été faites, dans un domaine contigu aux Seksawa (2). L'étonnante variété écologique de cette face de l'Atlas doit enseigner sur ce point la prudence. Le compartimentage y descend parfois au terroir, au « recoin ». En plaine même, c'est bien moins la quantité d'eau que sa distribution en cours de campagne qui prévaut. D'une façon générale, la tranche de 250 à 300 mm., théoriquement requise pour la céréaliculture en sec, se retrouve à coup sûr sur les hauts terrains que parsèment les cultures *albur* des Seksawa. Mais là même d'autres facteurs interviennent : l'enneigement par exemple, l'hygrométrie, la ventilation, l'exposition. D'autre part, dans l'économie de vallée, c'est l'emploi des eaux de ruissellement qui compte, plus largement encore que celui des eaux de source.

Celles-ci jouent un rôle dans la saison sèche. Mais leur débit reste hors de comparaison avec le flot que charrient, de façon discontinue en été, continue d'octobre à avril, d'énormes collecteurs : le lit du fleuve, ses affluents, et toutes les ravines qui s'y jettent. Les sources, et surtout celles qui jaillissent de résurgences dans le lit lui-même, apportent, malgré leur baisse sensible l'été, un

(1) J. Baradez, *Fossatum Africae*, 1949, pp. 174 sq.

(2) J. Dresch, *Recherches sur l'évolution du relief dans le massif central du Grand Atlas, le Haouz et le Sous*, 1941, pp. 571 sq.

appoint vital. Ainsi de la source dite de Sidi Mh'and dans le lit du Seksawa en aval de T'abya. L'essentiel n'en réside pas moins, et par la masse de vie qu'elle dispense, et par l'intérêt corrélatif que lui portent les techniques indigènes, dans la collecte des eaux sauvages (1).

La proportion entre ces deux ordres d'apports est difficile à estimer. L'optique locale les distingue mal. Tout pour elle est affaire de « ravines », *ighezraten*, plur. de *ighzer*. Elle apprécie à leur valeur les sources, que magnifie souvent une légende de saint. Mais, chose curieuse, elle ne les met pas en rapport avec la naissance des rivières. C'est ainsi qu'il est impossible de faire préciser d'où sort le Seksawa. Question oiseuse sur le plan de l'objectivité. Incertitude instructive pour peu qu'on s'attache à serrer l'interprétation indigène afin d'en tirer tout ce qu'elle peut apporter d'indices. Ce qui compte le plus c'est l'irrigation à base d'eaux accidentelles. Son rôle devient vital dès la fin de l'été, dès l'hiver même, pour peu qu'il soit sec, comme ce fut le cas en 1952. Or ce flux charrié par les ravines se perdrait en mascarets fangeux et dévastateurs sans l'action de l'homme. La tâche va donc consister à étaler le flot à la fois dans l'espace, d'où gain de superficie, et dans le temps, d'où ralentissement du débit et meilleures possibilités d'absorption.

Ce travail est permanent ou saisonnier, ou même seulement épisodique. Les torrents ne sont jamais pérennes, si ce n'est dans leur plus haute section : ainsi du Seksawa jusqu'à Z'init'. Survient l'orage, *rrâda*. Il met brusquement en eau les innombrables ravines de la montagne. C'est la crue. On l'attend de longue main. Une dérivation a été pratiquée à un point favorable du lit. Toutes les rainures, tous les plans du sol, naturels ou artificiels, concourent à la même tâche. Une science consommée des pentes et des niveaux se manifeste. Elle coupe le sol en ados, en alvéoles, pour guider le flot, utiliser ses moindres gouttes. A cette spécialité proprement montagnarde, le piémont oppose la sienne, celle des « épandages » de crue *lfid'*, et plus rarement *engi*, plur. *angyun*, et celle de l'orga-

(1) E.-F. Gautier a consacré un magnifique chapitre à la circulation superficielle des eaux dans *Le Sahara*, 1928, pp. 71 sq. Mais il appartenait à J. Despois de souligner l'importance de cette irrigation par eaux accidentelles, complètement négligée par J. Brunhes, et qui joue le rôle principal en Afrique du Nord. J. Despois, *La Tunisie orientale, Sahel et Basse Steppe*, 1940, pp. 292 sq. ; communication au Congrès de Géographie de Lisbonne, 1949, sur L'utilisation des eaux de crue dans les pays arides de l'Afrique du Nord. Exemple des plaines du Hodna, *Actes du Congrès*, 1951, t. III, pp. 245 sq. et *Le Hodna*, 1953, pp. 166 sq. Plus récemment, S. Bensidoun, Contrôle de l'eau et communautés agraires en Islam, *Cahiers de l'ISEA*, supplt juillet 1963, n° 139.

nisation de l'impluvium *lmejbed*, *iriq*. La forme majeure n'en est pas moins celle du « canal » *targa*, plur. *tir^{w}ggin*, naissant d'une « retenue » *uggug* aménagée sur le lit du torrent, ou, plus rarement, d'un « bassin » *chcharij* ou *afraw*, où dégoutte une source. Complexe est d'ailleurs le rôle du bassin : accumulateur, il est aussi partiteur, de même que le canal se divise en sous-multiples jusqu'à l'infime dépression pratiquée entre deux ados, et combine ainsi adduction et répartition.

La montagne connaît un certain nombre d'autres types. Il n'y a pas à vrai dire de rigole de ruissellement qui coupe une pente pour drainer les eaux d'averse. La brusquerie des précipitations en montagne, la déclivité des pentes causeraient alors des dégâts qui rendraient inutilisable le conduit.

Là où il n'y a pas trace de lit permanent, où la toponymie ne mentionne plus, fût-ce à titre d'hyperbole, ni *asif* ni *lwâd*, la moindre déclivité « ravine » *ighzer*, « mare » *tamd'a* ou « creux » quelconque *talat*, sert à l'aménagement d'un trou d'eau au confluent des lignes de pente. Ainsi en Ibuban. Enfin, dans le lit lui-même est parfois opéré le captage de ce que nous appellerions des résurgences. On creuse un puits, que complètent des galeries souterraines, ou l'on bâtit un mur qui touche par ses fondations à la nappe souterraine : c'est ce que les a. Àbdella appellent *ah'riq*, plur. *ih'riqen*.

L'optique indigène ne voit pas de différence, mais seulement des degrés entre ces méthodes. Pour elle, il ne s'agit pas de distinguer, comme nous faisons, entre ces ressources selon leurs origines : cours permanent, ou souterrain, ruissellement accidentel, source, accumulation, résurgence. Ce qui compte c'est la question des sols et des plans qui concentrent, de façon plus ou moins abondante ou précaire, les eaux venues on ne sait d'où, mais toujours, plus ou moins directement, du ciel. Cette unité d'origine se double, dans la pratique, d'une unité d'utilisation. Pour le fellah, il n'y a qu'une différence d'intensité, ou plutôt de rythme entre l'irrigation permanente et l'accidentelle. La question des sols et des plans, primordiale en amont du bassin, le redevient en aval. Bassin de réception et bassin d'épandage sont symétriques. Ils ne se distinguent qu'en ce que le second, où prédomine l'ouvrage de l'homme, est infiniment plus concentré. Ce trait n'est d'ailleurs pas négligeable dans une économie où l'initiative du groupe adhère étroitement au cadre naturel. La technique rurale, corrélative de la structure sociale, s'adapte, jusque dans le détail, à l'espace où vit le groupe. Et tout ensemble elle le façonne.

On mesure dès lors à quel point collecte de l'eau et création de sols ne font qu'un. Le traitement du problème mécanique de la pente entraîne automatiquement qu'on cherche à étaler le débit sur les plus larges méplats possibles : naturels s'il se peut ; mais aussi artificiels. Si la pente est trop forte, quasi verticale, on l'entaille d'escaliers et de banquettes. Des lacis de surface arable s'étireront alors en courbes de niveau, se superposant les uns aux autres par des murettes de pierre sèche ou des talus : *imaran*, plur. de *imiri* dans le premier cas, *igenzwan* ou *igenzalen*, plur. de *agenza* dans le second. C'est là une forme fréquente. La plus ample application qu'on en puisse ici citer est celle d'Agersili. Il n'est pas rare que plus d'une centaine de degrés, comme par exemple à Asikis, édifient jusqu'à mi-pente un escalier de géants. Cette configuration résout du même coup ce que nos ingénieurs appellent le problème de la colature. Mais elle le résout mal. Bien que l'humidité excédentaire descende de gradin en gradin, ou s'accumule dans les drains que constituent les murs de pierre, et subisse par surcroît une intense évaporation, le lessivage des terres est inévitable. Le rendement est donc relativement faible malgré l'eau et l'engrais.

Ainsi, donc, lutte contre la vitesse du flot, elle-même résultant de la pente, donc aménagement de la pente en paliers gradués le plus largement possible. Lutte et contre les fatalités météoriques, et contre la pénurie de sols arables : les deux choses se conjuguent. Et comme, dans le cas le plus fréquent, c'est de ressources non permanentes, mais brusques et violentes qu'il s'agit, tout ce travail nécessite, à côté d'une stratégie permanente de l'eau, des tactiques dont la sagacité étonne.

Tel est le caractère propre de l'hydraulique montagnarde. Elle ressortit presque tout entière à cette technique des eaux « imprévues » sur laquelle J. Despois a justement attiré l'attention. Dans quelle mesure dès lors faut-il, comme J. Dresch (1), distinguer une irrigation de dérivation et une irrigation d'accumulation ? Certes, l'accumulation des eaux est une notion qui n'est jamais absente. Même sur un cours intermittent, l'obstacle léger constitué par l'*uggug* commence à créer un petit réservoir. Ailleurs ce réservoir prend forme et fonction : humble « trou d'eau », *afraw* ou véritable « bassin », *chcharij*. Mais la différence réside moins dans la réception de l'eau à l'arrivée que dans sa distribution. Que l'eau arrive à l'état de flux continu, ou intermittent, ou sous forme de résurgence, ou de concentration du ruissellement d'une pente, le problème n'est en somme et toujours qu'un problème de collecte. A la sortie, au contraire, une différence radicale oppose le débit continu — évidemment concevable lorsque la réception l'est elle-même — et le débit discontinu, qui vide périodiquement le réservoir. Dans le premier cas, le rôle de celui-ci n'est que de hausser le plan d'eau, tandis que dans le second, ce rôle se double d'un autre : celui de concentrer des ressources temporaires en vue d'une utilisation massive, quoique rapide. Question de niveau dans le premier cas. Dans le second, question de débit. Accumulateur dans un cas, partiteur dans l'autre, le bassin est à la fois l'un et l'autre. La distinction entre les deux opérations serait donc subtile, si tout l'accent ne portait sur la seconde dans l'optique locale. Fort experte à recueillir à la surface du sol le complément d'eaux que la pluie refuse, la méthode indigène révèle infiniment plus de compétence et d'opiniâtreté à en assurer la distribution. Elle déploie à cette occasion des merveilles d'industrie et de malice. On sent qu'elle s'ingénie à raffiner, à subtiliser s'il le faut, pour transformer en débits à répartition infinitésimale l'aubaine irrégulière des eaux. Elle veut faire de l'équité sociale avec des hasards naturels.

(1) J. Dresch, *Documents sur les genres de vie de montagne dans le massif central du Grand Atlas*, 1941, pp. 12 sq., ouvrage dont la cartographie remarquable, autant que les commentaires, ont constitué pour notre propre recherche un cadre géographique et un utile moyen de recoupement. Dans le même ordre d'idées, citons, du même auteur, en collaboration avec J. de Lepinay, le guide sur *Le massif du Toubkal*, 1938, pp. 55 sq.

Une centaine de séguias représentent, pour les Seksawa, une réalisation d'une ampleur considérable, bien qu'elles ne soient que très rarement maçonnées. La Talh'archt des a. Âbdella franchit plusieurs aqueducs, dont l'un d'une hauteur de 8 m. Elle est si large que chaque année, au moment du curage, le vieil *amghar* Ah'med u Lah'sen y faisait flotter, de la prise à la terminaison, un fagot d'épines sans qu'il accrochât nulle part. La chose est restée proverbiale. Parfois, le long d'une paroi schisteuse, la conduite est menée en surplomb, franchit des tunnels sous roche. Les saints mêmes s'y emploient. Mais ni la prise, simple barrage de pierre sèche, ni le tracé, qui serpente capricieusement, car on laisse le courant faire à sa guise, ni le franchissement des creux, souvent réduit à une simple « gouttière » de bois, *lqend'ert*, ni le bassin de distribution *chcharij*, lequel se réduit fréquemment à un trou non bétonné *afraw* — rien de tout cela n'est durable. Une infiltration favorisée par le choc axial de l'eau sur des parois concaves, l'absorption par les plantes insuffisamment faucardées, des pertes nombreuses enfin dans un système dont les vannes sont faites et défaites à la pioche, avec un peu de boue : autant de déficits

continus, dont l'addition a tôt fait de tarir le fluide. Aussi les séguias abandonnées sont-elles nombreuses, en Moyen Seksawa notamment, dans le secteur maudit qu'habitèrent jadis les a. Gasa. On peut suivre, de loin en loin, comme fossilisé sur la pente, leur réseau pour toujours stérile. La décadence des champs, la pétrification, si l'on peut dire, de tout le paysage, sanctionnent la négligence. Rien n'est plus mélancolique. L'indigène évite de revivifier des lieux selon lui démoniaques. Il ne s'acharne pas à refaire. Il cède la place.

Grande est donc la fragilité de toute cette infrastructure agricole. Elle ne tient qu'au prix d'un soin constant. Il faut racommoder à tout moment ce qui n'est pas bâti pour durer et qu'il faut pourtant faire durer. Véritable tonneau des Danaïdes où s'engouffre le travail des générations ! Rien n'est plus propre à conférer à cette humanité, en même temps que la notion de l'effort, celle de sa précarité. Un acte de volonté permanent est nécessaire à toute survie. Mais cette volonté se dépense souvent à faux, dans la vanité de perpétuelles reprises.

Même imperfection dans les procédés de captage. Le vocabulaire, si riche en matière de végétaux, reflète cette médiocrité. On ne désigne le plus souvent les terres, *akal*, que par la couleur. A peine quelques dénominations telles que *itqqi*, « argile », *rrmel*, « sable », *afur* ou *afza*, « calcaire ». Ce qui est plus grave dans la pratique, c'est que l'idée de la perméabilité ou de l'imperméabilité des roches ne soit ni conçue ni mise en action. C'est à peine si l'on remarque qu'une certaine terre, dite *aqeryan*, employée comme revêtement d'un bassin, ne « boit » plus l'eau après une journée ou deux. Tout au contraire la terre rougeoyante, dite *amachcho* (1), « terre de chat », a toujours très soif. Non seulement donc on ne bétonne pas, sauf s'il s'agit d'une construction intégrale en pierre et chaux, mais le creusement des puits et la recherche de l'eau en profondeur n'obéissent qu'à des routines irrationnelles et, qui pis est, d'un empirisme lui-même malhabile. Chaque puisatier a ses procédés pour détecter s'il est arrivé à « la tête de l'eau » : succession d'un gravier pulvérulent au sable, apparition de « racines » d'eau sur les parois si l'on continue à creuser, chaleur croissante, extinction d'une flamme d'allumette avec intense production de fumée, etc. La croyance est que l'eau est retenue par une dalle, au-dessous de laquelle se trouve l'habitat de serpents, eux-mêmes responsables de la chaleur !

(1) Telle serait donc l'origine de l'appellation Tizi Umachcho, à mettre en rapports avec la teinte caractéristique du permotrias.

Au fond du puits hasardeux, au flanc de la roche privilégiée, le filet d'eau sourd où et comme il veut. Nulle notion de niveaux auxquels doive obéir le profil de la rigole. Le piquetage est fait par tâtonnements, avec contre-épreuve par le cheminement spontané de l'eau — d'où la scrupuleuse fantaisie du premier tracé. Enfin on a recours à l'étranger. La conscience de cette médiocrité est telle que, pour tout travail délicat, on fasse appel, à grands frais, aux artisans de Marrakech, dont la corporation se recrute de l'autre côté de l'Atlas, dans le Todgha et les oasis. En matière d'hydraulique, comme peut-être pour certaines formes architecturales, le Haouz et le Sous sont tributaires des *h'arat'in*. Manifestement, l'ingéniosité des montagnards s'est plutôt axée sur l'adduction et la distribution que sur la création de l'eau. Je sais bien que cette « création » pose des problèmes difficiles, où l'agronomie européenne et son « génie rural » ont perdu en art de l'utilisation empirique et surtout de l'organisation collective ce qu'ils gagnaient dans le domaine du kilowatt. La présente analyse, s'attachant à jauger autant que possible à leur exact niveau les diverses parties d'un système économique, se devait d'en souligner réussites et imperfections. L'hydraulique indigène de montagne, tout comme celle de piémont, est plus un art des plans et des surfaces que de ces profondeurs qu'atteignent couramment les hommes des oasis.

EMPLOI DE L'EAU

Nous voici au stade où l'eau, quelle qu'en soit l'origine, est concentrée dans le réservoir, pour en repartir à point nommé. Elle en sort par un canal, qui dessert un ou plusieurs quartiers *tamazirt* ou *tighmert*, chacun s'y rattachant par sa « prise » particulière *açder* ou *ighin*. Celle-ci alimente une rigole d'amenée, qui, par des prises secondaires, alimente d'autres rigoles. Ces rigoles sont dites « de distribution » ou « versantes », selon qu'elles donnent, directement ou non, sur les planches à irriguer. Ce sont les *asaru*, plur. *isura*. En fait, toute une arborescence liquide se ramifie depuis le grand canal, branché sur un réservoir, jusqu'aux dernières rainures. Là des « ados » *abadu*, plur. *ibuda*, déterminent en fin de compte le petit quadrilatère de niveau, irrigable par submersion, la « planche » *uz'un*.

Naturellement, la répartition de l'eau entre ayants-droit appelle un fractionnement infini. Elle s'opère presque toujours selon un rythme dans le temps. Le cycle est d'ampleur variable selon les groupes : semaine, dizaine ou quinzaine de jours. Il com-

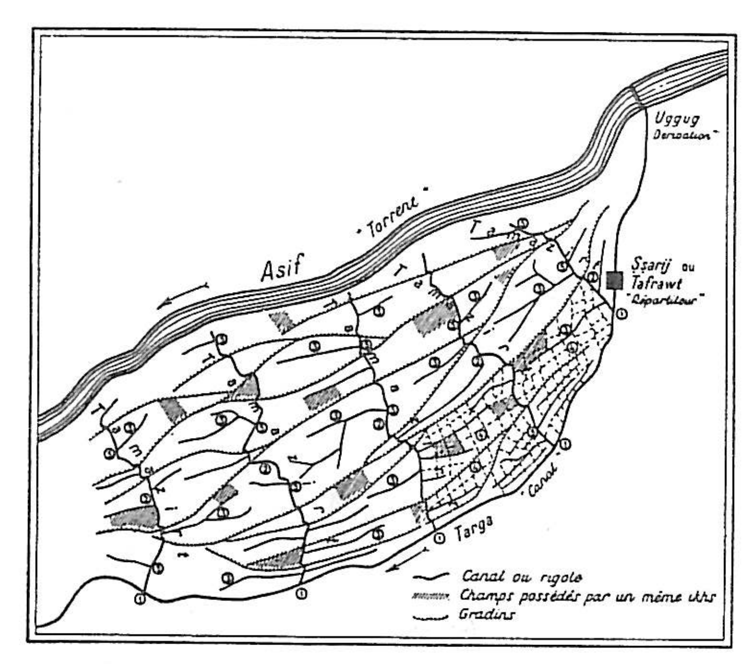


FIG. 7. — Schéma de l'irrigation d'un terroir de vallée

Du *çç̣arij*, ou *chcharij* « répartiteur », part le « canal » *targa*. Il se divise en « rigoles de distributions », *asaru*, 2, plur. *isura*, lesquelles partent de « prises principales », *açder*, plur. *içdar* ou *içdran*, ou encore *ighin*, plur. *ighaniwin*, 1. Sur ces rigoles fonctionnent de petites vannes de terre, *taghamut*, 5, plur. *tighuma*, donnant sur les « rigoles versantes », *isura*, 3. Des planches d'irrigation, *tisirit*, *tisaratin*, se répartissent elles-mêmes en une ultime subdivision agraire, le « carré d'irrigation » *uzun*, plur. *uzunen*, 4.

prend ainsi un certain nombre d'unités de base dites souvent *tiferday* (sing. *taferdit*), « la journée entière » ou « la demi-journée », distribuées en « parts », *tawala*, plur. *tiwaliwin*. Pour chaque *tawala*, il y a une multitude d'ayants-droit, qui ne bénéficient chacun que d'une fraction ou sous-fraction. L'évaluation en est faite parfois à l'aide d'instruments tels qu'une sorte de clepsydre, dite *tat't'açt*, ou encore par jaugeage dans le réservoir.

Mais comment agit cette eau distribuée de façon si sagace, une fois parvenue à l'échelon d'utilisation ? Là encore, décalage brusque de la technique. A l'aboutissement, on ne trouve plus que le procédé de la submersion. Ses lettres d'authenticité africaine sont d'ailleurs immémoriales, puisque c'est la méthode même qu'ont

pratiquée, jusqu'à une époque récente, les paysans du Nil (1). La longue saturation du sol et de la plante par l'eau est jugée ici le seul mode efficace. On pratique une première inondation, préalable au labour : c'est l'*adunkal*. Puis une seconde, destinée à « casser les mottes » : c'est le *tirz'i wut't'ib*. Puis d'autres « d'abreuvement », *isswi*. Proches de la plaine, les a. Âbdella en pratiquent trois pour l'orge, ce qui est conforme aux données de notre agronomie expérimentale du Sud. Mais plus haut, les a. Lh'sen et surtout les Idma les multiplient aussi souvent que possible : jusqu'à 10 et même 12 fois. Peut-être parce que le fractionnement du module est chez eux plus poussé, chose difficilement vérifiable en dehors de l'investigation spécialisée. Mais bien plutôt par croyance aux vertus de l'eau. La foi en cette panacée durement acquise, merveilleusement distribuée, est si vive, que, dans les lits largement étalés, comme en a. Lh'sen ou Sekrat, se pratique sur un terroir de cailloux et graviers, une sorte de forcerie de plantes sous inondation permanente : cela s'applique au lin alimentaire, aux prairies de fauche, et parfois à l'orge (2). Véritable céréaliculture en rizière. Le procédé est dit *tanuri*. Mais l'abus de l'eau entraîne maintes conséquences fâcheuses, pour les sols qu'elle délite, et pour la plante qu'elle étiole. Il est vrai qu'à côté d'une optique de rareté, sensible même en ces montagnes, et qui explique dans une certaine mesure que toute mise en eau soit fête et bombance, et se complaise dans l'excès, une économie compétitive incite chaque attributaire à disposer à fond et jusqu'au bout de sa part lorsqu'elle lui échoit. C'est l'ivresse succédant à la soif.

Une telle irrigation, tantôt prodigue, tantôt insuffisante, impose, du fait de son incertitude, de harassantes tactiques. Elle contribue ainsi à forger l'énergie de ces sociétés. Mais, dénuée d'installations profondes, liée aux hasards de l'orage, accidentelle dans sa matière, elle reste une technique d'expédients. Son caractère hasardeux que n'a pu pallier, mais qu'aggrave le luxe de la répartition, limite sa valeur créatrice. Elle s'inspire d'une magni-

(1) J. BRUNHES, *L'irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, 1903, p. 310, citant divers travaux. Voir surtout *Description de l'Egypte*, 1824, t. XVII, pp. 10 sq. et le livre de Muh'ammad FAHÎM, *Uçûl az-zirâca*, al-Qâhira, 1952, pp. 37 sq. Le manuel de RIVIÈRE et LECQ, *Traité pratique d'agriculture pour le N. de l'Afrique*, 1928, t. I, p. 185 sq., marque les effets nocifs d'une irrigation mal régie, les modules précis nécessaires à chaque culture (p. 193). Cf. Jose TERNERO, El regadio en España peninsular, *Estudios geográficos*, mai 1950, nº 39.

(2) Déjà observé par E. DOUTTÉ en Gund'afa, *En tribu*, 1914, pp. 102 sq. Cf. aussi J. DRESCH, *op. laud.*, sur le Toubkal, p. 59.

fique équité sociale. Mais elle relève plus de l'astuce que des traitements de fond. Elle fait alterner la satiété et la privation. Elle réduit le rendement de ses disponibilités mêmes, et démoralise une gigantesque dépense de volonté et d'efficacité collectives.

A cette précarité, tantôt triomphante et repue, en période d'abondance, tantôt souffrante, en période de sécheresse, un coup fatal peut être porté par la pénurie ou par l'aisance de terres. La première dessèche les rigoles, efface les gradins, ne laisse sur place que des reliques : ruines habitées par les démons, troncs noirs et convulsés des anciennes plantations : ainsi dans l'ancien domaine des a. Gasa. Mais l'aisance inflige les mêmes désastres (1). C'est ainsi que l'acquisition de labours en plaine, formule infiniment plus rentable, et répondant peut-être d'ailleurs à un atavisme montagnard, a visiblement réagi sur les pentes qui entourent Z'init'. En même temps qu'à l'ouverture de nouvelles possibilités en plaine, cette décadence répondait à celle du lieu d'asile, où jadis de nombreuses familles réfugiées devaient braver un siège indéfini. Partout, aujourd'hui, les banquettes ont fondu sur les parois. Les encoches qu'on voyait autrefois très haut sur les flancs du Tamjlocht et du Mzawt, accrochent à peine l'ombre verticale de midi.

Le facteur historique, le facteur psychologique ressortent à plein de cet exemple privilégié. Mais d'autres causes, moins liées à l'événement, agissent aussi. Le déboisement, par exemple, la ruine des sols. Un contraste éclate entre la vallée principale et celles de Taddert et des a. Lh'sen, qui l'encadrent à l'O. et à l'E. Pour des raisons difficiles à discerner, le terreau des pentes a ici mieux résisté que là. Il reste couvert d'une petite brousse buissonneuse, et de plantes de pacage, qui ont ailleurs disparu. La terre est demeurée plus riche, et n'affecte pas, de loin, ce luisant poli qui se fait jour entre les arbres du Mzawt. La décadence des sols et la ruine des hauts champs sont manifestes dans la vallée principale. En amont de Lalla Aziza, cimetière d'amandiers. En aval, côté Imt'ddan notamment, abandon visible des champs en balcon qui

(1) Quand nous serons plus armés pour approfondir les notions subjectives qui découlent de ces traits d'économie, on sera peut-être amené à analyser la notion particulière que cette société se fait de la « mesure » : c'est la vie de l'horticulteur sur gradins lorsqu'il échappe aux inconvénients comme aux profits de l'oppression. Autre notion importante, dans cet ordre d'idées : la publicité du champ, exposé aux regards de la commune, mais qui ne doit pas exciter l'envie ni le « mauvais œil ». D'où, à certains égards, la disposition du terroir. Cf. Boughali Mohammed, *La représentation de l'espace chez le Marocain illettré, mythe et tradition orale*, 1974.

montaient aux deux tiers de la crête, et des plaques d'*albur* sur les hautes croupes. Une couleur du sol, une végétation différente, des « rideaux » caractéristiques marquent encore ces places. On y lit les effets d'un déboisement ancien, qui a sans doute une cause déterminée. Il y a eu sans doute jeu accumulé de facteurs naturels et humains pour ruiner cet axe historique des Seksawa. Mais au delà des causes individuelles, il en est une permanente : la vulnérabilité du système. Ni banquettes, ni barrages de cailloux et de branches, ni rigoles de terre, ne résistent à un moment de faiblesse ou d'oubli. La perte des hauts pacages entraîne aussitôt, par la raréfaction du bétail, donc des fumures, la stérilité du sol. Les discordes internes engendrent immédiatement, par l'abandon des rigoles, la sécheresse. Ce système savant, mais posé plus qu'ancré sur le sol des aïeux, subit alors la rançon de sa précarité : il meurt sans même laisser de grandes traces. Cette horticulture ne subsiste que d'exception. Logée dans un cadre éternel qui nous fait voir la permanence où il n'y a qu'ingéniosité, elle est esclave, en même temps que maîtresse de l'homme.

UN GÉNIE RÉPARTITEUR

Collecte ; irrigation : entre les deux, une phase d'accent purement social, celle de la répartition. Et d'autant plus essentielle que le milieu révèle à cette occasion une éblouissante, une exorbitante virtuosité (1). On distingue trois styles au moins.

La première méthode, la plus liée à l'intimité montagnarde, est celle de la distribution gentilice. Négligeant les pertes par infiltration, fuites, évaporation, elle conduit l'eau à tous les champs d'un même *ikhs*, fussent-ils éloignés les uns des autres. Et ils le sont en règle générale. Elle saute donc les vastes entre-deux qui les séparent. Elle est discontinue dans l'espace. Elle fait alterner dans le temps le tour de chacun des *ikhs*, et le fait revenir selon une périodicité particulière à chaque groupe. Ce rythme est naturellement fonction de l'abondance du débit attendu, du nombre des *ikhs* et de préférences locales pour telle ou telle série.

(1) Qu'il sera utile de comparer à celle que déploient d'autres tribus marocaines; cf. A. Lahlimi, Les terres irriguées et le monde rural dans le Tessaout moyen, *Revue de géographie marocaine*, 1967, n° 11 ; thèse *in* de P. Pascon, *Le Haouz de Marrakech, histoire sociale et structure agraire*, 1974, t. I, pp. 143 sq.

1° Le dernier village vers l'aval à appliquer ce système est Tuz'z'umt. A Tuz'z'umt, en effet, et pour celle du moins des deux séguias qui lui est propre (la Targa n-Z'alt, venue d'Agawz), la répartition s'opère en 12 tours d'un jour chacun (de l'ᶜ*açr* à l'ᶜ*açr*) allottis entre les *ikhs*-s. L'autre séguia, la gigantesque Talh'archt, commune à tous les a. Âbdella, obéit à d'autres principes. Mais à partir de Tuz'z'umt vers l'amont, domine la répartition gentilice.

En voici des exemples frappants, empruntés au Haut Seksawa.

2° Il y a en Iguntar 9 séguias. Soit, d'amont en aval :

t. n-yattuyn, t. n-bu teghradin, t. uzeddar, t. n-ddutgumma, t. ugerd ugadir, t. n-a. Mh'nd u Mh'nd, t. n-tghula, t. u-wrti n-H'chmad, t. n-tawart.

Le tour d'irrigation est déterminé « par tirage au sort », *s-tekchchut't'*, en présence de toute la *jemâa*, entre les membres représentant chacun des *ikhs*-s. Ce tirage a lieu chaque année. La durée des tours est proportionnelle à une superficie évaluée en longueurs de roseaux, et dont le comput est pédiodiquement rajusté. Un vieux document — telle est du moins son apparence et l'induction qu'autorise son contenu, car il n'est pas daté — mentionne probablement le dernier de ces computs. La frairie qui a suivi a coûté une cinquantaine de réaux, avancés par des notables. Le partage, qui règne encore actuellement, du rôle d'eau en douze jours, revenant inégalement à chacun des *ikhs*-s, est fixé très précisément dans l'acte.

Or, les propriétés de chacun des *ikhs*-s bénéficiaires sont enchevêtrées avec celles des autres. Nulle correspondance entre la topographie et le rythme de répartition.

En effet : à l'exception des a. Naçr, qui ont leurs terres groupées aux alentours immédiats du village de Tagenza, les 4 autres *ikhs*-s sont tous représentés dans chacun des quartiers, mais semble-t-il sans côté déterminé où se grouperaient les parcelles de leurs ressortissants. L'enchevêtrement paraît être de plus en plus grand d'amont en aval. Sur l'ensemble des quartiers, et réserve faite de ce qui concerne les a. Naçr, deux seulement ne groupent pas l'intégralité des *ikhs*-s : Tamayust et Talâint u-wdi. Tous les autres contiennent tout un échantillonnage d'*ikhs*.

3° Il y a à Fensu 10 séguias. Certaines viennent de la haute vallée de l'asif Uziwal, d'autres de la direction de Tasa. Cette abondance d'eau fait que la part est d'un jour et d'une nuit. Onze tours, y compris celui de la mosquée. Ces tours sont dévolus aux *ikhs*-s, qui se répartissent l'eau entre les foyers au prorata des surfaces. A l'échelon supérieur, qui est celui de la répartition des tours entre *ikhs*-s, la topographie ne compte pour rien, chaque *ikhs* irrigant à son tour ses fonds disséminés sur plusieurs quartiers.

4° A Tasa, trois séguias et deux ordres de répartition. L'un porte sur les séguias Imengad' et Anngar, l'autre sur la Ti-n-wammam. Voici chacun de ces deux ordres :

1) a. Ggahi, a. Badis, a. Mh'nd u Mençur, a. Khald, a. H'ddan, a. Skurin, a. Yah'ya, a. Ch'âib, Izzuhra, a. Mazuz. Plus un tour dit ass i-ymengad', privilège, d'ailleurs aliéné, de celui qui aménagea la source.

2) a. Badis, a. Mazuz, a. Sâid, a. Lh'sen, a. Châib, a. Izzuhra, a. Berka. Plus Aternaggo (privilège individuel).

L'irrigation roule par *ikhs*-s, mais à l'intérieur de ceux-ci, elle s'ajuste aux superficies, et donne lieu en cas de besoin à tirage au sort, selon le procédé général.

Une seconde méthode est dite *laghamul s-lghamul*, « vanne par vanne ». Sans se soucier de l'appartenance à l'*ikhs* elle irrigue par grandes pièces continues et attenantes à telle ou telle vanne. L'ordre observé entre celles-ci est de l'amont vers l'aval. C'est une forme de décadence, de rupture. Elle peut être due, soit à une abondance particulière des eaux, rendant inutile le roulement par *ikhs* (explication donnée à Lalla Aziza, où cette seconde méthode fonctionne depuis quelques années), soit à l'excès des litiges et revendications privatives, soit encore au gigantisme du système.

Le second motif a agi, en 1949, au village d'Ad'erd'ur, qui, pour couper court à un contentieux menaçant, a ainsi réparti l'eau de la Tzemzgart. Il existe, pour tout l'ensemble du réseau de l'Amerdul, une revendication de ce genre : elle n'a pas encore eu gain de cause. L'ordre des aïeux, ici, tenait encore bon.

Le troisième motif ressort du cas des a. Lh'sen.

Ces conquérants d'un des affluents de la moyenne vallée ont gardé une vitalité qui, par une belle correspondance, se lie aussi à la relative conservation de leurs sols, à la consistance du boisement sur les parois et à l'abondance des eaux. Ils ont 14 séguias, outre ce que Wanz'id', le plus élevé de leurs villages, tire d'une source à lui propre. Malgré l'étirement en longueur de tout ce système, la base de la répartition n'est pas topographique. S'agissant d'un important groupement, les *ikhs*-s sont ici groupés en deux sous-groupes, ait Mençur et ait Ddaud, chacun des deux ayant chaque année, en alternance avec l'autre, le privilège de commencer. A l'intérieur des deux sous-groupes, c'est le système « vanne par vanne » qui fonctionne. Les terres de chacun des deux s'enchevêtrent tout au long de la vallée, de Buteghradin jusqu'à Tabratjut, aux confins des a. Âbdella. Mais ce système gentilice ne joue que sur les quatre premiers jours de la semaine (à partir du dimanche, jour réputé favorable dans cette *taqbilt*). Le reste de la semaine, ce sont des portions déterminées de la vallée qui reçoivent l'eau : on en distingue trois. Enfin, la lointaine Tabratjut possède, avec d'autres villages en amont, une séguia spéciale, partant du lieudit Ukhriben.

En somme, il y a ici combinaison du système gentilice et du système basé sur la continuité de quelques grandes soles. Le calendrier d'irriga-

tion, qu'on a essayé de figurer ci-dessous, donnera une idée de la complexité, en même temps que de l'harmonie du système.

Bénéficiaire du tour d'irrigation	Jour de la semaine						
	D.	L.	M.	M.	J.	V.	S.
1) ait Ddaud.	Depuis le matin	Jusqu'à l'*âçr*					
2) ait Mençur.		A partir de l'*âçr*	Toute la journée				
N. B. Il y a roulement annuel entre ces deux sous-groupes.							
3) Tronçon de la vallée entre Bukhemsin et Zzit u Bachtut.				A partir de l'*âçr*	Toute la journée	Jusqu'au matin	
4) Tronçon de la vallée entre Amelwan et Urti n-Sâïd d'en bas.						Toute la journée	
5) Fonds desservis par la Targa Wukhriben.							Toute la journée
6) Fonds desservis par la Targa Wukhriben.					x	x	x
Tabratjut.	x	x					
Awinas, Agadir.			x	x			

Une troisième méthode subordonne l'irrigation à l'appréciation de l'*amazzal* qui juge discrétionnairement du besoin qu'en éprouvent les cultures. Dans une société de génie aussi contentieux, on s'étonne qu'une telle méthode soit possible et ne déclenche pas d'inextinguibles litiges. Il n'en est rien : c'est qu'on est là sur un plan d'ordre rural, pré-juridique en quelque sorte.

C'est selon cette troisième procédure qu'était traditionnellement administrée à la séguia Talh'archt, des a. Âbdella, jusqu'à une réorganisation administrative intervenue il y a quelques années seulement. L'*amazzal* était choisi dans la vieille famille des a. L'anayt d'Ilutjan, dont les membres occupent aujourd'hui encore, sur le tertre de Tigudar Ijjawn, face à l'agadir n-Lmakhzen, des lieux que la tradition met toujours en rapport avec un « Caïd 'Abdallah Sseksiwi », sans doute le roi du XIVe siècle. Ces persistances légendaires donnent une idée des fondements d'un tel ordre rural, et de ce qui en fait la solidité.

De fait, l'organisation observée en a. Âbdella n'est sans doute pas une forme de décadence. Mais, plutôt, tout comme en a. Lh'sen, une forme d'amplification. Ces deux *taqbilt*-s ont dépassé l'échelle cantonale. Un autre rythme, dès lors, les régit.

L'ORDRE D'IRRIGATION COMME ARCHIVE

D'ailleurs, là où il y a décadence, tous les signes n'interviennent pas simultanément, non plus qu'ils n'affectent de façon égale les divers ordres de phénomènes. En a. Âbdella, une certaine distribution du terroir entre *ikhs*-s, malgré la mobilité de la vie foncière, la désagrégation du milieu, et l'absence d'un rôle d'eau, est encore déchiffrable. En règle générale, pourtant, le rythme gentilice de l'irrigation subsiste encore, quand le jeu des facteurs de changement a défiguré l'ordre des patrimoines. Un peu partout, le tour d'eau révèle un ordre ancien.

Cette discordance entre l'évolution de la propriété foncière et le cadre immuable de l'hydraulique, lui-même lié à la structure du milieu, et à une certaine scansion du temps, est d'un vif intérêt documentaire. Elle révèle peut-être un ancien stade de cette culture montagnarde et permet de retrouver, sous la variété individuelle qu'ont accumulée, triomphant de bien des obstacles, héritages féminins et mutations, le rudiment authentique. En second lieu, elle agit de soi comme frein conservateur. L'eau n'est nullement « attachée au fonds » comme le prétendent nos livres. Mais le fonds et l'eau, corrélativement, sont attachés au groupe. Qui vend ou amodie aliène une part de personnalité collective, ce qui est grave. De plus, l'évasion du droit d'eau hors du tour de l'*ikhs*, l'intrusion d'un tiers dans le rôle des « fils de l'oncle » causent une perturbation que l'organisme collectif s'efforcera d'éliminer. En effet, ces mécanismes supposent de délicates connexions entre tous les éléments d'un ordre agraire. L'un d'eux vient-il à manquer ? C'est une cause de conflit et d'échec dans ces opérations de grand style que constituent l'entretien des rigoles, la mise en état des vannes, la pulsation du précieux fluide selon une impeccable

minuterie. Tout décalage entre l'appartenance gentilice et la tenure du sol suscite donc des réactions qui tendent à l'éviction, pacifique ou non, du corps étranger. Ventes fermes ou résolutoires, héritage par les femmes rencontrent l'opposition de nouveaux mécanismes conservatoires. On peut dire en ce sens que le système de répartition de l'eau est une véritable machine à légitimité.

Quand les forces de mutation l'emportent, soit par leur action propre, soit par la décadence de la communauté, ou simplement sa démission technique devant trop de complexité, le vieux moule éclate. Les tours d'eau seront désormais basés sur autre chose : l'appréciation d'experts, ou la continuité topographique. Au terme de cette évolution, la part d'eau, attachée à un certain fonds, vagabondera de main en main selon les aléas des transactions individuelles. Pis encore, complètement détachée, elle fera elle-même l'objet de ventes et de prêts, de nantissements ou de spéculation : ces deux derniers stades n'apparaissent pas en Seksawa, non plus que dans les groupes voisins. A plus forte raison n'y observe-t-on pas le stade suprême que constitue cette enchère de l'eau dont Brunhes a donné, pour la valencienne Elche, une si forte description (1).

Ce qui frappe, au contraire, dans l'Atlas, c'est une prodigieuse organisation. Une discordance est même manifeste entre les rythmes sociaux quasi parfaits, ou postulant la perfection, qui président au partage, et la médiocrité de la matière comme de l'outil. Le bel équilibre, la science consommée de la répartition tranchent sur la précarité de toute cette hydraulique. La disproportion entre les constructions sociales et les techniques matérielles éclate. Elle surprend d'autant plus l' « Européen », ou le « moderne », que généralement la méticuleuse harmonie des premières échappe à l'analyse. Ainsi le prestigieux ouvrage de Brunhes, nulle part dans la section qu'il consacre au Maghreb, ne découvre de modalités collectives dans l'administration de l'eau (2). Sur le plan des techniques mêmes, il est passé à côté d'un

(1) *Op. laud.*, p. 98. Autres exemples cités par Joaquin Costa et autres, *Derecho consuetudinario y economia popular de España*, Barcelone, 1902, t. II : le marché de l'eau à Alicante, pp. 135 sq. La *hila* porte aussi le nom de *dula*, évidemment arabe : *ḍaula* = chl. *tawala*. Pour l'Espagne même, peut-être aurait-il eu intérêt à rapprocher l'étrange mesure d'irrigation dite *hila* ou *hilo*, de ce que nos Mez'ud'a appellent *lme.ref* et les a. Âbdella *lmçerf*. Les premiers en donnent une définition précise : c'est le « module d'irrigation dont le plein emploi pourra être assuré par l'unité de travail agricole habituelle », savoir l'ouvrage d'un homme en deux jours ou de deux hommes en un jour.

(2) *Op. laud.*, pp. 73, 251. N'est-il pas significatif qu'à l'inverse des préoccupations du géographe français, Joaquin Costa, *Colectivismo agrario en España*, Madrid, 1915, fasse une large place aux traits communautaires (pp. 532 sq.) ? Indépendamment des tendances de l'ouvrage, l'atmosphère de l'institution semble mieux rendue dans les descriptions espagnoles.

problème important, celui de l'utilisation des eaux accidentelles. Il semble qu'on trouverait au Maghreb, dans des conservatoires comme l'Atlas ou les oasis, l'explication de formes applicables à l'ensemble du bassin méditerranéen, et notamment au seul secteur européen où elles aient gardé quelque ampleur : cette Espagne qui, en cela, s'est montrée obstinément fidèle à l'héritage de l'Occident musulman.

Dans la partie du Maroc ici étudiée, la disproportion entre l'édifice social et son substrat matériel est-elle un trait d'origine ou de décadence ? Ce contraste entre une organisation aussi parfaite (1) et un module total qui, pour les Seksawa, ne paraît pas excéder 250 ls. pour plusieurs centaines de kilomètres de séguia et une douzaine de milliers d'habitants, met-il sur la voie d'une authenticité ou dénonce-t-il au contraire les effets de l'histoire ?

FAÇONS ET FUMURES

Le labour diffère du bas au haut de la montagne et par l'outillage et par les façons.

Par l'outillage d'abord. La houe *agelzim* joue un rôle croissant d'aval en amont. Son domaine, c'est l'horticulture, les façons intercalaires, et le cas échéant, les parcelles trop exiguës pour permettre les évolutions de l'araire. A Bulᵉwân, elle n'intervient que comme instrument de fignolage sur les bords, ou bien aux endroits où la charrue, allant et venant, est obligée de délaisser certains recoins pour tourner. En a. Mh'nd, au contraire, elle est le complément obligé de la charrue, si bien que le labour se fait ordinairement en association à deux, l'un tenant le mancheron, l'autre l'outil à main.

On emploie en Bas Seksawa l'attelée classique à deux bêtes, *zzuja*. Mais dans le domaine montagnard, il n'y a plus qu'une bête,

(1) D'où l'inextricable difficulté des litiges pour le partage de l'eau en régime d'administration européenne. Les exemples abondent, qu'on ne citera pas. Pour nous en tenir au plan scientifique, la meilleure description que nous ayons trouvée, et qui vise d'ailleurs un secteur voisin, celui des Idaw Mh'mud, est donnée dans un travail inédit (Arch. d'Imintanout) du lieut. Oqbani sur *La législation de l'eau dans les tribus d'Argana* : observation attentive, décrivant de curieux procédés de tirage au sort, mais seulement au stade d'aboutissement ; l'auteur semble être passé complètement à côté de toute référence à l'organisation par *ikhs*. Pour le S. algérien, j'ai trouvé de précieuses notations dans D. Moulias, *L'eau dans les oasis sahariennes (organisation hydraulique, régime juridique)*, 1927, où l'on remarquera de suggestives précisions sur les conflits sans fin — conflits d'aveugles et de sourds — entre une réglementation légaliste et la réalité coutumière dans le S. algérien au cours du XIXᵉ siècle.

lferd. Toutefois, c'est toujours l'homme qui laboure, et jamais la femme, comme cela arrive dans l'extrême Sous. Un sondage statistique donne, pour chacune de ces deux formes d'attelage, *zzuja* et *lferd*, la répartition suivante :

	a. Abdella	a. Lh'sen	a. Musa	Imt'ddan	Idma	a. Mh'nd	a. H'adduyws	I. Geryun	Total
Charrue à deux bêtes	287	76	58						421
Charrue à une bête..		273	12	63	293	57	145	141	984
TOTAUX	287	349	70	63	293	57	145	141	1.405

La répartition s'ordonne selon la ligne de pente. L'amont ne connaît que le *lferd*. L'aval que la *zzuja*, ce qui était logique et attendu. Pour les *taqbilt*-s intermédiaires, entrons dans plus de détails :

	zzuja	*lferd*	
a. Lh'sen :			
Tabratjut	11	13	
Tamesdakht	5	8	
Awinas	10	1	
Agadir	6	3	
Ighilan	9	11	
Buteghradin	2	22	
Iwulla	2	30	
Wanz'id'	3	28	
Soit	48	116	pour les a. Lh'sen proprement dits.
Iguntar :			
Tagenza	8	22	
Tanammert	1	5	
Soit	9	27	pour cette *taqbilt* vassale.
Ibuban :			
Talburt..............	2	20	
Amasin		18	
Timskert		16	
Tugg Lkhir		12	
Soit	2	66	pour cette autre *taqbilt* vassale.
Sekrat :			
Amsgerdat		26	
Fumazir	5	10	
Tageddut	4	8	
Tigumma n-Skrat	8	20	
Soit	17	64	pour cette autre *taqbilt* vassale.
a. Musa	58	12	

La limite des deux types, ou plutôt leur frange d'interférence peut être nettement figurée par une ligne qui suivrait d'E. en O. la petite plaine de Tabratjut, en aval de Z'init', et la vallée de l'asif n-a. Lh'sen. Cette symétrie est d'autant plus remarquable qu'elle ne correspond ni à une différence de richesse agricole, ni à un changement dans la disponibilité de superficie. Il est certain, par exemple, que l'aisance de sols est bien plus forte en a. Mh'nd qu'en Iguntar : or ces derniers possèdent des *zzuja*-s. Il s'agit donc d'autre chose que du simple jeu de conditionnements physiques.

Cette impression est confirmée par le fait que ce seuil d'outillage est doublé d'un seuil technique et lexicographique. En montagne, le mot *tirit* ou *tisirit* désigne la planche d'irrigation, rebordée d'ados, aplanie, apprêtée pour l'eau. En a. Abdella, le même mot désigne le « marquage » initial du guéret (1) avant semailles. La pratique commune est en effet celle de l'ensemencement direct avant labours. On comprend dès lors le sens de ce quadrillage, ou plutôt de ce découpage en bandes parallèles dont l'ensemble affecte la forme d'un gril, et que l'on voit, à l'automne, diviser les champs en travail. Une démarcation du jet de semences, une discrimination peut-être entre zones où l'on forcera plus ou moins la densité du grain — et l'on sait que dans l'agriculture marocaine ces variations peuvent aller du simple au double, selon des qualifications de sols le plus souvent obscures à notre agronomie — tout cela se comprend : aussi bien est-ce là une technique consciente et complètement définie par le fellah. Or, dans le Gharb, où le *glib*, « premier labour », précède le plus souvent les semailles, et où le jet direct *ᶜala ujeh* ne se pratique que sur sole de sorgho *bernicha*, la technique préalable du marquage existe aussi. Sont ainsi déterminés de petits carrés ou *ml'ira*-s dont l'explication n'est absolument pas perçue par le paysan.

Les nécessités de la circulation de l'eau, tout cet art de plans, de déclivités, de sillons développent les façons agricoles en irrigué. Au contraire, en sec, elles se bornent, comme partout dans le reste du Maroc, à un grattage d'enfouissement, d'ailleurs bien adapté à la nature de beaucoup de ces terrains. On pratique néanmoins l'ameublissement du terreau par binage *tlkerbil* ou *tlneqqich* autour des oliviers, mais sans utiliser un outil spécial, comme on le fait en Tunisie et même dans l'Aurés.

L'imperfection du système se manifeste surtout par la rusti-

(1) Bibliographie sommaire de cette obscure notion dans J. BERQUE, Un glossaire notarial arabo-chleuh du Deren (XVIIIe siècle), *R. afr.*, 1950, p. 372, n. 11.

cité des assolements (1). Le nom même de ce qui pourrait y correspondre chez les agriculteurs évolués du Gharb ou des Doukkala, la *bernicha*, n'est connu que d'une petite minorité. A noter cependant qu'un *amghar* de piémont cite, à ce propos, mais en arabe, un axiome désabusé : *lberninch ih'iyyed l'innich, l'innich ma idir lberninch*, « l'assolement éliminerait la pauvreté : mais la pauvreté est incapable de le mettre en œuvre ». Le manque d'espace disponible exclut en irrigué la jachère. Mais celle-ci est pratiquée, dans un système à ample et lâche rotation, se combinant avec essartage et écobuage en sec. Adage : *ad assiki ij'j'i*, « jachère », ou plutôt, « friche engraisse ».

D'une façon générale, deux campagnes se cumulent en une. Dans la mesure du moins où les ressources en eau laissent escompter le succès d'une emblavure de printemps, c'est le maïs qui, sur la même parcelle, succède à l'orge. Ou même le navet, pratiqué en grande culture. On ne peut que comparer la médiocrité de cette méthode binaire avec les rotations culturales à 5, 6 ou 7 termes, où l'orge et le maïs sont insérés avec le haricot et le tabac, dans des milieux pareillement montagnards, comme les Pyrénées méditerranéennes. On verra à quel point la gamme des cultures est pauvre, ou s'est appauvrie en Seksawa. Quant au blocage de deux campagnes en une, il est censé découler de l'exiguïté des terres disponibles. Bien mieux, on en tire gloire, et système. Rien ne vaut, dit-on, « maïs sous gerbe », *asengar n-ddu tadla*, c'est-à-dire celui qu'on ensemence avant même l'enlèvement des javelles. Il est vrai qu'on pense que la fumure réparera tout. A peine si deux secteurs plus vastes, comme Agersili et a. Mh'nd pratiquent un battement par soles bisannuelles. Mais le problème ne se réduit pas sans doute à celui de l'espace utilisable. Aux approches de la plaine, à Bulᵉwân, par exemple, il y a pareillement superposition du maïs à l'orge, sans l'excuse de l'exiguïté. La rotation pratiquée à Agersili et en a. Mh'nd, et seulement là, paraît répondre à un ensemble de conditions, parmi lesquelles un caractère de plénitude et d'intégrité du système montagnard, plutôt qu'à une conception agronomique.

Quoi qu'il en soit, l'épuisement résultant de cette exploitation sans trêve est combattu par le fumage. Fumier et eau sont les deux

(1) Comparons, par exemple, avec le Roussillon, M. Sorre, *Pyrénées méditerranéennes*, 1913, p. 304 ; avec l'Andorre, Brutails, *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon au Moyen Age*, 1891, pp. 5 sq. ; la huerta valencienne, et l'instructive rosace de cultures figurées par Brunhes, *op. laud.*, pp. 56, 65, 66 ; J. Caro Baroja, *Pueblos de España*, Barcelone, 1946, pp. 401, 423 sq. (intéressante bibliographie sur l'irrigation).

grands recours, objet d'un soin passionné, d'une attention sans relâche, d'une administration sans mesure. Par là on estime remédier à toutes les disgrâces du milieu, aggravées par les vices de la méthode. Expédients universels. La fumure du sol est en Seksawa une pratique raisonnée, et l'avantage qui en résulte évalué en termes d'économie mercantile. Le cas est d'autant plus frappant que, dans le vieil ordre rural, nombre de choses sont soustraites au commerce : le lait par exemple, qui ne se vend jamais, et la paille, qu'on laisse sans garde sur les champs. Mais l'engrais animal, non seulement fait la contrepartie tacite des pactes de transhumance ou de vaine pâture, mais même peut donner lieu à des comptes chiffrés.

Ces particularités apparaissent en pleine lumière dans une sentence arbitrale du *fqih* Belwâh', du Bas Demsira, magistrat dont les appartenances montagnardes (il naît dans la sauvage vallée des a. Mh'nd u Musa, que le Bwibaun sépare de nos a. Lh'sen) rendent les avis très révélateurs de l'optique d'un milieu acharné à transiger entre la loi et la coutume ancestrale.

Il s'agit du litige entre un *sâkin*, « domicilié précaire », et le maître de la maison, qui soudain lui demande un loyer d'équivalence. L'autre rétorque en réclamant le prix du fumier de ses bêtes. Le *fqih*, à grand renfort de citations d'ᵒ*Amal*, arrive à établir que la première demande est infondée, et la seconde fondée. Il se réfère sciemment à la coutume rurale, qui ne connaîtrait pas de loyers pour ce genre d'installation : sans doute (et bien que ce soit inavoué) parce que de tels pactes ressortissent à la clientèle, et par suite recèlent une antinomie intime avec le droit contractuel. En revanche, il n'en est nullement de même de l'engrais animal : c'est une denrée qui revient au propriétaire des animaux et ne saurait, d'autre part, entrer comme contrepartie gracieuse de l'hospitalité.

Une telle espèce fait mesurer l'importance que revêt, dans ce système, la fumure. Le grand liant, si j'ose dire, de l'économie paysanne européenne, savoir la corrélation entre l'élevage et la culture, se retrouve donc ici, évident et chiffrable. L'accumulation du fumier, dans l'étable *agrur*, ménagée souvent au rez-de-chaussée de la maison, sa manipulation et sa mise en place par tas avant les labours d'automne et de printemps, sa dispersion sur le champ : autant de pratiques auxquelles s'adonne avec ardeur le cultivateur de haute vallée. Forcément, elles traduisent des inégalités de moyens, car tous n'ont pas le même effectif de bêtes à l'écurie ou en stabulation. Par là elles diversifient cette agriculture. Beaucoup plus que la nourriture ou l'habit, c'est

ici le fumage des terres qui dénonce les hiérarchies sociales.

Un début de science des engrais se fait jour chez les meilleurs paysans. Ils connaissent le « trou à fumier », ou même recueillent dans leur *agrur* débris végétaux et matières fécales, et en font, dans une humidité propice, une sorte de compost. Ils distinguent selon les provenances. Le fumier d'ovins est le plus « chaud » : son effet dure trois ou quatre ans ; celui de bovins, disent-ils, plus « froid », ne vaut que pour une campagne. Certains, taillant à la pioche les couches solidifiées qui s'accumulent parfois pendant plusieurs années, jusqu'à former une carapace infiniment appréciée et qu'on appelle *afghyus*, les additionnent en lits superposés : entre deux couches de fumier d'ovins sont étalées des couches de fumier de bovins et d'équidés. Ce feuilleté, c'est déjà de la haute agronomie. Elle s'observe, entre autres, en a. Mh'nd.

Mais pourquoi faut-il que, comme en matière d'eaux, l'apport de la précieuse substance soit compromis par les procédés d'emploi ? Cette société ne connaît que le fumier longtemps exposé au soleil « par petits tas », *s-tgud'iyin*, en quinconces sur le champ, et qui y reste indéfiniment à attendre la pluie. Cette croyance aux vertus de l'insolation se retrouve curieusement au moment de la moisson. Les « javelles » *imadaghen* demeurent de longues semaines sur le champ, avant d'être transportées à l' « aire », *anrar*, plur. *inraren*. Après quoi — du moins sur le Dir — les pailles seront derechef transportées et ensilées dans de petites huttes en pierre sèche, dites *aqerbus* (1). Lorsqu'il y a sur la plaine abondance de ces curieux silos, ponctuant l'esplanade de chaumes dont ils marquent les appartenances individuelles, l'ensemble fait de loin l'effet d'une étoffe parsemée de boutons-pression. Quoi qu'il en soit, ce va-et-vient est si peu économique qu'on est tenté de le mettre en rapport, quant aux origines, avec quelque rite d'exposition du fruit sur le sol, ou d'appropriation par le signe. Il est certain, en effet, que la vertu d'un fumier soumis à une telle insolation s'affaiblit. Sur ce point, le paysan du Dir est en retard sur celui des *Géorgiques*.

ÉLEVAGE ET ARBORICULTURE

Au moins partage-t-il avec lui la croyance dans la parfaite spontanéité de l'arbre. Alors qu'il consacre tout un livre à la vigne, le poète expédie en quelques mots l'olivier : *contra non ulla*

(1) *Tagud'it*, « le petit tas » de fumier, est à mettre en rapports avec l'étymologie donnée par G. S. Colin d'*aqerbus* : lat. *acervus*, « le tas ». Ce parallélisme de signification n'est pas sans intérêt.

est oleis cultura..., et il passe aux arbres et arbustes sauvages fournisseurs de baies et de feuilles. De même, rappelons-nous que les Seksawa sont des forestiers. Ils ne conçoivent pas l'arbre cultivé en discontinuité avec l'arbre de la *tagant*, auquel il se mêle si souvent. Des espèces communes font transition entre l'un et l'autre type : par exemple, le caroubier, aux gousses précieuses. A un moindre degré le chêne à gland qui nourrit bêtes et hommes, voire la modeste et serviable opuntia *aknari*. La forêt, en quelque sorte, est le lieu où se rejoignent deux techniques, et deux esprits : l'élevage et l'horticulture. Et ce n'est pas par goût du paradoxe qu'on a intitulé le présent paragraphe d'un binome de termes qui jurerait tellement dans la conception européenne. Pour celle-ci, en effet, l'animal est l'ennemi de l'arbre. La chèvre surtout. Nous ne sommes pas dans la zone côtière où l'arganier supporte parfois, et sans en périr, de si amusantes garnitures de bêtes broûtant ses frondaisons. Mais ici-même les extrémités de jeunes branches, les glands, les baies de genévrier, fraîches ou conservées, offrent au troupeau une mine de pâtures. Véritable « prairie aérienne » (1). Il est vrai que cette conjonction entre l'élevage et l'arboriculture cède aussitôt à de véhémentes différences de style, allant jusqu'au contraste : mais ce contraste n'est précisément pas de type européen. Dans l'Atlas c'est l'élevage qui est savant et soigneux, et l'arboriculture désinvolte, et, comme nous dirions, extensive.

Le troupeau donne l'impression d'une profonde adaptation au pays. La rusticité des caprins, leur agilité à pourvoir à leur subsistance dans les reliefs les plus difficiles et les plus pauvres, en font un adversaire redoutable de la forêt. Les bovins sont petits et rustiques. Les ovins appartiennent à la même race que ceux du Tubkal, du Tidili, du Sirwa : membres découverts, buste relativement haut sur pattes, profil busqué chez le bélier. Le pourcentage des robes noires correspond à une recherche systématique de la part de l'éleveur : début de sélection. Celle-ci, à vrai dire, opère le plus souvent à rebours, les bêtes les mieux en chair étant justement destinées à la boucherie. L'agneau gras est en effet soit un petit dépôt qu'on monnaie, soit la matière de nombreux rites familiaux ou sociaux. Économie fiduciaire ou de bombance viennent donc ici limiter la technique de l'éleveur. C'est d'ailleurs là un trait maghrébin général.

Quoi qu'il en soit, la pratique de l'abri, l'ensilage des pâtures, la

(1) L'expression est algérienne : Rivière et Lecq, *op. laud.*, t. I, p. 235. Cf. t. I, *ibid.*, pp. 207 sq. et aussi, t. II, pp. 13 sq., une excellente description de la flore fourragère spontanée en Afrique du Nord.

culture des fourrages, les mises en défens, dotent le système de tous les éléments d'une organisation moderne. L'animal s'acquitte à merveille de son rôle de fournisseur de viande, de substances à filer, et de matières grasses *tamudit*, rencontre terminale avec le produit de l'olivier. Le lait n'est jamais consommé directement ; un préjugé, maintenu par les femmes, s'y oppose, dans le but avoué de tout faire passer en beurre. La conservation de cette denrée, soumise à salage et à fusion, est indéfinie : elle passe pour s'améliorer avec l'âge, tout comme un cru de vin. Certes, nos sociétés pastorales étendent ces ressources par la substantielle gamme des fromages, qu'on ne connaît pas ici. Grave lacune : c'est à peine si, en cours d'alpage, les bergers fabriquent plus ou moins clandestinement, en additionnant au lait le suc de la figue ou celui de certaines plantes, ce qu'on appelle la *tak^{w}mmart* (1). Le procédé est en retard, non seulement bien entendu sur les nôtres, mais même sur ceux des transhumants arabes d'Afrique du Nord ou des Touareg. D'autre part, et bien qu'elle n'ignore pas une méthode barbare de castration, la technique indigène encourt la critique par sa confiance aveugle dans le croît biologique, sujet à de si terribles aléas. La chèvre, le mouton, et, à un degré bien moindre, le bovin, ont pris valeur monétaire, symbolique en quelque sorte, et leur multiplication n'est réglée ni sur les possibilités du pâquis ni sur l'incertitude climatique. Autre trait général au Maghreb.

Ce sont là graves faiblesses. Mais la cohérence et le soin l'emportent chez l'éleveur, et par rapport aux autres compartiments de son économie, et par rapport aux éleveurs de la plaine.

En regard, précarité de l'arbre.

Amandiers, oliviers et noyers prospèrent ou dépérissent sans travail qui leur soit propre. Naturellement, ils participent, comme toutes les autres cultures, de la préoccupation de l'eau. On remarque, par exemple, les amandiers étant dévolus à une zone plus haute que l'irrigué, le soin avec lequel souvent ils sont accolés à un mur de soutènement en pierres sèches, afin de recueillir l'humidité qu'il concentre. Presque constamment, on ménage une « cuvette », *tanut*, plur. *tuna*, au pied des oliviers : un angle concave, tracé par une petite rigole de ruissellement, épouse la déclivité de l'*impluvium*, là où l'eau de séguia n'est pas amenée par gravité à tour de rôle.

Mais nul choix des variétés d'amandiers : celles qui escaladent les pentes moyennes, et témoignent d'ailleurs d'une rusticité

(1) C'est le nom même que lui donne le dialecte ahaggar. Les Touareg connaissent et utilisent le fromage durci, susceptible d'être emporté et concassé.

méritoire, ne procèdent d'aucune sélection. Ce sont des bâtardes composant des dizaines d'origines. Le rendement en est normalement infime, encore que parfois éclate la surprise d'une abondante fructification. L'aléa est immense. Il entre dans les calculs des bailleurs de fonds. La vente en vert, dite *bay^{c} u-ssalam*, à taux usuraire, draine anciennement l'amande vers Mogador, en même temps qu'elle approvisionne d'argent liquide le riche homme de montagne. Autour des oliviers, les « drageons » *ayyawn* (plur. de *ayyaw*) sont soigneusement sauvegardés. Ils passent pour signe de vigueur tout comme l'excès de frondaison : on les compare à la barbe de l'homme. L'esthétique indigène opte non pour le tronc unique et épais, mais pour le bosquet de rejets qui, finalement, se développe sur chaque pied. Bien entendu, ni greffe, ni taille. L' « oléandre » *tazemmurt* est laissé à son rôle décoratif, et, pour nous, de rappel méditerranéen : car l'*oleolentiscetum* des botanistes a presque intégralement disparu ; il ne subsiste que par rares plaques dans la région d'Imintanout. Maladies et parasites désolent toute la plantation. Pour le tout, cette société rurale — pauvreté bien significative — ne possède qu'un vocable, le *bu-zegg^{w}agh*, c'est-à-dire « le rouge » : et bien entendu n'y peut rien. La cueillette est un gaulage brutal, qui annule les espérances de l'année suivante. D'où une productivité en général biennale. Quant aux noyers, l'écorçage des racines pour la recherche du *sswak* (cf. nom du noyer *tsswikt*), voire même l'abatage prématuré, désolent les plantations. A ces trois espèces se réduisent les ressources du verger. La rareté du figuier, en particulier, est remarquable. Et malgré l'altitude, pas de pommiers ni de cerisiers. Çà et là, en haute montagne, quelques pêchers ou abricotiers. Ils donnent lieu à une assez savante conserverie, à Ikis notamment. Mais on peut penser que l'actuelle monotonie des espèces est un trait récent et que leur variété était plus grande autrefois. En tout cas, quelques indices en subsistent dans les secteurs que d'autres traits permettent de considérer comme ayant mieux sauvegardé une originalité ancienne : ainsi les I. Geryun et Sekrat. En I. Geryun on retrouve en pleine terre les rejetons d'antiques pommiers *lh'lu* et cerisiers *asemlal*.

Un vif contraste oppose donc au champ, qu'on fait, l'arbre qui se fait lui-même. D'où, dans une société à techniques rurales pourtant fermes, une relative et paradoxale disgrâce de l'arboriculture. Celle-ci est confiée à la fatalité, dont les démarches, traduites par la sécheresse qui ratatine le fruit, le brouillard qui développe les parasites, le vent qui fait choir les fleurs, et l'insecte, que Dieu seul connaît, échappent à l'action de l'homme. Parvenu à

un tel degré de quiétisme agricole, le montagnard ne plantera plus : pour l'olivier, les drageons se chargeront eux-mêmes de grandir ; pour l'amandier, il a proliféré une fois pour toutes au delà de toute possibilité d'entretien. D'une façon générale, l'effort de plantation est chose des grands ancêtres. Ainsi de ces beaux carrés d'oliviers, qui ceignent des cultures intercalaires, comme on en voit à Taqennurt, au même titre que dans tout le Sud marocain. Qui a planté tout cela ? Mystère. D'aucuns parlent d'Andalous pour l'olivier, de même que toute ruine monumentale fera penser à de mythiques Portugais. Le cas extrême est celui de l'arganier : à vrai dire, il ne touche plus notre secteur, s'étant réfugié loin à l'O. Mais quelle confirmation à ce que l'on vient de dire dans la légende indigène selon laquelle cet arbre ne peut être replanté ! Au contraire de l'arbre, le champ, lui, dans sa matière même, cette terre façonnée en gradins, exigeante en eau et en fumure, procède d'une inlassable volonté. Arbre donné, champ construit.

Alors que chez le paysan méditerranéen l'arbre est individuel — au point qu'en Kabylie la propriété d'une branche se partage à plusieurs — ici l'usufruit comporte une part initiale d'indivision, et la récolte est communautaire. Certes l'arbre est propriété privée (notre secteur ne connaît pas l'arganier collectif). Mais la « cueillette » *azeggʷay* est collective. D'intéressantes organisations interviennent à ce moment. Si, sur le plan immobilier, le verger se répartit en lots individuels, la plantation coïncide en général, et par grandes masses, avec la part d'un *ikhs*. Mais l'éparpillement entre quartiers rendrait, dit-on, au moment de la récolte, la confusion irrémédiable si la cueillette ne s'opérait par bans collectifs. Que vaut l'explication ?

Prenons quelques exemples :

En a. Musa, la récolte des amandes se fait quartier par quartier, dans des limites dont sont responsables des gardiens *imchchurd'a*. Le travail est collectif et échelonné. Les amandes sont mises en tas et ensuite partagées « au couffin », *s-taryalt*, au prorata des droits individuels, et après qu'ont été distraits du tas les préciputs des saints et des salariés.

En Imt'ddan, tétrapole où l'équilibre initial des *ikhs*-s se manifeste par un échantillonnage foncier à peu près régulier sur tous les terroirs, la récolte d'amandiers, faite en commun, donne lieu à la pose de monceaux de fruits (20 par exemple, pour les amandes de Tagunit), qui sont ensuite répartis au couffin entre les *ikhs*-s et, à l'intérieur de ceux-ci, entre les ayants-droit.

En a. H'adduyws, sauf les arbres récents, exploités individuellement, tout le verger est récolté collectivement et le fruit réparti au couffin, après, s'il y a lieu, prélèvement du quint de l'ouvrier. Les *imchchurd'a* ont parfois des tours de guet, comme au débouché du ravin d'Ikis, et de là font respecter la discipline de cueillette.

En Haut Dwiran, la cueillette se fait sur ban collectif : on « attache » la vallée *qqen*. Puis on la « lâche », *rz'em*, zone par zone. Le travail se fait « par échelonnement » *s-warrabo* entre les *ikhs*-s, dont le nom est ici *arktun*, plur. *arktyun*. La pratique s'applique également au ramassage des caroubes, qui, en septembre, jonchent le sol, sans que personne se permette d'en ramasser.

Ces diverses notations m'amenèrent à grouper, en vue d'une enquête d'ensemble, les experts agricoles des Seksawa, et voici telle quelle, la note que j'en tirai.

« Le verger est réparti en secteurs, et nul n'a le droit de commencer la cueillette ou le gaulage avant l'ouverture de chacun d'entre eux, laquelle est annoncée par les *imchchurd'a* du village, ou par la *jemâa*, selon la procédure classique du ban.

Les fruits sont alors cueillis par l'ensemble des ayants-droit et disposés « en tas » *s-igud'iwn*. Le nombre de ces tas est égal à celui des *ikhs*-s : 12 pour Fensu, 6 pour Tasselli, etc. Puis ils sont répartis au couffin entre les chefs de « foyers » *takatin*. Les plantations récentes et individuelles, les achats ou antichrèses sont exclus de ce mode de cueillette collective (1).

Le 3-1-49 cette description est confirmée par un ensemble de cultivateurs Seksawa représentant les diverses fractions. Le terme de « famille », de « parenté », *aytma*, *tarwa n-âmmi*, *ulad el-âmm* est seul employé par mes interlocuteurs, à l'exclusion du mot *ikhs*. La coutume Imt'ddan est déclarée générale. Le cheikh ʿOmar remarque la contradiction existant entre ce mode d'exploitation des arbres et celui, tout individualisé, de la terre. »

Rien ne manque donc à cette notation. Pas même l'expression raisonnée qu'en cherchent les intéressés, ni la surprise qu'elle commence à causer au plus critique d'entre eux. En effet, contrastant avec l'individuation du droit foncier, la technique communautaire de cueillette ne peut que surprendre. Vif contraste avec la société kabyle. A remarquer en effet qu'il ne s'agit pas seulement d'une police de récolte ordonnant, par mesure de sécurité, et pour éviter le maraudage, la simultanéité dans l'action. On observe des conventions de ce genre à Moulay Idrîs du Zerhoun. Mais ici, la répartition individuelle n'intervient qu'à l'échelon de l'*ikhs* et aboutit au tas collectif de fruits. Ce n'est qu'un préambule, mais communautaire, et dont on ne saurait sous-estimer la valeur d'indice, ou de vestige. Plus encore que l'atmosphère gentilice où il plonge, notons l'indivision de techniques arboricoles qu'il révèle. Elle achève de caractériser un système et un niveau.

(1) Ce qui confirme la valeur structurale de l'ordre agnatique.

VARIÉTÉ CULTURALE

Monotonie dans la céréaliculture : de l'orge et du maïs. Monotonie dans l'arboriculture : des amandiers, des oliviers, des noyers. Et monotonie dans le maraîchage : des navets et des carottes. D'autres cultures peuvent nous intéresser : celle du millet en irrigué, par son caractère résiduel (1) ; celle de la lentille en sec, par son intérêt vivrier ; celle du lin alimentaire, par son archaïsme évocateur (2). L'ensemble n'en apparaît pas moins comme la dégradation d'un état ancien, qui dut connaître une tout autre variété. Cela est vrai non seulement des arbres fruitiers, mais encore et surtout de ce que nous nommons « légumes ». La vallée des a. Lh'sen, dont la conservation et la vitalité sont frappantes, garde toute une gamme de ces cultures : aubergines, courge, piment, tomates. L'actuel succès qu'y rencontre, comme en Idma, la pomme de terre, récemment introduite, est peut-être un signe que cette variété est un trait authentique, seulement mieux sauvegardé là qu'ailleurs. Une nouvelle phase de progrès pourrait la ramener. En tout cas il y a un rapport entre la variété culturale et la vigueur du groupe. Nous saisissons là sur le vif un nouveau trait de ces corrélations entre l'espace, les techniques et la structure sociale, dont les populations de l'Atlas nous font saisir la délicate fermeté.

Poussons l'observation. Le maraîchage ne ressortit nullement ici à une optique de jardins. C'est une grande culture, dont la valeur d'assolement, dans la formule navet sur orge, serait efficace si elle ne portait sur des superficies trop restreintes. La distinction, pour chacune de ces cultures, d'une façon précoce et d'une façon tardive apporte encore un élément d'intérêt. L'aubergine et la tomate donnent lieu à de précautionneux semis, en général proches des habitations. Des dalles plates, ou des entrelacs de laurier rose protègent la délicatesse des jeunes pousses contre le bec des poules et le risque des gelées. Certaines cultures, comme celle de la courge, offrent, selon les cantons, d'instructives diver-

(1) Sur le remplacement du millet par le maïs, au XVIe siècle, cf. J. BERQUE, Antiquités Seksawa, *Hesp.*, 1953, pp. 405 sq. Cf. aussi M. SORRE, Les céréales alimentaires du groupe des sorghos et des millets, *Ann. Géo.*, 1942, pp. 81 sq. ; D. FAUCHER, *Géographie agraire*, 1949, p. 40, sur les millets sauvages, ou redevenus tels. On en rencontre dans le S. du Drâ (SALVY, La crise du nomadisme dans le S. marocain, in *CHEAM*, 1944). A cette culture très africaine du millet devait être associé un outil, la houe. Cf. L. FEBVRE, *La terre et l'évolution humaine*, 1922, pp. 345 sq. ; A. LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, 1945, p. 125, sur la prodigieuse adaptation des formes de cet outil aux sociétés qui l'utilisent. Notre milieu en connaît plusieurs : *achaqur*, *agelzim*, etc.

(2) D. FAUCHER, *Géographie agraire*, 1949, p. 302.

sités. Dans les hauts cantons, elle rampe parmi les quenouilles du maïs. En Idma, elle tapisse les talus séparant les banquettes. Plus bas, elle pousse dans des carrés spéciaux. La menthe, seule de tous les végétaux de la vallée, arbres fruitiers compris, connaît la greffe. On la croise avec l' « origant » *flayo*. Seulement de tels détails ne sauraient emporter une conclusion optimiste : ce ne sont en effet que détails, ou curiosités. Le fait massif est que cette agriculture s'est appauvrie de gamme sans se perfectionner. L'utilisation d'espèces sauvages ou subspontanées n'est plus que résiduelle. La réduction du nombre des espèces cultivées ne traduit pas, comme en Europe, une sélection de types, mais une décadence. La monotonie arrive à un comble, économiquement ruineux. A preuve les néfastes cultures de navet ou de carotte. Ces racines tendent au gigantisme, et sont aussi exigeantes en eau qu'avares de calories.

Tout se passe comme si le repli historique d'un système autrefois ouvert à l'extérieur avait acculé ces populations à une agronomie sans variété ni invention (1). Ce n'est là, si l'on veut, qu'une hypothèse. Ne la risquons que pour ce qu'elle vaut. Mais bien des traits la suggèrent, et l'essai de jugement critique qu'on portera sur le système va s'en ressentir.

LIMITES DE L'ADAPTATION

L'adaptation d'une société à son milieu naturel est « un vieux dogme géographique » (2). Salutaire, car c'est un progrès sur les trop faciles dédains aussi bien que sur les enthousiasmes suspects que suscitent, selon le cas, les économies différentes de la nôtre. Mais aussi, dogme simpliste et défigurant (3). Car le dialogue entre milieu naturel et milieu humain ne se conclut pas toujours par un accord. Il peut y avoir discordance, mutuel préjudice. Toute économie rurale se ramène à un certain type de collaboration entre l'homme et les associations végétales. Il faut, pour la juger, définir les effets de cette collaboration sur chacun des partenaires. Dans le cas le plus favorable, progrès du groupe

(1) Sur cette notation de la décadence, J. DESPOIS, *Le Djebel Nefousa*, 1935, pp. 270 sq.

(2) A. CHOLLEY, *Géographia*, oct. 1951, p. 4.

(3) Tout l'effort de l'école géographique française a été de montrer que l'influence du milieu ne devait pas être interprétée en termes de sec déterminisme, et que l'initiative du social, et sa réaction sur le milieu physique lui-même, si impérieuses qu'aient apparu jadis les conditions de ce dernier (cf. Vidal DE LA BLACHE, *Principes de géographie humaine*, 1922, p. 105), sont prépondérantes. Cf. *op. cit.*, pp. 108 sq. Cela implique variétés et inégalités de niveau.

d'une part, croissance du potentiel biogéographique, de l'autre, marquent la réussite du type ; médiocrité ou recul du premier, dégradation du second disent au contraire l'échec. Mais les choses sont rarement aussi tranchées. En général un équilibre plus ou moins fécond, plus ou moins ruineux, s'instaure entre les deux termes.

Or nous sommes ici dans l'Ancien Monde, en bordure de la plus vieille histoire classique, dont nos maghrébins sont les frontaliers. Ils sont en retard d'une révolution, la révolution industrielle. Mais ni leurs techniques ne présentent avec celles de montagnards méditerranéens, les Andorrans, par exemple (1), de différence radicale, ni la profusion de rites ne les enferme, comme certains peuples noirs, dans l'inertie matérielle. Dès lors, sur quelles bases juger leur système ? (2). On en sera réduit à confronter entre elles les données établies par l'observation d'un seul secteur : leur hiérarchie dans le système indigène lui-même offrira les critères les moins incertains. On a trop souvent fait abstraction, dans les études maghrébines, des interprétations et

(1) Nous choisissons cet exemple non seulement comme cas « d'analogie montagnarde », mais aussi parce que les soigneuses études de Brutails, que nous citons çà et là, permettent le rapprochement jusqu'en matière de coutume.

Dans le Moyen Age roussillonnais, le potager existe. Mais, parfois, les jardins sont tous groupés en un quartier appelé *horta* (J.-A. BRUTAILS, *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon au Moyen Age*, 1891, p. 20). Cf. *ibid.*, pp. 17 sq., l'ancienne prépondérance de l'orge (avec le seigle et le mil, comme ici) en culture vivrière. Autres traits méditerranéens « archaïques » pouvant intéresser un rapprochement avec notre milieu : M. SORRE, *Les Pyrénées méditerranéennes* : l'insuffisance des cultures sarclées se réduisant à la fève en Ampurdan (p. 240), certaines inadaptations (p. 205), etc.

Pour revenir à l'Afrique du Nord, il faut noter entre la formule haut atlasique et celle de la Kabylie une grosse différence. Le kabyle a un potager : ces *thimizar*, « attenants aux habitations » (HANOTEAU et LETOURNEUX, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, éd. 1872, t. I, p. 414, et aussi p. 422, où est introduite une intéressante distinction avec les « potagers irrigués » placés très loin du village). Le terme de *tamazirt* est-il à rapprocher du « fumier » *amazir*, et doit-il se traduire strictement par « terrain susceptible d'être fumé » ? C'est à quoi porterait la traduction arabe qu'en donnent les juristes du Sous, par suite d'un calembour pédantesque, dirait-on : *ad-dimna*. Quoi qu'il en soit, E. LAOUST remarque, *Siwa*, 1932, p. 274, que, dans le sens général de « pays » le monde berbère se divise en deux zones : *tamart* pour les parlers orientaux et zénètes du N., *tamazirt* pour les Çanhâja et Maçmûda.

(2) Une consultation faite auprès des meilleurs agronomes nous convainc que cette question n'a jamais fait jusqu'ici l'objet de développements théoriques, du moins pour l'Afrique du Nord. Sur un plan général, cf. E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. III, 5e éd., 1932, Biogéographie, pp. 1245 sq., et surtout M. CÉPÈDE, *Du prix de revient au produit net en agriculture*, 1946, pp. 347 sq. « Comment juger un système de culture ? » L'équation proposée ne rend évidemment pas compte des valeurs attachées subjectivement par le milieu à telle ou telle production. La notion phytosociologique de *climax* a donc de vigoureuses composantes morales.

des élaborations de l'homme maghrébin. Ç'aura été un thème constant de nos recherches que de les rétablir à leur vraie place. Et elles nous offrent ici un précieux jugement de valeur : la préférence pour l'élevage.

Ces antiques sédentaires, ces patients villageois sont avant tout des pasteurs (1). Le troupeau vêt, nourrit, chauffe la maison, et de son fumier refait les sols. Il occupe dans toute cette économie la position majeure. Compte tenu des aléas de l'arboriculture fruitière, et de la médiocrité qui entâche les rendements céréaliers, il est tenu pour la source majeure de subsistance. Central par rapport aux autres éléments de la production, c'est lui qui, dans ses alternances d'alpage sur les hauts, de stabulation au village, et de transhumance au loin, opère la jonction entre la cité de l'homme et l'espace qui la cerne. Il fait en somme l'unité du paysage. Sa valeur de synthèse est ressentie, et il ne faut pas s'étonner du primat d'intérêt que lui confère la tradition. Ses excès — surcharge des pâturages, et, en fin de compte, destruction des sols — ne sont jamais envisagés. Bien plutôt, par l'infinie agilité de ses effectifs, il apparaît comme le procédé le plus propre à éponger les dernières ressources du sol. Les dévastations même de la faim, du froid et de la maladie, passent pour opérer un réglage automatique. En d'autres termes, cette société exploite jusqu'aux dernières conséquences ce qu'on pourrait appeler une écologie de l'animal domestique. Elle trouve dans l'élevage un moyen terme entre sa tendance au maximum démographique et la résistance du milieu (2). Le troupeau exprime un équilibre vivant entre l'homme et le pays. De là vient qu'il soit revêtu de valeurs morales, et probablement rituelles.

Les techniques indigènes s'intéressent en second lieu à l'irrigation. Mais là elles ressortissent plutôt, on l'a vu, à la collecte qu'à la création hydraulique. L'énergie et la sagacité du système à recueillir les eaux sauvages, à les diriger, à les administrer, échouent et démissionnent devant tout essai tenté pour faire surgir des ressources neuves. Ce n'est pas l'insuccès dans ce

(1) Dans un autre milieu montagnard, encore que tout différent, les Alpes françaises, le bétail a été « le principe même de la vie alpine » (Arbos, cité par R. BLANCHARD, *Les Alpes françaises*, 1925, p. 50). Des alternances pastorales ont formé le plus antique fond de l'habitat (*ibid.*, p. 90). Cf. en ce sens J. BLACHE, *L'homme et la montagne*, 1933, pp. 13 sq.

(2) Cf. A. SAUVY, *Théorie générale de la population*, 1952, vol. I, chap. I, pp. 9 sq ; cf. aussi, sur un plan plus directement agricole, les intéressantes réflexions de M. CÉPÈDE, *Du prix...*, pp. 246 sq., chap. sur « L'homme et la nature ». L'économie pastorale est, selon lui, « victime du concept d'infinité », p. 258, c'est-à-dire de la croyance à un recours extensif infini aux déplacements du troupeau. Au terme, la « surpécoration », ID., *op. cit.*, p. 258.

domaine difficile qui doit ici nous frapper : mais l'infériorité relative qui s'y révèle par rapport à l'art que les mêmes gens déploient pour mener le précieux liquide à des distances et selon des tactiques dont le bonheur nous étonne. Cet art de la circulation porté à la gageure ne devient plus qu'inertie et inconsistance dans la création.

Quant à l'arbre fruitier (1), l'indigène arrive mal à le dissocier de la forêt. Certaines espèces donnent le change, qui viennent d'elles-mêmes, ou sont réputées telles. L'ancienneté générale de la plantation, l'irrégularité résultant de maladies ou de parasites non dénommés, de l'eau, du vent, de la chance, ou de la faveur des puissances occultes, font de l'arboriculture, à tout le moins en ce qui concerne le noyer, l'amandier et surtout le caroubier, une ressource aussi peu construite que celle de la forêt. Il n'en est pas de même de l'olivier, qui, ici, comme ailleurs sur le pourtour méditerranéen, a sa valeur civique, et presque morale. Mais si l'on compare sa technique, l'outillage utilisé, à ce qu'ils sont ailleurs, dans le Sahel tunisien par exemple, la même impression de carence en ressort pour l'Atlas.

Primat de l'élevage, arboriculture de cueillette, irrigation qui est plutôt une collecte et une administration qu'une hydraulique : le fait important est la hiérarchie selon laquelle se conçoit le système. Il est remarquable que ces archaïques sociétés paysannes, les plus authentiquement sédentaires de tout le Maghreb, les plus opiniâtrement cramponnées au sol, et dans lesquelles nous cherchons parfois le vestige de ce que put être à d'autres époques une vie rurale plus largement maîtresse des plaines de l'Afrique du Nord, s'intéressent avant tout au troupeau, et à ses rythmes périodiques. Ce créateur de sols, ce subtil administrateur de l'eau, est irrigateur routinier, céréaliculteur médiocre, arboriculteur évasif, maraîcher pire encore. Par une sorte de paradoxe, sa technicité, qui s'affirme à plein dans les difficiles problèmes de la constitution du terroir et de la distribution de l'eau, mollit dans la mise en œuvre des ressources ainsi dégagées. Elle s'affirme, dirait-on, en raison inverse d'une logique de la mise en valeur.

Peut-on tenter d'expliquer ce primat pastoral ? On sait que, se perdant dans la nuit des temps, dans l'Europe même de l'*open-field*, c'est un phénomène de ce genre qui fournirait l'explication de structures rurales encore caractéristiques. Dans le cas qui nous

(1) VIDAL, *Principes...*, 1922, p. 83, voit dans le primat des cultures arbustives une vieille notion méditerranéenne. Mais il voit aussi profondément dans l'arboriculture en sec, qui ici correspond à l'amandier, au caroubier, un type encore plus archaïque.

occupe, est-ce donc simple survivance préhistorique ? Une telle explication pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Ne nous y arrêtons pas. De même, sera-ce faire avancer le problème que d'invoquer l'existence d'un caractère montagnard, à mettre en relations avec des traits du même genre, observables dans les Alpes et les Pyrénées ? Dans ce cas, ce n'est plus par l'excès d'hypothèse, mais par le trop de modestie que pècherait la réponse. Une explication plus propre au milieu étudié attribuerait les contrastes de cette paysannerie à son hésitation entre des traits méditerranéens, préservés par l'altitude, et les influences africaines désertiques qui la pressent de toutes parts (1). Bien que l'effort des hommes ait constamment conspiré avec le premier des deux termes, le second se révèle peut-être par quelques-uns des traits qui étonnent l'observateur. Comme on voit, nous excluons, comme plus hypothétiques encore, les objections que pourrait inspirer l'agronomie des manuels. Rien de plus arbitraire — ou prématuré — que de chercher à apprécier, dans un milieu aussi peu déchiffré par l'expérimentation moderne, le rendement de telle ou telle pratique. Le paradoxe si frappant de ces emblavures d'orge ou de maïs en gradins irrigués — une céréaliculture en pots de fleurs — s'explique sans doute par l'histoire. C'est un trait de refoulement géographique. Et d'ailleurs l'orge est la moins exigeante des grandes céréales, non seulement en module d'eau, mais en distribution annuelle de ce module. Son choix, à le supposer délibéré, n'aurait rien d'irrationnel. L'orge a le cycle le plus court, ce qui concorde fort bien avec la nécessité, imposée par le manque d'espace, de forcer deux campagnes en une sur les mêmes sols. Enfin le déficit en orge, c'est-à-dire en « pain », est l'épouvantail que chacun cherche à plus ou moins écarter, sans jamais y réussir tout à fait. L'amour des céréales n'est donc pas seulement prévoyance alimentaire. Il est aussi précaution sociale, outil d'égalité.

Malheureusement, grande est la vulnérabilité de l'équilibre indigène (2). Il ne résiste ni à la guerre ni à la paix. La poussée

(1) Un autre milieu « berbère » montagnard, celui de l'Ahaggar, cumule de même en altitude des traits méditerranéens, et plus bas des traits franchement tropicaux. Cette dissociation du milieu végétal implique évidemment une économie difficile et partagée, et postule l'événement historique.

(2) L'équilibre moderne d'une région comme celle des Alpes françaises est la résultante combinée d'une meilleure ouverture aux échanges, d'où élimination du primat archaïque des céréales, d'un aménagement réciproque de l'agriculture et de l'élevage, du champ et du pré, et enfin de l'industrialisation. Cf. R. BLANCHARD, *Les Alpes françaises*, 1925, p. 52. Ce dernier facteur réagit même sur l'utilisation des données géologiques : c'est ainsi que notre Cantal connaît une industrie de la lave émaillée, des pouzzolanes, des poudres de

démographique et l'expansion des troupeaux, résultant l'une des progrès de l'hygiène publique, l'autre d'une sécurité accrue dans l'exercice des droits civils, sont en train de ruiner le pays. La déforestation y a joué sur le laps qu'embrasse une mémoire d'homme. Le remède n'est certainement ni dans la coercition du troupeau, ni dans le malthusianisme. Il est dans la recherche de nouveaux équilibres.

Une autre tare, non moins incontestable, de l'économie traditionnelle, c'est sa monotonie. Quelle pauvreté que ces soles, réduites à l'orge et au maïs ! C'est, si l'on peut dire, une monoculture à deux termes. L'absurdité d'une telle alliance de mots rendra bien l'effet déprimant, et finalement ruineux du système. Il n'est pas exclu qu'il inspire à toute la vie locale un sentiment contagieux d'ennui et presque de désespoir.

Il y avait un enfant qui sortait chaque jour. Et le premier objet qu'il regardait, il devenait cet objet ; les pousses des champs, en avril et mai, devinrent une part de lui, les pousses des grains d'hiver et celles du maïs jaune clair... (1).

Seulement, au delà du champ, il y a la montagne. La grandeur du paysage secoue toute médiocrité. Bien au delà, bien au-dessus de l'étroitesse, règnent les plateaux illimités, les cimes aventureuses. La chasse et la guerre exaltent les vaillants. Le dur travail lui-même à quoi s'acharnent les humbles se transfigure par l'émigration. Le jour où l'ouvrier revient avec un pécule, le cousin riche est forcé de rendre la terre. Et la vie communale reprend ses droits, faite de passion rapace et d'inlassable ferveur.

ponce, des phonolithes, des basaltes prismatiques, du kieselguhr et même des sables volcaniques. Dans d'autres montagnes françaises, c'est du côté de l'artisanat (horlogerie, boissellerie, tournerie, forge) que les populations cherchaient des ressources complémentaires de l'activité agricole. Cf. le très intéressant recueil des communications faites au Ier Congrès national de la Vie rurale en Montagne, Paris, mars 1952. Et aussi pour le milieu pyrénéen, dont la comparaison avec le milieu atlasique ne serait pas absurde, la collection des *Annales de la Fédération pyrénéenne d'économie montagnarde* (Toulouse), dont la consultation nous a été précieuse.

(1) Walt Whitman.

IV

QUELQUES ANALYSES DE TERROIRS

A) Classicisme montagnard : les ait Mh'nd

Les a. Mh'nd sont, avec Iguntar, Wanz'id' et Iwulla, l'un de ces cantons adossés à la barre abrupte qui sépare vers le S. le monde Seksawa du Sous. De l'escarpement sourdent des eaux pérennes, quoique sujettes à diminution estivale. Celles des a. Mh'nd, les plus abondantes, forment un torrent jamais tari qui descend, sous les noyers, vers Ad'erd'ur, la zaouia d'Ammern, et finit par rejoindre la vallée principale à Tabratjut. Sa trouée est parfois difficile : ainsi sous l'ancien village des a. Irz'z'i, dont le nom, rapproché de la racine *rz'*, « être brisé », a donné lieu à un calembour étymologique, inspiré par l'aspect ruiniforme de la roche à cet endroit : les a. Irz'z'i, en lutte avec des Idma, auraient eu leur village fracassé par un éboulis miraculeux. Plus amont, presque immédiatement sous les sources, une cuvette s'étale : c'est le terroir des a. Mh'nd. Les sources : Walmdeyn, Talâint n-tauddwa, t. waman i-ygadern, subissent, par les étés très secs, comme celui de 1951, une diminution de 75 %. Mais c'est exceptionnel. La baisse est en général moins forte. Un bassin, Tafrawt ddu-lma, les recueille et les distribue, par un ample système de séguias, à une masse de terrains bien travaillés. Les ondes vives, l'ombrage glacial des noyers et la profusion de verdure font, par les étés les plus torrides, un charmant hallier. Le village, où les *ikhs*-s ont chacun leur quartier, fait face à la montagne et surplombe des prairies de fauche *az'mu*, théâtre tout désigné d'une vie de collectivité active et originale : c'est là qu'on danse et qu'on se rassemble. Dominé, on l'a vu, du côté du Sous, par la barre E. S. E.-O. N. O. de l'Ighran, depuis le Tabgurt (3.205) jusqu'à l'Akyud' n-Zkkat' ; ne communiquant vers le S.-E., avec les Idma et les a. H'adduyws, que par le Tizi Wudud, qui s'ouvre sur les plateaux de l'Amerdul ; avec les hautes terres d'Ibuban, par le Tizi Unluf ; avec le Seksawa, par une vallée aux nombreux étranglements, ce canton a pu développer une individualité extrême.

TRAITS GÉNÉRAUX DE LA POPULATION

Elle se réclame d'une immigration ancienne venue, dit-on, des Ilalen (Sous). Mais parmi les *ikhs*-s habitant aujourd'hui le village, deux seulement, les a. Bakhkha et les a. Umghar, remontent à cette origine. Chacun des deux forme l'essentiel de deux sous-groupes : a. Zbayr, a. Wajmirro, dualité où la *taqbilt* trouve tension et équilibre internes.

Respectivement, à ces deux *ikhs*-s s'ajoutent, mais de dignité moindre, et sans autonomie dans les partages d'irrigation, 4 autres lignées d'immigrants. L'organisation d'ensemble se présente comme suit, telle que le rôle d'irrigation la traduit, avec une netteté exempte de préoccupations ethnologiques, certes, mais contrainte à l'exactitude par ses incidences pratiques.

Division générale du groupe	Subdivision en *ikhs*-s de base	*ikhs*-s surajoutés	Origine des *ikhs*-s surajoutés	Tour d'eau
a. Zbayr.	*a. Umghar.*			Un jour.
	a. u Mbark.			Trois jours, dont deux pour chacun des partenaires alternativement.
	a. Âbdnnûr.			
a. Wajmirru.	a. Mençur.	a. Umzil.	a. H'oggwa expulsés de Fensu il y a un siècle.	Trois jours, dont deux pour chacun des partenaires alternativement.
	a. H'sayn.	a. Lamin.	Demsira d'Iguntar.	
		Imzilen.	Venus des Wijjan il y a deux siècles.	
		a. Lkut'ayn.	Ibuban.	
	a. Bakhkha.			Un jour.

N. B. Le bassin, dit Chcharij ddu-lma, ne fonctionne que du lever au coucher du soleil. Le rôle d'irrigation porte sur huit jours.

Nous retrouverons plus bas d'autres détails sur l'irrigation. Observons d'ores et déjà que l'ordre en est rigoureusement gentilice. L'adjonction de nouveaux éléments, quoique d'une ancienneté dépassant parfois le siècle, n'a nullement influé sur une structure dualiste qui se reflétait jusqu'aux derniers temps de *siba* dans la rivalité politique entre les deux *ikhs*-s d'origine : a. Umghar et a. Bakhkha. Le premier était voué traditionnellement à la prépondérance municipale. Le second à l'*initium* agricole. Neutre, l'*ikhs* des Imzilen fournissait des conciliateurs : c'est encore lui à qui a été demandé récemment, par élection tumultuaire, un juge coutumier. Les a. Lamin inauguraient la guerre. Les ait Umghar ayant formé alliance avec les Idma et leur dynastie naissante, les a. Ânunu, ont consolidé leur propre pouvoir, et assuré l'avantage à l'amghar Âbdesslam b. Âbdelmalek, père du chef actuel.

Aujourd'hui, les a. Mh'nd comprennent 120 foyers, auxquels il convient d'en ajouter 44 émigrés, et plus ou moins fixés à l'extérieur. Ces chiffres, lors de l'enquête de 1929, étaient respectivement de 100 et 13 feux. Progression de 1/5 en vingt ans.

UNE ÉMIGRATION ARCHAÏQUE

Cette émigration est un phénomène ancien. Les partants s'installent à demeure dans le pays d'élection, mais gardent leurs terres au pays natal. On les revoit au moment de la récolte. En avril 1951, un effectif de 60 hommes, soit d'un par deux foyers, descendit en plaine pour la moisson. En revanche, l'émigration ouvrière est encore inconnue.

Un tiers environ des a. Mh'nd est installé hors des Seksawa. Ce phénomène, de type ancien, et non encore influencé par la poussée industrielle du Maroc, a sans doute une certaine valeur documentaire. Parmi ces foyers émigrés on en compte : 1 installé à Marrakech, 4 à Casablanca, 3 à Imintanout, 3 à Agadir Inflas (Dwiran), 8 en ait Âbdella, 2 à Ghdir Bnan, 4 en Ud Didan, 3 en Ud Mumna, 4 à Lalla°Ariba, 1 en Ud Sawla (Ud Bessebâ°), 10 à Tafttacht (Chyâd'ma), 1 en ait °Aliwach (Mjjat'). C'est-à-dire que tous sont partis vers le N.

Il a paru intéressant de retrouver en plaine, là où ils sont à portée directe de l'enquête, quelques-uns de ces émigrés temporaires ou définitifs.

Brahim u H'ammo n-a. Umzil (60 ans) bien qu'habitant Agadir Inflas (Dwiran) a encore tous ses parents en a. Mh'nd. Depuis quarante ans il a fait la navette entre les deux villages : c'est sans doute son exemple qui a décidé plusieurs de ses voisins à s'établir comme lui dans la plaine. En a. Mh'nd il a gardé des terres, que son fils exploite. A Agadir Inflas il commerce, malgré sa cécité déjà ancienne. Il est marié à une femme des Dwiran et compte finir ses jours en plaine.

Lh'sen u Abdallah n-a. Barka (40 ans) est venu à Takennurt (bas Seksawa) en 1945 (famine). A perdu ses terres en ait Mh'nd, mais ne renonce pas à les revendiquer. Pour le moment, il cultive le champ de sa femme à Takennurt. Son épouse, originaire des ait Âbdella, lui a donné 3 enfants. Il se considère comme établi à demeure : pourtant il a toujours un neveu en a. Mh'nd.

Son neveu Moh'ammed u Âli n-a Barka (30 ans), émigré en 1945 (famine) à Agadir Inflas (Dwiran), y vit sans terre, comme manouvrier agricole. Il a gardé des champs et une maison en a. Mh'nd où il espère revenir un jour. Marié à une femme des a. Lh'sen et père de 4 enfants.

Lh'oseyn b. Lkhd'ir n-a. Âbdennur (50 ans), n'a pas de terres à Ilutjan (Bas Seksawa), mais il en possède en a. Mh'nd où son fils reste pour les cultiver. A Ilutjan, il vit comme associé agricole, a épousé une femme étrangère (Idma), dont il a 5 enfants. Il ne compte pas rester toujours à Ilutjan, mais remonter finir ses jours au pays.

Moh'ammed u Bella n-a. Umzil (35 ans) n'est à Bul°wân que depuis un an. Il n'a pas de terres ici, mais en garde en a. Mh'nd d'où l'a chassé la pauvreté. Marié à une femme de chez lui, il compte rentrer à la récolte et ne revenir qu'aux labours prochains, toujours comme associé agricole.

Cas à peu près analogue d'Âbdallah u Moh'ammed (40 ans), travaillant à Agadir Inflas comme khâmmès de Lh'oseyn u Lh'sen n-a. Barka (40 ans), salarié à Taqennurt, de Lh'sen u Abdallah (20 ans) khammès à Tizi Wargyun, et de quelques autres jeunes.

Moh'ammed u Ah'med n-a. Umzil (45 ans) s'est fixé depuis sa jeunesse à Bulᶜwân, comme client de l'*amghar*. Il s'est construit une maison et est considéré comme du pays, bien que sa femme soit aussi des a. Mh'nd. Il s'estime définitivement installé. De même, son parent Lh'sen u Ah'med, bien qu'il fasse encore la navette avec la montagne.

Âddi u Moh'ammed n-a. Umzil (55 ans) vient à Ilutjan depuis sa jeunesse comme khammès. Un jour il épousa une femme d'Ilutjan et acquit des terres sur place. Il retourne cependant en montagne chaque année pour acheter des noix.

Son parent Âli u Moh'ammed (50 ans) qui s'était pareillement marié à Ilutjan, a perdu sa femme et s'est remarié avec une compatriote. Mais il a gardé des terres à Ilutjan où il est définitivement établi.

Ce reportage, fait sur place par L. Robine, qui voudra bien trouver ici l'expression de ma gratitude, renseigne sur une douzaine de cas individuels. La même enquête, opérée à Tafttacht en Ghyâd'ma, donne une autre nuance : celle de gens naturalisés plus avant dans une tribu étrangère, mais gardant toujours peu ou prou ce lien immobilier et sentimental avec le village d'origine.

Quoi qu'il en soit, et même s'agissant du secteur limité au débouché du Seksawa dans le Dir, cette émigration, ainsi fixée à divers moments d'âge et d'ancienneté, ne laisse pas d'illustrer l'essentielle mobilité — arrivants et partants — de la population dans le Haut-Atlas occidental. Mais cette mobilité ne modifie ni les rythmes, ni les structures de base.

MISE EN VALEUR DU TERROIR

Le terroir a. Mh'nd, relativement au reste de l'agriculture de vallée, constitue une unité assez puissante, ainsi qu'en font foi les chiffres ci-dessous : céréaliculture : en irrigué : orge, 50 ha — maïs, 25 ha ; en sec : orge 32 ha. Arboriculture : 1.590 amandiers en irrigué ; 5.750 en sec ; 2.230 noyers. Ajoutons un cheptel de 195 bovins, 470 ovins, 720 caprins. Signe d'aisance : 14 mulets.

A chacune de ces activités : cultures irriguées, cultures en sec, élevage, correspondent des secteurs organisés, entre lesquels de notables différences de nature physique, d'utilisation, de rythme social, et même de densité toponymique, introduisent non seulement une division du travail, mais un ordre qualitatif lié à la vie et aux conceptions du groupe.

ÉLEVAGE

Du village, qui est lui-même à plus de 1.800 m., on voit la montagne enneigée pendant une bonne partie de l'année. Comme dans tous les Seksawa, la stabulation, avec pâtures préparées, fourrages fauchés, herbes collectées, pailles emmagasinées, glands et navets de conserve, s'impose pour le bétail, de longues périodes durant. Le pacage s'organise cependant sur deux secteurs, par roulement. L'un, le pâquis de montagne, au-dessus et au S. du village, l'Adrar, est mis en défens de mars à juin. L'autre, sur l'Ameznir, vers le massif d'Ibuban, est mis en défense de juin à janvier. On connaît cette procédure de la mise en défens, *igʷmi* représentée en bien d'autres cantons des Seksawa. Jointe à la pratique des fourrages fauchés, des pâtures conservées et de l'abri, elle traduit un système cohérent bien adapté.

CULTURES EN SEC

Si l'on excepte quelques labours pratiqués sur le pourtour de l'entonnoir du côté S., le gros des emblavures a. Mh'nd s'étend, en direction du massif d'Ibuban, sur un renflement de terrain de quelque 2.000 m. d'altitude, où, grâce à une pluviométrie favorable, encore qu'indéterminable, et aussi sans doute, à l'enneigement passager, prospèrent l'orge et le seigle. Chose très nette, l'*albur* est divisé en « quartiers », *tighʷmrin*, ou simplement *tismawin*, tels que — si nous suivons, de la crête S., l'arc de cercle qui se présente à nous avec, loin en arrière plan, l'Ilikri — nous trouvons les toponymes suivants : Iz'ran Umliln, Anrarʷ-Waman, Naâtjur (pointements rocheux caractéristiques), un dôme adouci s'épandant de ces roches jusqu'à l'Ameznir, et qui porte le nom de Un-an, Tagʷd'ayt, etc.

Sur chacun de ces quartiers, d'ailleurs tous appropriés privativement, est affirmée la vocation de chaque *ikhs*, tout comme en irrigué. Mais l'éloignement, la difficulté des transports, et sans doute aussi le caractère de confins que, même à l'échelle de ces cantons, offrent ces étendues, relativement à la densité, à la proximité, et si j'ose dire à la « présence » du terroir irrigué, tout cela fait que les rivalités entre puissants s'y donnent libre cours, excluant peu ou prou les faibles. Mais ceux-là ont conscience de leur droit. En août 1950, interrogeant avec J. Dresch un modeste éleveur rencontré du côté de la source, nous pûmes noter qu'il énumérait, comme son droit foncier portant sur tous les quartiers d'*albur*, les noms suivants :

— pourtour de l'entonnoir : Anammer Udrar (sur le Zkkat'), Inwalen (sur l'Awrir Iwiggin) ;
— en direction d'Ibuban : Griighrad'en, Anammer n-a. Lghachi, Unan (vers le Tizi Unluf), Talâint Umeznir, Agʷni n-Ish'aq, Akhbuʷwagaywar, Albur i-ysekni ;
— enfin, dans le thalweg : Imd'rar, Az'ru n-tmedda.

Soit, pour un tout petit pays, une douzaine de quartiers où s'exercera, si l'on peut dire, sa vocation de propriétaire et surtout, en l'espèce, de revendicant : ce « droit » finit par constituer une sorte de chantage permanent du pauvre.

Disons, en anticipant quelque peu, que cette règle a été recoupée maintes fois. Elle s'offre aux gens du cru avec l'évidence d'une loi organique. Elle unit la vie de groupe et garantit son équilibre, par ces tensions judiciaires et morales qui, non moins que le fruit du sillon, en font la vitalité, la virilité, et qui l'assurent contre la précarité et les périls de la vie de montagne.

Toponymie du terroir irrigué des Ait Mh'nd

Noms de quartiers	Noms des subdivisions de quartiers									
Twuttyan (cf. awuttu « limite »).	Talghachit (dérivé d'un nom d'*ikhs*).	Agerd'^{w} Wazar « col du figuier ».	F-usderm-an « sur cet escarpement ».	Iwchchah'en.	Mm-uqelmun « en forme de capuchon ».	Im-tmid'i (timid'i : « le cent de noix »).	Agerd' wad'il « le col de la vigne ».	Agh^{w}zafan « en long ».	Bu-tfaliyn « aux éboulis ».	Tar agharas « sans chemin ».
	Dar-uzerg « au moulin ».	Ifdisn-an « les murs de pierre sèche ».	Taglagalt-an « l'endroit où stagnent les eaux ».	Uzrar « la soi[f] » (lieu très sec : il y a du grav[ier] « lmezrar »).	Imi l-lutrat « le débouché du collier d'attelage ».	Ag^{w}mmad' i-yghzer « la rive du ravin ».	Bu-lh'chu « aux graviers ».			
Taçddut « la déclivité ».	Wa-lemri « le miroitant ».	Asdrem^w Wanz'et't'a « l'escarpement de l'*a.* » (cf. plus bas).	Ihlawen (dérivé d'un nom).	Ush'aq (déri[vé] d'un nom).	Tamggaynant « le creux humide ».	Ddu-taswikt « sous le noyer ».	Mm-telggut « aux *aloggo* (genêt) ».			
Tighermin « les champs en gradins ».	Amlal Wuggug^{w}en « le sablon des captages ».	Tagh^{w}zit n-ait Said « le champ des a. S ».	Ughzif n-tghermin « les champs en long ».	Agd'ay n-tgh[ermin] « la m[...] des champs ».	Ag^{w}mmad'n - tafrawt « la rive du bassin ».	Ikniwun « les jumeaux ».				
Amegdul w-uzddar « le parc d'en bas ».	Bu-ih'chach « les huttes ».	Talh'chut « les galets ».	Dar wad'il « aux vignes ».	Mm - wamim[...] (nom de plant[e])						
Amegdul ufella « le parc d'en haut ».	Amegdul Ichahan « le parc d'I ».									
Tawddwa.	Targa n'ayt Zbayr « la séguia des a. Z ».	Makan^w uchboro « au delà du retranchement ».	Tamalut l-Leftrug « ubac de L ».							
Anammran « l'adret ».	Adukk^{w}ali.									
Ddu-wanz'et't'a (*anz'ell'a*, « pellicule de mousse sur une pierre ou sur l'eau »).	Tagh^{w}zit m-Mazuz « le champ de M ».	Findus.	Tighedwin-an « les palonniers » (parcelles longues et parallèles).	Mm-ti-leh'la « [...] pommiers ».	Ag^{w}dal-an « le parc ».	Aghdaw^w wagmar « le palonnier du cheval ».				
Tafarnut « four à pain ».	Tafarnut n-ayt Umghar.	Tafarnut n-a. Bakhkha.								

Toponymie du terroir irrigué des Ait Mh'nd *(suite)*

Noms de quartiers	Noms de subdivisions de quartiers		
Afud-an « le genou ».	Amlal^{w} wafud'-an « le sablon d'Afud'an ».		
Talat n-tenghort « le creux de l'excavation ».	Lluz n-ait Naçer « l'amanderaie des a. N ».	Tinummar l-lmechh'i « les adrets des fruits secs ».	Tagh^{w}zit u-wamalw-an « le champ de l'ubac ».
Tagenza ufella « le talus d'en haut ».	Ddu-Tgenza « sous le talus ».	F-ugenza « sur le talus ».	Amlal n-fu-wasif « le sablon au-dessus du torrent ».
Ddu^{w}-wsderm « sous l'escarpement ».			
Wankutuf.			
Ddu-tg^{w}mma « sous les maisons ».	Içd'ar-an « les vannes ».	Talat n-wkhrib « le creux des ruines ».	
Ddu-wz'ru « sous la roche ».	Amlal i-ymzilen « le sablon des forgerons ».	Ait Lamin.	Ait Bakhkha.
Ughad' « de la chèvre ».	Ibh'irn n-ait Umghar « les champs des a. U ».	Ibh'irn n-a. Lah'sen u Sâid « champs des a. L ».	
Igherman-an « les parcelles ».	Tagh^{w}zit n-ait Abdennur « le champ des a. Â ».	Tigh^{w}ziwinn ait Umghar « les champs des a. U ».	Amlal n-ait Umghar « le sablon des a. U ».
Dar - Talmechmacht « à l'abricotier ».	Tagh^{w}zit n-a. Umghar « le champ des a. U ».	Tagh^{w}zit n-a. Abdennur « le champ des a. A ».	
Tifratin « les petits bassins ».	Tagh^{w}zit n-ait H'sayn « le champ des a. H ».	Tigh^{w}ziwin n-a. Umghar « les champs des a. U ».	Tagh^{w}zit n-a. H'ammu u-Bella « le champ des a. H' ».

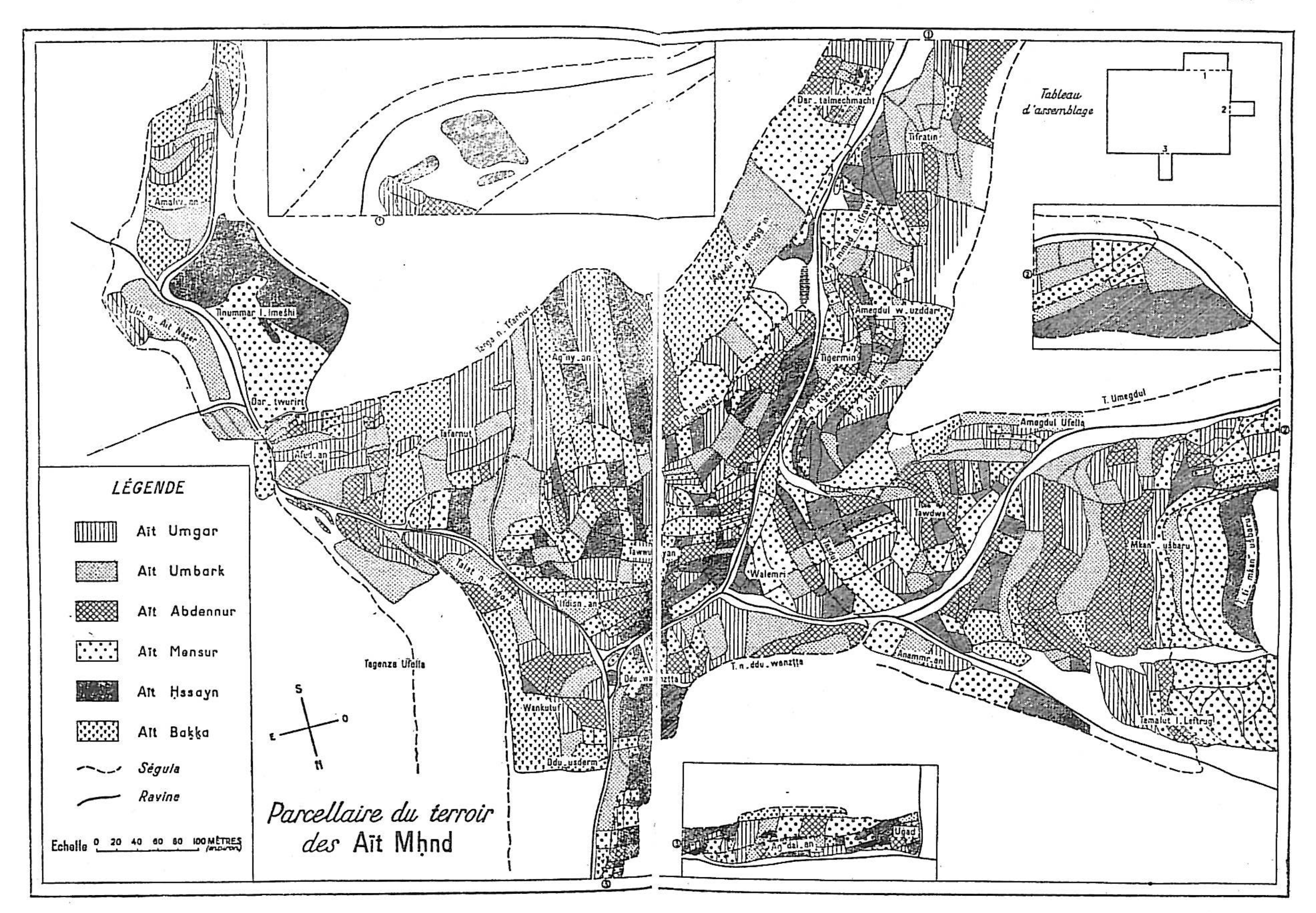
Toponymie du terroir irrigué des Ait Mh'nd *(suite)*

Noms de quartiers	Noms de subdivisions de quartiers		
Iger zegg^{w}aghen « le champ rouge ».	Tigh^{w}ziwin i-ymzilen « les champs des forgerons ».	Tigh^{w}ziwin n-a. Lamin « les champs des a. L. ».	Tagh^{w}zit n-ayt Lkut'ayn « les champs des a. L. ».
Dar-uzerg « au moulin ».	Ibh'irn n-ayt Mençur « les champs des a. M. ».	Ibh'irn n-a. Lkut'ayn « les champs des a. L. » (cf. ci-dessus).	Ibh'irn n-ayt Buirddamen « les champs des a. B. ».
Amettul m-Merzug « le terrain de M. ».	Ibh'irn n-a. Bakhkha « les champs des a. B. ».	Ibh'irn n-ait Mençur « les champs des a. M. ».	
Talat n-tsettuft « le creux de T. ».	Ibh'irn n-T't'aleb °Ali « les champs du T'. ».	Ibh'irn n-ayt H'fid u yidar « les champs des a. H. ».	Ibh'irn n Abdella « les champs d'A. ».

CULTURES EN IRRIGUE

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'extrême densité toponymique. Si notre appellation de terroir peut valoir pour l'ensemble, compte tenu du fait que c'est un tout continu, une première différenciation par quartiers apparaît aussitôt. J'entends ici par « quartier » une unité agraire ayant son autonomie d'irrigation. Le terroir des a. Mh'nd comprend quelque 25 quartiers ainsi compris. En voici les noms : Twuttyan, Taçddut, Tighermin, Amegdul, Tawddwa, Annammeran, Ddu-wanz't't'a Tighe dwinan, Ag^{w}dalan, Tafernut, Afud'an, Talat n-Tnghort, Tagenza, Ddu-wsderm, Wakuntuf, Ddutgomma, Ughad, Ddu w-wz'ru, Ighermanan, Dar-talmechmacht, Tifratin, Iger zegg^{w}aghen, n-dar-uzerg 'Amtul m-Merzug, Talat n-tsttuft.

Mais bien d'autres noms, correspondant à des espaces plus petits, pourraient être cités, à l'intérieur du cadre pourtant assez exigu (1/2 ha. environ chacun) que constitue le quartier. Un véritable pullulement toponymique se fait jour entre les mailles. Par rapport au quartier spacieux « d'*albur* », tel Unan, le quartier irrigué *ddu waman* est fort exigu. Mais il est lui-même un vaste multiple d'autres cellules élémentaires, pouvant aller jusqu'à l'humble série de parcelles. Irait-il même jusqu'à la parcelle, si notre étude pouvait descendre si loin ? « Chaque *tibh'irt* a son nom » : tel est du moins l'adage que l'on entend spontanément proférer lors de ce genre d'enquête. Sur le terrain pourtant, il faut constater que si le « quartier » se décompose en noms secondaires, il n'y a pas de


Tableau d'assemblage
LÉGENDE
Aït Umgar
Aït Umbark
Aït Abdennur
Aït Mensur
Aït Ḥssayn
Aït Bakka
Ségula
Ravine
Echelle 0 20 40 60 80 100 MÈTRES
Parcellaire du terroir des Aït Mḥnd
Amalıy_an
Tinummar I. Imeshi
Dar_twurirt
Afud_an
Tafarnut
Ag'ny_an
Ifdisn_an
Wankutu
Ddu_usderm
Tagenza Ufella
Walemri
Tigermin
Tiftatin
Amegdul w_uzddar
T. Umegdul
Amegdul Ufella
Tawdwa
Anammr_an
T. n_ddu_wanztta
Mkan_usbaru
Temalut I. Leftrug
Ugad
Ag'dal_an
Dar_talmechmacht

nom pour chaque gradin, encore moins pour chaque parcelle. Une densité variable de noms est d'ailleurs remarquée par le paysan lui-même. S'il n'a pas la notion abstraite du « quartier », il la met en action de façon évidente, et l'étiquette des termes de *tamazirt* ou ar. *bot'ira*. On entend parfois *tighmert*, mis en rapport avec ar. *rokna*, « coin », sans doute « coin de terre ». *Tighmert* m'a été défini comme désignant l'angle convexe que forme le saillant du talus délimitant le gradin, tandis que la superficie ainsi circonscrite était dénommée *tawz'z'ut*, plur. *tiwz'z'a*, soit peut-être : « le redan » et « le recoin ».

Le tableau ci-dessus, dressé par information directe sur les lieux, fait ressortir que pour 25 quartiers proprement dits, 80 noms environ d'unités locales inférieures sont connus. Soit 3 ou 4 sous-multiples toponymiques pour chaque quartier. Mais cette densité est fort inégale. Le quartier central de Twuttyan, le mieux irrigué, le plus harmonieusement placé au cœur du terroir, quartier privilégié en quelque sorte, comprend 17 vocables à lui seul.

MÉCANISME DE L'IRRIGATION ET DE L'ASSOLEMENT

Tout cet ensemble n'est pas irrigué par moins d'une quinzaine de rigoles ayant chacune son nom. Les voici : Targa umegdul, t. ti m-mkan Uchboro, t. n-a Zobayr, t. Umegdul t. n-tuz'z'umt, t. n-tarmin, t. n-dda-Wanz't't'a, t. n-tfarnut, t.n-tmazirt, t. g-ifdisn-an, t. n-temj'j'ut't'-an, t. Wankutuf, t. w. Ugdaḷ-an, t. Waghad, t. n-ddu-wz'ru, t. y-iger zegg^{w}aghen, t. n-dar uzerg, t. n-talat nnur (accessoire, recueille le ruissellement).

On a vu plus haut le mécanisme de l'irrigation. Il ne fonctionne, autrement dit le rôle d'eau *tiwaliwin* ne prend son effet, qu'au moment où l'étiage, aux approches de la sécheresse, impose une réglementation. C'est ce facteur physique qui imposera alors le recours au rythme de répartition. De même, et à l'intérieur de chaque part, au cas où le module est insuffisant pour irriguer simultanément l'ensemble des ayants-droit, il y aura entre ceux-ci tirage au sort. C'est encore cette pure question de fait qui déterminera s'il y a ou non possibilité de cultiver sur chaumes après la récolte de l'orge, et d'étendre ou non le maraîchage. Ce qui, en revanche, ne dépend pas de circonstances extérieures, c'est l'assolement biennal, par soles alternées d'orge et de maïs, que nous observons ici. Ce battement ne porte que sur 4 quartiers, qui sont, à vrai dire, les mieux irrigués et comme le cœur du terroir : Twuttyan, Taçddut, Tighermin, Amegdul. Les chiffres donnés plus haut indiquent que l'assolement fonctionne sur quelque 25 ha., c'est-à-dire sur la moitié de l'ensemble des cultures irriguées.

REMARQUES SUR LE PARCELLAIRE

Sur toute l'étendue du terroir irrigué, chaque *ikhs* est représenté par quelques champs dans chacun des quartiers. Sans exception. Malgré ventes, héritages féminins, nantissements, usurpations, etc., cette règle

ressort encore de la lecture d'un parcellaire établi en 1948 (fig. 8), et dont il convient de préciser qu'il est l'œuvre d'un jeune ingénieur agricole ignorant de la coutume, et par conséquent non suspect d'a priorisme. Dans le cas nombreux des *rrahn*-s, il a évidemment noté la situation possessoire. On remarquera, aussi — et cette déformation est intéressante — que les 4 *ikhs*-s surajoutés ont été indiqués comme se confondant avec ceux des *ikhs*-s de base qui sont en quelque sorte leurs répondants : autre trait de permanence structurale. Les informateurs du plan ont évidemment basé leurs propres déclarations sur ce qu'ils savaient, en tant qu'a. Mh'nd, de la répartition de l'eau : confirmation du caractère intégralement gentilice qu'affecte celle-ci. Enfin, la figure ainsi obtenue donne une idée qui reste encore au-dessous de la régularité prêtée par l'interprétation locale à cet échantillonnage parcellaire des *ikhs*-s entre les quartiers. L'examen de ce plan, tel qu'il est, et sous les réserves ci-dessus, n'en est pas moins concluant.

On remarquera la concentration plus dense des morceaux vers le centre (Twuttyan et autres) : évidemment l'alternance entre les soles implique que, dans chacune, chacun soit équitablement représenté. Ailleurs, au contraire, les parcelles sont plus spacieuses. A deux endroits périphériques (Ag^{w}nian et Mkan Uchboro) elles affectent un parallélisme en lanières qui évoque un partage systématique.

B) Autre cas de classicisme montagnard : Agersili

J. Dresch décrit, sous le nom de capture d'Agersili, un phénomène caractéristique des changements de niveaux de base intervenus de part et d'autre de la flexure subatlasique. Toute une ramification de vallées à l'aspect mûr, descendant des flancs du Tabgurt, se prolongeait, par le seuil d'Inraren Z'dinin en une dépression aux pentes molles, l'Ighzer n-Tzemzgart, vers le torrent d'Ammern, où elle se jette à hauteur d'Ad'erd'ur. Mais le système d'amont a été capté par un autre ravin, abrupt celui-là, l'Ighzer Wanchkrir, qui l'a happé par une dénivellation brusque, formant cascade, et l'entraîne vers la vallée principale. Le ressaut est de 300 m. C'est que « la progression de l'Ighzer Wanchkrir a été favorisée par la faible résistance des schistes ordoviciens pincés le long de l'accident subatlasique ». Venant de la source de l'Amerdul et des hauts pâquis du Tabgurt, concentrant l'humidité des neiges qui recouvrent Agersili pendant deux ou trois mois chaque année, un courant d'eaux bondit vers l'aval. Mais, canalisé par l'industrie des hommes, il ne cèdera pas à l'attraction de la capture. C'est dans la direction marquée par la tectonique, c'est-à-dire vers Ad'erd'ur, en suivant le Tzemzgart, qu'il se dirige : l'art a rétabli l'état de choses antérieur au remaniement des niveaux de base et à l'action de l'érosion régressive. D'où une séguia très longue, que le filet d'eau met, dit-on, douze heures à parcourir en entier.

C'est l'artère vitale des Idma. Elle dessert les cultures de leur plus vieil habitat : Asikis en premier lieu, avec ses champs d'Agersili, puis

Ad'erd'ur. Wanchkrir a toujours eu une desserte moins favorisée que les deux métropoles. Un des premiers actes de l'histoire des Idma a certainement été d'apurer juridiquement, par transaction avec les voisins et les anciens occupants : a. Umgan vers le Tabgurt, a. Gasa vers la vallée principale, la situation des terres et des eaux. J'ai donné ailleurs le texte de deux de ces traités, datés respectivement de 1702 et 1703.

Lorsque du Tizi Wudud, sur le flanc Nord du Tabgurt, on observe le panorama d'aval, on a sous les yeux la bifurcation même de l'histoire des Idma depuis deux ou trois siècles. A peu près sans doute ce qui se présenta aux envahisseurs venus de l'Anti-Atlas. Ces lieux sont chargés de passé : de ce passé montagnard qu'ignorent, bien entendu, les chroniques, et que l'observation moderne, devant tant de traits d'une rustique immutabilité, négligerait elle-même si l'on n'y prenait garde. Entre autres indices archéologiques, se pressent, dans un chétif périmètre : la « borne » *tiktit* de Lalla Aziza, marquant la séparation entre Idma et gens de Tasa sur le pâquis d'Amerdul ; la prairie *az'mu* des ait Irz'z'i, où eut lieu un massacre de cette vieille population, nouveaux cananéens de ces nouveaux élus ; les « Aires jointes », Inraren Z'dinin, seuil dominant Wanchkrir de 300 m., à pic, et où s'opéraient les élections annuelles de chefs ; au même lieudit, un édifice de pierres sèches qui serait le tombeau d'une Lalla Âzzo nt Âmer, dont le nom plonge le chercheur dans une grande perplexité : ne serait-ce point Lalla Aziza ?

Agersili est, avec son dévalement de terrasses sur quelque 80 ha., le plus bel, et, toutes proportions gardées, le plus colossal exemple de cultures en gradins de cette partie de l'Atlas. Le système s'étend, sur les deux faces d'une ravine, 3 km. durant. Nous le dominerons mieux en nous adossant au flanc du Tabgurt, du côté de la petite source intermittente, dite Talat wuz'ma. Notre vue plonge d'ici dans l'axe. Vers le N.-E. nous apparaît, sur la droite, une crête calcaire, pointant en flèche à l'Agadir waleggu. Dans l'arrière-fond, le dôme du Tindri, qui domine Ikis. Sur la rive droite du vallon, deux villages de pierres sèches, Agerd'ayan, le plus important, et Twurirt. Ce qui frappe à première vue dans les cultures, c'est l'alternance de couleurs qu'entraîne, selon les saisons, le roulement des soles.

Le terroir se divise en quartiers, correspondant chacun à une prise principale *açder* sur chacune des 11 rigoles soit, d'amont en aval : targa n-Talburt, y-imi n-tanut, ddu wg^{w}erd'an, umalu y-imi y-iz'ma, wannammeran sur la rive droite ; n-tghuni, n-tsila, y-Irzzi, w-wammas, wanammer, y-imi y-iz'ma sur la rive gauche.

Ce terroir irrigué, d'une quarantaine d'ha., appartient aux Idma. Une première analyse y repère leur subdivision en 6 grands *ikhs*-s. Mais, bien que ces 6 noms se retrouvent aussi dans le finage des autres bourgs, en général il y a spécialisation de sous-multiples d'*ikhs*, si l'on veut, entre ces différents secteurs. Ici, ce sont essentiellement les gens d'Usikis qui cultivent, en même temps que plus bas, sur les terrasses profondes du village (un escalier à 200 marches), et, sur la vallée principale, à Imi^{w}Usikis et à Tighwla. L'ensemble de ces 4 terroirs constitue la

partie irriguée du finage d'Usikis. Part du Lion. A Agersili, par exemple, parmi les représentants du grand *ikhs* des Iseqqalen, nous distinguons : a. Lh'ajj, a. Warh'man, a. Zbayr, a. Unejjar ; parmi ceux du grand *ikhs* des a. Mh'nd u. Abdallah, apparaissent les Ih'chtrag, les a. bu Mh'nd, les a. Berka ; parmi les a. Ilarzg : les a. Berchman et les a. Lehri. D'autres sous-rameaux apparaîtront à Ad'erd'ur, Wanchkrir ou Tanssmekht.

Cette spécialisation par secteurs semble être corollaire de l'amplification du groupe. Elle est complémentaire d'une autre règle ordonnant l'équilibre du groupe sur l'espace qu'il occupe, par de minutieux échantillonnages. C'est ainsi que les Idma se répartissent en 5 branches. Elles-mêmes se divisent en 33 *ikhs*, dont deux actuellement éteints. L'ampleur moyenne d'un *ikhs* peut donc être évaluée à 13 maisons, 15 ; 5 foyers, 67 ; 74 personnes. Sur ces 5 branches, 4 sont représentées à Usikis, 3 à Ad'erd'ur. Deux semblent s'être concentrées particulièrement dans un village, par exemple Tasselli ou Ad'erd'ur. Parmi les *ikhs* eux-mêmes, deux sont représentés dans plusieurs villages. L'un, les Iseqqalen, est représenté partout. C'est évidemment le groupe dominant.

Une harmonie, obéissant à des lois simples de représentation équilibrée, se reconnaît donc dans la composition qui règne entre les Idma et leur pays. Mais une harmonie encore plus raffinée règne dans la distribution des terroirs. Comment, dans le cas d'Agersili, se combinent la division du terroir en quartiers en celle du groupe en *ikhs*-s : c'est ce qui ressortira du tableau de la page suivante.

COMMENTAIRES DU TABLEAU

Ce tableau chiffré a été établi par moi-même, à la suite de nombreux recoupements sur place, dont l'un fut fait, en août 1950, en présence de J. Dresch. Il est confirmé en gros par un autre tableau, figuratif celui-là, établi par un lettré d'Ad'erd'ur. La figure indigène se base, non plus sur la division par quartiers, mais sur la desserte par rigoles. Comme le quartier a ici une définition technique, à savoir d'être desservi par une vanne principale, le résultat revient au même. Un flottement toutefois dans le nombre des parcelles : 3.546 selon la première méthode, 3.670 selon la seconde. Un coefficient d'incertitude de quelque 4 % est négligeable. Étudions donc les principaux traits qui découlent de cet ensemble d'indices, chiffrables, on le voit, avec une exactitude suffisante.

LA DISTRIBUTION IMMOBILIÈRE

Les indications de propriété enregistrées ici procèdent surtout de la conscience que le groupe se fait de ses bases foncières, c'est-à-dire d'un commencement d'interprétation qui a tenu compte, dans certains cas, du propriétaire plutôt que de l'occupant. Dans d'autres cas, en revanche, c'est la situation possessoire, basée sur un *rrahn* ou d'une usurpation ancienne, qui a influencé la notation. Notamment s'agissant de la famille de l'actuel *amghar*, les Iseqqalen. Tel quel pourtant, et malgré tous les avatars résultant d'aliénations et d'héritages féminins,

Analyse du parcellaire d'Agersili

Nombre de parcelles appartenant à chacun des ikhs-s *dans chacun des quartiers ci-dessous*

Noms des *ikhs*-s	1. Talat-an.	2. Tanluft.	3. Tamsayt-an.	4. Iz'mayan.	5. Ddu y-Irz'.	6. Ftabarin.	7. Talat n-ifrawt.	8. Talburt.	9. Amaluyâich.	10. Amalu ddu wgadir.	11. Ddu Turirt.	12. Targa wammas.	13. Irz'ughan.	14. Firazaten.	15. Uggug i-ymi y-iz'ma.	16. F-tghuni.	17. Amalu y-imi n-tanut.	18. Talaggut-an.	19. Ddugord'an.	20. Awrz i-ymi y-iz'ma.	21. Amalu y-imi y-iz'ma.	22. Talat Umghar.	23. Wanammer-an.	24. Targa y-Irz.	25. Awrir-an.	26. Talat n-Tfrawt.	27. Aït Yus.	
Iseqqalen	88	41	152	132	110	66	44	11	73	61	46	16	6	6	5		11	27	13	10	7		56	33	50	5	12	1.095
a. Ilarzg	77		27	33	98	106	36	27	13	37	16	69	56	57	18	48	20	11	52	9	23	35	118	9	111	80	63	1.270
a. H'sayn		3		29	24	33			6	5	10	18				15			3		7	26	10	30	30			213
a. M'hand u Âbdellah	12	2	20	13	75	55	43	21	3	19	5	18	43	35	21	11	13	3	23	7	2	11	15	3	91	20	13	637
a Ulila............			24	10	41	7			10	19		13	31	1				13	12		9	2	9		29	13	13	256
a. Wah'qqi			15	8	12					14	16																	65
TOTAUX......	177	46	238	225	360	267	123	59	105	155	93	134	136	99	44	74	44	54	103	26	48	74	208	75	311	118	101	3.546
Assolement																												
Les initiales o (orge), n (navet), m (maïs), indiquent la culture pratiquée sur chacun de ces quartiers pendant les campagnes :																												
1948-49..........	m	m	m	?	o	o	m	m	m	m	o	m	?	o	o	?	m	m	o	o	o	m	o	o	o	m	o	
1949-50..........	o	o	o + m	m	m	m	o + n	o	o	o + n	m	o	o + n	o + n	m	m	o + n	o + n	m	m	n	o	m	m	o	o	m	
1950-51..........	m	m	m	o + m	o	o	m	m	m	m	o	m	m	o	o	o	m	m	o	o	o	m	o + m	o	m	m		
1951-52..........	o	o	o + n	o + m	m	o + n	o + n	o + n	o + n	o + n	o + n	o + n	o + n	m	m	o + n	o + n	m + n	m + n	m	o + n	o + n	m	o + n	o	o		
1952-53..........	m	m	m	m + o	o	m + o	o	m	m	m	m	m	m	o	o	m	m	o	o	o	m	m	o	m	o	m		

Toponymie d'Agersili

a) Rive gauche

Toponymes	Sens approximatif	Toponymes	Sens approximatif
Targa n-tghauni.	« la séguia des cascades ».	AytYus.	(nom propre).
Imi n-talat i-Ylarzg.	« l'entrée du creux d'Ilarzg ».	Ighzer-an.	« ce ravin ».
Tanluft.	« couleur de rouille d'usure ».	Ddu-wderg-an.	« sous ce roc ».
Talh'yant.	« à la barbiche ».	Asarun-temd'a.	« la rigole de la mare ».
Talat-an.	« le creux ».	Asaru n-aitYirz'.	« la rigole des a. I ».
Adaghas n-talt-an.	« l'abri du creux ».	Ighzer n-aitH'sayn.	« le ravin des a. H. ».
Ddu-f-igherm-an.	« sous le dessus de la banquette ».	Asaru awragh.	« la rigole jaune ».
Tiz'ma y-Ij'anaten.	« les prairies d'I ».	F-tabarin.	« succession de gradins en verticale (*tamart* ou *tabart*) « barbe ».
Uggug n-trga n-tsila.	« la tête de la séguia du Tasila ».	Az'ru^{u}wawuk.	« la pierre du hibou ».
Talat n-ggud'it.	« le creux du tas ».	Amalu n-talat n-tfrawt.	« l'ubac du creux du bassin ».
Amettul n-ᵉisa.	« le champ de Aïssa ».	Tinummar umençur.	« les adrets d'A. ».
Tigh^{w}za-y-an.	« les parcelles ».	Ddu-wdaghas.	« sous l'abri ».
Ag^{w}erregg^{w}in.	« entre les séguias ».	Bu-yilf.	« le lieu au sanglier ».
Alkawsu.	« la serpe ».	Targa wammas.	« la séguia des saules ».
Iz'ma-an.	« les prés ».	Uggug n-trga wammas.	« la tête de la séguia... ».
Ighzer ulberj.	« le ravin du château »	Imezughan.	« terre rouge ».
Imi n-tghersi.	« la bouche du sacrifice ».	Talat n-tfrawt.	« le creux du bassin ».
Asaru y-imezran.	« la rigole d'I ».	Bu-lkhukh.	« celui aux pêchers ».
Targa y-Irz'.	« la séguia d'I ».	F-takuj'j'ut.	(mot inconvenant).
Tirwil.	« mince bande de parcelles enserrées entre plusieurs séguias ».	Timezgida n-f-irazaten.	« la mosquée de Firazaten » *(araza : l'essart)*.
Uggug i-ymi y-iz'ma.	« le barrage de l'entrée des prairies ».	Badis.	(nom propre).
F-yighil-an.	« sur cette crête ».	Timutar-an.	« sorte de genêt ».
		Taghuni.	« la cascade ».
		Ighzer n-aitAli.	« la ravine des a. A ».

Toponymie d'Agersili

b) Rive droite

Toponymes	Sens approximatif	Toponymes	Sens approximatif
Targa n-tussa-irh'h'alen.	« la séguia de l'esplanade des nomades ».	Talat Umghar.	« le creux du chef ».
Targa n-talburt.	« la séguia du champ en sec ».	Targa w-umalu n-talat u-wmghar.	« la séguia de l'ubac du creux du chef ».
Amalu.	« l'ubac ».	Imi n-tegsart-an.	« le débouché de l'à pic ».
Targa w-umalu.	« la s. de l'ubac ».	Targa-wanammr-an.	« la s. de l'adret ».
Awerz u-wmalu.	« le sablon de l'ombre ».	Talat i-Yburk.	« le creux d'I ».
Berqiqch.	« les prunes ».	Ddu-ws^{w}gglegh.	« sous les dalles à sel ».
Talat g-ys^{w}ggligh.	« le creux des dalles où l'on met du sel pour les troupeaux » *(asswgglagh)*.	Idughas u-wgerd'-an.	« les abris de la butte ».
Amalu n-ddu-wgadir.	« l'ubac du dessous du fortin ».		
Asaru l-lbaz.	« la rigole du faucon ».		
Ddu-turirt.	« sous la colline ».		
Tanikt.	« pierre ayant l'aspect des résidus de fonte ».		
Targa n-tanut.	« de l'entrée du petit puits ».		
Amalu y-imi n-tanut.	« l'ubac de l'entrée du petit puits ».		
Talggut-an.	« sorte de genêt ».		
Targa n-ddu-wgerd'-an.	« la s. du dessous des buttes ».		
Isdram.	« les escarpements ».		
Targa w-umalu y-imi y-iz'ma.	« la s. de l'ubac de l'entrée des prés ».		
Awerz i-ymi y-iz'ma.	« le sablon de l'entrée des prés ».		
Imi n-talat u-wmghar.	« l'entrée du creux du chef ».		

ce document établit, à un coefficient de recoupement d'environ 75 %, que chaque *ikhs* est représenté sur chaque quartier. Ce recoupement portant sur plus de 25 quartiers, sur 6 *ikhs*-s et 3.500 parcelles, a son poids. Mais des inégalités apparaissent, tant dans la teneur du patrimoine respectif des *ikhs*-s que dans la prolifération de ceux-ci en *petits ikhs*-s puis en « familles ». Soit, pour les Iseqqalen : 7 familles, a. Ilarzg 11, a. H'sayn 2, a. Mh'nd u Âbdallah 5, a. Ulila 3, a. Uh'qqi 1 seulement.

La loi d'échantillonnage vérifiée plus haut le serait beaucoup moins exactement (à 52 % pourtant), si nous tenions compte non des *ikhs*-s mais de leurs subdivisions. Elle ne s'applique plus à l'échelon famille. Rien d'étonnant à cela. C'est une règle de droit public, dirions-nous, et non de justice distributive. Elle s'arrête à un certain échelon, qui est celui de l'*ikhs*. Mais la prolifération de certains *ikhs*-s dans certains secteurs, où les autres se réduisent à une représentation de principe, révèle sans doute de complexes symétries. Peut-être y a-t-il eu répartition des villages entre groupes. Tous sont représentés dans chacun, mais dans des proportions variables, et cela produirait des accords reconnaissant à tel d'entre eux la primauté locale. Peut-être y a-t-il eu, au contraire, après un partage égalitaire, des remaniements qui tenaient compte de l'importance de fait prise dans le finage de tel village par tel ou tel *ikhs*.

Dans l'un comme dans l'autre cas, l'analyse immobilière mène donc la question du rapport des familles et des *petits ikhs*-s entre eux, d'une part, avec la mémoire généalogique de la *taqbilt*, d'autre part, et enfin avec la structure foncière et agricole. Rapport complexe et obscur, mais, très certainement, rapport.

LES QUARTIERS

Des mesures relativement précises donnent, pour la partie irriguée d'Agersili, 42 ha. Chacun des 27 quartiers couvre donc en moyenne 1 ha. 55. Ampleur considérable en économie de haute montagne : c'est le triple de ce que nous avons observé chez les a. Mh'nd tout voisins. Très clairs, d'autre part, sont les toponymes. On s'en rendra compte sur la liste ci-dessus, qui ne laisse place à nulle spéculation étymologique, mais simplement note le sens immédiatement perçu et traduit par l'usager. Cette liste comprend, outre les 27 quartiers, 48 autres noms, qui en sont les subdivisions. Il y a des chances pour que l'énumération n'en soit pas exhaustive. Mais là aussi, l'impression d'une densité aux mailles plus larges qu'aux a. Mh'nd, traduisant plus d'aisance d'espace, s'impose. Ces subdivisions de quartiers n'entrent pas en considération, semble-t-il, pour le jeu des soles, caractéristique d'Agersili. Leur nature véritable est donc plus complexe, et sans doute destinée à nous échapper. Elles sont peut-être la trace d'un système antérieur plus raffiné et où l'échantillonnage des lots allait encore plus loin. Peut-être, au contraire, n'ont-elles offert à des agencements historiques qu'un matériel brut et préexistant.

L'AGRICULTURE

La surface moyenne de la parcelle est de 120 m² en irrigué : on peut arriver là-dessus à une approximation assez précise. Ce chiffre a une valeur symptomatique.

Le second trait frappant, et qui a déjà été signalé, c'est qu'à Agersili, comme en a. Mh'nd, et seulement là, la superficie est jugée suffisante pour qu'un assolement portant sur l'orge et le maïs, mais accessoirement aussi sur le navet, soit pratiqué. Nous avons consigné sur l'un de nos tableaux des indications recueillies sur un cycle de cinq ans. C'est peu. Mais, recoupée dans la tradition locale, fort affirmative sur ce point de technique, cette rotation peut être considérée comme établie. Il en ressort très nettement une cadence à deux temps, le classique assolement méditerranéen, avec intercalation, si j'ose dire, d'une jachère semestrielle : partout ailleurs, en effet, deux campagnes, l'une de maïs, l'autre d'orge, se superposent dans une même année. Outre la relative ampleur des disponibilités en terre, le retard aux cultures d'orge qu'impose à Agersili l'enneigement annuel est peut-être responsable de ce ralentissement du rythme agricole. Il semble pourtant qu'il n'en soit rien. Un autre terroir de montagne, dans l'Aziwal, pratique les semailles tardives (mars). Ailleurs, au contraire, à même altitude, on sème à l'époque habituelle, c'est-à-dire avant la chute des neiges. C'est le cas, notamment, des a. Mh'nd.

Ajoutons que, l'été, la moisson des orges et la traite des bêtes, qui pâturent alors grassement sur les chaumes, provoquent un déplacement général : court par la distance couverte, mais important puisqu'il intéresse, non seulement le troupeau mais aussi les familles. Elles s'établissent dans les deux villages de pierre sèche que nous avions remarqués. La disposition des cultures en soles continues rend possible cette dépaissance. En retour, le troupeau fume la terre.

Le système est donc bien combiné. Son ampleur aidant, et aussi le caractère privilégié qu'il tire de son appartenance au village victorieux d'Usikis, le plus prestigieux des villages Idma, on peut reconnaître en lui un véritable classicisme de l'agriculture montagnarde.

C) **Ordre rural et attraction fiscale : Z'init'**

C'est le lieu saint des Seksawa, leur asile *lh'orum*. Mais il est à noter que ses habitants, ministres du culte de Lalla Aziza, ne descendent nullement de celle-ci. Ce ne sont ni des *chechref* « chorfa », ni des *igʷrramen*, « marabouts », mais seulement des *lfoqra*, littéralement « pauvres », c'est-à-dire « servants » ou « bedeaux », qu'aucun prestige ne distingue des populations d'alentour. Ils doivent à leur origine profane d'être moins respectés que les descendants de Sidi Mh'nd d'Ammern, ou de Sidi Lh'sen d'Asttif, encore que leur sainte soit la plus vénérée. Sans doute est-ce là un trait d'équilibre ou d'instinctive réserve du groupe à l'égard des dangers politiques que lui eût fait courir une lignée trop puissante de « marabouts ».

Lorsqu'on considère la zaouia de l'escarpement de 1.000 à 1.200 m. qui la domine, on remarque, en contrebas et en aval du village, un terrain de culture, dit Tamazirt, d'une dizaine d'hectares qui rappelle la forme de l'Ile de la Cité. Il est divisé en tronçons par canaux et chemins, puis subdivisé en quadrilatères plus ou moins spacieux, différant tous les uns des autres par la force et la couleur de la végétation, c'est-à-dire selon la richesse en engrais du cultivateur.

Plusieurs quartiers : Imi-n-tankt, Ddu-wgadir, Takriwin, Imi-n-talat ulili, Ddu tgumma, Tibh'irin, Aghella, Imi n-Tzennu, Iwanghasen, Dar ukhyam, Lefçça, Igd'ayen, Talmechmacht, Amkuku, Ddu-rrma, Akhferga, Tizergi, Tamsult, Tamsult n-a Uâziz, Talburt n-tegʷrramt, Imi-l-lqus, Ddu-wmedduz i-yghd, Fefgun, Amlal n-talluzt, Tawnaght. Ces 26 quartiers n'ayant chacun qu'une superficie moyenne de 40 ares, s'éparpillent en une masse de parcelles individuelles dont on compte un demi-millier. D'où une surface moyenne unitaire de quelque 200 m². Cela est moins microscopique qu'on ne pouvait s'y attendre. La parcelle est relativement étendue par rapport au quartier, lui-même foisonnant et exigu. Mais c'est peut-être une conséquence du caractère assez particulier des rentrées opérées par les propriétaires à l'occasion de fêtes, offrandes, tournées. L'argent est ici brassé et l'investissement relativement considérable. Le budget du groupe est créditeur. De là des achats loin en plaine, qui entraînent corrélativement l'abandon des hautes terrasses et une certaine décadence de la culture montagnarde. Mais il s'agit là d'une évolution tardive. Ne nous y arrêtons pas.

Actuellement, trois *ikhs*-s : a. H'ammo, a. Lh'sen, a. Âli se répartissent ces quartiers selon un échantillonnage d'autant plus enchevêtré qu'ils comportent près de 40 foyers d'ayants droit soit :

a. H'ammo.........	22 ayants droit	357 parcelles
a. Lh'sen	10 —	105 —
a. Âli	7 —	65 —

Inégalité entre les *ikhs*-s : les a. Lh'sen et les a. Âli n'ont plus chacun que quelques foyers : malédiction de la sainte. De plus, les a. Âli ont beaucoup aliéné de leurs parts : traduction économique de leur discrédit spirituel. L'inégalité entre propriétaires peut aller du simple au vingtuple. Sept propriétaires à eux seuls possèdent près de la moitié du nombre total des parcelles. Mais la distribution des *ikhs*-s, et même de beaucoup de familles de chaque *ikhs* sur l'ensemble des quartiers n'en est pas moins la règle. Ainsi, sur les 29 parcelles qui composent le quartier d'Imi n-Zennu, on trouve :

a. Âli	2 ayants droit	2 parcelles
a. Lh'sen	8 —	12 —
a. H'ammo..........	10 —	15 —
	20 ayants droit	29 parcelles

En ce qui concerne l'irrigation, on assiste ici au phénomène de rupture de l'ordre gentilice que l'on a déjà remarqué à Ad'erd'ur. Depuis quelques années, l'irrigation se fait *s-içd'ar* ou *s-tghuma*, « par vannes ». C'est-à-dire par ensembles de parcelles continus. Par pièces de terre, et non par origines. Le phénomène est mis en rapport avec une évolution récente. Raison invoquée : la disproportion écrasante entre le patrimoine des 3 *ikhs*-s rendait par trop désavantageux pour les a. H'ammu, possesseurs à eux seuls de plus de la moitié, une répartition où ils n'auraient eu qu'une part d'eau sur 3. Ces rajustements semblent devoir intervenir dès que, pour une raison quelconque, l'équilibre ancien s'affaiblit. Contre l'ordre gentilice, ils consacrent en somme une opération archaïque d'accumulation de capital. L'inégalité dans la possession de la terre est renforcée par une nouvelle inégalité dans l'usage de l'eau. Ce genre d'aménagement répondant à de spécieuses symétries, en même temps qu'à une meilleure agronomie, rallie toujours le concert des notables. *Mutatis mutandis*, il correspond au progrès des lumières et du libéralisme qui rompit à une certaine époque dans notre propre histoire rurale les vieilles traditions communautaires. L'abandon de l'ancien système pour le nouveau traduit ici une sorte de révolution libérale.

De toutes façons, l'analyse du terroir de Z'init' ne peut laisser aucun doute sur l'ordre qui survit à travers toutes mutations immobilières. Il consacre une exacte représentation de chacun des participants du groupe, *ikhs*-s et même le plus souvent familles, dans chacun sans exception des quartiers qui composent le terroir. Cela, c'est la règle générale. Dans le cas particulier, elle a été troublée par des évolutions — expansions ou décadences — qu'on peut mettre également en rapport avec le mythe de la sainte, mais qui reflètent sans doute aussi plus prosaïquement la constante alimentation du petit groupe des *lfoqra* par les dîmes et les offrandes. Ainsi se sont opérés, par des voies archaïques, mais curieusement concordantes, des phénomènes de concentration dont toutefois, le jeu, en plein xxᵉ siècle, n'a pas encore prévalu sur la vieille loi terrienne.

Enfin, dans l'inégalité économique et même démographique entre *ikhs*-s, inégalité plus prononcée qu'alentour, il n'est pas exagéré de reconnaître l'effet d'un monétarisme plus poussé. Une plus grande masse de disponibilités mobilières a produit des phénomènes de consommation, de circulation et de remploi dont la conséquence a été d'accentuer entre ayants-droit les différences de niveau. Cette différenciation, jouant dans un milieu d'économie précaire, a réagi sur la vitalité du sujet et sur le paysage rural.

D) **Le bassin de Tabratjut**

C'est le domaine des a. Musa d'en haut *Ufella*, juste en avant du parvis de Lalla Aziza. Cette situation, trop accessible de la plaine, trop vulnérable à la montagne qui l'assiège plutôt qu'elle ne la défend, a retenti sur l'histoire foncière.

Il y a eu ici une captivité de Babylone. Les captifs, c'étaient le « caïd » Lh'sen Chtittihi et ses partisans. Babylone, c'était le lieu d'asile de Z'init'. L'exil dura une vingtaine d'années. C'est lors de la pacifica-

tion de 1927 seulement qu'à la demande de l'autorité française, les a. Lh'sen se retirèrent du pays conquis, lequel fut rendu à la légitimité. Mais ce fut pour tomber dans un contentieux immobilier de l'immatriculation, heureusement tranché à l'avantage de l'indigène par notre Cour d'Appel. En somme, les a. Musa d'en haut, une génération durant, virent leur terroir de Tabratjut livré coup sur coup aux usurpations de type ancien et de type moderne ; à la conquête par le sabre menaça de succéder l'éviction par papier timbré. Et ils ne durent qu'à la compréhension du juge d'échapper définitivement à la ruine.

Le bassin forme une série d'esplanades étagées, selon un dispositif du lit fluvial qui se retrouve toujours, quoique de façon inégalement claire et continue, de bas en haut du Seksawa. Du côté de Tabratjut, les deux niveaux inférieurs sont marqués par une végétation aux deux tons tranchés, traduisant deux plans d'irrigation. En contrebas, c'est le « grand canal », *targa imqqurn*, venant du fleuve, et constant, mais insuffisant. Plus haut, à la racine des reliefs surplombants, c'est la séguia venue d'Aduz (Haut Dwiran), mais dont l'usage est suspendu au bon vouloir de ces voisins. Toute une partie de l'agriculture des a. Musa dépend ainsi des relations de bon voisinage et des sacrifices propitiatoires qui sont faits chaque fois, en cas de besoin, aux marabouts d'Aduz. Cette irrégularité, à phases d'abondance inconditionnelle, quand la rigole coule à flots, et de restriction ou même de disette, fait que l'administration de l'eau ne répond pas à un partage entre *ikhs*-s. C'est soit à la discrétion d'un chacun, soit en cas de besoin, par petits groupes de parcelles contiguës, *s-irubba*, que l'eau est distribuée. Pas de « tour » à proprement parler.

Répartition des quartiers entre lignages dans le terrain des ait Musa Ufella (fig. 9)

1) Répertoire des noms d'*iks*-s :

a) Ait Chtittihi.
b) Ait Bu-setta.
c) Ait J'j'amid.
d) Ait Watchaw.
e) Ait H'mad.
f) Ait Jjaw.
g) Imzilen.
h) Ait Si Addi.
i) Ait Wabgur.
j) Ait Umazwur.
k) Ait Wakrim.
l) Ait Mzird'ad'.
m) Ait Lkessas.
n) Ait Imij.
o) Ait Lmekhtar.
p) Ait H'sayn.
q) Ait H'med u Jibbu.
r) Ait u Chaïb.

2) Répertoire des noms de quartiers :

1. Tameselnt.
2. Ammayn.
3. Ddu-Wanghemmi.
4. Tkunt.
5. Targa meqqurn.
6. Agergiwn.
7. Igidar.
8. Imi n-talat.
9. Imlaln-an.
10. Tariat't' n-Ddaâli.
11. Imiri y-igʷrramen.
12. Ddu-wjjin.
13. Imi n-urtan-an.
14. Tikid'a n-ait Brahim.
15. Talat n-Teddart.
16. Lmegzart.
17. Imejjad'-an.
18. Aryad'n-an.
19. Ult-teskri.
20. Azarn-an.
21. Timejderra.
22. Igherman-an.
23. Dar u- Weswik.
24. Lemkhazin.
25. Imi n-tebratjut.
26. Iussran.
27. Ddu-ʷgʷadir.
28. Ibh'ir.
29. Inebdar.
30. Ameslen.
31. Timzughin.
32. Tukhribin.

La chose est remarquable, car, par ailleurs, les a. Musa ont conservé une organisation gentilice d'autant plus authentifiante et archaïsante qu'ils comprennent, on le verra, des descendants de H'addo, roi légendaire des Seksawa : les a. H'qqi, auxquels appartient la famille des

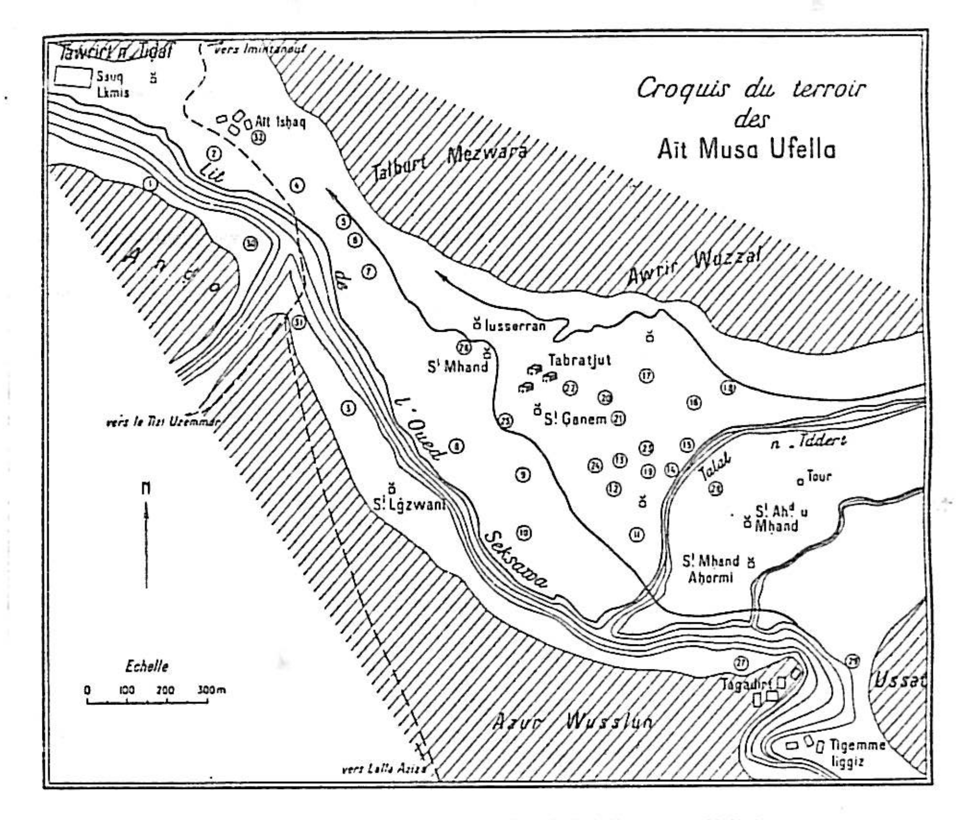


FIG. 9. — La cuvette de Tabratjut (ait Musa Ufella)
Les numéros renvoient aux noms de quartiers portés dans les tableaux du texte.

chefs. Ce n'est pas toutefois seulement entre ces grands *ikhs*-s, au nombre de 4, a. H'qqi, a. H'amed, a. Jjaw, a. Mzird'ad', mais entre plusieurs *petits ikhs*-s, au nombre de 14, que se distribue la propriété. Un ordre de répartition est ici évident, et d'autant plus qu'il s'affirme, s'agissant de lignées moins larges que les grands *ikhs*-s, avec une minutie plus poussée qu'à Agersili par exemple. Le tableau ci-après a groupé le nombre de parcelles possédées par chaque famille dans chacun des 33 quartiers.

Indication des *ikhs*-s	Indication du nombre de parcelles que chaque *ikhs* possède dans chaque quartier (les lettres et le numérotage renvoient aux listes ci-dessus)																																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	
a	16	15	13	47	64	4	53	45	40	17	25	38	15	7	5	31	4	8	11	15	9	4	39	85	19	47	14	49	37		2	5	783
b				1	3		1	7		1	3	1			1		1	1	1							1	1	8	1				32
c	1	2	3	8	8		12	10	4		4	4	2		4	6	4	2			4		2		1	10	4	16	8	2			121
d	1	2	3	7	8		2	9				4	1		4	6	4	2			4		2		1	8	1	20	6				95
e	7	16	8	9	10		3	17	1	17	3	6	10	5	2	4	7	15	3	1	2	3	3		3	16	9	13	15				208
f	2			3		3	4	5		3	2	4	2	1	2		2	2	2					7	1	5	3	1	7				61
g					1		2	1	1			1											2	3	1				2				14
h	2	1	2	1		1	2	2			1	1		2	3	2			1	3	1	3	2		1	4	1						36
i		4	2	6	4	3	3	6	2				4	1	1	1	1	3		2		6		4	2	18						5	78
j	4	11	5	23	25	1	10	11	11			9	17		1	12	3	5	2	9		16	13	7	11	50	1		1				258
k	1	3	9	7	6	4	8	10				3		2	2	3		3	4	9	3	4	5	6	4	22							118
l	1	2	2	1	4		1	3	2	3	1	3			3	3	2	1		2		1		3	2	4							44
m		1	2		2											3	1				3			2		12						1	27
n	3	1		1	7	1	1	2	2	2					1	3	3	3	1	3		2	1		1	9							47
o																														10			10
p	18	30																															48
q	6	5																															11
r	8	16																															24
TOTAUX par quartiers.	70	109	49	114	142	17	92	128	63	43	39	74	51	18	29	74	32	45	25	44	26	39	69	117	47	206	34	107	77	12	2	11	
																							TOTAL GÉNÉRAL										2.015

1) Le recoupement de la règle parcellaire ne donne que 51 % de confirmation, si nous considérons l'ensemble des 14 familles et des 33 quartiers. Mais un simple regard sur le tableau montre que l'anomalie se concentre sur les 3 derniers quartiers, et les 4 dernières familles. Si on les met à part, la règle se confirme à plus de 70 %. Cela malgré la présence locale d'une famille de chefs, dont l'expansion personnelle remonte à 3 générations. Et malgré la vulnérabilité des a. Musa aux causes de désagrégation du système montagnard, et dont les principales procèdent de la plaine et du pouvoir de plaine. A quoi est due l'anomalie ? A ce que les 4 participants portés en queue de liste sont, pour deux d'entre eux, des a. Sh'aq, population résiduelle, et pour les autres, des allogènes. Quant aux trois quartiers aberrants, ce sont ceux que dessert une troisième séguia venue du torrent des a. Mh'nd : adjonction extérieure au système. La structure est donc logique. Et l'on s'avisera encore mieux de sa perfection, si l'on fait droit à l'explication actuelle selon laquelle c'est le caïd Chtittihi, père de l'*amghar* actuel, qui aurait (vers 1900 par conséquent), rompu l'indivision plus grande éparpillant sur tout le tronçon de vallée a. Musa la vocation des différents *ikhs*-s « d'en bas et d'en haut », et affecté en propre à « ceux d'en haut » seulement *ait Ufella* le secteur actuel. Une vivification de la règle communautaire, une application poussée jusqu'à un échelon plus précis que celui des grands *ikhs*-s en sont peut-être résultées. Le rétablissement des a. Musa sur leur terroir a entraîné un rajeunissement de leur droit structural.

2) L'ensemble du terroir faisant une quarantaine d'hectares, chaque quartier est en moyenne d'un peu plus d'un hectare. Mais il y a de grandes inégalités. Les plus vastes se décomposent en plusieurs toponymes. L'un, Ibh'ir, en comporte jusqu'à 6. Quatre en comportent 5 chacun. Le tableau ci-joint en donne le détail.

3) La superficie de la parcelle moyenne irriguée est de quelque 2 a., comme à Z'init'. Le maïs succède à l'orge constamment dans la bande inférieure, et seulement selon les disponibilités au palier supérieur. Observons que chaque foyer possède en moyenne une dizaine de parcelles. Mais il y a de grosses inégalités : pays de seigneurs, pays usé, pays à remaniements.

4) Sur 110 toponymes, il n'en est pas une vingtaine qui restent inintelligibles : encore la plupart se ramènent-ils évidemment à des noms propres. Tous les autres sont compris et immédiatement traduits en arabe par l'informateur du cru, s'il est bilingue. Cette clarté est une constante du genre. Encore faut-il remarquer qu'elle est ici tout particulièrement vive. C'est à peine si certains noms de choses ont pris une couleur vétuste ou exotique. Dans le sens de « tamaris », par exemple, on rencontre côte à côte *tammachin*, qui est le mot local, et *ammayn*, qui est le mot employé dans le Sous, inusité ici en ce sens. Certains noms propres rappellent des souvenirs historiques ou légendaires : Ujjin aurait été un occupant des Demsira ; Tawillult une femme portugaise. A ces légendaires occupants est aussi rapporté le nom de Bukris dans le même quartier. La plupart des autres vocables se réfèrent naturellement à des

Toponymie des ait Musa Ufella

Noms de quartiers	Noms de subdivisions de quartiers				
Tamselnt.	Taryat't' n-Âli u Buzid « le petit verger d'A ».	Azerg u Âli « le moulin d'A ».	Lâin n-Belkhir « la source de ».	Bu Lbruj « les fortins ».	Tammachin n-ait H'mmu. « les tamaris de »
Ammayn « les tamaris ».	Tigid'it « le petit tas ».	Tachbenit « le plat (de fleurs) » cf. ar. *jbâniya*.	Imi y-ifri w-umachcho « le débouché du bassin de la terre rouge ».	Tigzirt-an « la péninsule, l'entre-deux ».	Uggugn-an « ces barrages ».
Imi Umaslan « le débouché d'A ».	Taz'mut « la prairie ».	Tik^{w}erkur « au tas de cailloux ».			
Ameslen.	Imi y-ighzer wazar n-Çalh' « le débouché du ravin des figuiers de ».	Ag^{w}d'ey Umeslen « la mare comblée d'A ».	Timetlin « les parcelles ».		
Ddu-Wanghemmi « sous les *ighemmi* (plante) ».	Akriwn-an « les galets ».	Tammachin « les tamaris ».	Azar u-Warcawch « le figuier d'A ».	Ddu-Jaghenna (nom de génie).	
Tkunt « l'argile ».	Bu-ilalen « les lauriers roses ».	Imi n-Taryat't' « le débouché du verger ».	Ighin n-Aziza « la vanne de ».		
Targa meqqurn « la grande rigole ».	Dar-tazzuntit « à l'olivier ».	It'u Bujmâ (nom).	Azar u-wd'erd'ur « les figuiers du sourd ».		
Ager-ggiwn « entre les séguias ».	Id Bella u-Jac. (nom propre)	Mm-ulili « celle aux lauriers roses ».			
Igidar « les fortins ».	Tugg Lg^{w}ni.	Tijuffa « les feux de joie ».	Imi y-igidar « le débouché du fortin ».	Tad'hurin « les surplombs ».	
Imi n-talat « le débouché du creux ».	Lmercht « la fondrière ».	Mosg^{w}in « où se concentre l'irrigation »	Akhlij n-ait Sâdun « le buisson des a. S ».	Askawn i-yzimmer « les cornes du bélier ».	
Berra imlaln-an « hors de ces sablons ».	Dar tasafsaft « au peuplier ».	Ikri n-Si Mulid « les galets de S ».	Lârrach « les treilles ».		
Imiri y-ig^{w}rramen « la murette des marabouts ».	Afus n-ghonja « le manche de la cuiller ».				
Ddu-Wjjin « sous U ».	Imiri Lah'sen u-Menâim « la murette de L ».	Tawrirt u-wjjin « la colline d'U. ».			
Tikid'a n-ait Brahim « le caroubier des a. B ».	Izemran n-Âisa. « les oléastres d'Â ».				
Talat n-teddart « le creux du rucher », ou « la dépression vers Teddart ».	Lmercht « la fondrière ».	Amlal n-zzit « le sablon des oliviers ».	Uz'z'u^w i-ysemgan « le plant des esclaves ».	Ddu-lberj « sous le fortin ».	

Toponymie des ait Musa Ufella *(suite)*

Noms de quartiers	Noms de subdivisions de quartiers				
Ibh'ir « le champ ».	Asdrem « l'escarpement ».	Amensif i-ybh'ir « endroit fertilisé par l'eau et les alluvions ».	Ikwerkwaren « les tas de cailloux ».	Tughlit « la grimpette ».	Tangha wazwaw « enclos couvert d'A. ».
Ddu-wgwadir « sous le fortin ».	Imi n-Tsukt « le débouché de la rue ».	Ddu-inraranan « sous les aires ».			
Inebdar « sous le guet » (plur. de *anebdur*).	Ddu-Tmugwal « sous le relief ».	Imi n-Tobnekha (nom d'un vallon de mauvais augure).	Imi l-lqus « l'entrée de l'arc ».	Amlal « le sablon ».	
Aryad'en « les vergers ».	Dar-Tefrawt « au petit bassin ».	Tawulult.	Taryat't'Umkuku « le verger d'A ».	Taryat't' Uyanin « le verger d'A ».	Bukris.
Imejjad'an « les teigneux ».	Agwd'ay n-tazarin « le creux des figuiers ».	Ddu y-iferd « sous le réservoir ».			
Lmegzart « l'abattoir ».	Imi y-ighin « le débouché de la prise ».	Megzar-ufella « l'abattoir d'en haut ».			
Dar waswik « au noyer ».	Ibh'ir u-Waz'i « le champ de ».	F-ucheddir-an « sur ce buisson ».	Usulan « aux dalles calcaires ».		
Lemkhazin « les cachettes ».	Id-mm-ifzi « celles à l'*ifzi* (sorte de roche) ».	Id Âbdelmalk (nom propre).	Lfis's'at-an « la luzernière ».		
Imi n-Tebratjut « le débouché du chemin ».	Ger igharasen « entre les chemins ».	Tirit u Fars « la parcelle des u F ».	Ger-ikad'iwn « entre les caroubiers ».	Tikid'ut i-ysemgan « le caroubier des esclaves ».	
Iussran (nom hagiologique).	Tirit-uyyis « la parcelle du cheval ».	Tasukt uz'ru « la rue du rocher ».	Tamalut-en « l'ubac ».	Talat w-Wardes « le creux d'A ».	Ighzer n-ait Wakrim « le ravin des a. W. ».

détails topographiques et à l'agriculture. Le tableau ci-contre indique sous chacun l'explication qui en est spontanément donnée par le paysan local.

Ainsi donc, malgré la faiblesse de ce secteur, exposé aux attaques de la montagne et de la plaine, accessible aux influences de cette dernière, et par certains côtés déjà dénaturé dans ses coutumes, l'ordre agraire qu'on y constate est celui des plus hauts cantons. Or, non seulement ce terroir n'a pas offert depuis un demi-siècle au moins, à la conservation des organisations traditionnelles un champ favorable, puisqu'il a nourri la fortune d'une famille de chefs et que, comme Bulcwân en aval, il a été souvent le cadre d'interventions du pouvoir de plaine, mais encore, vingt ans durant, comme on sait, il fut occupé par l'ennemi. Le « caïd » Chtittihi tué, sa famille se réfugie à Z'init'. Le pays est presque entièrement colonisé par le « caïd » Mokhtar son vainqueur. Les a. Musa ne reviennent qu'en 1927. Encore l'un d'entre eux avait-il probablement vendu à un protecteur européen la totalité du périmètre : du moins ce dernier en arguera-t-il, au cours d'un long et violent contentieux, qui ne sera tranché par la Cour d'Appel, au profit des a. Musa, qu'au cours des toutes dernières années. Expulsion violente ; puis réoccupation de fait, dépôt d'une réquisition d'immatriculation collective, et d'une contre-réquisition par l'acquéreur européen, oppositions collectives et privatives, enquêtes, jugements, arrêt : tout cela a été nécessaire pour rasseoir juridiquement, après un trouble d'un demi-siècle, la propriété des a. Musa.

Or, d'une part, jamais, au cours de ce contentieux, la règle parcellaire — qui eût tout expliqué — ne fut invoquée ; et, d'autre part, c'est selon elle et jusque dans le détail, que les a. Musa se sont réinstallés. Laissons à penser lequel de ces deux faits est le plus révélateur de l'organisation et de la psychologie des Seksawa.

E) Pays d'albur : E. l'Ibulan,...

Ce haut pays s'épaule à une crête qui retombe à l'E. sur le fossé de l'asif n-a. Mh'nd. Des frontières politiques rongent de tous côtés un ensemble désormais clos. Jadis, il dut avoir accès à l'eau et accès aux deux grandes voies de la montagne vers la plaine, par les torrents des a. Mh'nd et des a. Lh'sen. Il les a perdus. A l'E. les crêtes de l'Awrir n-Zkkat', de l'Ameznir et du Ferkt, ce dernier donnant sur le sol du Tizi w-Wandras (1.656 m.) constituent maintenant une limite dangereusement proche. Encore est-elle, vers le N. et le N.-E., couverte d'une forêt de chênes verts, de genévriers et lentisques, où les villages ont dû se frayer chichement la place. Au S. les terres d'Iwulla arrivent presque jusqu'au village de Tugg Lkheyr, le surplombent par l'Awrir i-ysemgan, « la colline des Nègres », aux colossaux peuplements d'opuntia. A l'E. le pays est coupé, non seulement de la vallée de l'asif n-a. Lh'sen, mais des hautes croupes de l'Amudder (2.075 m.), par les possessions de Wanz'id' qui s'avancent vers le N. en bec de canard presque jusqu'à rejoindre le

domaine des a. Lh'sen « d'en bas » (Awines et Buteghradin). Le pacage est tellement restreint, surtout du côté de l'Ameznir, que ces pentes schisteuses sont délimitées entre *ikhs*-s usagers. Ainsi notamment à Tugg Lkheyr et à Timskert, où cette division de la friche stérile paraît poussée à son comble et avoir développé toute une paperasse d'actes de propriété.

Encore ce secteur mutilé représente-t-il un recasement, dû à l'intervention du « caïd » Lmokhtar, dont on notera la stratégie topographique, habile à réserver aux siens ce que nous appelons des lignes de communication. Antérieurement, les a. Lh'sen d'Awines auraient occupé l'Ibuban. Les actuels habitants, d'origine hétéroclite et successive, se sont installés par voie d'achat. Mais l'avarice de ces populations refoulées leur a permis d'en déborder à nouveau sur le plan non politique, mais juridique. Ils ont acheté des terres à leurs voisins d'Ammern et a. Musa, dans l'Ilikri.

Rien de plus précaire en apparence que ce pays sans eau. A peine deux ou trois misérables sources, tout juste propres à abreuver les villages et à entretenir, au prix d'une rotation à long terme (douze jours pour trois *ikhs*-s à Timskert par exemple), quelques pauvres carrés de courges ou d'oignons. La seule ressource est celle du ruissellement. Elle s'avère toutefois considérable en cas de forte pluie. Les réserves du sol, longuement emmagasinées, fusent alors. On a de l'orge pour quatre ou cinq ans. Ou bien on attend l'orage *rrâda* qui marque en général fin août l'époque du mûsem de Tamarut, en Demsira, pour « enlever » une culture de navet. Mais, en général, rien à escompter d'autre que les chances et les risques de l'agriculture en sec. Paradoxalement, ce paysan est mis dans la situation de son collègue des plaines ou plateaux de piémont. Mais il ne dispose pas comme lui de la ressource compensatoire de l'espace. Il s'est dès lors appliqué à remédier, avec un soin digne d'un meilleur sort, à ces disgrâces : ample escalier de gradins comme à Amassin défrichement soigneux comme à Iggayzen, minutieux traitement du sol en déclivités, plans, sillons et ados, pour recueillir la moindre humidité, vastes plantations d'opuntia, dont on sèche et emmagasine le fruit, plantation d'amandiers surtout : plus de 35.000 pour trois centaines d'habitants.

Et ceci met sur le chemin d'une explication. Ne pouvant se traduire par l'étalement des emblavures, ce recours à l'extensif, si l'on peut dire, s'exprime par la multiplication de l'arbre en plein sol. Qu'on n'y cherche point en effet la moindre trace d'une technique de verger : ni rainures drainant l'*impluvium*, ni « cuvette », *tanut*, ni, naturellement, taille, greffe ou sélection. La plantation, visiblement, dépasse les facultés d'entretien. L'amandier a été conçu en association forestière, comme le caroubier, et s'insère parmi chênes ou lentisques. Autre trait : ces immenses plaques d'opuntia, qui procèdent à coup sûr — l'alignement par gradins, au-dessous d'Amassin en est une preuve — d'un goût général plus que de cette dispersion spontanée dont le folklore local fait du corbeau l'agent. En plein août, et quand les feuilles de l'*aknari* lui-même mincissent et se recroquevillent par manque d'eau, ce sera une débauche joyeuse — et la principale nourriture du jour — que d'aller gober ces fruits sucrés, difficiles d'approche mais tenant bien l'estomac. A cette époque de l'année, les colporteurs vendent un nombre incroyable de couteaux destinés à peler les peaux épineuses. L'allégresse se traduit par une recrudescence de mariages. Des divorces, il est vrai, suivront, dès que l'année donnera des signe d'inclémence.

L'amande reste la principale richesse. Mais l'orge donne parfois des résultats luxuriants. Selon un proverbe des a. Lh'sen, 20 mesures de semences d'Ibuban donnent autant que le double d'une autre provenance. Et un quart d'*âbra* de cette céréale poussée ici, suffit, paraît-il, à rassasier, et au delà, la plus vorace des mules. L'explication, que nous verrions volontiers dans la qualité d'un sol que ne délave pas, comme partout ailleurs, une maladroite technique d'irrigation, les gens la voient dans une *baraka* spéciale dont seraient gratifiés les Ibuban. D'abord à titre de compensation, car leur pays est ingrat. Puis parce qu'ils sont les plus religieux des hommes : c'est ainsi qu'à Iggayzen, chaque foyer acquitte envers les saints, rien qu'en *chcherd'*, et non compris les frairies et dons bénévoles, 4 mesures 1/4 d'orge, soit 2/3 de qal. Enfin, les Ibuban recèlent de très vieilles populations, et l'antiquité dans le terroir est liée, selon ces montagnards, à la bonne main agricole. Ce sont de « vieilles gens ».

Le finage se divise en terroirs où chacun des *ikhs* principaux est représenté. C'est ainsi que les gens d'Amassin, d'origine Dukkâla, ont leurs terres dans chacun des 4 villages. Mais, par un privilège attaché à leur qualité de conquérants, aucun des autres *ikhs* n'en a chez eux. Les a. Mulid, originaires des a. Irz'z'i sont comme eux, et à cette exception près, partout représentés. Les populations aberrantes, commes les Inagheyn de Talburt, ou ces a. ba Melluk, descendants de nègres exterminés par les Dukkâla, n'ont de champs qu'autour de leur habitat. Fuyards a. Irz'z'i et immigrants Dukkâla, maîtres du pays, se le sont donc réparti. Ces vaincus se sont ici composés avec d'autres éléments comme bénéficiaires d'une nouvelle hiérarchie. Mais cet ordre est incomplet. L'intérêt documentaire du secteur est que la tradition locale fait comprendre pourquoi. Entre les *ikhs*-s issus des plus vieilles populations et les rameaux conquérants, Dukkâla ou a. Irz'z'i, il n'y a pas eu répartition équitable. Entre ces deux rameaux mêmes, tous les quartiers n'ont pas été embrassés par le partage. Le trouble de l'histoire, reflété par des inégalités encore vivantes, a donc eu des effets directs sur l'équilibre terrien.

D'autre part, cette économie refoulée a cherché de façon bien instructive à survivre : c'est une île d'*albur* en montagne, une île de montagne sèche, un coin, dirait-on, d'Anti-Atlas. Un équilibre a été cherché, non dans l'opiniâtre labeur hydraulique, puisqu'il n'y avait pas d'eau, mais dans la nonchalante exploitation de l'amandier et de l'opuntia. En somme, recours à la cueillette. Corrélativement le rythme de vie est ici bien moins actif que dans les vallées voisines. Longues causeries au

soleil, sur la place de la *timezgida*, inertie et routine ont profondément entaché le caractère local. A cela s'ajoutent d'autres traits, résultant de l'histoire, et dont l'ensemble compose une physionomie de décadence. L'ordre communal ne régit pas entièrement la division du terroir. Le pâquis est approprié. L'absence de ressources d'irrigation a acculé cette population de montagne à une culture steppique. Sans doute n'est-ce pas un hasard que, contrairement à l'atmosphère des autres cantons, l'inégalité soit née de l'inclémence des conditions de vie. Ce pauvre canton recèle plusieurs « riches » et est aujourd'hui encore, par un apparent paradoxe, celui qui fournit quelques-unes des plus grosses cotes de l'impôt. La pauvreté et la défaite ont ici désagrégé l'ordre communal, à base d'égalité et d'opiniâtreté, et ces misères ne sont qu'imparfaitement compensées par la mystérieuse puissance agricole des « vieilles gens ».

F) ...F. Imt'ddan

Les 4 *ikhs*-s Imt'ddan ont essaimé d'une métropole, l'actuelle Tamt'ddit, pour se répandre sur un vaste canton. Expansion territoriale et segmentation sociale allaient de pair. Aujourd'hui encore le lien entre gens et groupes n'est nullement celui de l'habitat par villages, mais celui du classement dans l'un ou l'autre des *ikhs*-s d'origine. Toutefois, la prolifération de ceux-ci commence à obscurcir la conscience de l'ensemble, et l'unanimité ne se fait plus d'emblée sur l'équilibre des subdivisions actuelles.

Ikhs-s originels	« Petits *ikhs*-s » actuels	Habitat
a. Naçer.	a. Uferyad'. a. Uchikar. a. Warrh'u. a. Batirat. a. Mulid. a. Bihi.	Tamt'ddit. Tagunit. Tamt'ddit. Tagunit. Tamt'ddit. Tamt'ddit.
a. Lâgid.	a. Chchku. a. H'imi. a. H'mad u-Mh'mmed.	Tagunit. Tagunit. Tamt'ddit.
a. Lyazid.	a. Ukraray. a. Uâzzi. a. Jamid. a. Uturit.	Tinwalin, Tamzgurt. Tamt'ddit. Tinwalin. Tinwalin.
a. Uqejjaj.	a. Âli u Âli. a. Sâid. a. Ufarnu. a. Uqurru.	Tamzgurt. Tamzgurt. Tagunit. Tagunit.
a. Lchger.	a. Ubaqqa. a. Ubumarth.	Tagunit. Tagunit.

Sans doute observe-t-on une certaine différenciation entre Tinwalin et Tamezgurt d'une part, les deux autres villages de la tétrapole : Tagunit et Tamt'ddit, d'autre part. Mais, à cette réserve près, chaque sous-groupe est bien représenté dans les différents terroirs du canton.

Ce trait est apparu clairement à l'occasion d'un procès qui opposa en 1951 les Imt'ddan entre eux à propos d'un vaste *albur* utilisé mi-pacage, mi-labour, sur le contrefort E. du Tamjlucht. Un transport judiciaire se fit au sommet de l'Azuran. Les titres étaient contradictoires : amodiations, ventes, avaient joué. Et plus encore les irrégularités d'une possession qui toujours revenait au plus fort, mais sans que s'éteignît le droit du plus faible. En fait, trois familles, profitant de leur prépondérance, se disputaient, dans ce terroir, un quartier propice au seigle dit Uz'z'igat (1.900 m.). Le sommet n'en est pas loin. De là la vue plonge, vers l'E. sur le Kattos, le Wafagga ; vers l'O. et vers le S. sur un paysage aux plis magnifiques, clôturé par la barre de l'Afuzar, et, en arrière-plan, par la crête atlasique. Ce haut plateau, tout autour du terrain de culture, est parsemé d'*idughas*, « abris d'estivage ». La *jemâa* délibère. Un accord se conclut enfin. L'Uz'z'igat sera allotti entre les 19 *ikhs*-s résultant du fractionnement des premières souches Imt'ddan. Une courte contestation avait tendu à exclure les rameaux à l'habitat le plus excentrique, tels ceux de Tinwalin. Mais, instructivement, la solidarité de *taqbilt* et la vocation immobilière qu'elle implique l'emportèrent sur la dispersion de l'habitat et la vétusté du lien. Il ne pouvait en être autrement. Une solidarité analogue règne d'ailleurs, on l'a vu, dans une matière aussi favorable à l'appropriation privative que la récolte d'amandes.

G) Bul°wân, estuaire du système montagnard

Le gué de Tagoyyamt (740 m.) où la route traditionnelle du Dir franchit l'Oued Seksawa, appelé ici Lwâd n-Qihra, ou Asifl-lqîhra, laisse à droite un village, Bul°wân, dont la colonie, Taqennurt, sise à peu de distance, sur la gauche et en aval, disparaît sous les oliviers. C'est l'estuaire de la vie de montagne sur la vie de plaine. D'où un génie mêlé dont l'analyse peut révéler des formes intermédiaires ou décadentes d'une certaine valeur d'indice. Le finage comprend 4 terroirs. Soit, d'amont en aval, entourant le village de Bul°wân, un petit plateau alluvial, dominé par le canal Talh'archt, « de l'aspre » (pour reprendre le mot pyrénéen). Puis, entourant Taqennurt, un autre terroir irrigué, que prolonge vers les Ud. Bessebâ°, un *h'emri*. Le dominant sur l'O., un immeuble mamelonné se rattache à la masse de terres qui sépare, à partir du pied de l'Urkus, les cours des oueds Seksawa et Imintanout avant leur confluent : c'est l'Inzzüyma.

Passons quelques bandes de cultures, dans le lit même du fleuve, en amont du village, ou sur sa droite, faisant face à Taqennurt, côté Dwiran. Ce sont là des secteurs secondaires : l'essentiel de cette vie agricole s'accroche aux 4 terroirs plus haut énumérés.

ARCHÉOLOGIE ET PAYSAGE RURAL

A qui, du gué du Seksawa, regarde vers la haute vallée, le paysage apparaît grandiose. Il est limité au S., et bien haut au-dessus de la tête de l'observateur, par la masse triangulaire du Tabgurt, dominant à plus de 3.000 m. les crêtes calcaires qui encadrent le vestibule de la vallée. C'est au pied de l'une d'entre elles, l'Argyun, que le village d'Ilutjan campe ses terrasses ruinées. Non loin derrière apparaîtrait bientôt, pour peu qu'on gravît la pente qui conduit à Bul^cwân, quelques restes de remparts sur un éperon verrouillant la vallée au lieudit Lkhneg, « la gorge ». Leur emplacement est appelé aujourd'hui Agadir n-Lmkhzen. C'est peut-être l'ancienne forteresse mérinide d'al-Qâhira. Toute la section du fleuve, en aval de cette citadelle jusqu'à la fin du parcours en Seksawa, prend le nom, on l'a vu, d'asif n-Qihra. A vrai dire, c'est tout le site de Bul^cwân qu'il faudrait fouiller. Un examen superficiel y relève, outre cet agadir l-Lmkhzen, un agadir n-Lkhizzo, « de la carotte », sur la falaise gauche du fleuve. A la même hauteur, le cimetière dit de sidi ^cOqba : rrawd'a n-^cOqbt, où la tradition du grand conquérant arabe survit dans les mémoires ; il recouvre plusieurs tombes prêtées à des Regraga. A peu près en face, en surplomb sur la rive droite, un Agadir *i-yghd*, « de la cendre ». Autrefois l'occupaient les a. Mughrum, c'est-à-dire les ancêtres de 4 *ikhs*-s actuels : Ichkajen, a. Bujmâ, a. Bihi u Saïd, a. Belh'ajj. C'est sidi Ghânem, saint fondateur et pacificateur, qui les aurait transférés sur la rive gauche. L'emplacement même du village recouvre deux anciens *agadir*-s : a. Aqdim et a. Lejdid, sur les traces lduquel est édifiée la maison de l'actuel *amghar*. Enfin, sous les champs et les vergers de Bul^cwân se distinguent, au lieudit significativement Ikorkar, « les tas de cailloux », de longues traînées de pierre dessinant encore une vaste enceinte quadrangulaire. Ces pierres sont visiblement rapportées : galets du fleuve, ou pavés de roche dure sans aucun doute charriés de loin.

Un peu plus en amont, Ilutjan est dominé par une Tigemmi n-Twurirt, « une maison de la colline », dont la tradition locale connaît encore l'ancien rôle d'abri. Cet abondance de refuges de type classique, semblables à ceux de la falaise Mez'ud'a, mais bien plus anciens, convie à l'hypothèse d'un stade où un terroir agricole important, et non point seulement des a. Âbdella mais de l'ensemble des Seksawa, se serait étalé en plaine. Cette couche archéologique a été recouverte par une autre, sa rivale et destructrice, la couche mérinide. Mais il n'est plus possible, dans la plupart des cas, de distinguer entre l'une et l'autre. L'improbabilité de découvrir sans fouilles laquelle des deux enceintes correspond à la forteresse mérinide, n'emporte aucune hésitation quant au caractère qu'elles impriment au paysage, et dont nous observons jusqu'aux incidences de détail dans l'économie rurale. Quoi qu'il en soit en effet des hypothèses d'identification, la vallée a été verrouillée depuis une époque ancienne, et partant, la complexe différenciation qui oppose en l'espèce l'aval à l'amont, et fait de tout le pays de Bul^cwân une transition entre la culture de montagne et la culture de plaine, s'y double d'un seuil politique. La politique a des effets quasi immédiats sur les structures maghrébines. Le pouvoir est, à divers égards, un phénomène économique. Il entraîne de rapides et visibles conséquences sur le paysage : soit par l'élimination des petits, soit — et le cas est fréquent dans le S. du Maroc — par des aspects de valorisation systématique : des plantations par exemple.

De fait, les terroirs de Bul^cwân et de Taqennurt offrent en leur partie basse de beaux et anciens quadrillages d'oliviers, sous lesquels se pratiquent des cultures intercalaires. C'est la formule du « parc » ou du « jardin fermé », *agellay*. Au-dessus de la dénivellation que suit le canal de la Talh'archt, les amandiers sont pareillement massés. Ce partage par « masses boisées » qu'on retrouve aussi caractéristiquement en amont, à Tuz'z'umt, a. Wagenna, etc., ne correspond sans doute pas seulement à des opportunités agronomiques. Il est vrai que l'olivier requiert plus d'eau et un terroir alluvial, que l'amandier au contraire s'accommode s'il le faut du sec et de la pierraille. Mais plus encore cette répartition d'essences obéit à un ordre rural dont on trouve en Seksawa des types de plus en plus parfaits à mesure qu'on se rapproche de la haute montagne. Ce qui fait penser à une influence régalienne dans la formation de l'olivette, c'est son homogénéité, qui dit sans doute un effort initialement dirigé, et sa pousse régulière. On ferait les mêmes constatations en Nfifa à Imintanout, en Mtugga à Kuzemt. Pour ce dernier boisement nous arrivons peut-être à le localiser dans l'histoire. Mais que dire des olivettes de Taroudant ou d'El Kelâa ?

a) *Fuq Bul^cwân*

Quelques chiffres : environ 2.000 oliviers et 5.000 amandiers. Cultures d'automne irriguées : orge 20 ha., blé dur 6 ha., blé tendre 2 ha. Cultures de printemps (mais sans ordre d'assolement) : maïs 12 ha. Cette plaque d'environ 30 ha. se répartit en quartiers : soit de l'amont vers l'aval : Talilit, Ikorkar, Dar tgommi ufella, Talat l-lâin, Lh'arch n-a. Belh'ajj, Agellay n-Ali u Mançur, n-a. Benjâa, Talburt, Lh'arch n-Bihi u Sâïd. Ces quartiers se succèdent sur le plan de terre qui va de l'*ighzer*, « ravine » l-H'ed à l'Ighzer n-Berka u ^cAli. En aval se font suite les quartiers suivants : Agellay n-ait Sâid, Lh'ufert n-a. Bella, n-a. Chuh'u, n-a. Bihi Sâid, Ichkajen, a. L^canayt. Et l'on arrive à la route du Dir.

Ainsi donc, nous avons, pour une trentaine d'hectares, 16 quartiers, d'environ 2 ha. chacun : ils sont donc spacieux. D'autre part, chose très importante, ils ne correspondent pas toujours à des « prises principales » *içdar* sur le canal. Le nombre de celles-ci est très élevé : 28 pour la seule section de la Talh'archt allant d'une ravine à l'autre. De ces prises partent des rigoles, dites ici *lmçdref*. Elles desservent, selon des lignes irrégulières, des parcelles irrégulières, et sises à différents niveaux de la déclivité. Pas de correspondance entre la technique d'irrigation et la toponymie.

Le système de répartition de l'eau est neuf ; il succède à un plus ancien, dont on ne peut préciser l'origine. Autrefois, la Talh'archt était

gérée sur le plan d'ensemble de tous les ait Âbdella qu'elle dessert (c'est-à-dire en particulier Tuz'z'umt et Ilutjan compris), par un *amazzel* qui délivrait l'eau selon les besoins de tel ou tel fonds. Choix forcément arbitraire, et ne pouvant donc ressortir qu'à deux hypothèses : soit un rigoureux ordre agraire, effaçant, dans une unanimité fonctionnelle, les compétitions entre individus ; soit au contraire autorité d'un chef substituée à l'institution villageoise. Nous penchons pour la première hypothèse. A une époque rapprochée (contrôle des pouvoirs de l'*amghar* par le Protectorat), ce système fut rompu, et l'eau distribuée par « unités », *ferdiyat*, selon une pratique apparemment répandue. Les bénéficiaires de ces unités ne furent plus désormais que des entités territoriales, telles Bul°wân ou Taqennurt, considérées en tant que villages. Quoi qu'il en soit, le terroir de Bul°wân disposa désormais de 2,5 *ferdiyat* : soit de trente heures. Mais il faut remarquer que, sous ces proportions réduites, et à l'intérieur de ces trente heures, la répartition ne se fit ni selon les *ikhs*, ni selon les groupements de parcelles, mais resta soumise à l'appréciation de l'*amazzel*. Ni ordre gentilice, ni ordre topographique, mais, si l'on peut dire, ordre purement agricole, et soumis à un inquiétant, ou touchant, pouvoir d'appréciation. Nous retrouvons là l'incidence des variations politiques sur le régime agraire. A chaque fois, le pouvoir montant juge irrationnelle et réforme la pratique antérieure. L'*amghar* réagit contre l'institution communautaire, et l'administration moderne contre l'*amghar*. Mais à chacun de ces stades, une part de l'organisation authentique survit. Quoique rompue, et sur un plan chaque fois plus modeste.

L'analyse des noms de quartiers apporte encore d'autres indices.

Tout d'abord, on y trouve les éléments d'un classement du terroir : le *h'arch*, « l'aspre », d'un côté, la *h'ofra*, « cuvette », de l'autre, avec affectation d'une part de l'un et de l'autre à différents sujets, qui apparaissent bien comme des sujets collectifs : Ichkajjen, ait Bihi u Sâid. Mais à ces deux cas se limite la symétrie. Ce qui est plus marquant, c'est que sur 16 noms, 11 traduisent ces vocations d'appartenance. L'aspect descriptif si marqué des noms de quartier en montagne ne se retrouve pas ici, sinon sur un quart des désignations, ce qui est peu.

Il est difficile de rien conclure de tels indices, sinon le mélange et l'usure. Pourtant, un regard sur le parcellaire de Bul°wân, partie Sud, évaluable à une vingtaine d'hectares, permet de supposer certaines régularités. Le fait est d'autant plus suggestif que la grande institution protectrice de l'immutabilité patrimoniale en montagne, le habous ne se retrouve pas ici. Elle est si rare dans tous les a. Âbdella que ses rares apparitions dans les villages d'amont, tels Iminteghli ou Ilutjan, n'entrent pas vraiment dans les mœurs. La mobilisation des terres ne se heurte donc ici à aucun frein juridique.

b) *Taqennurt*

Fuq Bul°wân est un terroir qui comprend 141 parcelles très inégales dont une centaine d'exiguës et 4 spacieuses. Si on totalise ce nombre avec celui de Taqennurt, on obtient un chiffre de quelque

220 parcelles, pour une superficie totale de 55 ha. environ. Soit une superficie moyenne d'une vingtaine d'ares par parcelle. Chiffre considérable par rapport à l'horticulture d'amont : à peu près le décuple. Il implique une économie céréalière, avec labour animal à deux bêtes. De fait, Bul°wân et Taqennurt ensemble recensent près de 200 bovins. La houe ne sert ici qu'à achever le travail autour du pied des arbres.

D'autres constatations ressortent du parcellaire.

Noms d'*ikhs*-s	Nombre d'ayants droit	Nombre de parcelles à Bul°wân	Nombre de parcelles à Taqennurt	Total des parcelles
a. Lkhil	2	21	13	34
a. Lmchari	6	13	5	18
a. Sidi Ghânem	10	32	2	34
a. Belh'ajj	1	3		3
a. H'mmo u Jâa	2	2	4	6
a. H'mmo u Qeddur	2	3	1	4
a. Si Mh'nd	7	17	7	24
Ichkajen	4	12	1	13
a. Wah'man	1	2	1	3
a. Benjâa	5	8	1	9
a. Naçr	1	1		1
a. Ussttif	1	1		1
a. Bihi u Sâid	2	5		5
a. Wammern	2	10	5	15
a. Sâid	3	7	1	8
a. Bella u H'fid'	1	1		1
a. Wanz'id'	1	1		1
a. Bihi u H'fid'	3	1	7	8
a. Waferyad'	2		8	8
a. Alla u Bujmâ	1		2	2
a. Jâa Ukways	2		2	2
a. Lqorchi	1		1	1
a. Lcanayt	6	3	4	7
a. Wârab	3		6	6
Ih'ançalen	2		3	3
a. Bihi u Ali	2		6	6
TOTAL : 26 *ikhs*-s	70	143	80	223

Ce tableau appelle diverses remarques.

1) Inégalité des situations foncières. Les a. Lkhil, famille des chefs actuels, possèdent, à eux seuls, 1/7 des parcelles. D'autres *ikhs*-s arrivent aussi à un total respectable. Ainsi les a. Lmchari (18), les a. sidi Ghânem, descendants du saint local (34), les a. sidi Mh'nd (24). Mais d'autres patrimoines se réduisent à une parcelle. On voit poindre ici la « grande famille » évinçant les faibles.

2) Cet aspect s'accentue si l'on considère seulement Taqennurt, où 7 *ikhs*-s ne sont même pas représentés : l'expansion dans la « colonie » est le fait des puissants.

3) Une certaine symétrie n'en est pas moins observable, puisque les

3/4 des *ikhs*-s sont représentés, encore qu'inégalement, dans les deux terroirs.

Nous voici sur le chemin d'autres remarques. A l'intérieur du Fuq Bulᶜwân la règle est la pluralité des parcelles : véritable représentation. Bien que ne correspondant plus à la division toponymique du terroir, elle traduit un enchevêtrement caractéristique : sorte de forme usagée ou décadente de l'échantillonnage immobilier observé dans les secteurs de montagne. Il n'est à cet égard que de jeter les yeux sur le schéma parcellaire du terroir. Les mêmes noms reviennent aux 4 points cardinaux. Les parcelles se rangent à peu près sur deux bandes longitudinales dans le sens S.-N. A Taqennurt, c'est sur trois bandes : l'une immédiatement contre la Talh'archt, l'autre bordant le fleuve, la troisième intermédiaire. Ces parcelles, dénommées par le nom de l'*ikhs*, se répartissent en général entre deux ou trois propriétaires individuels. Leur nombre est assez modique (70) pour l'ensemble.

Que de telles symétries aient survécu à tant de causes de désagrégation ; mieux encore, que l'action spontanée des grands, s'accomplissant par achats et ventes, sans trouver le frein d'institutions d'immutabilité patrimoniale, ait respecté ces symétries, voire même ait tendu à les reconstituer, cela révèle ou bien une survie singulièrement obstinée d'un ordre ancien, ou — ce qui serait encore plus révélateur — une tendance invétérée du milieu à se recomposer à travers toutes péripéties et contre toutes interventions extérieures : en l'espèce six siècles de pouvoirs de la plaine, en lutte ouverte contre le système montagnard.

c) *Les confins : Lh'emri, Inzzüyma*

En aval de Taqennurt, le finage Seksawa est promptement borné par celui des Dwiran. Un terrain aujourd'hui assez mal irrigué, Lh'emri, devenu plus ou moins l'apanage des chefs locaux, le termine. Plus haut, ce sont les mamelons d'Inzzüyma, communs, vers l'O. avec les Nfifa. Nous voilà donc dans une zone de confins.

La moyenne vallée Seksawa a jadis été occupée par les Demsira. Ce ne fut pas le cas de Bulᶜwân, dont les traditions foncières remontent à des Ida u Blal. C'est à ceux-là que se sont substitués plus aval les Ud Bessebâᶜ, dont le premier hameau porte un nom significatif : Ad'uwar. Le « douar » arabe, opposé au « village » du chleuh. Tout ce secteur fut désolé par les luttes entre tribus. Aussi est-ce aux intercesseurs de la vallée Seksawa, « marabouts » d'Ammern en particulier, qu'il appartint initialement d'essaimer de ce côté, afin de barrer la route à l'étranger. A Ad'uwar confluent les canaux Talh'archt et Tasbâit : c'est là un nœud des chemins d'eaux vers la plaine.

On est ici dans le domaine de l'histoire décadente, « cassée ». Un large morceau du Lh'emri est aujourd'hui domanial, et loué, à un taux de principe, aux *amghar*-s des a. Âbdella. Entendons que c'était un *no mans land*, théâtre des compétitions de tribus, et de l'expansion des apanages. Ce n'est pas là qu'il faut chercher un ordre rural.

A l'E., vers Imintanout, un renflement de terrains s'enfonce en

triangle, entre les vallées des *asif*-s Seksawa et Imintanout. Cela apparait fort nettement à qui gravit la pente de l'Urkus. Il s'agit du terroir de l'Inzzüyma également revendiqué par les a. Âbdella et les Nfifa voisins. L'administration a consolidé et comme équilibré ces prétentions rivales en conférant à ce vaste immeuble le statut collectif qui le partage entre les deux tribus.

D'après certaines traditions recueillies en a. Lh'sen, ce collectif reviendrait aux Seksawa tout entiers, et son affectation aux seuls a. Abdella procèderait d'une de ces erreurs, basées sur l'optique de contiguïté, et telles que nous en avons souvent commises en Afrique du Nord, en Algérie par exemple dans les procédures d'application du Sénatus Consulte de 1863.

La question était d'importance, car si nous avions retrouvé dans l'Inzzüyma des traces d'une vocation possédante de l'ensemble des « fractions » Seksawa, notre hypothèse sur l'ancienne projection foncière de la tribu vers la plaine en aurait été singulièrement renforcée. Il s'agissait en somme d'une recherche d'indices archéologiques lancée un peu à l'aveuglette. Voici les résultats de cette recherche. Le tableau suivant groupe les superficies, en mesures de semences *'abra*-s, des différents groupes de population cultivant l'Inzzüyma. Il en ressortira des conclusions pour le moment négatives. Aucune régularité de répartition : pays usé, dévasté par l'histoire. Mais pluralité de groupes usufruitiers : peut-être un rappel lointain...

a) Partie des a. Imintanut (Nfifa)

	Nfifa d'Imintanout	Autres Nfifa	Demsira	Seksawa	Gens du Sous	Ud Bessebâᶜ	Chichaoua	Mtugga	Mez'ud'a	Dwiran	Gens d'Argana	Gens d'Amizmiz	
Orge.......	4.047	6	112	153	236	235	3	25	12	0	26	17	4.872
Blé dur.....	592	1	33	17	27	6	0	4	0	0	5	4	689
Blé tendre..	163	0	0	0	3	0	0	0	0	0	4	1	171
TOTAUX..	4.802	7	145	170	266	241	3	29	12	0	35	22	5.732

b) Partie des a. Abdella (Seksawa)

	a. Abdella	a. Lah' sen	a. H'adduyws.	Idma	Sous	Nfifa	
Orge.......	3.064	19	6	83	29	15	3.216
Blé dur.....	276	0	1	13	0	0	290
Blé tendre..	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX..	3.340	19	7	96	29	15	3.506

N. B. Les évaluations sont faites en *ᶜabra*-s de semence soit, pour l'orge, approximativement un quart d'hectare chacune. Ces statistiques visent la situation de 1950.

V

CONSISTANCE, LIMITES ET PORTÉE D'UN ORDRE AGRAIRE

UNE HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

R. Montagne raconte (1) comment, après maints tâtonnements, il conçut un jour, dans l'Aghbar ou l'Ogdemt, l'hypothèse explicative des *leff*-s. Avec A. Basset, il parcourait depuis de longs jours ces cantons, en quête d'indices sur leur histoire politique. Des faits s'amoncelaient, qu'aucun lien ne semblait relier les uns aux autres dans la connaissance indigène : trop invétérés, trop « normaux », pour qu'elle y sentît lois ou enchaînements. Et voici qu'éclate entre tous ces faits un ordre qui les distribue, les justifie. Le passé du Haut Atlas : propagation des chefferies, tension entre groupes et dans les groupes, discorde conservatrice, anarchies s'équilibrant — tout cela s'éclaire soudain d'une symétrie : l'affrontement de deux principes permanents, deux « ligues » si l'on veut, sur l'échiquier des cantons.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire d'une hypothèse : jaillie un jour de longues observations, formulée aux informateurs surpris, ils la confirment, la reconnaissent. Elle provoque une riche exploration scientifique. Puis, popularisée par son succès même dans les milieux de chercheurs et d'administrateurs, elle revient à l'indigène depuis vingt ans à chaque prise de contact d'un nouveau chef de bureau. Elle détermine désormais dans une certaine mesure l'expérience et l'action, et agit subtilement sur la réalité.

C'est un jour, sur le plateau du Mzawt, dominant Lalla Aziza d'un côté, Ammern de l'autre, qu'une symétrie me parut ressortir d'une grande masse de faits immobiliers collectés çà et là, tant par l'enquête délibérée sur le terrain, qu'au hasard de litiges et d'analyses de vieux actes. La plupart de ces faits étaieut du pays Seksawa. Je m'attacherai à les contrôler par l'observation des

(1) R. Montagne, Les leff-s berbères au début du XVIIIe siècle chez les Masmouda, *Hesp.*, 1941, p. 93.

zones qui m'étaient aussi directement accessibles telles que Demsira, Mtugga, Mez'ud'a, Nfifa.

Le point de départ était la constatation d'une concordance (1) entre trois ordres de phénomènes : la distribution du groupe en *ikhs*-s, celle du terroir en quartiers toponymiques, et celle du temps en tours d'eau. Là-dessus une nouvelle collection de remarques, plus étendues par le champ d'observation, mais naturellement moins approfondies et moins coordonnées, viendra s'ajouter à celles que suggère l'investigation monographique des terroirs Seksawa.

RECOUPEMENTS EXTÉRIEURS : DEMSIRA (2)

Par la forme et la couleur, le pays Demsira ressemble au pays Seksawa, dont il constitue le boulevard extérieur, du côté de la route du Sous. La tribu, ainsi directement exposée aux influences d'une grande voie d'invasion et de passage, *agharas ugellid*, a intensément souffert, dans ses structures, des phases d'ordre et de celles de rébellion. Elle s'offre aujourd'hui comme un chapelet de cantons, étiré dans le sens S. E.-N.O., celui de la route. La crête du Bwibaun la sépare du domaine Seksawa où selon la tradition elle mordait jadis très profondément. Dépossédée de ses conquêtes, elle a même été amputée politiquement : ses Iguntar sont aujourd'hui soumis aux a. Lh'sen. Elle a donc pâti plus encore que les Seksawa de l'action des pouvoirs de plaine. Ceux de ses cantons qui, comme les a. Châib et les a. Bkhayr, ont pu échapper par l'isolement, ont vécu plus mesquinement que les Seksawa. Ceux-ci étaient protégés, à partir de leur moyenne vallée, par un relief en pro-

(1) Cette hypothèse a été avancée par nous, avec plus ou moins de développement, dans plusieurs articles : Documents anciens sur la coutume immobilière des Seksawa, 1948, *R. afr.*, 1948 ; compte rendu dans le *Bulletin de l'Association des Géographes français*, 1950, d'une communication du 3-6-50, Structure agraire des groupes chleuhs du Haut-Atlas occidental ; Un glossaire notarial, *R. afr.*, 1950 ; Terroirs et Seigneurs du Haut-Atlas occidental, *Ann. hist. soc.*, 1951, pp. 474 sq.

(2) Qu'il nous soit permis de nous excuser ici, une fois pour toutes, de l'abondance des nomenclatures d'anthroponymes et de toponymes dans une étude qui n'offre pas de caractère linguistique. C'est que leur analyse est nécessaire à celle des structures, dont elle est l'indice le plus visible. Sur l'intérêt des recherches de toponymie et d'anthroponymie berbères, cf. E. Laoust, *Contribution à une étude de la toponymie du Haut-Atlas*, qui vise notre milieu même, 1942 ; A. Basset, Note sur la graphie des toponymes, *Travaux de l'Institut des Recherches sahariennes*, 1942, pp. 177 sq., où est proposé un alphabet phonétique simple, assez semblable à celui qui a été adopté ici ; sur la toponymie berbère, et spécialement sur la toponymie chaouia des Ait Frah, *Onomastica*, 1948, p. 123 ; et surtout, Pour une collecte des noms propres, *Bulletin de l'Institut français d'Afrique Noire*, 1950, p. 535 ; A. Roux, Quelques remarques sur la formation des noms de tribus chez les berbérophones du Maroc, *Actes et Mémoires du IIIe Congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, t. III, 1951, p. 485.

fondeur, une hagiologie résistante, et probablement une tradition historique : toutes choses qui, en Demsira, font défaut.

Ceci dit quant aux ressemblances et différences, les recoupements qu'on a fait porter sur cette tribu se sont avérés positifs sur un grand nombre de points. Voici les principaux :

1) A Timezgadiwin, marché important entre le Tizi Umachcho et Argana, la loi est si présente qu'elle a pu servir corollairement à une enquête judiciaire dans le procès opposant à la *jemda* actuelle la revendication d'un *ikhs* anciennement évincé, les a. Umahal. Le tour d'eau de cet *ikhs* et sa part sur tous les quartiers du terroir : Tassukt, Ikid'ulh'yan, Igummeran-an, Igg n-zzit n-Belâid, Ddu wknari, Tigumrin, Bukheddo, Talat, avaient été camouflés par les quatre autres *ikhs*-s composant les a. Timezgadiwin, mais sans que trois quarts de siècle d'occupation parvinssent à les abolir. Ainsi il y avait toujours 5 tours d'eau pour 4 *ikhs*-s, aucune explication plausible n'étant alléguée d'une telle anomalie. Cela en une matière qui, dans un tel milieu, est toujours très exactement raisonnée. Faille dans l'administration de l'eau : l'enquête s'y insère et démasque l'usurpation.

2) A Tinnmrutin, village de haute montagne des a. Châib, doté d'un terroir relativement ample, il existe 7 *ikhs*-s. L'irrigué se distribue en 12 quartiers perpendiculaires à l'axe du torrent : Ddu wrtan, Amkid'an, Ddu murgun, Igg mgun, Imi n-takt, Tikssrt, Imin-tsektan, Nggi teghla, Ddu teghla, Ughlin, Ddu wgenza, Imi n-tdkki. Chaque quartier, en règle générale, est réparti entre tous les *ikhs*-s. Toutefois des inégalités d'appartenance allant du simple au quadruple s'observent à l'intérieur de chaque quartier, entre la part des différents ayants droit. Elles sont encore plus fortes dans le quartier sis immédiatement sous le village. Dans un autre même, un des 7 *ikhs*-s n'est pas représenté. L'irrigation s'opère par tours d'un jour, dévolus à chacun des *ikhs*-s. En sec, pareille représentation, quoique sous des proportions plus amples et dans un enchevêtrement moindre. Au-dessus des rigoles de ruissellement, cela s'accentue encore, et chaque *ikhs* dispose d'un secteur à lui propre.

L'exemple de Tinnmrutin est d'autant plus intéressant, qu'il touche nos Seksawa, en ce que les Iguntar, aujourd'hui rattachés aux a. Lh'sen, en sont issus et y possèdent encore des droits.

3) Dans la région la plus torturée des Demsira, la plus affaiblie par tous les conquérants, passants officiels, prétendants et suppôts du pouvoir de plaine, les Irohalen, région en pente, sans irrigation valable, rougeoyante de permo-trias, la propriété foncière distribue les 10 *ikhs*-s, marabouts de Tamarut compris, sur les différents terroirs : par exemple, « le champ du Roi » *Iger ugellid*, belle pièce céréalière à l'embranchement des routes du Sous et des H'âh'a, Awrir-an et la colline ronde sous Ddusyan, réputée fertile en blé. Un système de locations compense les risques de sécheresse ou de mauvaise récolte. En somme, secteur à la constitution et à l'histoire mouvementées, qui s'organise au mieux de sa nature assez précaire, mais visiblement selon les lignes observées dans des terroirs plus intacts.

4) A. Mh'and u Musa. Étroite vallée affluente de l'asif i-ymintanut. Loi recoupée notamment pour les villages d'Ergtajelt (9 quartiers), Aghella (8), Bwiugra (11). L'irrigation est toujours administrée par *ikhs*, mais inégalement, les *ikhs*-s ayant des droits inégaux selon les quartiers. Enfin, la loi est sentie et formulée.

... NFIFA...

Tribu tout entière de piémont. Occupe, outre le débouché du col sur la plaine (Imintanout), la vallée basse de l'Amejnes, et une « montagne » qui est le revers Nord du Lemgo, ainsi qu'une plaine aux confins des Mtugga.

1) Dans ce dernier domaine a été observé le jeu de la répartition foncière. C'est la *taqbilt* dite Wad l-lbûr. Sept *a*c*z'âm* la forment, tous allogènes. Pas un autochtone. L'un d'eux les a. Âli Umbarek, a ses cultures groupées en amont, mêlées à celles des a. Abdnnur, « gens de la montagne ». Mais les 6 autres sont impeccablement représentés dans chaque quartier. C'est d'ailleurs eux qu'on désigne, à l'exclusion des premiers, d'un nom collectif : a. i-ymiz'z'er. Le conflit entre la règle de répartition topographique et la possession, invoquée par les a. Âli qui ont toutes les cultures massées autour de la source, donne lieu à des chocs nombreux. En 1950, une transaction fait la part des choses et combine les deux systèmes à la satisfaction générale. Encore une vérification corollaire. Cela dans le terroir irrigué.

2) En dehors de ce terroir irrigué, curieusement nommé Wad l-lbûr, c'est-à-dire « la rivière des cultures en sec », la *taqbilt* possède un pays mamelonné, faisant partie des confins jaunâtres entre Mtugga et Nfifa : terroirs dits Lmdayn, Berdami, Id'ergan, Amskennid', etc. La vocation collective en est manifeste, à telle enseigne que l'appropriation s'y faisait, pour chaque campagne *s-lh'waz*, c'est-à-dire par course au premier occupant, « à l'empoigne ». Le marquage au soc valait appropriation pour l'année. Le dépôt, en 1950, d'une réquisition privative d'immatriculation amène à formaliser ce caractère. C'est l'intégralité de la *taqbilt* de Wad l-lbûr, y compris les « gens de la montagne », qui revendique ses droits. La prétention rivale des villages sis dans l'immeuble même à l'accaparer, est finalement repoussée. C'est un allotissement par « foyers » *s-takatin* qui est décidé, une zone étant assignée sur cette base à chaque village de la montagne ou de la plaine : système intermédiaire, faisant la part et à la vocation générale de tous les *ikhs*-s, et à leurs différences de masse ou d'habitat.

En gros, le pays de Wad l-lbûr apparaît comme ayant été initialement découpé en trois terroirs, où chacun des *ikhs*-s avait sa part. Mais l'évolution en a été divergente : appropriation privative pour le secteur de montagne, tenure collective persistante pour le terroir de plaine, et distribution classique par quartiers dans la basse vallée de l'Amejnes.

... MTUGGA...

Structure complexe. Deux synclinaux E.-O. encadrent ce qui a été appelé inexactement le plateau Mtugga. C'est en réalité un bombement calcaire lié à la surrection atlasique. Mais sa surface, soumise à érosion intense, est devenue à beaucoup d'endroits un causse pierreux. Elle est entaillée de ravines dont la jonction, sous le nom d'Igrunzar, forme l'Wâd Lqçob. Celui-ci se jette à la mer près de Mogador. C'est son eau qui jadis irrigua les plantations sâadiennes de canne à sucre.

1) L'importance du « plateau » est essentielle. A l'exception des Reh'h'âla, aberrants, tous les *khoms*-s Mtugga l'encadrent, et participent à son exploitation par le pacage, la cueillette ou le labour. Soit, dans le sens des aiguilles d'une montre, les *taqbilt'*-s suivantes : Idaw Merzug, Idaw Nifi, Kuzemt, Alassen, Idaw Talilt, Intamlin.

Cette répartition schématique, à l'échelle des vastes espaces de la vie Mtugga, n'en apparaît pas moins comme un facteur non négligeable d'équilibre économique et politique.

2) Kuzemt. Les terres de labour en sec sont propriété de chacun des *ikhs*-s, par paquets agglomérés coïncidant approximativement avec l'habitat. Observer d'ailleurs que, selon le mode H'âh'a, chaque *ikhs* habite à part. Mais l'olivette contient, du point de vue foncier, une représentation de *tous les ikhs*-s et même de ceux dont l'habitat est excentrique comme Iggi w-ugnan.

A noter que le gros des plantations est du même âge. La présence de tous les *ikhs*-s, dont l'olivaie, correspond-elle à une répartition consécutive à un travail collectif organisé par un occupant officiel ? C'est ce que des ruines imposantes, dites Dar l-lbacha, et qui paraissent remonter aux entreprises makhzéniennes mentionnées dans la *Rih'la* du marabout de Tasaft, laisseraient supposer (Tr. Justinard, p. 18).

En dehors de l'olivaie, le quartier de Iggi n-d'her, où existent un grand nombre de parcelles irriguées, comprend un véritable échantillonnage de tous les *ikhs*-s de Kuzemt.

3) Au N.-E. du Jebel Kharruba, symétriquement au village de Tadnest par rapport à ces hauteurs, le terroir du Zahr ou T'amer rassemble une série de cuvettes, séparées par des éperons rocheux. D'après une tradition recueillie par J. Fuchs, c'était initialement un terroir de pacage. Puis, divers éléments d'Intamlin vinrent le coloniser, sans pour autant abandonner leur habitat principal.

Bien que toutes sortes de mutations aient affecté les parties ainsi vivifiées, la qualification collective *muchûᶜ* est encore appliquée à l'ensemble. D'autre part, et très significativement, bien que la première appropriation passe pour avoir été faite « à l'empoigne », la plupart des *ikhs*-s des Intamlin sont encore représentés à Zahr ou T'amer.

Même symétrie dans les vastes « collectifs » constituant confins entre Mtugga et Nfifa.

4) Au lieudit Adder, siège actuel du marché du mercredi, et qui semble autrefois avoir été bien plus amplement irrigué par la source de Sidi bu Brahim, s'observe un véritable pot-pourri de propriétaires appartenant aux diverses subdivisions Mtugga, dont certaines fort éloignées. C'est ainsi que l'analyse foncière y révèle des Idaw Merzug, des Reh'h'âla, des Idaw Talilt, et même des allogènes Idaw Ziki et Mentaga.

La tradition applique à Adder le dicton suivant : *Adder : taryalt umzil : amesmar enna trit, gis t-tufit*, « c'est le couffin du forgeron, n'importe quel clou que tu veuilles, tu l'y trouves ». Une analyse plus approfondie dirait seule s'il y a là pure coïncidence ou agrégat accidentel, résultant de causes extérieures comme l'existence d'un saint thermal, ou traces de répartition systématique.

Le genre de la tribu Mtugga est tout particulier, tant du fait de son ampleur, que du jeu simultané dont elle offre le spectacle entre un archaïsme coutumier très résistant et l'expansion latifundiaire des « grandes familles ». Il y aurait péril à poursuivre jusqu'au fond ces analogies dans un exposé purement comparatif, dont le but n'est pas d'étudier leur contexture tribale. Qu'il nous suffise d'avoir noté qu'en dépit d'une telle particularité, maintes émergences de la loi montagnarde sont décelables. Celles qu'on a notées ici sont loin d'être les seules.

... MEZ'UD'A...

Mêmes réserves, mais aussi mêmes conclusions. Chez eux, l'équilibre plaine-montagne a été préservé jusqu'à nos jours. La tribu offre une homogénéité, peut-être chèrement acquise, mais qui, ses proportions plus modestes aidant, fait plutôt d'elle la forme d'épanouissement de types que nous trouvons, sur un modèle plus exigu, en Haut Seksawa par exemple. Le facteur d'originalité est ici l'usage de 5 grandes séguias venues de l'asif el-Mâl, et qui conditionnent la vie économique et politique d'au moins toute la partie Est de la tribu.

1) Une étude d'ensemble montre qu'en gros, la plaine Mez'ud'a est comme le commentaire et l'amplification des divisions politiques de la montagne. Chacune de celles-ci projette sa zone de propriété sur un secteur spécial. D'où va-et-vient constant, et, aujourd'hui, et de plus en plus, double habitat. Ce même fait est observable en Dwiran. Il a déjà frappé nos chercheurs.

2) Ce qui est resté inaperçu, c'est à quel point de détail en arrive cet ordre agraire. Malgré l'appropriation intense de la plaine depuis la pacification, il reste des communaux de culture, où la vocation de chaque *ikhs* résiste à toutes les évolutions. En 1950 encore une répartition gentilice, en fonction du système étonnamment ramifié et hiérarchisé qui coiffe ici les *ikhs*-s, s'est imposée victorieusement, malgré des vivifications privatives, sur la plus grande partie du terroir d'Ighargharen revenant aux a. Gd'id'.

3) Le fonctionnement de l'irrigation, parfait mécanisme d'horlogerie, se règle non sur la proximité topographique, mais sur l'appartenance de groupe. De là ce qui nous apparaîtrait comme difficultés et paradoxes. Il faut donc que, jusqu'à l'échelon individuel, il y ait, pour chaque ayant

droit dont le tour arrive, disponibilité de terres dans le secteur mis en eau juste à ce moment par l'une ou l'autre des 5 grandes séguias traversant la plaine en diagonale, et qui laissent entre elles des distances de plusieurs kilomètres parfois. Là encore, comme en ce qui concerne les Mtugga, il y aurait erreur à poursuivre dans le détail des analogies qui tomberaient à faux, vu le stade d'épanouissement, et le genre personnel des Mez'ud'a.

Saluons d'ailleurs au passage ces développements originaux qui non seulement illustrent la vitalité de chaque groupe, lorsqu'il n'est pas frappé par la décadence, ou les gênes extérieures, mais la liaison de cette vitalité à des techniques particulières. Ces dernières sont toutes centrées, comme eût dit Taine, sur une « idée maîtresse » du groupe. De la sorte, elles arrivent parfois à la conscience non seulement des experts, mais du commun des citoyens.

Peut-être a-t-on à présent le droit de systématiser des remarques dont les plus frappantes seulement ont été consignées ci-dessus, mais qu'on pourrait indéfiniment multiplier, si l'on ne craignait de rendre fastidieuse à l'excès l'énumération. Mais ne sera-ce pas bien téméraire ? Ne faudrait-il pas, auparavant, continuer les sondages, sur toute l'étendue du monde chleuh, voire plus largement berbère ? Il ne nous a pas été donné de pouvoir le faire directement, mais l'information orale confirme que les phénomènes ici observés se retrouvent à tout le moins sur le pourtour des tribus d'Imintanout, des Gedmiwa à l'Aghbar et aux Idaw Mh'mud. D'autre part, il est superflu de dire que la minutie de telles analyses, impliquant l'appel conjugué à la toponymie, à la topographie parcellaire et à la morphologie des groupes, n'a guère tenté de chercheurs dans le reste du Maghreb (1). Ces recoupe-

(1) En tout état de cause, il n'apparaîtra pas sans intérêt qu'à l'autre bout de l'Afrique du Nord, dans l'Aurès, les chances de l'investigation directe nous aient permis de la retrouver bien vivante.

Un trait frappant de l'Aurès occidental est le parallélisme des deux grandes vallées de l'Wâd ᶜAbdi et de l'Wâd Labyod', qui constituent deux rues de peuplement. La vie s'étire le long de ces voies naturelles, dans une orientation grossièrement N. E.-S. O. Il en est ainsi des deux grandes tribus rivales, les Ud ᶜAbdi et les Ud Daud, maintenant appelés Tuaba. Chacun de leurs villages s'entoure d'un périmètre de soigneuse horticulture. On pourrait donc croire que la distribution foncière correspond à ce compartimentage. Il n'en est rien.

Vers la fin du XIXe siècle, les opérations du Sénatus Consulte, attentives à rompre les anciennes entités tribales en « douars-communes » qui présentassent de suffisantes garanties d'homogénéité humaine et économique, mènent à constater dans l'Aurès de vastes enchevêtrements d'habitat et de propriété. La description qu'en donnent les commissaires délimitateurs ne laisse aucun doute à cet égard. Dans l'Wâd Labyod', les 5 subdivisions traditionnelles des Ud Daud entrelacent leurs dépendances tout au long de 74 km. de vallée. Certains villages appartiennent à la fois, à deux, à trois, voire même simultanément à la totalité de ces « cheikhates ». A l'exception de Menâa, les 14 sous-groupes des Ud ᶜAbdi s'entrelacent de même. La plaine de Nerdi s'éparpille en un véritable échantillonnage de propriété. Plus au S., derrière la grande barre du Zalato, les Beni bu Slimân offrent des « fractions enchevêtrées », nous dit l'officier, « comme cultures, parcours et mêmes villages ». Cela sur 12.000 ha. Cet enchevêtrement est d'autant plus remarquable que l'usage des « greniers-citadelles » *aqlict*, plur. *iqlicin* répond ici plutôt à la personnalité de chaque groupe agnatique qu'à celle du village ou de la tribu.

Il semble donc que cette discontinuité de terroir, ces entrelacs de groupes fussent alors de règle dans l'Aurès, traduisant une exigence d'équilibre interne. Mais ne prenons ce rapprochement isolé que pour ce qu'il veut être : seulement l'amorce de contrôles plus étendus. (Cf. Archives du Sénatus Consulte à Aris.)

ments restent donc à faire. Seuls ils pourront infirmer ou confirmer, et par conséquent doter ou non de généralité la loi structurale qu'on a cru ici découvrir.

L'« ORCHESTRATION PARCELLAIRE » (1)

Revenons aux Seksawa des hautes vallées.

Toute leur vie est marquée d'une division précise portant sur trois ordres de faits. Le terroir se divise en quartiers individualisés. Le temps est scandé par la succession des « tours » organisés pour l'irrigation, et celle-ci est non seulement une base économique essentielle, mais un symbole où se fixent les plus véhémentes aspirations de ces ruraux. Le groupe se divise en *ikhs*-s, eux-mêmes répartis en familles conjugales, mais gardant un rôle, ou plutôt assumant des attributions. Il règne, entre ces trois ordres de chose une exacte correspondance. Aisément déchiffrable dans l'état présent, et malgré dégradations et mutations, elle inspire et nourrit le comportement du montagnard, pour qui elle est à la fois organisation invétérée, garantie de persistance et idéal de légitimité. Le droit foncier local, dans cette partie de l'Atlas, n'a d'autre fin que de sauvegarder, contre toutes les causes de trouble, et contre la vie individuelle en général, ces corrélations.

On s'explique ainsi que, pour l'étonnement de l'agronome, l'ordre d'irrigation soit gentilice. Contrairement à ce qu'imposeraient l'économie de l'effort et l'élémentaire souci de réduire les pertes dues à infiltration et évaporation, ce n'est pas la pièce de terrain, faite d'un ensemble de parcelles attenantes, qui bénéficiera du tour d'eau, mais le domaine discontinu d'un *ikhs* : si dispersés, si lointains parfois que soient ses champs, ce jour-là l'irrigation devra enjamber des intervalles importants pour aller de l'un à l'autre. Cette discontinuité même est de règle, car, sur chacun des quartiers, chaque *ikhs* doit avoir sa part. Toutes sortes de mécanismes conservatoires viennent là-dessus limiter les possibilités de mutation immobilière : ventes ou successions,

(1) On reprend cette expression, en s'excusant de son aspect paradoxal, d'un article de 1948, où nous exposions nos premières constatations.

dépossessions violentes. Dans l'état actuel encore, partout où le terroir est florissant, les techniques bien conservées, la commune vivace, cette rotation de l'eau et cette distribution des parcelles tendent à leur perfection. De là vient que la forme classique de la propriété ne soit pas l'ample pièce d'un seul tenant, ni même la grappe de champs voisins, mais un échantillonnage patrimonial. Le moyen cultivateur dispose d'une centaine de parcelles, dont chacune parfois se réduit à quelques mètres carrés. La formule n'est pas heureuse du point de vue économique. Mais qu'importe au montagnard ? Il a, selon l'expression des actes indigènes, « son nom sur chaque quartier ». Un idéal distributif est ainsi atteint. C'est aussi un idéal de variété. Les parcelles se définissent par leur emboîtement entre celles d'autres ayants-droit. La modicité des surfaces aidant, leur limitation n'est pas matérielle, mais personnelle, non pas topographique, mais anthroponymique. Cela ressort effectivement des écrits locaux, où elles sont définies par le nom du quartier et des quatre riverains, sans autre précision de bornage. L'appartenance à l'*ikhs* et l'insertion dans tel ou tel quartier offrent identification suffisante. Trait paradoxal dans une société paysanne où les conflits de limites sont traditionnellement fréquents.

Toute une « orchestration parcellaire » s'entrevoit ainsi, chaque *ikhs* logeant à la fois dans tous les quartiers du terroir ses champs, qu'anime, le jour venu, l'exacte minuterie des tours d'eau. Scansion du temps agricole en tours d'eau, équilibre interne du groupe en sous-groupes agnatiques, classement imposé par la connaissance au terroir : ces trois éléments se composent en un système cohérent.

Quelle origine prêter à une ordonnance aussi parfaite ? L'usager lui-même n'en imagine pas la cause. Son geste spontané, lorsqu'on l'interroge sur cette loi, est de montrer du doigt les entrelacs du jonc sur la natte où il est assis : chaque brindille correspond à une parcelle. Ce dont il a l'intuition, en effet, c'est d'un ensemble que lient d'inextricables solidarités. Mais c'est là du sentiment. La recherche doit être plus exigeante.

La première explication qui viendrait à l'esprit est celle de ces partages d'hoirie qui aboutissent, dans deux milieux paradoxalement éloignés, l'*openfield* et les champs en lanières du Nord européen, le *muchâ^c* de Syrie, à des échantillonnages de même type. Or, ce qui fait la difficulté, en même temps que l'intérêt de l'exemple haut-atlasique, c'est que la *taqbilt* n'est en aucune façon une famille élargie, même fictive. Le lien social, voire avoué et conscient, ne consiste nullement ici dans la ramification d'une

souche familiale. Si, à l'intérieur de l'*ikhs*, le rattachement des divers « foyers » *takatin* les uns aux autres est généalogique et ressortit au droit successoral, il en est tout autrement du rattachement des *ikhs*-s entre eux à l'intérieur du groupe : leur connexion, qu'il faudra définir de plus près, est toute autre. Il faut chercher ailleurs qu'en des divisions d'hoirie la source d'un ordre agraire.

Collectivisme originel, qui se serait plus ou moins maintenu dans l'Atlas ? L'hypothèse est tentante. A vrai dire, elle comporte un jugement sur l'âge et le caractère de ces sociétés. Elle va, d'autre part, à l'encontre de ce que nous savions du type d'appropriation foncière qui, dans la plupart des exemples connus, répond aux techniques de l'arbre et de l'eau : à savoir le type privatif. Une telle singularité, pas plus qu'un rappel aussi persistant de modalités communautaires primitives, ne seraient à écarter *a priori*. Cependant, compte tenu du climat volontaire de cette vie, de l'effort systématique, et localisable à un certain moment du passé, que traduit souvent la construction des terroirs, on évoque aussi des partages conscients entre sujets de droit. L'occupation et la mise en valeur de sols conquis ou créés de toute pièce sur la friche, la forêt, la pente, a pu appeler comme corollaire leur distribution équilibrée entre participants : ces sous-groupes, dits *ikhs*-s, et qu'unissaient entre eux des connexions de type autrement complexe que la consanguinité. Il est possible enfin que cet équilibre plural traduise un rajustement du groupe, sa réaction contre la menace externe ou la décadence interne.

Ordre de travail ou réforme défensive, ce type de partages nous est offert comme expérimentalement, à une date récente, et toujours mettant en œuvre le génie à la fois ratiocinant et communautaire, altruiste et comptable, dont cette enquête aura observé la constante manifestation. C'est ainsi que les Idma, ayant récupéré leur terroir de Tasselli sur les a. H'adduyws, le redistribuent. A Trabatjut, le vieil ordre est rétabli, mais non sans remaniements, à l'issue d'un contentieux aux folles perturbations. D'autres exemples pourraient être allégués. Ils abondent dans la jurisprudence journalière des *jemâa*-s.

Ce que nous avons appelé « l'orchestration parcellaire » peut donc procéder d'un stade d'origine ou d'aménagements plus modernes. Hypothèse ethnologique ou hypothèse historique : ne choisissons pas entre les deux pour l'instant.

LE COEFFICIENT D'AMPLEUR

L'humanité des hautes vallées investit dans son domaine infime d'énormes dépenses d'énergie : travail, organisation, et aussi dénominations. Car la concentration de la toponymie y tra-

duit exactement celle des autres mises en œuvre. Elle en est même l'indice le plus facile à saisir. La densité des noms dénonce celle de la vie communale. Dans tels villages, nous la suivons bien en deçà du cadre pourtant restreint du quartier. Rien ne dit qu'ailleurs ou qu'en d'autres temps on ne pût la suivre plus loin encore : jusqu'à la plus petite parcelle. Ce terroir est donc comme un corps où chaque molécule assumerait, outre sa fonction, un nom. Quelle légèreté de matière en tout cela !

La notion essentielle de quartier se dérobe presque à toute définition topographique. En irrigué, du moins, où le quartier n'est pas un morceau de paysage, identifiable par des accidents naturels. Pour répondre à cette définition il lui faut les larges replats où s'étalent les cultures en sec et les pâquis. Certes, en irrigué même, il a une superficie approximativement mesurable, variable avec les terroirs. Qui dit superficie devrait dire limites, lisibles à l'œil nu. Souvent, en effet, le quartier correspond à un faciès. Or sa minuscule individualité ressort de traits comme la puissance des cultures, la teinte de la végétation, l'assemblage des parcelles, que l'on sent instinctivement, mais qui, prenons-y garde, découlent de cette individualité plutôt qu'ils ne la déterminent.

Il est possible que le progrès de l'analyse arrive à rendre compte du plus ou moins grand nombre de quartiers, c'est-à-dire, en l'espèce, de vannes échelonnées sur la rigole, par le jeu échelonné des irrigations. Ou qu'en gros la division du terroir obéisse, comme dans le cas des parcelles-lanières de l'*openfield*, à un souci d'égaliser qualitativement les parts. A une géométrie des longs rectangles, le relief encaissé aurait fait ici préférer un échiquier irrégulier. Mais aucune de ces explications par la topographie, la technique ou l'équité distributive n'arrive à rendre compte entièrement de la notion. Ce qui est incontestable, c'est la disproportion qui s'affirme ainsi dans le terroir entre un tel luxe d'appellations et une telle pauvreté de masse.

Ce contraste est certes général, et caractéristique du milieu. Mais la densité de l'information, elle-même annonciatrice de la densité sociale, est-elle partout égale ? Bien que ce soit là aborder une matière qui n'a guère été explorée en Afrique du Nord, et qui réclamerait des comparaisons quantitatives hors de propos, on soupçonne toutefois, dans le cadre limité du Haut-Atlas occidental, de fortes inégalités entre terroirs. Ne risquons-nous pas dès lors d'avoir fondé à l'excès la description sur le cas-limite de la ravine irriguée, alors que d'autres aspects, visuellement plus amples, économiquement aussi décisifs, appellent de même l'analyse ? Et, d'autre part, quelle inexactitude n'y aurait-il pas à imaginer que la réalité montagnarde s'offre partout avec une égale rigueur !

Des phénomènes d'usure ou de désuétude peuvent, en irrigué même, provoquer l'affaissement du système. C'est d'abord l'inextricabilité juridique, résultant elle-même d'une décadence de la vie communautaire : dans la complexité de la vieille formule gentilice, les jeunes générations ne se retrouvent plus. De guerre lasse, un accord de *jemâa* substitue, à l'ancienne dévolution de l'eau par *ikhs*, un arrosage par pièces contiguës.

Mais, à côté de l'intégrité plus ou moins grande du type montagnard, un autre élément intervient, d'importance sans doute majeure : son degré d'étalement dans l'espace.

Si l'on détourne l'attention des fonds de vallée, pour la porter sur les hautes surfaces à seigle, par exemple, on s'avise que deux faits essentiels y font défaut pour vérifier la règle structurale que nous avons définie : pas de division du temps en tours d'eau, et pour cause ; et moins de minutie dans les toponymes. La vie des hauts est moins volontaire, moins affinée, plus lâche. L'implantation simultanée de tous les lignages y est plus théorique que réelle. Car cette agriculture éloignée du village requiert des moyens de transport, l'attelée ou à tout le moins la bête de labour. Ce n'est pas à la portée de tous. Tous ne s'y risquent pas. C'est une agriculture d'ambitieux représentatifs, non de citoyens égalitaires. Opérant dans un milieu social moins finement innervé, si j'ose dire, privée de cet exercice permanent de volonté et d'équilibre, et aussi de cette mesure du temps que constitue l'irrigation, elle s'accommode corrélativement d'un flou du droit et d'un flou des techniques : jachères irrégulières, retours à la friche, abandon de la récolte trop faible, soumission aux aléas de l'enneigement et de la pluviométrie (1).

Dans quelle mesure une répartition gentilice, appelée à se subdiviser elle-même par un tirage au sort entre foyers, est-elle praticable dans les cas où superficies, effectifs humains et module d'eau revêtent une ampleur aussi démesurée par rapport à l'étroit canton ? Il semble alors qu'une sorte de dilatation soit imprimée aux éléments en cause. De nouvelles subdivisions s'intercalent entre les sous-groupes de base et l'individu : ainsi des trois « tiers » des a. H'adduyws, du rythme binaire des a. Lh'sen, de la locali-

(1) Dans le Maghreb arabophone des plaines et des plateaux, la « friche » *ghâmer* ou *dâmer* s'oppose de même à la « mise en valeur » *câmer*. Le *fiqh* fait état de cette dichotomie.

sation par villages des « petits *ikhs*-s » Idma. A plus forte raison cela apparaît-il en Mez'ud'a, où une large aisance de plaine offre comme la projection grossissante de la structure tribale. A partir d'un certain ordre de grandeur, la notion d'*ikhs* se perd en tant que base de répartition. Interviennent alors des divisions conventionnelles, telles qu'en Mez'ud'a les « centuries » *myawal*, qui deviennent les sujets de droit. Et le droit se ramifie de proche en proche jusqu'au « foyer » *takat*, mais non sans mettre en jeu d'autres mesures de débit, et de surface agricole. Cela est d'autant plus marqué en Mez'ud'a, qu'à côté de telles répartitions pour l'eau issue des canaux de l'asif el-Mâl, la répartition des eaux de source reste gentilice. D'un côté solution d'ampleur, de l'autre solution d'étroitesse. Ce coefficient de contraction ou de dilatation, de grain plus ou moins lâche ou ténu, de réglage et de contingence, est essentiel à l'interprétation des faits. On s'en rend compte par l'exemple des Mez'ud'a. Encore s'agit-il dans cette tribu de l'élargissement harmonieux d'une *taqbilt* de type traditionnel, élargissement dont les étapes se lisent clairement dans les structures actuelles. Plus vaste, plus complexe, et surtout plus instructif serait l'exemple Mtugga, qui porte sur un immense pays et une trentaine de mille âmes. L'ensemble est composé de plusieurs *taqbilts*-s assez étoffées elles-mêmes pour interposer, entre elles et les *ikhs*-s qui les composent, un ou deux autres paliers de classement (1).

Ainsi les éléments de l'ordre montagnard : division gentilice du sol, vitalité de l'équilibre entre *ikhs*-s, orchestration parcellaire, subissent-ils des sorts divers à mesure qu'on s'approche de la plaine ou que le système s'use. Mais plus encore peut-être en fonction de l'ampleur géographique des phénomènes étudiés. L'analyse mène donc ici à l'idée de variations dans l'espace sur lesquelles on aura à revenir.

LE COEFFICIENT DE VALEUR

Dans bien des cas, la division de l'eau par tours de rôle n'intervient qu'en période d'étiage. Une autre méthode s'instaure quand les eaux sont grosses. La distinction de ces deux rythmes d'abondance ou d'étiage est d'ailleurs un motif constant. Elle règle les rapports entre Seksawa et bénéficiaires d'aval, Dwiran et Ud

(1) H. Lhote, *Comment campent les Touareg*, 1947, p. 21, remarque la nette répartition des parcours chez les Touareg sahariens, s'opposant à son caractère promiscu chez les Touareg soudanais.

Bessebâ^e^. Corrélativement, la pénurie fait jouer, fût-ce en matière de pacage, d'étroites répartitions. Ainsi en Ibuban, à Tugg Lkheyr et à Timskert, la compression des villages par l'arête de l'Ameznir, où commence le territoire des a. Mh'and, entraîne une chose inouïe : la division du pacage par « cairns » *lkraker*.

Certes d'autres causes peuvent intervenir. Ainsi cette condensation de toponymie et aussi d'intérêts et de travail humains, d'affectivité même, qui caractérisent, par rapport à la vaste étendue des espaces de montagne, le terroir de labour et son cœur : le terroir irrigué. Dans tous les cas, règne un élément commun : celui du *prix* attaché par ces hommes à tel où tel de leurs biens : terre de culture, eaux ou pâquis, en fonction de son étroitesse, de sa rareté, ou d'autres éléments pour nous plus obscurs. Cette optique de rareté est, par rapport aux grandes étendues arables de plaine, comme en Chaouia ou en Tadla, tout à fait caractéristique de l'Atlas. Autre conséquence de l'évolution qui a ramassé sur une terre exiguë une humanité aux solides vertus, aux non moins solides appétits. Mais d'autres considérations peuvent entrer en jeu. Par exemple la hiérarchie sentimentale qui met au premier plan l'ensemble constitué par le village et ses irrigations. Cet ensemble est instinctivement posé comme la réplique du groupe même, lié à lui par de strictes correspondances, vérifiables à l'échelon de l'individu, et inspirées par une éthique égalitaire.

L'orchestration parcellaire, sous cet angle, apparaîtrait comme une loi d'égalisation des chances, en vue de la jouissance de l'eau ou du sol. Ce serait la rectification imposée par l'homme à la précarité du milieu. Le morcellement infini des terres, et leur distribution par terroirs reflètent à certains égards une tendance à mettre chaque membre de la collectivité en possession de moyens similaires. Aussi cette division des risques, augmente-t-elle à mesure que la valeur prêtée aux sols se diversifie, s'individualise, se fractionne en unités presque personnelles, ou possédant à tout le moins une personnalité, celle du nom.

Si lié qu'il soit à la pauvreté montagnarde, un tel comportement n'est pas sans analogue dans le reste du Maghreb. L'intense vitalité de l'association agricole a été justement définie comme un moyen de lutter contre les aléas du milieu (1). L'égalisation des chances est ainsi cherchée non pas comme ici dans un équilibre

(1) C'est là un motif central de la thèse de L. Milliot, *L'association agricole chez les Musulmans du Maghreb*, 1911. Mais l'association en tant que telle ne constitue qu'une part de ces solidarités. Encore appartient-elle à un style d'individualisation, de formalisation, et de spécification du juridique, en deçà duquel l'ethnologie entrevoit des réalités plus frustes.

interne entre lignages, mais dans la solidarité économique entre individus. Non dans des rapports statutaires entre sous-groupes dans la *taqbilt*, mais dans la multiplication des liens contractuels. Sous ces différences de forme déguisant une similitude d'objectif, s'ouvre sans doute une voie féconde de comparaison entre sociétés nord-africaines. Cette explication par la psychologie collective vaut ce qu'elle vaut : justement assez peu sans doute en tant qu'explication. Mais elle n'est pas négligeable pour l'interprétation des faits par leur contexte sentimental. Elle s'impose certainement aujourd'hui comme commentaire de traits d'observation tels que l'acuité du contentieux immobilier et la profondeur du jeu des mécanismes d'équilibre patrimonial. Elle fait enfin ressortir, dans l'analyse d'un système rural nord-africain, la part de ces valeurs que l'on pourrait dire « remontantes » : solidarités de travail, légitimité de l'implantation, chaleureuse publicité, équité distributive, etc. Mais comment cette part se construit-elle à mesure que l'organisation dépasse le terroir ? Comment se compose-t-elle avec d'autres valeurs, venues de plus haut et de plus loin ? C'est ce que notre troisième partie va tenter d'élucider.

« LA TERRE ET L'ÉVOLUTION HUMAINE »

Arrêtons ici l'analyse de ces structures économiques. On ne saurait plus en outre développer la signification ou en tirer les conséquences, sans par trop présumer du reste de l'enquête. Quelles règles, quels comportements répondent à cet ordre rural, c'est ce que dégagera l'étude des institutions religieuses et juridiques qu'il soutient.

Mais d'ores et déjà, une chose est à souligner, parce qu'elle tient à la particularité du milieu, ou du moins s'y exprime avec une force encore intacte : c'est la précision des rapports entre le groupe et le paysage. Une constance historique inégalée, croyons-nous, dans le reste du Maghreb rural, la richesse de la toponymie et ses correspondances agraires accroissent la portée méthodologique du cas. Ce ne sont pas seulement en effet les échanges entre cet homme et son terroir que régiront ces rapports, mais pour une bonne part l'éthique même de cette société. Leur force de suscitation, d'inspiration en même temps que de contrainte est telle que non seulement ils souffrent l'initiative individuelle ou collective, mais la postulent. C'est elle en effet qui entretient, sur un espace ainsi organisé, la circulation des êtres, des droits et des choses. De proche en proche, la vie économique, parce qu'elle

obéit à ces corrélations, apparaît comme un facteur d'animation topographique. Aussi bien était-ce sous cet aspect — déplacement des troupeaux, lignes de l'irrigation, rythmes de concentration et d'expansion, divisibilité du pays — qu'elle nous avait d'abord frappés.

Une *taqbilt* est chassée par la guerre. Sa légitimité reste attachée au sol, et les conquérants devront chèrement la lui acheter, s'ils le peuvent. Le cousin pauvre s'enfuit. Éliminé non tellement par le vice que par l'insoutenable perfection du milieu, il y laisse la coquille qu'il emplissait. Elle ne restera pas vide à attendre qu'il revienne : un autre s'y glisse aussitôt, parent expansif, acheteur, usurpateur — trois notions qui souvent interfèrent. Un droit intérimaire qu'essaiera d'abolir à son retour, mais non sans mal ni combat, l'émigré, règnera le temps de son absence.

Certes l'activité humaine ne se réduit pas tout entière à l'exercice de ces lois. Si l'immense part d'elle-même qu'elle voue au traitement du milieu révèle, dans cette région de l'Atlas, l'ordre rural dont les Seksawa nous ont permis l'observation, cette part n'est pas la seule. Cheminements spirituels, aventure guerrière, avarice individuelle, assument une fonction de compensation, de libération ou de jeu. Mais en cela même, la vie ne peut décoller de son cadre. Elle y crée toutefois des pleins et des vides, donc des différences de tension qui finiront par s'exprimer en rapports, en mouvements et par s'inscrire à nouveau, mais dans un espace plus ample.

Ici un tel caractère est constant. Il s'avère lié à la structure et à l'histoire de ces groupes par des correspondances plus précises qu'il n'a été donné d'en observer jusqu'ici en Afrique du Nord. Bien entendu, cela n'autorise nul déterminisme simpliste. Mais cela confère à ces sociétés une valeur d'authenticité, en même temps qu'une signification de type excédant largement leur étroitesse. Peut-être les analyses qui précèdent auront-elles établi à quel point les tribus du Haut-Atlas, et surtout les Seksawa, offrent une base exemplaire à l'étude des liens entre « la terre et l'évolution humaine » (1) pour l'ensemble du Maghreb.

(1) C'est le titre du livre magistral de L. Febvre, 1922.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME

RUDIMENTS COMMUNS DE LA NORME ET DU RITE

I

PREMIÈRES DÉLIMITATIONS

UNE IDENTITÉ COLLECTIVE

Quand Doutté, il y a une cinquantaine d'années, venant de Marrakech par la route du Dir, franchit le gué du Seksawa, il nota sur la gauche, lui apparaissant dans les hautes falaises, le tombeau de Lalla Aziza (1). Pour qui connaît le pays, il y a là une impossibilité. Le tombeau, surplombé de toutes parts par des roches vertigineuses, n'est visible que des rebords de son cirque, à quelque trois heures de marche au S. du gué que franchit l'homme de *Magie et Religion*. Mais ne nous hâtons ni de triompher du savant algérois, ni de crier à la fantaisie. Son propos est plus vrai que la topographie, et je ne suis pas sûr qu'au passage du Seksawa, le guide marocain, regardant vers l'amont et baisant ses doigts, ou portant la main à son front, n'ait pas cru découvrir le lieu de prestiges. Il n'en faut pas tant pour qu'un sociologue en quête de sacré note un sanctuaire. Notre grave cartographie commet dans l'Atlas des confusions bien plus plaisantes.

Une véhémence secrète vibre sous ce paysage tout chargé d'interdits. Un triangle de haute montagne, pointant aux neiges du Tabgurt, semble murer une impasse sur la gauche. Aucun pouvoir de la plaine, des Mérinides au Protectorat, n'a pu venir à bout d'une liberté durement illustrée par les citadelles en ruines qui la cernent. C'est que des saints la protégeaient, ces saints dont un marabout du Sud disait au Sultan, en 1882 : « Ils ne veulent pas qu'on opprime leur peuple » (2).

Un isolement bien défendu, vaguement surnaturel, n'a pas

(1) E. Doutté, *En tribu*, 1914, p. 248.
(2) Justinard, *Les Aït Ba ʿAmran*, 1930, p. 106.

manqué de réagir sur la physionomie traditionnellement prêtée aux gens et au site de la vallée. Il l'a fait dans un double sens, selon l'ambiguïté même de ce genre de notions. Fourbes, payens, faussaires et magiciens : tels sont vus les Seksawa par leurs voisins montagnards, qui diffèrent d'eux profondément. Comme leur personnalité tranche sur celle, moins riche et moins intense, moins redoutable aussi des Dwiran, des Demsira ou des Nfifa ! L'analyse échoue peut-être à rendre compte d'une telle particularité, mais le fait est là. Des vagues d'émigrants de l'Anti-Atlas et du Sous ont pu pénétrer les Seksawa, les refaire du dedans, sans parvenir à modifier un caractère qu'on est donc mené à lier non à telle ou telle composition ethnique, mais à une personnalité.

Au XIVe siècle, Ibn Khaldûn se fait l'écho d'inquiétants, mais suggestifs racontars sur la chefferie Seksawa de son temps (1). Au XVIIIe, sous la plume d'un lettré curieusement archéologue, la chronique du marabout de Tasaft évoque des traits de même genre. En plein XXe, la rébellion du dernier *amghar* indépendant se fonde sur la thaumaturgie : il espère son salut d'escadrons de génies qu'on entend bruire sur le Tichka (2).

Cela, c'est la chronique. Au-dessous se discerne une autre couche de faits.

Les bons saints ont dû exorciser la vallée de ses démons. A Ikis on conte une jolie légende, où E. Dermenghem aurait pu reconnaître une des formes du mythe de Psyché. Sidi Yusef u Buzid enseignait le jour les enfants des hommes, et la nuit ceux des démons. Cela troublait son ménage. Son épouse, curieuse, le suivit un soir et se haussa jusqu'à la fenêtre de la mosquée, qu'éclairait à l'intérieur un grand feu. A peine eut-elle aperçu l'auditoire, qui avait mine singulière, étant composé de génies, que ceux-ci s'évanouissent. La femme devient soudain aveugle, et mourra le lendemain. Le saint poursuivra sa vie édifiante. Aujourd'hui ses descendants, même loin dans la plaine, où ils vont chaque été louer leurs bras pour la moisson, sont par lui protégés : malheur à qui les lèse ; malheur à eux s'ils lèsent autrui. Mêmes légendes d'expulsion ou d'édification à Tabratjut, Ad'erd'ur.

(1) Nous avons traduit intégralement ce passage dans nos Antiquités Seksawa, *Hesp.*, 1953, pp. 387 sq.

(2) J. Berque, Vérité et poésie sur les Seksawa, *R. afr.*, 1953, pp. 131 sq.

Sera-ce céder à la tentation qui incite tout observateur à accuser l'originalité de son sujet, que de rapprocher ces témoignages ? Il en ressort, pour les Seksawa, une coloration bien spéciale, qu'il y aurait d'ailleurs péril, en l'état actuel de nos connaissances, à vouloir outre mesure définir.

Le pays est un pays de « vieilles gens » ou « d'autres gens », c'est-à-dire d'esprits plus ou moins personnels attachés à ses sites, à son histoire, et, plus concrètement encore, à son sol (1). Quand, à la fin du siècle dernier, un homme des Seksawa s'expatriait, il emportait avec lui une poudre composée d'une poignée de la terre natale et de certaines de ses herbes. Il n'eût rien mangé ni bu à l'étranger sans y jeter une pincée de la mixture.

Pays très « ancien », en effet, et d'une individualité attestée au moins depuis huit siècles par les sources écrites elles-mêmes, qui restituent, des Almohades à nous, la permanence d'un nom et d'une autonomie. Et sans doute aussi d'une tradition et d'une légitimité, encore qu'oblitérées par la décadence, et devenues peu à peu indéchiffrables à l'étranger. Elles s'induisent pourtant de faits d'observation. Dans ces sociétés au passé tumultueux, persiste un thème d'authenticité territoriale. Comment se conjugue-t-il avec un autre thème, bien plus courant, celui des fictions généalogiques de groupes ? C'est ce qu'on ne tentera pas d'élucider pour l'instant.

« Mauvais pays » ; « pays vénérable » : le doublet pourrait déceler quelque teneur magico-religieuse. Mais nous avons été amenés à circonscrire la part du magique dans sa vie agricole. Et d'autre part, les personnifications du sacré s'y révèlent des plus restreintes. Le système témoigne d'une grande vigueur organisatrice, et d'une certaine pauvreté de mythes. Deux traits corrélatifs sans doute. La vie religieuse des Seksawa s'est sans doute depuis longtemps hiérarchisée. En haut, une sainte nationale. Loin au-dessous, un saint de type plus courant, Sidi Mh'and d'Ammern ; accessit : Sidi Lah'sen d'Assttif, personnage historique récent ; plus bas encore la plèbe classique des « bons petits saints ». Dans le rite, comme dans la croyance, centralisation vigoureuse, mais, par là même, élimination, épuration. L'immense majorité de ces plébéiens de l'oraison reste sans visage, sans culte, voire sans nom. Sur les grands s'exerce une critique qui ne provient pas seulement de la malice du milieu,

(1) Souvent liés à l'existence de grottes, de ruines, etc. H. Basset, *Le Culte des grottes au Maroc*, 1920, pp. 96 sq., sur « la psychologie » des génies, « ces voisins d'un genre très spécial ».

ou d'influences orthodoxes, mais plus encore de l'impérieuse organisation du système.

En revanche, le sacré non figuratif foisonne. Il a comme support, très souvent, ces petites mosquées de village, d'où l'on dit que la prière monte directement à Dieu, tandis qu'elle risque, à passer par ses saints, de ne toucher que l'archange Gabriel, Sidna Jebrir. La pieuse explication omet le caractère communal du sanctuaire. Or ce caractère est fort important, et, vraisemblablement, le plus ancien. A ce niveau de vie locale s'observent en effet beaucoup de traits d'indivision entre normes, valeurs, observances et pratique agraire. Malgré tant d'influences extérieures, et de transformations intérieures, c'est encore là, à beaucoup d'égards, l'un des fondements de la vie des groupes. Seulement, en matière religieuse comme en matière juridique, cette vie puissamment locale s'intègre dans un ensemble qui agit sur elle au moins autant qu'elle n'agit sur lui.

SITUATION DU SYSTÈME SEKSAWA PAR RAPPORT A CE QUI L'ENTOURE

Les Seksawa ressentent une différence fondamentale entre leur droit et celui de leurs voisins, comme eux vieux sédentaires du Haut-Atlas occidental, tels que surtout Idaw Mh'mud, Demsira, Dwiran, gens du Haut Asif el-Mâl et de l'Aghbar. Ils échouent à l'analyser. Leur droit s'encadre en effet dans l'ensemble chleuh. Il n'en ressort que par des variétés de détail. Mais elles sont vigoureuses et pour ainsi dire systématiques

Cette donnée immédiate s'impose à l'observateur comme à l'usager. Aussi bien sera-ce, pour l'analyse, la meilleure des bases de départ.

Certes, presque aussitôt la difficulté commence. Car si l'on voit bien l'unité de fond, contrastant avec la véhémence des personnalités qui s'en détachent, l'investigation échoue à serrer de plus près le contraste. Par exemple nous ne connaissons pas assez les Gedmiwa, groupe d'antiquité aussi vénérable que les Seksawa, pour que la comparaison entre les uns et les autres dépasse le plan de la simple description. Il n'est pas encore possible de définir sérieusement la culture de ce Sud-Ouest marocain, qui s'affirme par des caractères aussi tangibles que le parler ou la figure même de l'habitant. Il n'est pas encore possible de préciser ni d'expliquer comment s'articulent, sur cette homogénéité, des particularismes assez vifs pour que leurs échanges s'ordonnent en rapports de droit externe.

Voici entre le Lemgo, le Kattos et l'arête atlasique, un quadrilatère montagneux d'une trentaine de kilomètres de côté à vol d'oiseau. Quatre identités juridiques pour le moins s'y pressent : Nfifa, Demsira, Dwiran et Seksawa. Et chacune se subdivise à son tour.

La consistance de l'*amerwas*, « don matrimonial », l'effectif de cojureurs imposé selon la gravité du litige, passent du simple au double si les plaideurs n'appartiennent pas à la même unité. L'unité, c'est aujourd'hui la « tribu » : Seksawa, Dwiran, etc. Mais ce peut être aussi, plus authentiquement, ce que nous nommons la « fraction », c'est-à-dire la *taqbilt*. Et il y en a sept ou huit rien qu'en Seksawa. Ainsi en Demsira, le taux de l'*amerwas* varie selon quatre zones qui s'appliquent l'une à l'autre le régime de l'extériorité. S'agissant d'une fille donnée à un Mtuggi, le *chchard'*, « douaire stipulé » au profit de l'épouse, comporte dans certaines *taqbilt*-s, et non d'autres, l'obligation d'immeuble. En matière foncière, le témoignage extra-cantonal n'est pas retenu. Raison avouée : parce que l'étranger ne saurait être bien informé. Mais, évidemment, c'est parce que le groupe tient à son intégrité juridique. Des règles complexes régissent, entre cantons différents, la validité de l'écrit notarial lui-même. C'est ainsi qu'en Nfifa, seul vaut l'acte rédigé par des *t'l'olba* indigènes ou des Demsira-Nord, ou des Mtugga. Sinon il n'est plus recevable.

Mécanisme de défense cellulaire, dirait-on. Et aussi code diversifié des échanges entre cellules. Légiférant pour soi, défendu contre ses voisins par des infirmations, des restrictions ou des stipulations, cerné par cette espèce d'armure que constitue le doublement du taux procédural, le groupe, à coup sûr, et bien que son droit ne diffère que peu, s'érige en personne.

Il sera donc légitime de parler de système Seksawa, partie originale de l'ensemble chleuh. Et s'il est encore impossible, ou seulement prématuré de nettement définir les rapports de cette originalité aux originalités d'alentour ou à la matière de l'ensemble, on ne se laissera pas pour autant gagner à cette amertume méthodologique qu'éprouve d'abord, devant l'immensité des tâches et l'insuffisance des matériaux, tout explorateur de l'institution nord-africaine (1).

(1) Malgré de remarquables exceptions, offertes surtout par les géographes, on ne voit pas que, depuis qu'avaient été écrites ces lignes, l'enquête ait substantiellement progressé. Et le pays et la société ayant subi dans l'intervalle la mutation qu'on sait, peut-être faut-il déplorer que le Maghreb soit moins connu aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Cf. pourtant l'inventaire de Robert A. FERNEA et James M. MALARKEY, Anthropology of the Middle East and North Africa : a critical assessment, *Annual Review of Anthropology*, 1975, vol. 4, pp. 183 sq.

UBIQUITÉ DE L'ISLAM

Il est d'ailleurs un angle sous lequel — assez paradoxalement, puisque bien plus ample — le problème a été non seulement scruté par la science islamique et européenne (1), mais expérimentalement senti, vécu par l'étranger. C'est celui des relations entre tel ou tel « droit coutumier » et le droit musulman. Tant s'en faut en effet, croyons-nous, que la discordance politique ou culturelle des hautes vallées révèle une rupture quelconque dans la continuité morale ou géographique des sociétés maghrébines. La loi musulmane, agissant partout, encore qu'inégalement, sur des facteurs indigènes, se compose avec eux dans une diversité qui néanmoins s'ordonne par grandes masses : le bloc chleuh est l'une de ces masses.

Sur le premier problème du reste, celui de la réception des normes orientales, nous manquons d'éléments historiques assez précis. Il s'agit en effet d'une révolution vieille d'au moins un millénaire, et dont le point de départ et les principales étapes nous échappent. Tout au plus en sommes-nous réduits là-dessus à des hypothèses sur lesquelles on ne saurait légitimement fonder l'exposé. Le mieux sera donc de recourir à l'observation du présent et du passé immédiat.

Notre expansion juridique se heurtait en Afrique du Nord à celle d'un autre système, déjà anciennement installé — et même qui recouvre avec le temps une agressive verdeur — le droit musulman, ou *fiqh*. L'enjeu de la compétition, c'était et c'est encore de fournir la part décisive à l'organisation des rapports sociaux et à l'éthique de l'homme maghrébin. Mais les rivaux ne sont pas seuls aux prises. Ils ont trouvé devant eux, sous eux, plus ou moins intacts ou dégradés, plus ou moins compacts ou clairsemés, les vestiges de droits indigènes qu'il est convenu d'englober sous l'appellation générique de « coutume berbère ».

C'est dire que ce terme de coutume n'est pas pris ici au sens strict que lui donnent parfois les juristes (2). Dans bien des cas en effet cette « coutume » offre les caractères de cohésion raisonnée, d'expression légiférée, voire même de codification écrite, qui sont ceux mêmes de la loi. En fait, la « coutume », au Maghreb, c'est le droit du prédécesseur et concurrent. Si le cadi musulman refoule,

(1) On pense surtout aux études de M. Morand, L. Milliot, R. Maunier, G.-H. Bousquet.

(2) Cf. la théorie romano-canonique de la coutume et la magistrale discussion qu'en a faite Ed. LAMBERT, *La fonction du droit civil comparé*, 1920, pp. 113 sq.

dans le domaine d'une coutume qu'il ne reconnaît jamais comme normative, tout l'ensemble du droit local d'inspiration extérieure ou antérieure à l'Islam, les magistrats français d'Algérie considéraient comme un corps de coutumes l'ensemble des droits locaux, d'origine islamique ou non, par opposition au Code Civil. Un de nos sociologues n'avait-il pas intitulé, il y a une vingtaine d'années, un ouvrage, et non des moindres : *Loi française et coutume indigène en Algérie* (1) ?

Une seconde réserve est à faire sur le terme de « berbère ». L'ubiquité d'un droit local et rural, plus ou moins affleurant, rend très difficile sa qualification en arabe ou berbère. Le fait est que son expression la plus cohérente se déploie surtout dans des secteurs berbérophones, faisant par là même figure de réserves ou de témoins archéologiques. Secteurs qui ont constitué, pour les Arabes comme pour nous, à la fois le signe le plus expressif et le cas-limite d'un génie autochtone. Mais la vue était fort superficielle.

Pour l'orthodoxie musulmane, l'existence des Berbères, et à plus forte raison d'un droit berbère, est une anomalie. W. Marçais a fait justement observer la malveillance toute particulière avec laquelle le géographe al-Yâqût flétrissait, dans la notice que son dictionnaire leur consacre, « l'agressivité et l'outrance » de cette race, *h'idda wa t'aych* (2). Le dernier mot, encore vivant en arabe dialectal, y recouvre l'antique notion de *hybris*, « démesure ». Or beaucoup de Bédouins d'Orient sont régis par un droit coutumier qui, chez les sédentaires Yéménites, par exemple, s'affirme même en des codifications portant le nom singulier de *t'aghût* (3). Par là même l'originalité juridique de la montagne marocaine, pour prendre un cas extrême, ne pouvait, aux yeux de l'orthodoxie, que s'absorber dans ce thème des survivances ou déviations rurales, de cet « éternel bédouin », à la fois cauchemar et raison d'être du prosélytisme des villes.

(1) R. MAUNIER, 1932, livre d'ailleurs intuitif et pittoresque.

(2) YÂQÛT, *Muᶜjam* (1224), éd. Wustenfeld, 1870, à l'art. *barbar.*, t. I, pp. 540 sq. Il est frappé par des aspects aberrants : *ah'wâl ᶜajiba wa içt'ilâh'ât ghariba*. W. Marçais a observé que toute la notice est d'une violence inusitée.

(3) Ettore ROSSI, Il diritto consuetudinario delle tribù arabe del Yemen, *Rivista degli Studi orientali*, fasc. I-IV, 1938, décrit toute une société patriarcale et chevaleresque où des interdits protègent l'hôte, le suppliant, le client, le réfugié, le compagnon de route, et jusqu'à l'homonyme. Il y a même des traités sur le *manᶜ*, notion apparentée au tabou. Cf. plus récemment CHELHOD, La société yéménite et le droit, *L'homme*, 1975, XV (2), p. 67. Des problèmes comme celui de l'exhérédation de la femme se posent simultanément à cette société et à celles d'Afrique du Nord, par rapport auxquelles elle offre

A cette confusion unitaire, certains traits de la technique juridique musulmane devaient puissamment concourir (1). D'abord le concept de *d'arûra*, « nécessité », et « nécessité faisant loi », qui permet d'absorber, sans dérogation de principe, tous faits résistants et aberrants parce qu'on ne peut les vaincre, et sans qu'il soit question d'en pénétrer la coque. Puis, dans le même sens, cet opportunisme malékite imposant au nom du « bien social », *maçlah'a*, l'acceptation de l'illicite : mais passagère, précaire et comme hautaine. Enfin le rôle démesuré des présomptions dans le droit pénal et civil a acclimaté, sous les appellations de *ᶜorf* et de *ᶜâda*, « usage », une masse d'institutions locales, mais il va sans dire, sans reconnaissance de leur caractère d'obligation interne.

Ainsi donc la négation à la fois tendancieuse et raisonnée du droit berbère par l'Islam s'accompagne, dans la technique juridique, de multiples moyens de l'admettre sans la reconnaître. Et non seulement sans concession de légitimité, mais sans effort d'analyse. La réalité maghrébine nourrit dès lors le *fiqh* comme un immense matériel de faits sans justification ni profondeur.

Il n'y a donc pas, pour l'orthodoxie stricte, de problème de droit coutumier.

Tout au contraire, l'éxégèse européenne, après de longs tâtonnements en Algérie, et surtout sous l'influence de ce qu'elle découvrait en Kabylie, puis au Maroc, de spontanéité institutionnelle, s'est laissé dominer par un réalisme aussi inattaquable tant qu'il s'en tenait à l'observation des faits, que chanceux lorsqu'il s'avisait d'autres inspirations. La joie de la découverte a parfois porté à croire à un primitivisme d'autant plus malléable et assimilable que certaines affinités méditerranéennes le « défendaient » contre l'Orient : de là à l'idée simpliste de division, il n'y avait qu'un pas, que les bénéficiaires du système n'ont pas manqué de lui faire franchir.

Venons-en à l'attitude de l'usager. En dernier, car cet usager est honteux. Il persévère, certes, mais s'en excuse, ou même il s'ignore lui-même. Les deux pôles de cette attitude sont qu'il se

d'ailleurs une teinte plus archaïque. L'homogénéité des problèmes et de la solution qui leur est apportée n'en est pas moins suggestive. Après les descriptions déjà anciennes du P. Janssen, l'article d'E. Rossi constituait un nouvel et considérable apport à la connaissance d'un droit coutumier arabe. Depuis qu'avaient été écrites ces lignes, j'ai retrouvé des similitudes du même genre dans les tribus arabes de l'Iraq, si bien décrites par le regretté ᶜAbbâs al-ᶜAzzâwi. Le thème dit « berbère » est donc, à beaucoup d'égards, un thème bédouin, ou purement et simplement rural. Cf. J. Chelhod, *Le droit dans la société bédouine*, 1971.

(1) Sur tout ceci, voir J. Berque, tr. d'al-Wazzâni, *Les Nawâzil al-Muzâraᶜa du Miᶜyâr*, 1940, pp. 27 sq., et *Essai sur la méthode juridique maghrébine*, 1944, pp. 33 sq.

réclame d'un système supérieur qui est l'Islam, *fiqh* compris, et que, concurremment, il se cramponne à un particularisme cantonal, une sorte de liberté proudhonienne qui implique le maintien de son droit.

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il s'élèvera au débat de principe. Un récit du cheikh an-Nâçiri (1) nous montre une tribu du Sous, les ait Asawn, au nom peut-être symbolique (« ceux de l'escarpement ») qui « enterrent » la Loi musulmane selon le mode classique de l'envoûtement, et proclament le recours désormais obligatoire aux « tables » de la coutume *ikchchud'en*, c'est-à-dire à des codifications locales. Mais ce n'est là qu'un cas extrême. Le *falwa* des Idaw Zeddut (2), dans la même région, justifie au contraire l'application de la coutume en tant que source auxiliaire du droit par la référence aux mêmes normes orthodoxes qu'un jurisconsulte de Fès, al-Qâdirî, justifiant l'*ᶜAmal*, ce droit pragmatique qui s'est développé dans les prétoires urbains. Mais ni al-Qâdirî ni les juristes chleuhs ne se doutent de l'innovation, ou du moins ne l'avouent. Comment d'ailleurs feraient-ils le point entre déviation et adaptation ? En Orient comme au Maroc, le procédé classique des subterfuges judiciaires, *al-h'iyal*, a développé une immense brousse de subtilités, où la part de l'une et de l'autre devient parfois indiscernable.

Que le dosage, d'ailleurs diversifié, mais partout présent, entre loi religieuse et normes coutumières ait parfois pris des formes relativement conscientes et délibérées, c'est, je crois, ce que l'on peut observer çà et là. Et cela ôte d'autant à ce primitivisme berbère, objet parfois de trop naïfs enthousiasmes européens (3). C'est, en tout cas, ce qui fait l'originalité du Sous et du Mzab (4).

(1) An-Nâçiri, *Ajwiba*, ms de la zaouia des Mez'ud'a, p. 42, l. 19 sq. Le juriste est amené à de subtiles distinctions sur le degré de résistance d'une communauté à la loi. « Question : une tribu campagnarde résiste aux normes légales, et leur substitue des normes coutumières et des tarifications pénales édictées par délibération. Elle base là-dessus sa justice. Encourt-elle la qualification d'infidèle ? Réponse : Non, mais simplement de rebelle. Objection : mais alors, qu'entendre par la parole de Dieu : « Quiconque ne se comporte pas selon la Révélation est infidèle » ? Réponse : « Cela ne s'applique qu'à une tribu considérée dans ses individus. » (Il veut dire sans doute une tribu qui a manifesté dans cette voie une initiative délibérée. Suit en effet l'anecdote des ait Asawn : ceux-là peuvent être qualifiés d'infidèles). On voit que les juristes chleuhs ont été parfois contraints d'aborder le problème.

(2) J. Lafond, *Les sources du droit coutumier dans le Sous*, 1948, p. 18.

(3) Le recours à un critère de primitivisme pour classer entre eux les différents systèmes juridiques « berbères » de l'Afrique du Nord, nous semble avoir marqué à l'excès les travaux de G. Marcy, Les caractères généraux du droit coutumier berbère, *CHEAM*, pp. 4 sq., et surtout *Le droit coutumier Zemmour*, 1949, pp. 360 sq.

(4) Sur cet aspect du droit mzabite, L. Milliot, Recueil de délibérations des djemâas du Mzab, *R. E. I.*, 1930, p. 223.

Mais partout on retrouvera ce double caractère d'option islamique et de conservatisme cantonal. Qu'il soit transactionnel, ou plus rarement insurrectionnel, le droit local a toujours et partout compté avec le *fiqh*, s'est posé au regard du *fiqh*, voire parfois a feint de s'y absorber, ou l'a cru.

ISLAM ET CROYANCE INDIVIDUELLE

De la subjectivité la plus intime du Chleuh, dont l'option islamique est profonde, et toujours jaillissante, à l'affirmation sociale la plus réfléchie — cette société *se veut* musulmane. A ses grandes époques, elle chercha à être *la* société musulmane. Partout en elle nous retrouvons l'Islam. De là qu'il soit si difficile de déterminer sa part : celle-ci ne serait pas si elle n'était totale, ou plus exactement si elle ne se présumait, ne se sentait totale. Tel en effet devait être le lot d'une foi universaliste. En tant qu'appel permanent à la profession de l'Unique, à l'imitation de Son grand témoin, l'Envoyé de Dieu, en tant que système éthique et culturel, elle inspire et régit l'âme de la personne et celle du peuple : elle est devenue un trait essentiel du pays. Ce sera belle subtilité que de distinguer dans une synthèse aussi spécifique la part qui, d'ordre proprement institutionnel et de couleur orientale, a été, non pas rejetée, mais éludée par les sociétés de l'Atlas, ou adaptée et assimilée par elles. Pourtant, dans le domaine du droit, on peut circonscrire le legs indigène et l'apport oriental. Quant à la croyance, le départ sera bien plus délicat, et, à beaucoup d'égards, impossible.

Il semble cependant qu'à beaucoup d'égards le progrès de l'Islam soit celui même du comportement individuel. Il s'affirme à plein dans ce cas-limite qu'est la sainteté. Le caractère communautaire et naturiste des rites de la base en est naturellement plus éloigné. De là la critique qu'en font les docteurs. Ils ne se sont pas trompés, en y dénonçant ce qu'ils appelaient paganisme ou idolâtrie : expression maladroite d'une certaine spécificité, que nous préférerions rapporter, simplement, à la vitalité d'un système rural. De là en revanche la tendance des ethnologues à jeter outre mesure l'accent sur ce qu'ils pensent être « magie et religion » agraires et dont ils méconnaissent l'articulation à un ensemble hiérarchisé, qui est bien celui d'une société musulmane. Est-ce à dire qu'à l'échelon même de la *jemâa* la qualification islamique perde en importance ce qu'y gagne le jeu communautaire ? Même une telle assertion ne saurait être retenue que convenablement nuancée. D'abord l'Islam est là, dans le droit local, qu'il en soit l'inspirateur, ou au contraire, si j'ose dire, le repoussoir. Ceci sera étudié plus loin en détail. Mais l'Islam règne également, à la maison commune, à cette *timezgida* où la récitation du Coran rythme le temps du village et contribue, par les frairies périodiques, au plus intime des rites collectifs. Enfin, il ouvre des possibilités d'évasion, ressenties par chacun, et où chacun sent confusément un recours contre l'ordre terrible de la cité : il est vrai que l'on retombe ici dans les cas individuels.

Quoi qu'il en soit, en effet, il est certain que, dans les sociétés de l'Atlas, l'étage de l'Islam est plutôt celui de la personne que du groupe. Différence fondamentale avec ce qu'il fut traditionnellement dans le Maghreb arabe, où, conformément à ses origines, il correspond avant tout à la vie de *madîna*, à la vie municipale, professionnelle et savante, dont Fès constitue au Maroc l'exemple privilégié. Ici, la cité est paysanne, et procède de structures peut-être autochtones, bien éloignées en tout cas de l'urbanisme mercantile que suscita le prototype oriental. Aussi sera-ce contre elles que s'affirment et l'individu et le croyant. D'où leur démarche, d'où cette volonté d'indépendance et d'aventure et en tout cas une fraîcheur et une liberté qui confèreront à leur foi une nuance très spéciale. C'est elle qui donne au Berbère, comme magicien, comme saint, ou confrère d'ordre mineur, d'étonnantes dispositions, bien connues, en bien ou en mal, de l'Orient lui-même. L'homme de l'Atlas, et par extension le Maghrébin, devient l'individu par excellence, dès lors qu'il cherche à s'affranchir de son cadre.

Aux gens de l'Atlas, l'Islam apparaît, à certains égards, comme un urbanisme à cadis, à bazars, à prône hebdomadaire, à élégances, à libéralisme commercial, à bien manger et à bien parler, mais aussi à pachas et à geôles makhzéniennes. Et tout cela se trouvant à Marrakech et Taroudant, *non licet omnibus*... Voilà qui confèrera par contraste des traits bien tranchés à la foi du pasteur et du bûcheron montagnards. Leur réaction, sitôt évadés du « système rural », sera bien entendu le purisme. Et il y entrera une part de ce que j'oserai appeler esprit de classe. De l'adhésion confrérique au contenu si mêlé, s'évadera donc, de temps en temps, l'intellectuel unitaire, en rupture et de la cité des montagnes et de la cité des plaines. En somme, et sur le plan de la foi se discerneront de la base au faîte, la foule ardente, inculte et sauvage des villageois, l'adepte fanatique du cheikh, le dévot épuré, et, tout en haut dans les cimes, ces révolutionnaires provisoires que sont le saint et le réformateur. Là s'arrête, pour le moment, la variété de la gamme.

ORDRE GÉNÉRAL DE CETTE RECHERCHE

Ainsi donc, au niveau de la glèbe, et de la rustique vie collective, le sacré tient tellement aux rythmes du groupe qu'il en est, sur certains points, indiscernable. Ce n'est que par décrochements successifs qu'il s'élève vers le droit individualiste, la sainteté et le sentiment personnel, en s'éloignant corrélativement de la synthèse communautaire. L'analyse commencera donc par ces formes indivises, qui représentent sans doute le fond le plus ancien.

Il eût été logique de la poursuivre ensuite par l'étude des niveaux de plus en plus complexes de la vie religieuse et juridique, en montrant comment l'influence d'un système universaliste agit conjointement sur l'un et l'autre domaine, dans le sens de l'individualisation de la croyance et de la mobilité des droits. Mais la réalité n'est pas aussi simple. Il faudra scinder les deux études, car la religion et le droit offrent, en leur état actuel, la trace d'évolutions et même de systématisations différentes.

II

SACRÉ NON FIGURATIF ET « PRÉDROIT » (1)

SACRÉ ET ORDRE RURAL

« Un jour — c'était du temps de la *siba* — un vieillard noir vint se réfugier chez nous. Nous lui donnâmes asile sans autrement nous enquérir d'où il venait. Il fut assez petitement traité. Le lendemain, quel ne fut pas notre saisissement d'apprendre d'un de nos domestiques qu'il avait passé la nuit entière en extase! Mon père vint auprès de lui s'excuser de la pauvre chère. La crainte commençait à nous poindre d'une vengeance de ce personnage méconnu. Mais toutes nos offres ne purent venir à bout de son humilité. Nous comprîmes qu'il connaissait tous les lieux de la terre. Il se proposa à nous les décrire. Sa qualité de saint commença dès lors à nous impressionner. Mon père, avide de profiter de sa *baraka*, le mena dans notre verger, qui manquait d'eau. Le vieillard nous assura qu'une source cachée jusque-là y jaillirait si l'on creusait à l'endroit qu'il indiquerait. Bien mieux, il s'offrit à passer avec nous contrat. Si l'on trouvait de l'eau, il faudrait lui servir une redevance annuelle. Dans le cas contraire, il s'engageait à nous demander, par écrit, de l'ensevelir tout vif dans ce trou vainement creusé. Le contrat fut passé en bonne et due forme, et mon père se rendit à Marrakech pour recruter des ouvriers et acheter des outils. A son retour, le saint était mort. Nous n'avons jamais su l'endroit exact de la source et, depuis ce temps-là, nous avons vainement cherché dans tous les coins du verger : mais sans doute que l'eau n'y est plus, maintenant que le saint est parti ».

Ce récit est fait par un personnage mûr et rassis, notre contemporain par surcroît (2). Sa valeur n'en est que plus frappante. Non seulement document psychologique sur le narrateur, qui n'a rien d'une bonne femme amusée de contes. Mais, plus objectivement, anecdote illustrant le fonctionnement du sacré sur le plan agricole. C'est là un plan essentiel à cette société. Elle explique constamment les phénomènes hydrauliques par l'intervention d'un saint. C'est ainsi qu'une roche, obstruant la rigole de Meghdir, sera un beau jour forée en tunnel par un renard miraculeux, qu'anime Sidi Mh'nd. Celui-ci est le grand inventeur de sources de tout le pays, ce qui concourt au classicisme de son type. Sa « houlette », *takurayt*, plantée en terre, a fait jaillir la belle résurgence qui,

(1) J'emprunte l'expression de prédroit à L. Gernet, Droit et prédroit en Grèce ancienne, *Ann. Soc.*, 1948-49, pp. 21 sq.
(2) L'amghar des a. Âbdella.

entre T'abya et Igernssuq, ranime le lit du fleuve, absolument à sec dans l'amont immédiat.

Telles de ces pratiques éclatent d'une couleur qui rappelle fort l'Antiquité méditerranéenne. On en a rapporté plus haut quelques-unes. La plus frappante est cette libation de farine et de lait que certaines familles de haute montagne versent dans le « bassin » communal à l'ouverture des irrigations. A Tasa, par exemple, un membre de la vieille lignée des a. Ggahi porte le vase au *chcharij* et l'y répand, en ne disant qu'un mot, le *bismillah*. L'opération est désignée d'un terme stéréotypé, *ifyed'* (1). Si le porteur, en chemin, a prononcé un seul mot, l'opération n'est plus valable : beau cas de mutisme rituel : *euphèmei* comme disaient les Grecs.

On touche là un plan plus archaïque et plus profond que celui des personnifications. Derrière les silhouettes de saints et sous elles s'entrevoit toute une trame de rapports entre l'homme, ou plutôt entre le groupe et un sacré d'efficace agricole entièrement privé de figure. Et c'est cette couche qui est la plus importante par la masse comme, probablement, par l'authenticité.

Non seulement l'eau d'irrigation, mais la pluie bienfaisante, et inversement l'ouragan dévastateur et l'inondation, la santé et la maladie des plantes, des bêtes et des hommes, sont soumis à des puissances, le plus souvent sans nom. La force dégagée par le serment, pour peu qu'il soit prêté dans certains lieux redoutables, ou à l'époque critique qui précède *ddabaran*, « l'aldébaran », se retourne, sans qu'il soit question de rétribution, ni de jugement moral, contre les cultures du canton. Mais il est des accommodements : et non seulement par l'offrande aux saints patrons, ou les rites propitiatoires et piaculaires, mais par l'astuce. C'est ainsi que la faveur de l'eau élira la vallée de Wanz'id'ou celle d'Iguntar, selon la célérité que l'un ou l'autre de ces deux villages aura mise à honorer le saint innommé de Tamd'a Ugenni. Mais il suffira, dirions-nous, de « prendre date » auprès de lui en déposant sur son sanctuaire une houe, et le tour sera joué : on aura concilié empressement dévot et sage économie. Ailleurs l'astuce sera proche de l'escroquerie. Ainsi de cette pierre miraculeuse, dont jaillirait une source, et qu'un saint homme de passage avait laissée au village d'Agawz. Un citoyen de Tuz'z'umt, patriotiquement, la dérobe : et voilà pourquoi il y a maintenant une source pour chacun des deux villages (2).

(1) Serait-ce, paradoxalement ici, un terme classique, *maçdar* de la IV[e] forme de *fád'a/yafid'u*, avec le sens de « libation » ?

(2) Le « vol » de la pierre constitue sans doute une réinterprétation. Le rite de Wanz'id' est probablement plus intact. Magie agraire, déclenchement juridique et rivalité de groupe s'y décèlent de façon instructive.

N'insistons pas, d'ailleurs. Cette atmosphère n'a rien de particulièrement original. Une tribu voisine, les Mez'ud'a, offre sur ce plan social-naturiste, si j'ose dire, des traits plus riches et en tout cas plus organisés. Comment ne pas voir des rudiments de culte tribal dans ces combats simulés entre groupes antithétiques (1) ; la lustration printanière de la plaine par des « vieillards », *ifqiren*, le rite d'avril contre la dévastation de la moisson par les moineaux ? La pauvreté relative des Seksawa a en l'objet, croyons-nous, des raisons historiques. Quoi qu'il en soit, l'analyse trouve chez eux des indices suffisants pour pouvoir distinguer le rapport de masse entre deux catégories de sacré, celui qui se précise en noms, légendes, personnes, et celui qui demeure sans contours ni appellation. Le second, on le pressent déjà, est de beaucoup le mieux fourni. Il touche, à vrai dire, toute une part de la vie de ces ruraux, la part la plus profonde.

Une concrète liaison au terroir se double d'une liaison aux phases agricoles, selon les règles universelles des rites naturistes. L'ouverture de la campagne d'irrigation, la nouaison des amandiers, leur fructification, celle des noyers, les semailles, la récolte, le dépiquage sur les aires, autant de moments dont l'intensité sociale et sentimentale s'exprime par des pratiques de purification ou de bon augure.

L'une des plus curieuses, et, qui chose à retenir, se célèbre sans même le prétexte d'un nom, a lieu sur le piton qui domine le lieu saint de Z'init', le Tamjlocht. Chaque année, en mars, un certain nombre de familles Imt'ddan (2) délèguent à tour de rôle un personnage qui, solennellement mené sur le sommet, y est entravé, puis laissé seul. La procession n'a pas regagné le village que l'acteur, libéré par intervention surnaturelle, rejoint lui aussi ses aîtres. Ce rite de l'entravé, dont le caractère de magie collective n'est pas douteux, a visiblement une fonction naturiste. Les notions de bouc émissaire (peut-être souvenir d'ancien sacrifice

(1) Les a. Gd'id' et les a. Tddit, encore aujourd'hui de *leff* opposé. Selon leur tradition, il arrivait, il y a seulement une génération, que des batailles rangées, à coups de cailloux, opposassent deux « fronts » continus sur toute la largeur de la plaine, en contrebas du Dir. Ces batailles avaient aussi lieu entre riverains Mez'ud'a et Dwiran. Je reviendrai sur la vie rituelle des Mez'ud'a, qui est fort digne d'intérêt, et diffère profondément de celle des Seksawa.

(2) Le rite du Tamejlocht n'incombe qu'aux gens de Tinwalin et aux *ikh*-s qui en ont émigré : a Waferyad', a Uchikar, a Wakraray. Les gens de la « métropole » Tamt'ddit n'y participent pas. A noter que ce sont les gens d'un autre village encore, Tagunit, qui sont ministres du rite de Lalla Aziza. Les Imt'ddan étant visiblement associés au culte de celle-ci, et très probablement par substitution à des éléments plus anciens, peut-être les a. Gasa, ce partage de compétence soulève de difficiles problèmes, touchant à une structure différenciée du groupe.

humain) et d'augure printanier s'y unissent dans une synthèse de vif coloris. Ce que pense et sent l'entravé, si l'on pouvait recueillir du héros de ce miracle annuel un récit suffisamment sincère, offrirait un gros intérêt.

Hélas, l'ethnologie maghrébine n'en est pas à la collecte de documents aussi profonds. Outre une complexité d'expérimentation presque clinique, la possession raffinée du langage, une attention soutenue pour serrer la démarcation psychologique entre l'émotion individuelle et les conventions de groupe, un art presque infini de la mise en confiance seraient nécessaires pour recueillir convenablement de tels témoignages. Mais de quel fruit ne serait pas la « confession » de l'entravé du Tamejlocht ou du poseur de houe de Tamd'a Ugenni !

Que dire de coutumes comme celles du carnaval saisonnier, tel que j'ai pu l'observer, le 7 octobre 1949 à Ikis, archaïque village étagé en hauteur au flanc du Tanddri, et que domine son *agadir* ? Voici des notes prises sur le vif.

« Dans tous les villages Seksawa, les deux premiers jours de l'Àid sont occupés par des sortes de Saturnales. On y revêt les peaux des animaux sacrifiés. Elles sont cousues en costumes de clown à pantalons (1), et endossées par quelques gaillards décidés et agiles. Toute la journée, ce sont parades, exhibitions, saynètes, cabrioles, le tout rythmé au tambourin et revenant constamment à la danse, une danse de piétinement avec scansion sur les paumes des mains (2).

Ce jour-là, à Ikis, je suis sur une terrasse dominant, d'une hauteur de 6 étages, le fond de la vallée et ses petites parcelles. A gauche l'*agadir*, écrasé par l'énorme crête du Tanddri, à droite et en face les croupes qui nous séparent d'Igersafen. Sur une terrasse, l'essaim multicolore des femmes. Une dizaine de lurons, deux heures durant, se prodiguent en *gags* : scène de la vente d'amandes au juif ; de la vache qu'on ne peut traire ; du sacrifice au santon, avec procession burlesque ; de la dispute conjugale, avec mort simulée de la femme, résurrection, réconciliation ; scène de jalousie ; les colères du petit vieux. Et voici des prières hyperboliques ; en sonorités arabes plus ou moins caricaturales, l'*Allah Akbar*, sur tous les tons de l'élan mystique, de la tartufferie, etc. C'est une véritable *commedia dell'arte* où l'on improvise. Avec bonheur, sans doute, si l'on en croit les rires de l'assistance. La scène doit se prolonger en obscénités et fantaisie déchaînée. Véritable sens scénique et liberté d'esprit extraordinaire. Déjà des personnages ayant leur caractère : naissance de la tragédie, au sens le plus étymologique du terme ». (3).

(1) Et non en robes, comme dans la mascarade des tanneurs de Fès.

(2) On évoque le *zapateado* andalou. Rien de plus curieux que de comparer, sans idée préconçue, certains déguisements des Gund'afa par exemple, d'après les belles photos de Besancenot, et les dessins de masques que donne Caro Baroja dans son livre *Pueblos de España*, 1946.

(3) Cf. Marie-Rose Rabate, La mascarade de l'Aïd el Kebir à Ouirgan, *Objets et Mondes*, 1967, t. VII, pp. 165 sq.

Et sans doute ne trancherons-nous pas du point de savoir s'il y a ici vraiment magie saisonnière, ou si l'évolution n'a pas depuis longtemps dégradé le sens du rite jusqu'à n'être plus qu'un acheminement à notre propre carnaval (1).

Mais cette collection de faits et d'images ne saurait mener bien loin l'analyse. Ce qui en ressort, c'est la variété, et aussi l'incohérence entre traits d'ordre et de caractère différents. Voyons maintenant la synthèse qui s'en fait à l'échelon cantonal.

UNE PERSONNALITÉ RITUELLE : LES A. LH'SEN

La vie religieuse des a. Lh'sen connaît un paroxysme au moment des frairies d'été. On y pratique des abatages monstres de caprins, suivis d'enchères des lots de viande fraîche au profit des saints (2). Elle connaît aussi un sommet secondaire : les agapes de *yenneyr*, « janvier », dites aussi *lmârûf n-lgellatin*, « frairies aux navets », parce qu'on y consomme surtout cette racine, qui vient alors à maturité. L'agape se célèbre dans la « mosquée », *ljâmâ*, *timezgida*. Et bien que la première de ces deux formes de frairies ne soit pas nécessairement liée à un culte de saint, ni la seconde à un oratoire villageois, elles se font pendant pour ainsi dire, à des moments, dans des lieux et selon des styles contrastés.

C'est encore dans la durée de la vie agricole que s'inscrit le « service stipulé », *chchard'* des marabouts auxquels le canton paie un cens annuel, en échange d'une protection soit générale, comme c'est le cas pour Sidi Ah'med u Ali, soit spécialisée dans certaines tâches, comme c'est le cas pour d'autres. Il y a là un mécanisme d'assurances, au sens plein du terme, et qui s'exerce dans le temps avec une minutie toute fiscale. Un premier envoi de prémices est fait à l'occasion du *musem*, « foire patronale » du saint en Mez'ud'a. Rien n'y manque de l'échantillonnage des produits du sol, pas même le henné, à l'intention des femmes de la zaouia, ni cette « marjolaine » *lh'baq* (3), utilisée dans certaines boissons, et qui se

(1) La littérature, assez abondante, sur le « carnaval berbère » n'a pas tranché le problème. A noter la quasi-identité des scènes de comédie burlesque décrites par S. Biarnay, *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines*, 1924, pp. 79 sq., pour un tout autre milieu. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la coutume n'est pas, même dans le détail, propre à l'Atlas, non plus qu'aux Berbères. On pourrait en dire autant de presque tout ce qui ressortit à un certain niveau ethnographique, plus ou moins conservé selon les régions, mais qui paraît être commun à toute l'Afrique du Nord.

(2) Cf. J. Berque, « Viande fraîche et droit communal », *in* Un glossaire notarial arabo-chleuh du Deren (XVIIIe), *R. afr.*, 1950, pp. 383 sq.

(3) Il n'est pas sans intérêt que, vers le milieu du XIXe siècle, les archives de notre consulat de Mogador mentionnent, dans le mouvement de l'exportation, d'importantes quantités de marjolaine. Par qui était-elle demandée, et s'agit-il bien du *h'baq* ?

cultive en pots de fleurs. Le cens proprement dit consiste en une part de récolte, ou plutôt en son équivalent monétaire. Il est acquitté au *lkhrif*, pause des travaux agricoles et des activités économiques en général, qui sépare la moisson des labours suivants. C'est l'époque où la communauté paysanne reprend haleine.

A côté de ces rythmes annuels, intéressant l'ensemble de la population et qui impliquent à la fois, et fomentent l'unanimité, il en est d'autres plus étroits, et concernant un groupe professionnel, les *t't'olba*. Ceux-ci effectuent chaque semaine dans certaines mosquées une psalmodie du Coran tout entier. Cela fait 12 séries de 5 *h'izb*-s ou « sections » chacune, et qui sont récitées soit en chœur et successivement, soit simultanément par équipes. L'opération porte le nom de *ttefrik*. La clôture donne lieu à une agape, *sslukt*, où la bombance alimentaire s'unit à l'exaltation religieuse orthodoxe, dans une atmosphère à la fois extatique et municipale. Le personnage complexe du *t't'aleb* se livre en l'occurrence à toute l'effervescence d'une âme dont l'énergie se libère alors de la benoîte réserve où elle se confine le reste du temps. Une force jusque-là sournoise éclate. La psalmodie s'achève en phrases d'un fausset étrange, fort impressionnantes à entendre. Ces vocalises sont traduites localement par le verbe arabe *ᶜazzeb* dont les correspondances sont riches en ethnologie maghrébine (1). Mais l'on ne peut s'étendre ici sur un ordre de pratiques où se distinguent l'exercice d'une religion universaliste et celui d'une spécialité d'allure initiatique. S'il est significatif de trouver d'emblée ce genre de faits au seuil d'une étude de la vie rituelle dans un groupe montagnard, d'autres traits, touchant plus directement à la vie du groupe en tant que tel, doivent pour l'instant retenir l'attention.

L'espace du canton est dominé, soit dans ses subdivisions, soit dans son ensemble par tel ou tel saint. Patronne héritée de traditions antiques comme Lalla Aziza, protectrice de tous les Seksawa, ou patron contractuel, comme sidi Ah'med u Ali pour les a. Lh'sen. Ces patrons ont souvent des goûts exclusifs, et cherchent à s'éliminer l'un l'autre. L'homme se débat dans cette concurrence. Tant mieux pour lui s'il réussit le juste choix. Car là aussi il y a une part de surenchère, d'astuce et de jeu.

D'autre part, chaque groupe fonde le gros de son existence religieuse sur la qualification de certains lieux. D'abord ceux où l'on prête serment, et que l'opinion commune hiérarchise selon le

(1) Les clercs mzabites sont les Iᶜazzâben. Le verbe indique la ségrégation, qu'elle soit à base morale, comme dans le cas ci-dessus, ou qu'elle résulte de traits économiques, comme dans le cas du *latifundium* à maître absentéiste et formant, par rapport au village, un « écart » (Maghreb : *ᶜazib* ; Egypte : *ᶜezbe*).

plus ou moins de gravité des ordalies qui s'y célèbrent. Ce sont des mosquées, ou des mausolées anonymes, seulement désignés par la fonction. D'autres emplacements sont réputés bénéfiques ou maléfiques, protecteurs ou vengeurs, selon l'ambivalence de ce genre de notions, et se complètent assez souvent d'une figure ou d'un nom de saint. Mais il est aussi des endroits dont la signification rituelle résulte de ce qu'ils sont le siège de l'activité des *t't'olba*. Ils participent des prestiges de cette cléricature, en même temps que de ceux qui s'attachent à une certaine intensité de la vie communale : « permanence » constituée pour la psalmodie coranique, agapes saisonnières, etc. Ce sont la plupart du temps des mosquées. D'où la complexité de sens d'un tel cadre.

La distinction de ces diverses catégories ne peut être, en effet, que schématique. Dans beaucoup de cas, naturellement, elles coïncident. La fonction agraire, qui est la plus répandue chez les saints, interfère souvent avec la fonction juridique et municipale, caractéristique des mosquées montagnardes. La *t't'aleb* opère fréquemment la liaison entre ces divers lieux et ces diverses notions (1).

En a. Lh'sen, sur 34 de ces « supports » de rite, nombre sans doute inférieur à la réalité, et qui n'indique que les plus importants, mais nombre déjà considérable pour une collectivité de quelque 400 foyers, on ne compte que deux saints à personnalité déterminée, 5 indéterminés, mais portant un nom, et 7 dont le nom n'exprime que la fonction : « de la rivière, du col, du droit serment », etc. Une vingtaine d'autres ne sont que « mosquées ». Proportion parlante : elle le serait encore plus si l'on ajoutait à ces lieux rituels la masse encore plus ample de ceux qu'une désignation quelconque, personnelle ou non, met en rapports avec le sacré à un titre ou à un autre, et qui survivent à tout le moins dans la toponymie.

En Iguntar, le signe matériel qui manifeste l'existence de « marabouts » à Tamd'a Ugenni (ce qui veut dire quelque chose comme une « mare au diable ») n'est autre qu'un tas de branchages et de cailloux face au village de Tagenza. Dans ce cas, comme dans celui du sanctuaire concurrent de « Monsieur le Saint » *Sidi Lwali* à Wanz'id', aucune personnification, et même pas de nom. L'efficience n'est nullement liée à la fiction même d'un saint, fût-elle aussi indéfinie. C'est ce que prouve l'exemple de la mosquée d'Ifesfas, dont les pouvoirs et même la physionomie légendaire,

(1) Nous aurons à plusieurs reprises, à propos de droit, de religion, de dépassements individuels, de commune, à revenir sur le *t't'aleb* chleuh. Cf. à son sujet, l'excellente monographie in. de Charles Dominique, Les Tolba du Sous, *CHEAM*, 1938.

offrent avec l'imprécision habituelle de toute cette hagiologie un contraste instructif. Elle est si redoutable aux faux serments que la prudence du canton y interdit l'exercice des ordalies. On raconte en effet qu'une fois, pour une affaire de 12 dinars, elle fit périr non seulement les 12 cojureurs, mais aussi leurs 12 partenaires, car le déchaînement de son pouvoir « si dur » *icheqqâ*, ne s'arrête bien entendu pas à la responsabilité subjective. Mêmes traits, quoique de moindre chaleur anecdotique, à propos de la mosquée d'Awines et de celle de Tagenza.

SACRÉ FIGURATIF ET SACRÉ NON FIGURATIF

On est ainsi amené à distinguer un sacré figuratif d'un sacré non figuratif ou anonyme. Le second prédomine de beaucoup. Aux deux extrêmes, le saint individualisé et le lieu rituel anonyme. Mais le nom ne constitue pas un vrai critère. En effet sa présence ne suffit pas plus à provoquer le rite que son absence n'élimine toute personnalité légendaire. C'est le cas, on l'a vu, pour la terrible mosquée d'Ifesfas.

Une autre distinction serait à faire entre les saints à descendance, comme ce sidi Musa de Wanz'id', maître des ouragans, et dont les fils lointains gardent toujours une certaine qualification, et ceux dont aucune lignée ne se réclame. D'un côté personnages à identité généalogique, de l'autre agents anonymes du sacré. Et il n'est pas sans intérêt que le premier type, qui est celui même du *héros*, soit dans cette société agnatique, à la fois tellement rare et, là où il se repère, tellement dessiné.

Enfin, troisième remarque, et des plus importantes pour la suite de ce travail, il y a, non à vrai dire dans toutes les agglomérations, mais dans tous les villages, un sanctuaire municipal, lieu par excellence du fonctionnement du groupe. Et dans beaucoup, la vie rituelle se borne — au moins pour tout ce qui touche au plan de la vie de village — à des manifestations périodiques scellant, selon un rythme qui est celui des saisons, la sauvegarde juridique, l'ordre agraire et la chaleur collective.

La distinction du vieux Varron en *di certi* et *di incerti* vient à ce moment à l'esprit. Elle étiquette commodément les deux faces du contraste qui se fait jour entre un sacré personnel et impersonnel, le second l'emportant de beaucoup, semble-t-il, par la masse. Malgré sa grossièreté, la méthode des inventaires est susceptible d'apporter ici quelques recoupements.

Jugeons-en par ce tableau de la vie rituelle dans quelques autres *taqbilt*-s.

Par exemple, les a. Âbdella :

Noms des groupes desservants	Nom du sanctuaire	Caractéristiques du saint, s'il y a lieu	Nature de la redevance ou frairie	Epoque de célébration
Bulᶜwân, Taqennurt.	Sidi Ghânem.	C'est un *bu qobrayn*, c'est-à-dire qu'il a deux tombeaux, l'un ici, l'autre en H'âh'a (Zaouia Isuqin). Il a pour desservants des gens de Idaw Zemzem et ceux de Wanz'ig et d'Ad'erras (Mtugga) qui lui apportent une victime annuelle. Il aurait des *manâqib*.	*Chchard'* : par aire, la première panerée d'orge.	Mars. Aux dépiquages.
Taqennurt.	Sidi Mh'and Aregrag.	Indéterminé.	*Mârûf* : un caprin.	Septembre.
Tuz'z'umt et Zaouia Ih'ançalen.	Sidi Sâid Ah'ançal.		*Mârûf* : deux caprins dont l'un est égorgé à la zaouia et l'autre au lieudit Qerqur n-a ben Nâçer.	Février.
Bulᶜwân (*ikhs* des a. si Mh'and u Bella) et Agawz (*ikhs* des a. bu Hammis).	Sidi Âbderrah'man u Sâid.	Ancien, indéterminé.	*Mârûf* : 5 à 10 caprins. *Chchard'* : une *takharrubt* d'orge par foyer, des noix, des amandes.	Septembre. A la récolte.
Bulᶜwân. A. Wagenna. Taz'z'umt. Agawz.	Mosquées *timezgadiwin*		*Mârûf* bisannuel.	A l'époque des fruits et à celle de la récolte.
Agawz.	Sidi bu Çwalh'i.	Ancien, indéterminé.	*Mârûf* : un caprin.	Septembre.
L'ensemble des a. Âbdella.	Sidi Âli Aregrag; sidi Âbderrah'man. (Zaouias de Tiburiin et Talâint.)	Rattachés à la légende et à la généalogie des Regraga.	*Mârûf* : un bovin.	Premier dimanche de février, huit jours avant le *mârûf* de sidi Sâid, aux confins de l'Azaghar des Mtugga.

Ainsi donc, sur une douzaine de lieux rituels, mosquées comprises, un seul saint personnalisé, Sidi Ghânem, et encore s'estompant dans quelle brume indéfinie !

La bête sacrifiée à Sidi Ghânem donne lieu à un partage précis. Les descendants du saint ont la peau et un morceau de la cuisse. L'agape consomme une moitié des entrailles, à laquelle on joint des pains collectés. Le reste, réparti entre tous les sacrifiants, est emporté, et mangé à domicile.

En Imt'ddan :

Noms des groupes des servants	Nom du sanctuaire	Caractéristiques du saint s'il y a lieu	Nature de la redevance ou frairie	Epoque de célébration
Tamt'ddit.	Ah'med u Amer.	Indéterminé. Les a. Izzid (Imt'ddan) s'y rattacheraient.	*Mârûf.*	Eté.
			Mârûf.	Aux pluies.
	Mosquée.		Agape.	Irrigation des orges.
Tagunit et Tamezgurt.	Sidi Messâud u Âbdallah.	Indéterminé, mais remontant aux a. Gasa.	*Mârûf.*	Eté.
	Sidi Âzza.	Indéterminé.	*Mârûf.*	Départ en alpage.
	Mosquée.		Agape.	Irrigation des orges.
Tamezgurt.	Sidi bu Lqnadil.	Indéterminé, mais remontant aux a. Gasa.	*Mârûf.*	Eté.
	Mosquée.		Agape.	Irrigation des orges.
Tinwalin.	Sidi Borrja.	Indéterminé.		
	Mosquée.		Agape.	*Yenneyr*, irrigation des orges.
Tous les Imt'ddan.	Tamejlocht.	Mansion de Lalla Aziza.	Rite de déliement.	Irrigation des orges.

Ici, l'indétermination est générale, bien que la plupart des saints soient rattachés aux anciens occupants du pays, hommage habituel à l'antiquité d'habitat. Cette indétermination est à son comble dans le rite frazérien du Tamjlocht.

En a. Musa :

Noms des groupes des servants	Nom du sanctuaire	Caractéristiques du saint, s'il y a lieu	Epoque de célébration
Igernssuq.	Regraga.	Indéterminés.	
	Sidi Brahim u Sliman.	—	
	Lalla Mbarka u H'med.	—	
	Timezgida Iregragen.	—	
Tannammert et bas a. Musa.	Sidi bu Merwan.	Indéterminé, lieu de prestation de serments.	Les saints ont un *mârûf* d'été, et les mosquées, deux agapes : « au moment des navets » et « au moment des courges ». Certains saints, comme Sidi bu Merwan et Sidi Yah'ya, avaient 2 *mârûf*-s. Le premier serait tombé en désuétude. Les autres saints ont un *mârûf* chacun.
T'abya.	Mosquée Sidi Borrja ou Cheikh n-Tgemmi.	Ind. C'est « le seigneur de la maison » ou « de la tour » ou « de l'espoir ».	
	Timezgida Ugni.		
	Sidi Tifawt.	Ind. « Monsieur lumière ».	
Tabratjut.	Sidi Yah'ya. Sidi Ghanem. Sidi Mh'and.	Indéterminés.	
	Uh'ormi.	Ind. Le saint « de l'asile ».	

En a. H'adduyws :

Les lieux rituels s'y décomposent, presque exhaustivement, comme suit :

a) Saints à figure personnelle et à descendance : 4. Ce sont Sidi Âmer u H'addô et Sidi Lh'sen u Tiqqi, les plus grands ; un obscur « Regragi », mais revendiqué comme ancêtre par l'*ikhs* des a. Umzil à Fensu : Sidi Bensu ; l'ancêtre imagé d'une partie d'Ikis : Sidi Yusef u Buzid ;

b) Innommés et pour la plupart dits Regraga. Parmi eux, 5 « Sidi Borrja ». Ce n'est peut-être là qu'un saint de la vieille tour, du vieux fortin (ar : *burj*). Mais de ce saint des ruines un calembour fait un saint « du bon espoir » (ar : *rajâ*). Citons enfin les Regraga de Wawnsawt ;

c) Trois mosquées particulièrement armées de pouvoirs, et offrant avec celle d'Ifesfas, dont il a été parlé plus haut, le caractère

commun d'être bâties extérieurement à un village : trace peut-être de rites mettant en jeu plus directement la *taqbilt*. Ainsi la *timezgida* Wissil d'Uzaga, la t. Wuzir de Tinerghat, le Sidi Ljâmâ d'Alus. Noter ce dernier nom marquant une sorte d'étape intermédiaire entre deux ordres d'idées : c'est un « Saint-la-Mosquée » ;

d) Vingt et une « mosquées de village ».

Soit un total de 34 lieux rituels, parmi lesquels 4 seulement ressortissent à une hagiologie personnelle. Même pas un sur huit ! Les a. H'adduyws comptent quelque 2.700 habitants, répartis en une trentaine d'*ikhs*-s. A noter quel es a. Khaled et les a. Ggahi de Tasa ont pour ancêtres les deux Yah'ya, dont on montre le tombeau, et au sujet desquels on conte des rudiments de légende. Ce ne sont toutefois pas des saints. Et, d'autre part, ces histoires d'ancêtres sont tout à fait exceptionnelles.

Il y aurait gageure à poursuivre cette approche quantitative du sacré en Seksawa. Elle néglige forcément les nuances, et pâtit de multiples sources d'imprécision ou d'erreur. On ne l'a tentée, au demeurant, que par réaction contre les excès descriptifs, les échantillonnages généralisateurs de certaine ethnographie.

N'en confrontons pas moins les résultats acquis :

Le sondage a porté sur 8 ou 9 cantons, a. H'adduyws, I. Geryun, Imt'ddan, a. Lh'sen, Ibuban, Sekrat, Iguntar, a. Musa, soit une population totale d'environ 8.000 âmes. Pour une centaine de lieux rituels, on compte moins d'une dizaine de saints à figure personnelle, une immense majorité d'anonymes, d'indéterminés. Et l'on constate la part prépondérante du « sacré de *timezgida* », où il est légitime de voir un sacré communal.

Or si l'on songe que, même à présent, cette *timezgida* reste par excellence le lieu de la vie du groupe, on s'avise qu'une part importante du droit de ces sociétés se laisse saisir à un niveau d'indistinction ou de solidarité entre pratiques religieuses et juridiques. Par-dessous même s'entrevoit un autre niveau, encore plus profond, mais que révèlent certaines attitudes, certaines démarches.

LE DROIT IMMÉDIAT

Le serment est « règlement d'or », *lfçal uwergh*, disent les a. Lh'sen. C'est le péché des hommes, leur obstination à mentir qui en ont restreint le rôle. Autrefois, une chaîne pendait du ciel sur la terre. Il suffisait d'y toucher en prêtant serment pour que tout fût réglé. Mais un jour, un débiteur de mauvaise foi cacha la somme contestée à l'intérieur d'un

roseau qu'il fit tenir à son créancier, tandis que lui-même, touchant la chaîne, jurait avoir payé son dû. Aussitôt, la chaîne remonta au ciel, en châtiment de la fraude. Et ce fut la fin de l'âge d'or.

Voilà très exactement un mythe. Ce n'est pas pour sa rencontre avec un scène de *Don Quichotte* que nous le citons, mais pour la remarquable distinction qu'il suggère entre un stade de droit juré, à caractère religieux et sanction immédiate, et le stade actuel, qui est celui du procès. Encore faut-il rectifier sur deux points son interprétation du premier stade, qui n'est peut-être pas le plus archaïque. Des gestes, des objets à valeur juridique encore plus immédiate, se laissent déceler, vestiges sans doute, mais encore bien vivants, au sein du système actuel (1). Et, d'autre part, l'accent religieux que le mythe confère au serment risque bien de n'être qu'ajout explicatif, tout comme la formalité du serment lui-même. Ce qui a pu compter, dans le stade archaïque qui perce là-dessous, c'est sans doute le geste de toucher à la chaîne qui « pend du ciel » : elle établit proprement une communication avec le sacré.

Chose remarquable aussi, ce n'est pas à un contentieux que vont les préférences du mythe. C'est à une espèce de règlement suscité par les parties elles-mêmes, et dont l'essentiel réside dans l'efficacité d'une attitude. Technique de déclenchement soudain, technique « d'or », technique de « l'âge d'or » : voilà à quoi vont l'option instinctive, la nostalgie, encore discernables sous l'extrémisme procédural et la passion de joute judiciaire des Seksawa. Pourtant cette révérence archaïsante s'accompagne aussi d'une réflexion critique. Une telle ambiguïté n'est pas pour surprendre.

Quoi qu'il en soit, à la démarche familière à cette étude, et qui consiste à n'aborder l'institution que par ses prises les plus concrètes, correspond quelque chose dans l'opinion même du sujet : ce primat donné aux techniques de règlement direct et *a fortiori* à la plus pure d'entre elles, celle du règlement sans débat.

(1) A cela rien d'anormal sur le plan du comparatisme. On retrouve ce stade dans le très ancien droit romain, les débuts du droit grec, le vieux droit israélite (histoire de Moïse et de Jethro). L'affaire est réglée immédiatement par le recours au serment, à l'extispicine, aux augures, etc. Des éléments de cet état de choses peuvent subsister très longtemps, ou même ressurgir sous l'influence de conditions archaïsantes (cf. le rôle du serment dans la constitution et la défense du manse médiéval). Dans la procédure romaine, le *sacramentum in rem* serait également, selon l'originale interprétation de H. Lévy-Bruhl, Sur la laïcisation du droit à Rome, *Revue internationale des Droits de l'Antiquité*, 1951, pp. 83 sq., « une épreuve à laquelle on peut présumer qu'en raison des forces redoutables qu'elle déchaîne, une partie ne se prêtera que si elle se croit bien assurée de son droit... » Mais n'est-ce pas là encore une interprétation rationaliste ?

LE RITE DE LA PIERRE SUR LA LIMITE

Les disputes de bornage entre riverains sont ici d'autant plus fréquentes que la modicité des parcelles fait qu'on n'utilise comme séparation des fonds que la « ruelle » de gazon ménagée avarement entre les deux labours, ou même des pierres posées à même le guéret et dont le pointillé marque symboliquement le passage d'un droit à un autre. Le terroir agricole des villages est ainsi constitué d'infimes lopins, parfois réduits à un ou deux carreaux d'irrigation : par eux, on l'a vu, chaque famille est représentée dans chacun des quartiers toponymiques dont l'ensemble forme le terroir. L'une quelconque de ces parcelles se définit donc moins par la topographie que par son emboîtement entre quatre autres. De l'une à l'autre, aucune solution de continuité. Tout juste une différence de végétation, due à l'inégalité de fumure. Il faut écarter les tiges pour apercevoir une petite pierre levée, *awultu*, point d'appui d'une ligne idéale sectionnant le quartier perpendiculairement à son axe. Voici donc une société paysanne sans limitation effective des fonds ! On devine qu'un tel stade défie le droit judiciaire. Les problèmes qu'il pose en effet sont ceux d'une critique de légitimité, basée sur la contestation d'état civil, plutôt que des problèmes concrets d'emplacement. Les premiers n'affleurent jamais au plan du contentieux. C'est qu'ils ressortissent non à une démarche procédurale, mais, si j'ose dire, à un droit immédiat.

Une opération sacramentelle les résout. Un « serment » comme on dit, ou plutôt un geste commenté par une formule. A qui est-il déféré ? Il n'y a naturellement pas ici de qualification en demandeur ou défendeur (1), malgré les influences dégagées par les mœurs judiciaires, et indirectement par l'automatisme procédural inspiré des cadis. Quelqu'un est sommé de justifier la limite atteinte par son soc ou sa houe. A moins que ce soit le réclamant lui-même qui s'offre à étayer ses dires d'une démarche solennelle. « Agrée-moi ou je t'agrée », *rd'iyi nghd rd'igh-ak*, dit-il à son partenaire.

Noter l'atmosphère où plonge ce verbe *rd'â*, dont la racine arabe, mais adoptée par tous les dialectes marocains, évoque effectivement des rapports antérieurs ou supérieurs au droit strict. C'est ainsi que dans la chancellerie chérifienne, un superlatif de cette racine, *ard'â*, qualifie le vassal « féal et amé ». Un plaideur se rallie de cœur *rd'â* à la sentence, ou bien agrée un

(1) Cf. H. Lévy-Bruhl, *op. laud.*, p. 95 : « Il n'y a ni demandeur, ni défendeur. »

témoin, à moins que ce ne soit l'inverse. L'ar. *Mâ rd'â-ch* exprime le désespoir menaçant où l'iniquité plonge une personne, l'acculant à un acte grave : vengeance, malédiction, suicide. Comme toujours en pareil cas, aux rares affleurements d'un lexique juridique fort archaïque, ce n'est pas tellement un acte, que connote le mot, qu'une attitude, un état. Fruste rappel d'un stade où les relations sociales s'expriment en rapports de « figure », de « personnage », ou, dirions-nous, de statut.

Cela rend compte sans doute de l'obscurité où plonge encore maintenant cette cérémonie agraire. Obscurité non seulement à nos yeux, mais à ceux mêmes des acteurs. La dévolution du serment à l'un des deux adversaires n'est réglée par rien d'explicite, rien en tout cas que puissent s'avouer les usagers actuels. Sans doute s'opère-t-elle en vertu d'émotions auxquelles contribuent l'accent des propos échangés, la vigueur du cri de l'offensé, l'avis latent des riverains qui s'attroupent sur le sillon.

L'un des deux, donc, proclame qu'il est bien, à telle place dans son juste patrimoine, *aida-n-s*. Simultanément, il dépose une pierre, ou une motte extraite du champ sur l'endroit contesté (1). Une certaine ambiguïté de l'interprétation peut ici se faire jour selon la matière de l'instrument. La pierre, en l'espèce, c'est aussi la borne. La motte apparaît comme une projection du champ. L'une et l'autre peuvent être considérées comme véhiculant les forces que, par son geste et sa formule, l'individu a en quelque sorte fixées sur lui-même. Ce genre d'interprétation vient tout aisément à l'esprit et ne saurait être sérieusement contesté, quelque réserve qu'aient inspirée les excès de la méthode en ethnologie maghrébine. Naturellement, l'explication du cru est religieuse et élaborée. Elle revient à l'intention, affirmée ou non : « ... que cette pierre pèse sur moi le jour du jugement dernier ». Qu'il s'agisse là d'une réinterprétation, la chose est évidente. La liaison de la pierre avec la notion de limites est un thème général (2). La valeur du caillou, comme représentant la personne (3), apparaît ici même couramment dans les serments plu-

(1) Nous avons observé cette pratique un peu partout au Maroc. Toujours cette unité du fond ethnographique !

(2) Cf. A. Magdelain, *Essai sur les origines de la sponsio*, 1943, p. 164, qui met bien en évidence l'importance du « droit juré » comme stade archaïque, et p. 15 sur la liaison de Jupiter Terminus avec une pierre dans la procédure du *fœdus*.

(3) Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 1873, t. II, p. 8, n. 1, citent sans s'y attarder un rite remarquable d'apposition d'une pierre par chaque tribu dans une importante délibération.

raux : le premier des cojureurs seul prononce la formule ; les autres valablement se bornent à déposer après lui sur le lieu du rite de petits cailloux *tizratin*. Et depuis longtemps ont été signalées au Maghreb les pratiques d'expulsion de la fatigue ou du mal qui consistent dans le dépôt d'une pierre. Il y a en tout cela un ensemble de notions très parentes, qui entoure de tout son contexte notre serment de limites. J'ajoute que ce dernier est d'usage absolument universel au Maroc, « pays arabes » compris, et qu'il semble y participer du plus antique fond institutionnel.

Nous sommes, à ce niveau, en pleine atmosphère de « droit juré ». Le « serment » y joue naturellement comme un très ancien mode de création du droit. C'est lui qui conserve le véritable poudroiement ordonné que figure, dans l'équilibre ancien des terroirs, l'infinie multiplicité de la représentation patrimoniale. Voilà une chose bien remarquable, et qui peut donner une idée des bases les plus archaïques de cette vie agraire.

ENCORE DES GESTUELLES

Le système Seksawa connaît encore un certain nombre de démarches traduisant le même genre d'attitudes à valeur décisoire.

Une femme répudiée n'agrée pas le douaire et les acquêts que lui a remis l'époux. Elle en fait un paquet et, malgré la résistance du chœur, justement inquiet, elle le « projette au sein de la *jemâa* ». Elle est dès lors réputée libre des conséquences qu'eût impliquées pour elle l'appréhension des objets, et qui eussent valu de sa part mainlevée. Tout au contraire, elle s'érige dès lors en revendicante, en suppliante. La *jemâa* se sent obligée à intervenir pour elle. Comme il arrive le plus souvent en pareil cas, c'est à une réconciliation — soit, en langage juridique, à une transaction — qu'aboutira le scandale. La fréquence de ce genre de dénouements dans la plus vieille atmosphère du droit maghrébin, et fût-ce à l'occasion de litiges portés devant le cadi, a frappé tous les observateurs. Paradoxe, peut-on penser, dans une société aussi contentieuse ! Mais il est plus instructif d'y voir la remontée victorieuse d'un vieux fond juridique à travers les procès modernes. Là serait la clef de cette anomalie procédurale.

Dans la formule si répandue de ces ventes résolutoires, improprement appelées *rrahn*, ou, dans les actes, *thunyâ*, et qui correspondent à un mode immobilier fort antique de ce milieu, le débiteur, qui est aussi le propriétaire du fonds, dispose d'un moyen d'interrompre automatiquement le droit du preneur. C'est de

déposer une « obole », *tauqit*, *tamuzunt* (1), entre les mains d'une *auctoritas* quelconque : aujourd'hui un magistrat coutumier, jadis tel *fqih*, notable ou « marabout ». Dans le Bas Seksawa l'opération est encore plus directe. Quand il s'agit de vergers, l'obole sera déposée sur le tas d'olives au cours même de la cueillette : ainsi est-il mis fin à l'usufruit du preneur. Des réinterprétations rationalistes ont naturellement assimilé cette démarche à un règlement d' « arrhes » *lʿarbûn*. Mais cette dernière notion est elle-même complexe. Ce qu'on relève de plus concret dans l'opération ici décrite, c'est que le geste opère rupture dans la situation respective des parties à l'égard du champ. La légitimité du propriétaire n'a jamais cessé quant au lien patrimonial. Mais elle s'était elle-même amputée de la « légitime occupation » (verbe *âmmer*). Cette dernière maintenant *réintègre le droit initial*, expression que nous retrouvons textuellement dans un écrit du XVIIIe siècle. Désormais, le preneur usurpe. Plus exactement, il assume désormais le personnage de l'usurpateur : *itrama*, nouveau verbe d'état. Son intérim, dirait-on, a cessé, et l'injure infligée au vieil ordre par le jeu de l'abondance monétaire en certaines mains. Et, par un nouveau trait significatif, le point de départ de la restitution dépend du moment où la *tamuzunt* a su s'insérer dans le calendrier agricole (2) : si c'est après *uktuber* (l'octobre julien) une nouvelle campagne céréalière est permise au créancier. Autres moments prévus en ce qui concerne l'arboriculture. On sent en tout cela d'instructives interférences entre la vie de la nature, celle du groupe et les mécanismes ouverts à l'initiative des individus.

Les dépossessions résultant soit d'une prolongation frauduleuse du *rrahn*, soit de voies de fait, sont certes nombreuses dans le passé Seksawa. Elles ont pour source des inégalités dans la distribution du capital et du pouvoir entre les familles. Quoi qu'il en soit, elles soulèvent une réaction éthique violente. On en verra tout à l'heure les conséquences sur la procédure même. Pour le moment, en voici une forme curieuse, improprement affublée du vêtement musulman de l'*istirʿâ'* ou « acte de réserves » (3). Écoutons cet acte des Idaw Geryun datant de 1102 hég. : 1691.

(1) Et encore *istiman* et *lʿarbûn*. Evidemment, la notion d'arrhes elle-même a un passé et une signification fort complexes. Toujours sans idée de comparaison systématique, et, si l'on veut, seulement pour la « curiosité », disons que certains aspects de cette *tamuzunt* des Chleuhs ne sont pas sans suggérer la formalité de l'*aes* « dont la restitution opère libération de la terre » (H. Lévy-Bruhl, *Quelques problèmes de très ancien droit romain*, p. 144).

(2) De même en vieux droit kabyle. Cf. L. Milliot, Le qanoun d'Ighil n-Zekri, *R. al.*, 1930, p. 247.

(3) Cf. l'acte traduit et commenté dans J. Berque, Documents anciens sur la coutume immobilière des Seksawa, *R. afr.*, 1948, p. 369.

Que celui-là sache, qui s'y arrêtera si Dieu veut, ô famille et docteurs des Musulmans, les a. Waâziz d'Alus publient et crient, élevant leur plainte jusqu'au trône de Miséricorde, que les a. H'sayn..., qu'ils font *istirᶜâ'* à leur encontre sur les parcelles... [Suit l'indication d'un long conflit]... Ils n'y ont rien, et leur usufruit n'est qu'usurpation. Les a. Waâziz en appellent aux gens du Tamgonsi, petits et grands, hommes et femmes, libres et esclaves... »

Ce qui compte ici, ce n'est pas la « réserve » que stipulerait un droit plus évolué faisant jouer quelque théorie du vice de consentement. C'est la valeur imprécatoire de l'attitude. On a noté la solennité de l'expression. Ce cri fait trembler « le trône de Dieu », ce qui rappelle à s'y méprendre une vieille formule grecque. Sans doute s'adresse-t-on à Dieu, et flétrit-on une injustice. Mais la coloration morale et religieuse ne remonte certainement pas au fond le plus ancien. On devine ce fond aux divers gestes (1) par lesquels s'exprime, encore aujourd'hui, la réaction de la victime.

C'est d'abord une interjection *âwqâwq*. Elle rejette les allégations tendancieuses, signale la mauvaise foi, et en appelle contre le puissant. Dans des cas plus graves d'oppression, se caractérisant par un état continu, le faible dispose d'un crescendo de moyens : porter un lumignon, *lqandil*, au prétoire du juge, parcourir les villages la tête barbouillée de la suie provenant du bris d'une marmite, ou recouverte d'une natte ; proclamer, publier *berrh'* sur les marchés qu'on est victime de tel ou tel. Au delà, c'est l'émigration, forme fréquente de protestation contre un oppresseur jugé momentanément le plus fort, et contre qui on maintient ses droits. C'est ainsi que la pratique notariale connaît des actes de « sauvegarde », *istih'fâz'*, le plus souvent confondus avec ceux d'*istirᶜâ'*. De là encore, l'allégation fréquente de l'absence, interruptive de prescription, dans les instances d'allure plus complexe et plus mûrie auxquelles donne lieu la revendication foncière. Évidemment, la théorie musulmane de la *ghayba*, « imprescriptibilité fondée sur l'absence », n'a prêté là qu'un cadre commode à une vieille notion locale, à la fois économique et rituelle : l'absent, c'est aussi le suppliant. Sa fuite « oblige » obscurément qui la provoque.

Ces manifestations ne vont pas, comme dans d'autres sociétés, jusqu'au suicide de l'homme. Mais il est frappant que la femme chleuhe ait assez fréquemment recours à ce genre de protestation. Elle se pend, ou se jette dans une citerne. Et, de fait, malgré

(1) Dans un domaine voisin, les Gedmiwa, quelques-uns de ces gestes sont décrits dans une étude in. de LEPAGE, *Le droit coutumier des Gedmiwa*.

la capacité juridique que non seulement le droit, mais les mœurs lui reconnaissent, et que sa propension psychologique lui fait exercer à plein, sa vie, à certains égards, ressortit plus que celle de l'homme à un plan extra-juridique. Peut-être parce que de moindre implication communale : économie du don lors des longues fiançailles, pratique assidue de la magie, rapports de *fides* dans l'état de mariage, aptitude reconnue aux démarches imprécatoires. C'est dans ces perspectives qu'il faut étudier l'acte, riche de conséquences sociales, que constitue le suicide de la femme, acte relativement fréquent, et qui manifeste la rupture volontaire ou non du lien du groupe. C'est le plus souvent une protestation solennelle contre le tort subi. Mais cela peut aussi résulter d'un dérèglement infligé par des pouvoirs mystérieux. Ainsi, pendant l'hiver de 1953, toutes les femmes d'Usikis s'étaient attiré la colère d'un saint en collectant des herbes dans les prairies réservées du Tasila. Elles furent saisies de manifestations « démoniaques » qui allèrent dans un ou deux cas jusqu'au suicide (1).

Le passé, même récent, des Seksawa livrerait de nombreux faits de cet ordre. Leur variété et leur incohérence ne sauraient dissimuler qu'ils procèdent d'un stade d'indivision archaïque entre les modes les plus frustes de la vie agraire, religieuse et juridique.

(1) Encore des interférences entre droit, magie, morale, autour de l'*aggwmi*, dont la mise en défens est placée « sous la caution » d'un saint.